



■ Allemagne :
copies à revoir
■ Emploi : 8 pages
d'annonces classées



La mort de Jean Guilton

Il jonglait avec les idées, avait rencontré de Gaulle, les papes, Mitterrand, les marxistes et les agnostiques. Le dernier grand philosophe catholique est mort dimanche. p. 31

Europe : M. Prodi favori

Seul candidat officiel à la succession de Jacques Santer, Romano Prodi part favori pour la présidence de la Commission européenne. Le sommet de Berlin commence mercredi. p. 2

Kosovo : offensive de l'armée serbe

Les forces serbes mènent une vaste offensive dans le fief des indépendantistes, alors que Richard Holbrooke devait faire, lundi à Belgrade, « une ultime tentative » pour convaincre Slobodan Milosevic. p. 3



Augusto Pinochet : pas d'immunité ?

Selon *The Observer*, l'immunité de l'ancien dictateur serait rejetée par les Lords britanniques, qui doivent rendre officiellement leur décision mercredi. p. 3 et notre enquête p. 14

Défense des forêts en Afrique centrale

Le sommet des chefs d'Etat d'Afrique centrale, qui s'est tenu à Yaoundé, a abouti à l'engagement d'un programme de préservation des massifs forestiers. p. 5

Désengorger les prisons

Afin de lutter contre la surpopulation carcérale, un groupe d'experts propose une refonte complète de la politique d'aménagement des peines et une réforme de la fonction du juge d'application des peines. p. 12

Concentrations bancaires en Italie

Les banques italiennes s'engagent à leur tour dans un vaste mouvement de concentration. p. 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 323 - 7,50 F



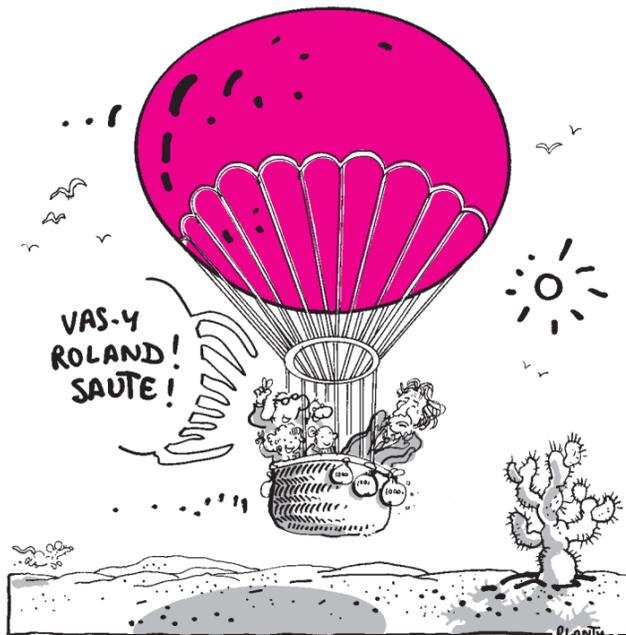
Roland Dumas est invité à démissionner

- Philippe Séguin et les principaux dirigeants de la droite demandent le départ du président du Conseil constitutionnel
- Pour Michel Rocard, il doit quitter son poste « de toute urgence »
- Roland Dumas s'interroge sur le scénario de son éventuelle sortie

LA PRESSION monte autour de Roland Dumas pour qu'il démissionne de la présidence du Conseil constitutionnel. Mis en examen pour complicité et recel d'abus de biens sociaux, M. Dumas lui-même est ébranlé et s'interroge sur les conditions de son éventuelle sortie.

Le Conseil constitutionnel est fortement perturbé par les avalanches de révélations et de démentis qui se succèdent entre Christine Deviers-Joncour et Roland Dumas. Certains de ses membres ont fait part à leur président, à plusieurs reprises, des inquiétudes qui les agitent. Le maintien de Roland Dumas à son poste met, selon eux, l'institution en péril. L'offensive lancée, le week-end dernier, par les principaux dirigeants de la droite ne peut qu'alimenter ces débats feutrés.

A droite, la demande concertée d'une démission du président du Conseil constitutionnel se fait pressante. Philippe Séguin, président du RPR, a déclaré, dimanche 21 mars, au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI » : « Je sais ce que je ferais à la



place de M. Dumas, mais je le ferais au nom de principes qui font que je ne pourrais pas être à la place de M. Dumas. » Christian Poncelet, président (RPR) du Sénat, et François Bayrou, président de l'UDF, avaient invité Roland Dumas à la démission, dès samedi. Le même jour, Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a estimé lui aussi que « la ligne jaune a été franchie ». Charles Pasqua en a dit autant. Edouard Balladur presse le Conseil constitutionnel de décider lui-même du sort réservé à son président.

A gauche, quelques voix s'élèvent aussi. Selon Michel Rocard, qui s'exprimait sur TF 1, M. Dumas « devrait démissionner de toute urgence ». Alain Krivine, porte parole de la LCR, invite les ministres à exiger la démission. En revanche, Frédérique Bredin (PS) estime que c'est à M. Dumas de juger « en son âme et conscience ».

Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 18

Bénéfices records en 1998 pour les grandes entreprises françaises

OPA, contre-OPA, alliances, fusions : après des années de filiosité, les entreprises françaises ont toutes les audaces. Cet activisme n'est pas le fruit du hasard. Jamais elles n'ont été aussi puissantes et aussi riches. Les trente premiers groupes industriels et de service français ont connu une année 1998 exceptionnelle. Leurs bénéfices ont progressé en moyenne de 32,8 % pour atteindre au total 126,9 milliards de francs (19,34 milliards d'euros). De plus en plus grandes, de plus en plus « mondiales » et de plus en plus rentables, les grandes firmes hexagonales créent pourtant toujours aussi peu d'emplois. 1998 a aussi été une année record pour les projets d'investissements étrangers dans les régions, selon le bilan présenté par les pouvoirs publics, lundi 22 mars.

Lire pages 20 et 13

Le tango illumine les nuits de la récession japonaise

TOKYO de notre correspondant

Pour oublier la morosité économique ou simplement la routine quotidienne, les Japonais de tout âge et de toute condition dansent. Certains à en perdre haleine avec un partenaire insatiable, l'ordinateur. « Dance Dance Revolution » est un nouveau jeu qui fait fureur dans les *game centers*. Pour 200 yens (10 francs, 1,52 euros), on monte sur une petite plate-forme équipée de quatre capteurs et on s'efforce de suivre un frénétique partenaire virtuel qui s'agit sur un écran au rythme d'une musique disco. Les capteurs enregistrent la conformité des mouvements de pieds aux indications (droite, gauche, avant, arrière) données par des flèches qui se succèdent sur l'écran selon la vitesse choisie et que scandent des « Perfect ! Great ! ».

« Dance Dance Revolution » est l'expression de deux phénomènes sociaux : le désir des jeunes de s'exhiber, d'attirer le regard des autres (il y a quelques années, les discos étaient munis d'un podium où les filles en mini-jupe dansaient devant un parterre de garçons) et l'engouement pour la danse qui a

saisi toutes les générations. La danse est une nouvelle forme de sociabilité. La mode est au tango argentin et au flamenco. Si la majorité des couples s'adonnent au cha-cha, au passo doble ou au sage tango continental, d'autres s'aventurent sur le registre sensuel et passionné d'une danse née dans les lieux de plaisir de Buenos Aires à la fin du siècle. « Ce n'est pas une danse athlétique, c'est l'expression de la passion », dit Kazumi Kuwabara qui, après avoir étudié à Buenos Aires, organise des soirées de tango argentin au Garufa, dans le quartier de Mukojima à Tokyo (autrefois connu pour ses maisons de geishas). Les samedis soirs, la salle est bondée. Un peu partout fleurissent les soirées tango dûment répertoriées dans les magazines de danse.

L'engouement date du film de Masayuki Suo, « *Shall we dance* », histoire d'un salarié à la vie morne qui, un beau soir, ayant vu du train une silhouette de femme s'encadrer dans la fenêtre d'une école de danse, s'y inscrit. Sa vie s'illumine. Sorti en 1997, le film a captivé les Japonais et toute l'Asie. Aux Philippines - dont la culture a une dimension latine héritée du colonialisme espagnol -, mais également à

Shanghai. Les Japonais pratiquent la danse avec sérieux. Ils suivent des cours (la télévision en diffuse) et se perfectionnent avant de se lancer sur la piste. Plus de cinq cent mille personnes apprennent la danse et au moins autant la pratiquent. Les salles de danse nippones ne tiennent guère des « thés dansants » d'antan pour femmes mûres. Ce sont d'étonnants lieux de mixité sociale.

Pour beaucoup, hommes ou femmes, la danse fait partie de leur jardin secret : on n'en parle ni à sa famille ni aux collègues. Dans une société où la retenue dans l'expression des émotions est de mise, la salle de danse est un lieu-parenthèse. Loin du bureau et des siens, le petit salarié ou l'employée subalterne, le retraité ou la femme au foyer prisonnière d'une vie routinière font des rencontres qu'ils n'auraient jamais faites autrement. Ils se parlent, se regardent et, pour quelques heures, se laissent emporter par leur imagination dans la ronde menée par la gouape aux cheveux gominés et la fille à la rose entre les dents.

Philippe Pons

M. Allègre admet

« une erreur »

LE MINISTRE de l'éducation nationale a confirmé, dimanche 21 mars, que la réforme des lycées serait mise en œuvre à partir de la rentrée prochaine, « sans hâte, sans stresser qui que ce soit ». Au lendemain de la manifestation nationale, à Paris, des enseignants hostiles à ce projet - 17 000 selon la police et 40 000 selon les organisateurs -, Claude Allègre a répété qu'il avait commis « une erreur politique » en abaissant la rémunération des heures supplémentaires, annonçant que le « pouvoir d'achat des enseignants » serait « rétabli ». La FSU, principale fédération syndicale, estime « insuffisantes » ces mesures et en appelle à l'arbitrage du premier ministre.

Lire page 10 et un point de vue page 15

La ronde du ballon



BERTRAND PICCARD

LE TOUR du monde en ballon n'est plus une utopie. Le Suisse Bertrand Piccard, quarante et un ans, et le Britannique Brian Jones, cinquante-deux ans, ont bouclé la première circumnavigation à bord d'un appareil plus léger que l'air en se posant, dimanche 21 mars, dans le désert égyptien, après avoir parcouru 46 759 kilomètres sans escale. Leur voyage aura duré 19 jours, 21 heures et 55 minutes.

Lire page 27

POINT DE VUE

Le sens de la parité

par Julia Kristeva

L'ADOPTION, enfin, par le Sénat, de la proposition gouvernementale sur la parité hommes-femmes et sa reprise en deuxième lecture par l'Assemblée nationale vont à l'encontre des craintes exprimées par les défenseurs de l'universalisme.

Il semble opportun de revenir sur les présupposés de ces craintes et de leur opposer une autre vision du pacte symbolique sur lequel repose désormais notre société, puisque la parité figure maintenant, virtuellement, à l'article 3 de la Constitution, en attendant le vote définitif du Congrès à Versailles.

Nous assimilons aujourd'hui « pouvoir » à « politique », si bien que, lorsque des hommes ou des femmes de pouvoir prennent la parole, beaucoup y déchiffrent l'expression d'une pensée politique. Considérons, au contraire, que la politique est l'expérience d'un débat où des individus libres apparaissent et se mesurent les uns aux autres dans leur pluralité, pour mieux penser l'intérêt public.

Tel est d'ailleurs l'idéal hérité de la cité grecque, cher à Han-

nah Arendt, et que la France actuelle a repris avec les discussions sur la parité (et sur l'Europe) : entendons donc la politique comme interrogation et polémique vivantes, vie de l'esprit à l'écart de tout archaïsme, prospection susceptible d'éclairer aussi bien d'autres peuples.

Des femmes et des hommes de pouvoir - à distinguer de qui voudrait faire de la politique une vie - se sont opposés à la parité. Quel qu'ait pu être leur talent personnel, leur chemin vers le pouvoir a dû être facilité par l'appui d'une famille, d'un mari, d'un amant, d'un clan, de sorte qu'elles, ou ils, n'ont pas éprouvé cruellement - à moins qu'elles, ou ils, ne l'aient trop vite oublié -, l'ostracisme d'un combat politique dont l'âpreté s'exerce avec une virulence particulière à l'égard, précisément, du sexe féminin.

Lire la suite page 16

Julia Kristeva est psychanalyste et écrivain, professeur à l'université Paris-VII.



st-ce bien la règle applicable au cas qui m'occupe ? Ai-je tous les éléments nécessaires (textes, jurisprudence etc.) ? Mes informations sont-elles encore d'actualité ?...

Si vous n'avez pas les réponses à ces questions au moment de conseiller vos clients, vous courez tout simplement le risque de vous tromper.

Vous n'avez pas le droit.



GEPI-ÉDITIONS

SUCCESSION La mise en place d'un nouvel exécutif européen pour remplacer la Commission, démissionnaire à la suite des critiques dont elle avait été l'objet dans le rapport d'un

comité des sages, donne lieu à de multiples tractations à la veille du sommet de Berlin. L'ancien président du conseil Romano Prodi, auquel les Italiens doivent une grande part de

la modernisation de leur vie politique, a reçu le soutien de plusieurs gouvernements, notamment de la Grande-Bretagne et des pays du Sud. ● LE PARLEMENT européen s'est réuni,

lundi 22 mars, en session extraordinaire à Bruxelles pour débattre des conséquences de la crise sans précédent que traversent les institutions européennes. ● LES NÉGOCIATIONS

sur le financement de l'Union se sont poursuivies au cours du week-end lors d'un ultime conclave des ministres des affaires étrangères avant le sommet des 24 et 25 mars.

Romano Prodi favori pour la présidence de la Commission européenne

A la veille du sommet de Berlin, les 24 et 25 mars, les dirigeants des Quinze sont décidés à nommer rapidement le successeur de Jacques Santer. Seul candidat officiel, l'ancien président du conseil italien a reçu l'appui de plusieurs gouvernements

BRUXELLES
(Union européenne)
de nos correspondants

A deux jours du « Sommet » de Berlin, le scénario pour le remplacement de Jacques Santer semble prendre forme. Soucieux de tenir compte des souhaits du Parlement européen, les ministres des affaires étrangères des Quinze, réunis, dimanche 21 mars à Bruxelles, se sont montrés favorables à l'idée d'une désignation aussi rapide que possible d'un nouveau président de la Commission de Bruxelles. Jugant cependant que l'Union a besoin pour les années à venir d'une « Commission forte », ils veulent éviter la précipitation et donner le temps nécessaire au futur président pour constituer son équipe avec sérénité.

En d'autres termes, le président pressenti devrait recevoir la béné-

diction de l'actuel Parlement avant que celui-ci ne se sépare à la mi-mai, en vue des élections. Mais l'ensemble du collège ne serait investi que par l'hémicycle issu du scrutin de juin. Une telle formule en deux étapes n'était pas celle choisie par l'Assemblée en place qui, mise en appétit par son récent succès face à la Commission Santer, demande d'introniser elle-même et de façon complète (elle affirme en avoir le temps !) la nouvelle Commission.

« **REPRENDRE L'INITIATIVE** »

Le Conseil, pas mécontent de « reprendre l'initiative politique », comme l'a indiqué Hubert Védrine, le ministre français des affaires étrangères, n'a, à l'évidence, aucune sympathie pour une telle accélération des procédures. Afin de mieux surmonter le cataclysme qui

vient de se produire, les Quinze souhaitent prendre leur temps afin de réfléchir avec le président pressenti, mais bien sûr aussi avec le Parlement, aux meilleurs moyens à la fois de rénover la Commission et de recentrer ses missions. Selon tous ceux qui se sont penchés sur les « affaires », les dysfonctionnements et irrégularités récemment constatés ont en effet pour principale origine la multiplication de programmes pour l'exécution desquels Bruxelles ne disposait pas des moyens financiers ou humains nécessaires.

Ce sont là des arguments aux-

quels pourrait se rallier le Parlement, dont les députés étaient convoqués en session plénière extraordinaire, lundi et mardi 22 et 23 mars à Bruxelles, à la veille du Sommet européen de Berlin. Les projets de résolutions déposés par les groupes politiques insistent tous sur la nécessité d'une réforme en profondeur, laissant la porte ouverte à un calendrier plus éche-lonné tel qu'apparemment le souhaitent la majorité des Quinze.

Ce dispositif laisserait en place au moins jusqu'à l'été l'actuelle Commission démissionnaire, ou du moins ce qu'il en reste. Jacques

Santer n'en ferait pas partie. Pressenti pour conduire la liste démocrate-chrétienne du Luxembourg aux européennes, il pourrait quitter Bruxelles le 1^{er} avril.

La nécessité de choisir son successeur oblige les Etats membres à se décider plus rapidement qu'ils ne l'avaient envisagé. Ils ne devaient initialement le faire qu'au « Sommet » de Cologne en juin. Or ce choix est lié à des compromis sur la répartition de plusieurs postes de responsabilité à pourvoir dans les instances européennes et internationales.

Les candidatures pour la succes-

sion de Jacques Santer ne se bousculent pas au portillon. Romano Prodi est le seul officiellement en lice et il fait figure de favori. « Mais ce n'est pas le seul dont on parle », a commenté, dimanche soir, Pierre Moscovici, le ministre français. Wim Kok, le premier ministre néerlandais, qui est socialiste, rassemble visiblement bon nombre de suffrages. L'Espagnol Javier Solana, l'actuel secrétaire général de l'OTAN, lui aussi socialiste, a indiqué qu'il n'était pas candidat.

Philippe Lemaître
et Marcel Scotto

M. Chevènement hostile à une nomination rapide

Le ministre français de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, n'est pas favorable à la nomination d'un nouveau président de la Commission européenne lors du prochain sommet de Berlin, les 24 et 25 mars. Invité de France 2, il a estimé, dimanche, que, « juridiquement, la Commission peut expédier les affaires courantes ». Le mandat de la Commission « va jusqu'à la fin de l'année », a souligné le ministre. « Mettre sur pied une nouvelle Commission aujourd'hui impliquerait qu'on en remette une autre sur pied dans moins d'un an. »

« Il vaudrait mieux fixer un calendrier, une procédure. » M. Chevènement s'est amusé des « cris d'enthousiasme » qui « ont salué la démission de la Commission ». « Ce n'est pas le Parlement qui a renversé la Commission, c'est une pression médiatique. » Pour lui, la Commission « croule sous le poids des responsabilités qu'on lui a confiées (...) et confond souvent le législatif et l'exécutif ».

(Lire aussi les déclarations de Philippe Séguin, page 17.)

ROME

de notre correspondant

Romano Prodi ne pensait certainement pas que l'opportunité de devenir président de la commission

PROFANE

Le poste de M. Santer intéresse moins Romano Prodi que la reconquête du pouvoir

de Bruxelles se présenterait aussi tôt lorsqu'il déclarait au Monde, le 28 janvier, que « c'est un grand honneur d'être un président potentiel » de cette institution qui, pour l'ancien président du conseil italien, a toujours été une sorte de rêve sans

« Il professore », homme de mission

véritable fondement. Il en a toujours parlé comme d'une éventualité lointaine à laquelle il ne songeait pas vraiment.

Les uns après les autres, les chefs des gouvernements des Quinze manifestent leur préférence envers lui. Alors, plus question de faire marche arrière, par devoir envers son pays et par cohérence avec tous ses engagements passés.

Et pourtant, ce plébiscite international vient trop tôt. Depuis le mois de janvier, Romano Prodi a été saisi par le démon de la politique, pour lequel ce technicien n'avait par le passé que mépris - à tel point qu'après son éviction du gouvernement, le 9 octobre 1998, tout le monde pensait qu'il professore allait retourner à ses chères études dans sa bonne ville de Bologne.

Mais ce presque sexagénaire s'est donné une mission : sortir définitivement son pays de l'ornière et lui redonner une crédibilité et une aura internationales. Cette mission avait été interrompue brutalement après deux ans et demi d'efforts à la suite de la défection de son allié communiste, Fausto Bertinotti, et d'un vote de confiance perdu par une seule voix d'écart. Une défaite qu'il n'a jamais encaissée, persuadé d'avoir été sacrifié par le retour d'une politique des partis qu'il abhorre. Depuis, il a ruminé sa revanche et la reconquête d'un pouvoir. Les élections européennes lui ont offert la possibilité de rebondir. Il a donc créé un parti, « Les démocrates », et n'attendait plus que la sanction des urnes pour recouvrer sa légitimité bafouée.

La constance, la parole donnée et la ténacité ont toujours été les points forts de cet homme à l'allure débonnaire, pour qui la fidélité à des conceptions clairement expri-

mées a valeur de dogme. C'est comme cela que ce fils d'ingénieurs, né près de Reggio d'Emilie le 9 août 1939, a gagné les élections du 21 avril 1996 à la tête d'une coalition de centre-gauche, l'Olivier. C'est de cette manière qu'il a décidé d'accrocher, coûte que coûte, son pays au train de l'euro et qu'il y est parvenu, gagnant l'estime de la communauté internationale et les compliments de ses adversaires politiques. Cette victoire difficile, dont il a été privé des bénéfices, a accru son sentiment de frustration alors qu'il avait toujours été dit qu'il n'était pas « homme à s'accrocher à son fauteuil ».

FORCE TRANQUILLE

Cet économiste sérieux et tranquille, bon père de famille, amoureux de sa ville, fervent chrétien et cycliste à ses heures suit la route qu'il s'est tracée, sans dévier, consciencieusement. Choisi par la gauche pour porter ses couleurs, il a entrepris pendant des mois de silonner le pays dans un autobus pour en prendre le pouls, pour connaître sa réalité profonde. C'est ainsi que face au bulldozer médiatique, Silvio Berlusconi, ce piètre orateur a réussi à porter la gauche au pouvoir après cinquante ans de purgatoire.

Pourtant, rien ne prédestinait celui que ses détracteurs fustigeaient en le qualifiant de « tête de mortadelle » à devenir le « sauveur de l'Italie ». Romano Prodi ne s'était jamais présenté à une élection. Pendant cinq mois, en 1978-1979, il fut ministre de l'industrie dans le cabinet de Giulio Andreotti avant d'être appelé à présider l'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle). En sept ans, il redresse si bien cet énorme conglomerat éta-

tique qu'il sera de nouveau sollicité en 1993.

Force tranquille, il veut faire quelque chose pour son pays, se débarrasser de la partitocratie qui ruine les énergies. Il participe donc à la création de la coalition de l'Olivier et devient tout naturellement le fédérateur d'un système bipolaire qu'il appelle de ses vœux et le garant d'une gauche encore interdite d'alternance. Celui que l'on croyait être l'« imbécile utile » ou le technicien pratique se révèle non seulement un parfait gestionnaire mais aussi un politique rassurant dont la simplicité et la conviction finissent par emporter l'adhésion. Au bout du compte, Romano Prodi, le professeur commode est devenu le rival de Massimo D'Alema mais aussi une pièce essentielle du puzzle politique italien.

Désormais taxé de populisme, ce libéral pragmatique qualifié un temps de « Delors italien », humaniste attaché aux réalités, quittera sans doute à regret un aréopage politique dans lequel son bon sens s'était imposé. Européen convaincu, sinon forcené, il avait, le 5 février, fait part de ses convictions en la matière : « Nous ne voulons ni l'Europe des banquiers, ni l'Europe de la bureaucratie, nous voulons l'Europe des citoyens et des autonomies. »

Et si les Quinze lui donnent un mandat plein pour cinq ans, suivant les conditions qu'il a fixées, son vrai regret sera de ne pouvoir accomplir dans son pays la tâche qu'il s'était fixée au lendemain du « oui » à Rome pour l'entrée dans la zone euro : « L'Italie est désormais dans l'Europe, maintenant portons l'Europe en Italie. »

Michel Bôle-Richard

Toujours pas d'accord sur le financement de l'Europe entre 2000 et 2006

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Même si les Quinze sont, à l'évidence, conscients de la nécessité politique de conclure, les 24 et 25 mars à Berlin, les négociations sur l'Agenda 2000, les positions sur les dossiers techniques demeurent encore éloignées. C'est ce qu'a confirmé le « conclave » tenu, dimanche 21 mars, à Bruxelles par les ministres des affaires étrangères.

Les Français, appuyés par plusieurs Etats membres, continuent d'insister sur la nécessité d'une stabilisation des dépenses de l'Union, seul moyen, selon eux, de préparer l'élargissement et de donner aux Allemands l'assurance que leur « contribution nette » au budget européen (la différence entre ce qu'ils y versent et ce qu'ils reçoivent en retour) diminuera à partir de l'an 2000. Ce que Paris refuse, c'est un mécanisme de compensation qui viendrait tordre le fonctionnement normal des politiques de l'Union : le cofinancement national d'une partie des aides agricoles ou l'« écrêtement des soldes », c'est-à-dire la généralisation à l'ensemble

des pays « débiteurs nets » du mécanisme de rabais consenti à la Grande-Bretagne en 1984. Une telle formule aboutirait à dispenser des pays tels que l'Allemagne, les Pays-Bas ou la Suède du coût de l'élargissement, alors qu'ils sont les premiers à vouloir le hâter.

LA BAISSÉ DES PRIX DU LAIT

La stabilisation des dépenses implique que les pays dits « de la cohésion », surtout l'Espagne et le Portugal, acceptent, pour les crédits affectés aux fonds structurels et de cohésion, une enveloppe réduite par rapport à ce qu'a proposé la Commission (240 milliards d'euros sur la période 2000-2006). Le document allemand qui servait de base de discussion au « conclave » évoque une fourchette de 190,5 à 216 milliards d'euros. Les Français évoquent, eux, un montant inférieur à 200 milliards.

Dans le domaine agricole, les Français, avec les Britanniques, les Néerlandais et les Suédois, insistent toujours pour qu'on en revienne au seuil fixé de 40,5 milliards par an de dépenses, qui a été dépassé de 6,5 milliards dans l'accord de prin-

cipe du conseil agricole du 11 mars. Pour y parvenir, Paris a remis en discussion la « dégressivité » d'une partie des aides directes. Compte tenu des réticences de plusieurs pays qui craignent pour le revenu de leurs agriculteurs, il y a fort à parier que cette idée ne sera retenue que sous une forme minimale. Du coup, Pierre Moscovici, le ministre français des affaires européennes, a redemandé de différer la baisse des prix du lait de 2003 à 2004 ou 2005 et de limiter celle des céréales à 15 % - et non plus 20 % - d'ici à 2001.

Un accord se dessine en revanche pour davantage fonder les contributions sur le produit intérieur brut (PIB) plutôt que la TVA, ce qu'accepterait l'Italie. Quant aux Britanniques, ils froncent toujours les sourcils lorsqu'est évoquée la réduction du « chèque » qui leur a été accordé en 1984 afin de limiter leur contribution. Leurs partenaires veilleront cependant à ce qu'ils prennent en charge, autant que les autres, les dépenses résultant du prochain élargissement de l'UE.

Ph. L.

Loft

sur le réseau



Avec votre Agence France Télécom, découvrez le nouveau v3688 de Motorola, le téléphone mobile bi-bande le plus petit au monde.

Le nouveau téléphone mobile bi-bande v3688 de Motorola est un véritable concentré de technologie : 7,2 cm, 83 g. Bénéficiez aussi de l'accès à tous les forfaits Loft et avec l'option Optima de la garantie du prix le plus avantageux pour vous.

Agence France Télécom, votre conseiller en téléphonie mobile Itineris.



France Telecom

L'armée serbe a lancé une vaste offensive dans le fief des indépendantistes du Kosovo

Cinq mille personnes ont déjà fui les combats

Alors que Richard Holbrooke était attendu, lundi 22 mars à Belgrade pour une ultime rencontre destinée à faire plier Slobodan Milosevic, les

forces serbes mènent une offensive d'envergure au Kosovo. La région de la Drenica est inaccessible pour les journalistes et les organisations

humanitaires. Plus de cinq mille personnes ont déjà fui les combats au cours du week-end, et la police a multiplié les arrestations.

KLINA

de notre envoyé spécial
« L'ordre vient d'en-haut : personne ne passe. Pour des raisons de sécurité, aujourd'hui on ne rentre

REPORTAGE

Les yeux rougis, Musa raconte, à l'ombre d'un mur qui le cache de la route

pas dans Srbica [25 kilomètres au nord-ouest de Pristina]. » Ferme mais poli, l'officier de police conseille donc de faire demi-tour, de ne pas entrer, dimanche 21 mars, dans cette région, fief historique des indépendantistes albanais de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), cible d'une vaste offensive de l'armée yougoslave depuis trois jours. Une voiture, pourtant, franchit le barrage. C'est une vieille Yugo blanche aux vitres brisées, probablement « empruntée » à un Albanais, avec à son bord quatre jeunes policiers. En provenance du village tout proche de Klina-le-Haut, des soldats hilares conduisent un tracteur, la remorque remplie d'objets pillés dans les fermes. En arrière-plan, plusieurs maisons brûlent. « Personne ne passe, sauf la police et l'armée », croit bon de préciser l'officier.

Des équipes du comité international de la Croix-Rouge (CICR) sont là, qui patientent plusieurs heures pour rien. L'autorisation d'entrer dans Srbica, donnée le matin par le chef de la police du Kosovo, le général Lukic, demeurera lettre morte. Le CICR n'entre-



ra pas, en violation des règles internationales, comme au plus fort de l'offensive serbe de l'été 1998 durant laquelle plusieurs centaines de personnes ont été tuées. « Srbica est isolée depuis trois jours, sans eau, ni téléphone ni électricité. Nous ne pouvons pas aller voir ce qui s'y passe réellement », constate un membre du CICR. Il ne sera donc pas possible de vérifier les rumeurs de rafles et d'exécutions sommaires. Cette région de la Drenica est la cible, depuis quelques jours, de l'une des plus importantes offensives menées par les forces serbes au cours de ces derniers mois. Selon Belgrade, elles ne font que répondre à des attaques de rebelles albanais contre les postes de police

commises vendredi. Les routes sont bouclées par la police dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour de la ville. Les routes mais pas les chemins boueux qui sillonnent les collines tenues pas des guerilleros de l'UCK mal équipés qui battent opportunément en retraite dès que la puissance de feu serbe se fait trop menaçante. La situation est « catastrophique », a toutefois commenté Ram Buja, membre de l'Etat-major de l'UCK, appelant l'OTAN à agir d'urgence pour « stopper la machine de guerre serbe ». Des dizaines de tanks, de transports de troupes, de blindés vont dans cette zone.

Selon le Haut Commissariat pour les réfugiés des Nations

« Ultime tentative » de M. Holbrooke à Belgrade

L'ÉMISSAIRE américain Richard Holbrooke devait faire à Belgrade, lundi 22 mars, une « ultime tentative » pour convaincre le président yougoslave Slobodan Milosevic d'accepter le plan international de règlement du conflit au Kosovo. Il s'agit d'une mission de la dernière chance avant des raids soutenus de l'OTAN contre des cibles serbes et M. Holbrooke n'a pas pour mandat de négocier, ont souligné les responsables américains.

Avant de se rendre à Belgrade, il devait rencontrer lundi matin à Bruxelles le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, et les ministres des affaires étrangères britannique et français, Robin Cook et Hubert Védrine, pour s'entendre avec eux sur les termes du « message fort » à transmettre au président yougoslave.

EN CONTACT PERMANENT

« M. Milosevic fait face à un choix clair : prendre le chemin de la paix ou s'attendre à des actions punitives de la part de l'OTAN, a déclaré le conseiller du président Clinton pour la sécurité nationale, Samuel Berger. M. Holbrooke fera une ultime tentative ; cela ne retardera pas les préparatifs au sein de l'OTAN. » M. Berger a souligné que la campagne militaire de l'OTAN pourrait aller bien au-delà du tir de quelques missiles de croisière. Il a cité quatre objectifs successifs, qui vont du coup de semonce à la volonté « d'endommager gravement la capacité militaire » de Belgrade. Le président américain Bill Clinton a fait le point de la situation au Kosovo, dans des entre-

tiens téléphoniques avec Jacques Chirac et Tony Blair dimanche 21 mars. Les présidents français et américain sont « convenus de rester en contact permanent au cours des jours qui viennent », a indiqué la porte-parole de l'Élysée, Catherine Colona.

Le premier ministre russe Evgueni Primakov est par ailleurs attendu mardi 23 mars pour quatre jours à Washington. Selon Samuel Berger, « cette visite est importante mais, en fin de compte, ce sera à nous d'agir par rapport aux Balkans en nous basant sur la situation sur place ». L'ex-sénateur républicain Bob Dole a pour sa part conseillé « d'annuler cette visite pour ne pas donner davantage de temps à Milosevic pour ravager le Kosovo ». Les autorités russes se sont toujours déclarées hostiles à une intervention de l'OTAN contre les forces serbes. Certains analystes craignent aussi que des frappes alliées ne donnent le coup de grâce aux efforts pour faire ratifier par la Douma le traité Start-II de désarmement nucléaire, en souffrance depuis 1993.

Bill Clinton doit faire face par ailleurs, aux Etats-Unis, à un courant d'opinion hostile à une intervention. Des parlementaires se sont montrés sceptiques sur les objectifs et l'efficacité de frappes aériennes. Pour le représentant républicain John Kasich, Bill Clinton « n'a pas de stratégie de sortie ; nous nous enfonçons dans un bourbier ».

Plusieurs milliers de Serbes de France et d'autres pays d'Europe ont manifesté dimanche au Trocadéro, à Paris, contre une intervention de l'OTAN et contre l'indépendance du Kosovo. — (AFP, Reuters)

Selon « The Observer », l'immunité de M. Pinochet serait rejetée

LONDRES

de notre correspondant

L'information ne peut évidemment pas être confirmée de source officielle mais, selon *The Observer*, le sort en est jeté : les sept Lords de justice qui doivent se prononcer, mercredi 24 mars à 15 heures, sur la suite à donner à la saga Pinochet ont d'ores et déjà décidé de refuser à l'ancien dictateur l'immunité souveraine dont il se réclame pour éviter son extradition vers l'Espagne qui veut le juger.

Cet arrêt, en apparence similaire à celui prononcé le 25 novembre avant d'être cassé le 17 décembre, comprendrait cependant une sérieuse réserve quant à l'éventuelle condamnation du sénateur chilien à Madrid puisque, selon le journal, les Lords précisaient dans leurs attendus que l'intéressé ne peut être jugé pour les faits de torture perpétrés par ses sbires avant septembre 1988.

L'essentiel des crimes reprochés à Augusto Pinochet dans l'acte d'accusation espagnol remontent certes

au coup d'Etat de 1973 mais, selon les « avocats » cités par *The Observer*, les Lords souligneraient qu'au terme de la loi britannique, la torture n'est devenue « crime extraterritorial » qu'en 1988. Avant cette date, aucun prévenu ne pouvait être jugé pour ce motif sur le territoire britannique, sauf si les faits avaient été commis sur ce même territoire, et aucun accusé de ce crime ne pouvait être extradé, sauf vers le pays où le crime présumé avait été perpétré.

LE MINISTRE PRIS À PARTIE

En d'autres termes, l'acte d'accusation dressé contre M. Pinochet par le juge espagnol Baltasar Garçon — document qui comprend aussi des milliers de meurtres et de disparitions — ne pourrait plus légalement se référer au chef d'inculpation de torture.

L'extradition pourrait cependant avoir lieu sur la base des autres accusations, après que les avocats de l'ancien dictateur auront épuisé les

multiples recours qui leur sont offerts par la loi, ce qui prendrait de nombreux mois. Auparavant, suivant le scénario respecté lors du premier arrêt, le ministre de l'intérieur britannique, Jack Straw, devra dire une nouvelle fois s'il autorise ou non l'extradition de l'encombrant sénateur chilien. Le ministre, qui avait rejeté une première fois les motifs de « compassion humanitaire » réclamés par les avocats de M. Pinochet pour obtenir son renvoi à Santiago, a été pris à partie dimanche dans *The Sunday Times* en raison d'une visite effectuée au Chili en 1966.

Cet autre hebdomadaire dominical, qui croit savoir, lui aussi, que les Lords vont rejeter mercredi l'immunité de l'ancien dictateur, révèle, photos à l'appui, que Jack Straw, alors étudiant, avait passé six semaines au Chili pour aider, avec d'autres étudiants « concernés », à la construction d'un centre de jeunesse près de Valparaiso. L'intéressé, qui allait devenir président natio-

unies, près de cinq mille personnes ont fui les combats au cours du week-end. Des colonnes de tracteurs étaient visibles dans les champs. « Je me suis enfui dès que j'ai vu les policiers approcher le haut du village. Des maisons brûlaient déjà un peu plus loin. Ils étaient vêtus tout en blanc et portaient des cagoules sur la tête », nous déclare Musa, un agriculteur de trente-sept ans. « J'ai eu beaucoup de chance », ajoute-t-il.

A peine avait-il rejoint la route en courant que passait un bus venant de Srbica, le premier depuis trois jours. « Il y a avait peut-être cent cinquante personnes entassées dans le bus. Presque que des femmes et des enfants. Beaucoup pleuraient, d'autres criaient. » Musa est descendu au premier arrêt, à l'entrée de Kosovska Mitrovica où il sera hébergé par un cousin. Les yeux rougis, il parle, la voix hachée par l'émotion, à l'ombre d'un mur qui le cache de la route. « Les vérificateurs de l'OSCE sont partis jeudi soir. Le lendemain, des entrées de police et de l'armée sont entrés dans la ville », raconte-t-il.

Le Centre albanais de défense des droits de l'homme et des libertés a publié, dimanche, une liste comportant les noms de trente-six personnes qui auraient été arrêtées, la veille, dans les rues de Srbica. La plupart d'entre elles auraient été transférées au commissariat de police de Kosovska Mitrovica. Mais, selon le comité, ce sont plus de deux cents personnes qui auraient été arrêtées au cours des dernières quarante-huit heures.

Christophe Châtelot

Vuk Draskovic prend ses distances

Le vice-premier ministre yougoslave et ex-opposant Vuk Draskovic souligne, dans le quotidien *Blic* de lundi, que la délégation yougoslave aux pourparlers sur le Kosovo avait donné son accord de principe au plan de paix à la fin de la réunion de Rambouillet et il s'étonne de son revirement. « Notre délégation a adressé une lettre aux coprésidents des pourparlers dans laquelle il est écrit que nous acceptons en principe l'accord de paix politique et son application par une présence étrangère », déclare M. Draskovic. « Comment est-il possible que l'on affirme à présent qu'il n'y a eu aucun texte d'accord à Rambouillet et Paris ? », s'interroge-t-il, ajoutant qu'il ne veut pas « s'associer à ceux qui avancent de telles affirmations ».

Il se déclare hostile à un affrontement avec l'OTAN : « Notre Kosovo ne peut être sauvé par une guerre contre l'OTAN et en coupant les liens économiques, politiques et militaires avec le monde entier. » — (AFP)

nal d'un syndicat étudiant quelques années plus tard, a écrit à son retour un article somme toute assez neutre sur la situation politique d'un pays alors dirigé par le chrétien-démocrate Eduardo Frei.

Les amis britanniques de M. Pinochet, qui espéraient pouvoir tirer argument de cet épisode de jeunesse pour disqualifier le ministre de l'intérieur, en sont en définitive pour leurs frais.

Dimanche, rappelant que l'« unique visite » de Jack Straw au Chili était antérieure de sept années à l'arrivée de M. Pinochet au pouvoir et soulignant que le ministre n'avait « jamais rencontré Allende ni manifesté contre Pinochet, à Londres ou ailleurs », un porte-parole du gouvernement a indiqué que la visite estudiantine de Jack Straw il y a trente-trois ans à Valparaiso ne le disqualifie légalement en rien.

Patrice Claude

Lire aussi page 14

Journée anti-Mafia dans la capitale de Cosa Nostra

Sept cents mouvements ont défilé à Corleone

CORLEONE

de notre envoyé spécial

Le choix est doublement symbolique. D'abord, Corleone, capitale de la Mafia, fief de Cosa Nostra. Puis, le premier jour du printemps, le 21 mars, comme marque du renouveau, du passage des ténèbres à la lumière et à la vie retrouvée. Tel est le double objectif recherché par l'association Libera, organisme regroupant plus de sept cents mouvements de toute nature, pour signifier son engagement dans la lutte contre la Mafia et honorer le mémoire de tous ceux qui sont tombés, victimes de sa violence. Le défi est significatif.

Ce n'est certes pas la première fois qu'il a lieu puisque cette journée particulière est la quatrième depuis qu'a été créée Libera en 1995. D'abord à Rome, puis à Nisemi en Sicile, ensuite à Reggio de Calabre et aujourd'hui au cœur même de la cité des parrains, située à 60 kilomètres au sud de Palerme. Presque une provocation !

Corleone a été rendue célèbre par le film de Francis Ford Coppola, *Le Parrain*, interprété par Marlon Brando. Le boss Vito Corleone, protagoniste de cette saga a été le premier des parrains de ce clan qui a pris le contrôle de la Mafia à partir de ce gros bourg rural de 12 000 habitants accroché à un escarpement rocheux. Depuis, il y en eu beaucoup d'autres ; de Luciano Liggio en passant par Toto Riina, arrêté en 1993, et son actuel successeur, Bernardo Provenzano, en fuite depuis près de trente ans.

UNE LISTE INFINIE DE VICTIMES

C'est dire à quel point le choix de Corleone a une signification importante. Il ne s'agissait pas de narguer Cosa Nostra mais de démontrer qu'il existe désormais au sein de la société civile un courant d'opinion hostile, qui n'hésite pas à se manifester sur les lieux mêmes d'où la pieuvre a étendu ses tentacules.

Ce lieu fut en fait la place des Juges-Giovanni-Falcone-et-Paolo-Borsellino, les deux magistrats assassinés par la Mafia en 1992. Une place symbolique dans un site qui ne l'est pas moins. Toute la matinée durant, les noms des victimes de la Mafia ont été récités interminablement par une série d'intervenants. Une boucle infinie de près de quatre cents assassinés depuis 1945 pour « se souvenir afin de ne pas oublier ». Cette liturgie a fait place à une kermesse avec marionnettes et orchestres.

Une fête un peu timide que les Corléonais ont regardé sans entrain, seulement un peu intrigués par ce remue-ménage inhabituel d'un dimanche glacial. « Une bouffonade, une mascarade, a commenté froidement le client d'un bar. Le problème ici, c'est le chômage, la Mafia, elle est à Rome. » Un millier d'enfants sont venus de toute l'Italie pour cette « journée de la mémoire et de l'engagement ».

Ce ne fut pourtant pas l'affluence espérée en dépit de la venue des plus hautes autorités de l'Etat y compris le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, qui a tenu à marquer son soutien à cette initiative. La place ne fut pas remplie en dépit d'un beau parler de personnalités. « Les Corléonais se sentent abandonnés et ce n'est pas ce cortège de voitures officielles qui va les rassurer », a fait remarquer un habitant qui rappelle que le dernier chef d'Etat à être venu dans ce berceau de la Mafia fut Mussolini.

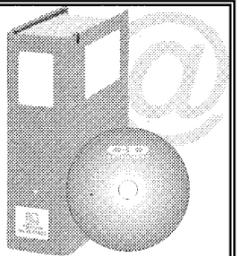
LOIN D'ÊTRE VAINCUE

Sergio Mattarella, vice-président du conseil, a énuméré les initiatives prises par le gouvernement. Luciano Violante, président de la Chambres des députés, a expliqué que du début de 1995 à ce jour, un mafioso de gros ou moyen calibre avait été arrêté toutes les trente-six heures.

Depuis 1996, une loi permet de saisir les biens des boss et de les affecter à des fins sociales. Libera fait état de 274 biens confisqués pour une valeur de 102 milliards de lires. L'immense propriété de Toto Riina transformée en école à Corleone est montrée en exemple. Ce n'est que le début a expliqué Don Luigi Ciotti, le président de Libera.

Il en faut beaucoup plus pour convaincre ces paysans sceptiques que sont les Corléonais. D'ailleurs tous les orateurs ont reconnu que la Mafia est loin d'être vaincue. Gian Carlo Caselli, procureur général de Palerme est le premier à l'admettre. Il cite une phrase du juge Falcone devenue célèbre : « La Mafia n'est pas invincible. C'est une affaire comme toutes les autres avec un début, un développement et sa fin est possible. Il suffit de le vouloir et de s'organiser pour que cela se produise. » La contre-attaque a démarré. Corleone est devenu un jour capitale de l'anti-Mafia. Un jour parmi d'autres.

Michel Bôle-Richard



ux Editions Législatives, nous privilégions la clarté et la rapidité de l'information. Avec les Dictionnaires Permanents et CD-Rom, vous accédez en quelques instants à la réponse que vous recherchez.

Vous avez ainsi le droit de conseiller et d'agir en sécurité, dans tous les domaines : social, fiscal, affaires, immobilier, agricole, droits spécialisés.



Un rapport de l'ONU dénonce l'intensification de la répression en Birmanie

La violence contre les civils fait partie de la stratégie de l'armée

Massacres, arrestations arbitraires, déplacements forcés de populations, tortures de prisonniers : à la veille de sa session annuelle, un rap-

port de la Commission des droits de l'homme des Nations unies accuse la junte au pouvoir à Rangoun. La violence contre les civils semble

« être un élément fondamental d'une stratégie globale » des militaires, destinée à écraser les derniers foyers de rébellions séparatistes.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

C'est un tableau encore plus sombre que les précédents que dresse un nouveau rapport des Nations unies sur la Birmanie, publié à la veille de la session annuelle de la Commission des droits de l'homme, qui s'est ouverte lundi 22 mars à Genève. Qu'il s'agisse de l'exercice des libertés élémentaires, des déplacements de populations, du recours au travail forcé ou des violences infligées aux minorités ethniques, sur tous les plans, la situation n'a cessé de se dégrader, constate le rapporteur spécial, le juriste mauricien Rajsoomer Lallah.

Alors que la vie politique est bloquée depuis que la junte a refusé de s'incliner devant l'éclatante victoire de l'opposition aux élections de 1990, une nouvelle vague de répression s'est abattue sur le pays. Ainsi, le rapport relève que « les actes de harcèlement et les arrestations ont atteint un point culminant en septembre 1998 », quand la Ligue nationale pour la démocratie (LND), le parti d'Aung San Suu Kyi, l'opposante Prix Nobel de la paix, avait tenté de réunir le Parlement réguliè-

rement élu. Plus de 200 députés de la LND et plus de 600 de ses membres avaient alors été appréhendés, tandis que le dirigeant de l'opposition « était soumise à des actes d'intimidation ». Fin 1998, précise le rapporteur, pratiquement tous les responsables nationaux, régionaux et locaux de la Ligue étaient « emprisonnés illégalement sans aucun motif apparent ».

Se fondant sur les témoignages d'anciens détenus, le rapport décrit les conditions « déplorables » dans les prisons, toujours interdites au CICR. Les prisonniers ne seraient pas seulement soumis à des peines et traitements « cruels, inhumains ou dégradants », la torture y serait également courante. Plus implacable encore est le sort réservé aux minorités ethniques en rébellion contre le pouvoir central depuis l'indépendance de 1948. En dépit des accords de cessez-le-feu intervenus ces dernières années, « la violence contre les civils semble être un élément fondamental de la stratégie globale de l'armée. Cette stratégie, poursuit M. Lallah, vise d'abord à amener la population locale à fournir des vivres à la troupe des combattants et de la main-d'œuvre et ensuite à affaiblir la

base de ressources des groupes rebelles ». L'armée, explique le rapporteur, a ainsi entrepris de détruire systématiquement la plupart des villages et l'économie locale en déplaçant de force la population. En violation du droit humanitaire, les militaires n'hésitent pas à prendre pour cibles des civils vivant dans des zones rurales. « Ces actes se sont soldés soit par des massacres, soit par une fuite éperdue de la population vers des zones plus sûres », indique le rapport.

« UN CHOIX POLITIQUE »

Exemples à l'appui, le rapporteur souligne que « l'ampleur de ces déplacements a considérablement augmenté depuis 1996 ». Les victimes en sont essentiellement des paysans de groupes ethniques vivant dans des zones de rébellion ou sur des terres affectées à des projets industriels et de développement. Le rapport de l'ONU évalue à plus de 500 000 le nombre de personnes déplacées dans les Etats Môn, Karen, Chan et Karenni. Il estime de plus que des dizaines de milliers de ressortissants birmans ont fui leur pays ces dernières années pour gagner la Thaïlande, où plus de 110 000, dont

86 000 Karens, sont enregistrés dans des camps de réfugiés.

Des renseignements recueillis auprès de réfugiés, le rapporteur en vient à déduire que « les cas d'expulsion forcés semblent être très fréquents et obéir à un choix politique ». Dans les sites de réinstallation décrits comme « de vastes étendues fermées par des clôtures ou des fils de fer barbelés près d'un camp militaire », les civils déplacés sont taillables et corvéables à merci. Les plus « chanceux », signale le rapport, « touchent environ deux dollars par semaine pour des journées de travail de douze heures ».

En conclusion, le rapporteur observe que « le gouvernement birman continue de faire peur à la population et de l'empêcher d'exercer ses droits fondamentaux ». A propos de l'exacerbation des tensions avec les minorités ethniques, M. Lallah avertit sans ambages : « Si l'on veut éviter que les désastres humanitaires ne s'aggravent encore, il devient urgent de mettre en œuvre une solution politique dans le cadre du dialogue » prôné par l'ONU, afin de sortir de l'impasse en Birmanie.

Jean-Claude Buhrer

Le président tchétchène, sorti indemne d'un attentat, accuse la Russie

GROZNY. Une bombe de forte puissance a explosé, dimanche 21 mars, dans le centre de Grozny, sur le passage du président tchétchène, Aslan Maskhadov. L'attentat n'aurait fait que des blessés légers, d'après le chef de la sûreté nationale de la petite république indépendantiste. Cible d'un attentat similaire en juin 1998, Aslan Maskhadov est soumis à des pressions des chefs de guerre tchétchènes qui lui reprochent d'être trop conciliant envers Moscou. Il devait rencontrer dans les jours prochains le premier ministre russe Evgueni Primakov.

Cette nouvelle tentative survient deux jours après l'attentat qui a coûté la vie à 70 personnes sur un marché de Vladikavkaz, dans la république voisine d'Ossétie du Nord. « L'acte terroriste à Vladikavkaz, l'enlèvement du général Chpigoun [général russe en poste à Grozny, enlevé le 5 mars à l'aéroport de Grozny] et l'attentat contre moi sont les maillons d'une seule chaîne », a déclaré M. Maskhadov à la télévision. « En Russie, des forces visent à déstabiliser la situation dans le Caucase du Nord pour déclencher l'état d'urgence et annuler les élections », a-t-il ajouté. — (AFP)

Vers une reconduction de la coalition au pouvoir en Finlande

HELSINKI. Avec 22,9 % des voix, le Parti social-démocrate finlandais du premier ministre Paavo Lipponen est arrivé en tête des élections législatives du 21 mars. Il a néanmoins enregistré un recul important par rapport à son score, inhabituellement élevé, de 1995 (28,3 %) ; recul dû sans doute à l'usure du pouvoir et à la politique d'austérité menée depuis. Mais, avec 51 sièges sur 200 au Parlement, les sociaux-démocrates ont toutes les chances d'être reconduits pour un nouveau mandat. « Je suis prêt à continuer », a d'ailleurs déclaré M. Lipponen à l'issue du scrutin. Tout porte à croire qu'il sera désigné par le président Martti Ahtisaari pour former le prochain cabinet. Il devrait a priori proposer à ses quatre alliés de la large coalition sortante « arc-en-ciel » (allant des ex-communistes aux conservateurs) de continuer à gouverner ensemble. Parmi eux, les conservateurs du populaire ministre des finances, Sauli Niinistö, ont réalisé un score historique de 21 % (46 sièges). — (Corresp.)

Manifestation dans le calme

d'indépendantistes au Pays basque

BILBAO. Entre 55 000 et 60 000 indépendantistes basques, selon la police municipale, ont manifesté samedi à Bilbao (Pays basque, nord) contre les récentes arrestations de militants présumés de l'organisation séparatiste armée ETA en Espagne et en France. Les membres de la direction de la coalition indépendantiste Herri Batasuna (HB), le bras politique de l'ETA, ont marché en tête du cortège derrière une banderole proclamant en langue basque « Laissez le Pays basque en paix » (« *Utzi bakean Euskal Herria* »). Pendant le défilé, qui a pris fin sans incident, les manifestants ont lancé des slogans favorables à l'ETA et vilipendé « l'Etat espagnol terroriste ». La semaine dernière, quinze activistes présumés de l'ETA avaient été interpellés à Paris et au Pays basque espagnol. — (AFP)

A Paris et Washington, M. Arafat

plaide pour un Etat palestinien

DIPLOMATIE. Le président palestinien Yasser Arafat devait commencer à Paris, lundi 22 mars, une tournée diplomatique qu'il poursuivra aux Etats-Unis, afin d'obtenir des soutiens pour une reconnaissance du droit des Palestiniens à un Etat. Le chef de l'Autorité palestinienne a annoncé depuis longtemps son intention de proclamer un Etat le 4 mai, date de la fin de la période intérimaire prévue par l'accord d'Oslo, mais la proximité des élections générales israéliennes, prévues le 17 mai, devrait entraîner son report. Dimanche, le premier ministre israélien, Benyamin Néanyahu, a menacé de prendre des mesures « les plus extrêmes » en cas de « déclaration unilatérale d'un Etat palestinien avec Jérusalem comme capitale ». — (AFP)

L'islamiste Ben Laden a été localisé

à l'ouest de l'Afghanistan

LONDRES. L'islamiste saoudien Oussama Ben Laden, qui a disparu le mois dernier de sa base de Kandahar en Afghanistan, réside actuellement dans la partie occidentale de ce pays, affirme, dimanche 21 mars, le *Sunday Telegraph*. Selon le journal britannique, des sources occidentales du renseignement rapportent que M. Ben Laden se déplace entre trois camps situés dans la région de Jelalabad, proche de la frontière pakistanaise. Le gouvernement américain l'a accusé d'avoir commandité les attentats contre les ambassades américaines de Nairobi et de Dar es Salaam en août 1998, qui avaient fait 224 morts et des milliers de blessés. Au début du mois, le *New York Times* avait affirmé qu'Oussama Ben Laden avait eu une violente dispute avec les talibans, qui l'auraient expulsé de Kandahar et lui auraient retiré ses téléphones satellitaires. — (AFP)

DÉPÊCHES

■ **ARABIE SAOUDITE** : les milliers de pèlerins irakiens qui s'étaient massés à la frontière saoudienne pour se rendre à La Mecque sont rentrés chez eux, samedi 20 mars. Les autorités saoudiennes les avaient autorisés la veille à pénétrer sur leur territoire et s'étaient engagées à prendre en charge leurs frais de pèlerinage. Mais les Irakiens, qui voulaient que leurs dépenses soient financées par le programme onusien « Pétrole contre nourriture », ont refusé la proposition saoudienne. — (AFP)

■ **CROATIE** : les responsables de l'instruction auprès du Tribunal pénal international de La Haye ont demandé l'inculpation de trois généraux croates pour crimes de guerre. Les magistrats estiment avoir établi que l'armée croate a perpétré des exécutions sommaires, bombardé des civils et s'est rendue coupable de « nettoyage ethnique » lors de l'offensive d'août 1995. Ces inculpations pourraient être officielles dans les prochaines semaines. — (AFP)

■ **TUNISIE** : le président Ben Ali a annoncé samedi 20 mars que la date de l'élection présidentielle en Tunisie a été fixée au 24 octobre 1999. Le président Ben Ali devrait se présenter pour un troisième mandat de cinq ans. Lors du scrutin de mars 1994, unique candidat, il avait été réélu avec 99,91 % des suffrages. — (AFP)

La France s'est chargée de former les pilotes de combat singapouriens

L'ARMÉE DE L'AIR singapourienne vient d'envoyer huit nouveaux avions de combat A 4-Skyhawk et une centaine de nouveaux personnels sur la base de Cazaux (Landes), où il est prévu qu'ils complètent la force déjà déployée de dix avions du même modèle et d'une centaine d'aviateurs. En visite officielle en France, le premier ministre de Singapour, Goh Chok Tong, viendra inspecter, mercredi 24 mars, le détachement aérien qui, avec l'arrivée des familles, devrait compter quelque 600 Singapouriens. Les enfants suivent leur scolarité dans des établissements de la ville.

C'est la première fois que l'armée de l'air française prend en charge la formation et l'entraîne-

ment d'une aviation étrangère dans ses propres écoles et bases d'instruction. Il y a quarante-cinq ans, Cazaux avait reçu des pilotes américains, avec leurs avions et les familles, mais il s'agissait d'un entraînement au tir dans le cadre de l'OTAN.

Dès juin 1998, Cazaux a accueilli les premiers éléments - avions et personnels -, de l'armée singapourienne. La mission consiste à transformer en pilotes de chasse opérationnels des aviateurs singapouriens qui ont reçu leur formation initiale en Australie. Ces derniers s'entraînent d'abord sur des avions-écoles Alpha Jet français, puis ils passent sur leurs propres appareils et ils pourront, pour des missions en ambiance opérationnelle, utiliser des champs de tir air-air et air-sol proches de

Cazaux, la ville-Etat de Singapour ne disposant pas de l'espace suffisant pour mener à bien une formation en vraie grandeur.

Équipée déjà d'une soixantaine d'hélicoptères français Super-Puma et Fennec, l'armée de l'air singapourienne a conçu le projet de moderniser sa flotte de F 5 et A 4-Skyhawk. Face à des propositions américaines (les F 15, F 16 et F 18), russes (le Sukhoi 27) et britanniques (avec l'avion européen Eurofighter), la France a fait des offres de service, à partir du Rafale et du Mirage 2000. Elle compte apparemment sur le succès de l'opération lancée à Cazaux pour intéresser les décideurs de Singapour.

Jacques Isnard

Les nationalistes hindous fêtent leur première année au pouvoir

NEW DELHI

de notre correspondante

Feu d'artifice, concert de pop indo-pakistanaise, danses, le gouvernement indien conduit par les nationalistes hindous du Bharatiya Janata Parti (BJP) n'a pas lésiné pour célébrer, vendredi 19 mars à New Delhi, le premier anniversaire de son arrivée à la tête du gouvernement. « Nous avons prouvé à tous les analystes qui prédisaient notre chute dès notre arrivée au pouvoir combien ils ont eu tort. N'est-ce pas un sujet de satisfaction ? », s'est exclamé le premier ministre Atal Bihari Vajpayee pour justifier ces célébrations.

Le premier succès de ce gouvernement, qui ne compte pas moins de dix-huit partis aux intérêts divergents et aux chefs incommodes, est d'avoir su tenir - et le mérite en revient principalement à la personne du premier ministre. Malgré des débuts extrêmement difficiles,

coincé entre des alliés qui ne voyaient que leurs intérêts et sa propre famille politique extrémiste, qui entend profiter au maximum du pouvoir, M. Vajpayee a su manœuvrer entre les écueils sans trop compromettre ses principes.

Dans cette lutte quotidienne, le BJP a aussi bénéficié de l'attitude de son principal opposant, le parti du Congrès, en pleine réorganisation sous la houlette de Sonia Gandhi, l'héritière de la dynastie, qui faisait ses premiers pas publics en politique. Peu pressé de provoquer, sans autre solution de rechange qu'une autre coalition branlante, la chute du gouvernement, le Congrès s'est plutôt consacré à mettre de l'ordre dans ses rangs pour, le moment venu, tenter de revenir majoritaire au pouvoir lors de prochaines élections. Le Congrès a ainsi résisté, au lendemain de la débâcle électorale du BJP dans trois Etats, à

la forte tentation de bousculer un gouvernement sanctionné par l'opinion pour son incapacité à contrôler les hausses de prix, notamment des oignons, denrée de base pour nombre de familles.

LE VOISIN PAKISTANAIS

Ce gouvernement du BJP restera toutefois dans l'histoire pour les cinq essais nucléaires de mai 1998. En réaffirmant une fois pour toutes, à peine arrivés au pouvoir, que l'Inde était une puissance nucléaire, les nationalistes hindous voulaient d'abord satisfaire leur volonté de grandeur. Un an après, le gouvernement peut s'enorgueillir d'avoir non seulement résisté aux sanctions internationales, surtout américano-japonaises, mais aussi d'avoir su faire accepter ses besoins de sécurité, notamment une dissuasion nucléaire minimum face à la Chine. D'autre part, entraînant le Pakistan à procéder lui aussi à des essais nucléaires, l'Inde a facilité la relance d'un dialogue qui est désormais perçu par Islamabad comme plus équilibré.

En imposant, face à son propre camp, la visite en Inde de l'équipe pakistanaise de cricket, en se rendant lui-même à Lahore, pour la première visite d'un chef de gouvernement indien au Pakistan depuis dix ans, M. Vajpayee a clairement montré sa volonté d'améliorer durablement les liens avec le voisin pakistanaise, sujet sur lequel un consensus existe dans les deux pays. Le gouvernement a aussi poursuivi une politique de conciliation vis-à-vis des pays de la région, qu'avait inaugurée le gouvernement précédent. Chacun admet aujourd'hui que les craintes exprimées en matière de politique étrangère à l'arrivée du BJP n'étaient pas fondées.

Sur le plan économique, en dépit du fort courant en faveur du repli interne qui s'exerce au sein de la mouvance nationaliste, le gouvernement a démontré sa volonté de poursuivre l'ouverture inaugurée en 1991. Bien accueilli par les milieux économiques, le dernier



ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE
Diplôme visé Bac + 4

Concours ouvert aux élèves de terminale et aux bacheliers - 10 et 11 mai 99

Un enseignement généraliste

- + des spécialisations métiers
- ou
- + des spécialisations géographiques

L'expérience de l'entreprise

- de 10 à 16 mois de stages en entreprise en France et à l'étranger

L'international pour tous les élèves

- 6 mois minimum à l'étranger
- 60 universités partenaires : Europe, Etats-Unis, Amérique latine

IPAG Nice
4, bd Carabace
06000 NICE
Tél. 04.93.13.39.00

IPAG Paris
184, bd St-Germain
75006 PARIS
Tél. 01.53.63.36.00

Etablissement privé d'enseignement technologique supérieur

Françoise Chipaux

PRÉPAMATH

stages intensifs

Pré-entrée, Noël, Février, Pâques
Math, Physique, Français, Langues...
de 6e à Term et Prépas, Sup, Deug...

cours à domicile
nos livres en vente :

Interros lycées, mini-interros,
Gratt' malins, 123 QUESTO

01 46 60 15 72

points forts : hébergement possible,
animé par des élèves de Polytechnique et
Centrale, décl. auprès rectorat,
centres Paris et Province, méthodologie
prix : 1 260 F pour 14 h, 2 340 F pour 26 h

L'Afrique centrale veut s'engager dans un programme de préservation de ses massifs forestiers

Le Cameroun a triplé ses exportations de bois en sept ans

Le sort de la forêt du bassin du Congo a été discuté lors d'un sommet, le 17 mars à Yaoundé, en présence de plusieurs chefs d'Etat de la région.

Le bois est une des principales ressources d'exportation de ces pays, et la déclaration adoptée à l'issue de la réunion souligne notamment la

nécessité d'élaborer une politique forestière régionale et de concilier la protection de l'environnement et le développement économique.

YAOUNDÉ (Cameroun)

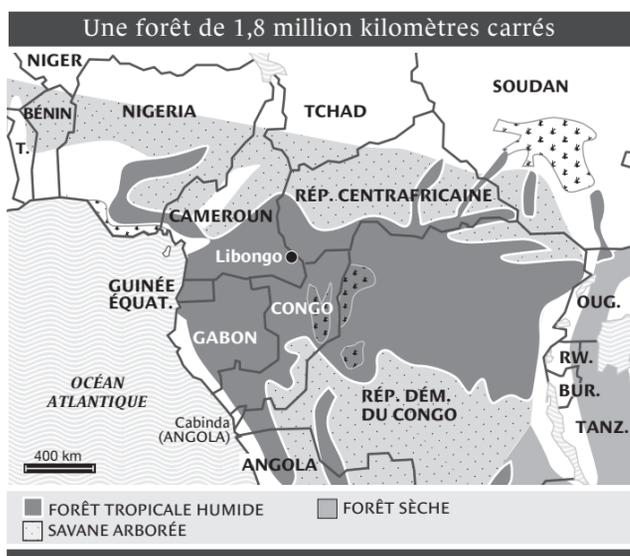
de notre envoyé spécial

Ambiance africaine : les tam-tams battent leur plein autour des danseurs échevelés en pagne de paille, des femmes en boubou bleu à l'effigie du président chantant en agitant les drapeaux (« Vrai ou pas, c'est comme ça, Paul Biya c'est le président », les gardes chamarrés saluent de leur sabre, la foule – soigneusement filtrée – crie, siffle et applaudit derrière les banderoles sur lesquelles on peut lire : « La forêt est la source de nos vies. Merci Excellence de lutter pour sa préservation. »

C'est dans cette atmosphère assez éloignée de la componction usuelle des conférences diplomatiques que s'est tenu, le 17 mars, dans la capitale du Cameroun, le Sommet des chefs d'Etat d'Afrique centrale sur la conservation et la gestion durable des forêts tropicales.

Derrière ce folklore, un enjeu capital pour la région, mais aussi pour l'écologie planétaire, motivait la réunion des présidents du Cameroun (Paul Biya), du Tchad, de la Guinée équatoriale et de la République centrafricaine, rejoints par le vice-président du Gabon, le ministre de l'économie forestière de la République du Congo et le prince d'Edimbourg, président d'honneur du WWF (Fonds mondial de la nature) et époux de la reine d'Angleterre. Pour la première fois à ce niveau politique, on a discuté du sort de la forêt du bassin du Congo, après celui de l'Amazonie.

Comment concilier environnement et développement, quand le bois est une des principales ressources d'exportation ? Comment s'assurer la bienveillance des bailleurs de fonds, de plus en plus sourcilieux quant à la corruption, mais aussi aux normes environnementales ? Comment élaborer une politique forestière régionale, rendue nécessaire par la mondialisation du



marché du bois ? Sans apporter de réponse définitive à ces trois questions, la déclaration finale constitue « l'adoption d'une règle du jeu prise devant témoins », estime Giuseppe Topa, expert forestier pour l'Afrique de la Banque mondiale.

PRODUCTION ACCÉLÉRÉE

Lesdits témoins – organismes internationaux de coopération et organisations non gouvernementales – pourront donc rappeler à leurs partenaires africains les engagements de la déclaration de Yaoundé sur la création d'aires protégées transfrontalières, sur le développement d'une fiscalité forestière adéquate, sur la participation des populations rurales et sur l'industrialisation du secteur.

Pourtant, la forêt d'Afrique centrale – un massif presque homogène d'environ 1,8 million de km² – est encore peu détruite et subit une déforestation relativement limitée – 0,6 % par an selon la FAO. Mais elle est en-

trée depuis 1990 dans un cycle de production accélérée : pour le Cameroun par exemple – premier producteur forestier de la région –, les exportations de bois sont passées de 56 milliards de francs CFA en 1990 à 160 milliards en 1997. Deux facteurs expliquent ce boom : la dévaluation du franc CFA en 1994 et la forte demande de pays asiatiques dont les opérateurs ont débarqué dans la région à partir de 1995. De plus, la chute du prix du pétrole a encore accru l'intérêt des gouvernements pour cette autre ressource minière que constituent les arbres des forêts primaires.

Mais si le pactole ne s'épuise pas encore, il montre déjà ses limites. Le « front pionnier » a atteint le sud-est du Cameroun, où l'on se dispute les derniers carrés de forêt vierge, et pénètre le nord du Congo. A l'horizon pointe le domaine majeur situé en République démocratique du Congo, encore presque inviolé pour cause de

dictature, de guerre et d'éloignement des marchés. Or la façon d'exploiter la forêt la vide rapidement : les compagnies forestières, très majoritairement étrangères, ne la détruisent certes pas, mais elles l'écrémentent en prélevant les arbres les plus remarquables, qui mettent des dizaines d'années à pousser.

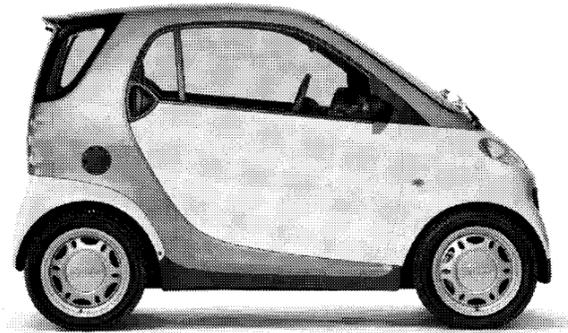
BÉNÉFICE DISCUTABLE

De plus, la biodiversité de l'écosystème forestier est très appauvrie et les pistes ouvertes sont autant de pénitentes pour le braconnage et le défrichage agricole. Enfin, le bénéfice pour les pays exploités est discutable : l'exploitation de la forêt alimente les caisses de l'Etat (près de 20 % des recettes fiscales au Cameroun), mais aussi les comptes noirs de la corruption. Celle-ci est maintenant dénoncée par les partenaires internationaux. Un « aide-mémoire » des représentants de l'Union européenne, normalement confidentiel mais bien connu à Yaoundé, dénonce sans ambages « le poids inadéquat » des « intérêts particuliers » au sein du ministère en charge des concessions forestières au Cameroun. C'est donc autant des critères de la bonne « gouvernance » que des actions écologiques que dépend la pérennité des forêts africaines.

Il n'en reste pas moins que le sommet qui vient d'avoir lieu est un acte symbolique important. On en mesurera rapidement la sincérité : le Cameroun a fixé au 30 juin 1999 l'interdiction d'exporter tels quels les grumes, c'est-à-dire les troncs d'arbre. Imposant la transformation du bois sur place, cette mesure accroît la plus-value locale et diminue en fait la pression sur la forêt. Elle a bien réussi au Ghana, qui l'a prise en 1995. Beaucoup se demandent à présent si le Cameroun prendra la même voie.

Hervé Kempf

smart notes



Encore plus de smart pour moins cher : le City-Coupé offre un meilleur rapport qualité/prix que bien d'autres voitures compactes. Il est à vous à partir de 53 900 F.

Haute sécurité : la smart est probablement la voiture la plus sûre de sa catégorie. Et elle est dotée, en outre, de TRUST, système de contrôle optimisé de la traction et de la stabilité.

Equipement complet : de série, la smart bénéficie d'un équipement de très grande qualité : boîte de vitesses semi-automatique, ABS, double coussin gonflable de sécurité, vitres électriques, verrouillage central. Dans toutes les smart & pulse, vous profitez de la climatisation et du toit vitré. Suivant les modèles, sont aussi compris les jantes en alu, les anti-brouillards, etc.

Options très accessibles : pour personnaliser votre smart, vous pouvez l'équiper de nombreuses options intéressantes : boîte de vitesses automatique SOFTOUCH, alarme, coussins gonflables de sécurité latéraux et bien d'autres aménagements encore.

D'autres avis indépendants témoignent dans la presse :

L'Auto-Journal 27/10/98 :

"Cette microvoiture est très bien dotée sur le plan de la technique et de la sécurité : elle est munie en série d'un ABS, d'un système de contrôle de la stabilité, sans oublier la boîte à embrayage piloté. Des équipements qui expliquent en partie son prix élevé... Par ailleurs notons la présence sur cette version Pulse de deux airbags frontaux, de vitres électriques et d'un toit panoramique en verre."

L'Automobile Magazine 01/99 :

"Pour une aussi petite auto, la finition intérieure, forcément simple, n'est pas au rabais. Rien à voir avec les bricolages hasardeux de certaines voitures qui relèvent de la construction artisanale."

Dernière Nouvelles d'Alsace 04/02/99 :

"Dans les faits, la smart justifie son tarif par un équipement qui n'a rien de succinct, mais aussi et surtout, par des solutions techniques sophistiquées destinées à lui donner un comportement routier totalement sécurisant."

reduce to the max. = réduire au maximum.

Pour plus d'informations, sur les équipements et les prix, appelez le 0 801 803 803 ou votre smart Center.

smart
reduce to the max.

Douze heures par jour, six jours par semaine : un Germinal tropical

LIBONGO (Cameroun)

de notre envoyé spécial

La Sangha coule lentement. Sur l'autre rive, la forêt du Centrafrique vient s'échouer sur ce loin-

REPORTAGE

Une cité forestière qui rappelle les villes charbonnières du XIX^e siècle

tain affluent du puissant Congo. On est loin de tout. A 1100 kilomètres de Yaoundé, qu'on atteint par des pistes cabossées, inondées à la saison des pluies. Les pieds dans l'eau paisible, des femmes lavent le linge, battant les vêtements sur des billots de bois immergés. Puis elles remontent la pente, la cuvette sur la tête vers le bourg assommé de soleil.

Libongo, dans l'extrême sud-

ouest du Cameroun, est une ville forestière fichée dans la forêt primaire. Elle a été créée de toutes pièces, comme une poignée d'autres dans le massif, pour exploiter l'or ligneux. Ces troncs de sipo, d'azobé, de sapelli, d'ayouf, emmenés vers l'Europe sur des camions le long de la piste en terre rouge, ou transformés sur place dans la scierie qui en fera des planches ou des pièces de menuiserie. Les rues de terre, dessinées par l'alignement de cahutes de bois, toutes identiques, évoquent nos corons du Nord. L'association est justifiée car la même structure économique régit la cité forestière d'aujourd'hui et la ville charbonnière du XIX^e siècle.

La compagnie Sisac fournit le travail, construit les logements, entretient l'école, maintient les routes – qu'elle a ouvertes à travers la forêt et dont elle barre le passage par plusieurs postes de garde, afin de

s'en réserver l'exclusivité. Ces routes et ces villes forestières ne figurent pas sur les cartes. Quelque mille employés tirent leur subsistance des chantiers de coupe, en forêt, ou de la scierie, que l'on respère de loin par la fumée de sciure brûlée pour s'en débarrasser. Si l'entreprise paternaliste dispense un bien rare en Afrique – un travail salarié –, c'est dans des conditions qui, là aussi, rappellent *Germinal*.

Appelons-le Augustin et Léonard, de ces prénoms colorés propres au Cameroun. Augustin, aide-scieur, se plaint des journées de douze heures, six jours par semaine, qu'il faut assurer depuis plus d'un mois. La durée légale de travail est de huit heures, on fait aussi neuf heures, mais comme il faut fréquemment compenser des pannes de machine, rattraper les jours fériés, ou encore répondre à des commandes urgentes, l'habitude a été prise de travailler 24 heures sur 24, en deux équipes, pendant plusieurs semaines.

TOUT EST CHER

« Le corps a besoin de repos », déplore Augustin. D'ailleurs, il est en arrêt de travail : de la sciure dans les poumons. Cette affection qu'on appelle pneumoconiose est répandue dans toutes les scieries camerounaises. Les directions ne font pas respecter l'obligation de port du masque. Les hommes vont donc passer une radio des poumons à Salapoumbé, loin d'ici, prennent quelques médicaments, boivent du lait et reprennent le travail... jusqu'au prochain arrêt. Les scieurs sont également souvent victimes de hernies, en soulevant les lourdes pièces de bois, qui tombent aussi parfois sur les pieds. A quoi viennent s'ajouter les maux de la forêt, comme le paludisme – Léonard en est épuisé depuis deux mois – ou la dysenterie, fréquente en raison du manque d'entretien des puits en forêt proche.

Pour se nourrir ? Les bananes, du couscous, du macabo (un tubercule) et de la viande de brousse – surtout des petites antilopes bleues de forêt –, fournie par ceux

qui ne « travaillent » pas et à qui l'on achète le gigot 15 francs français. On n'arrive pas à élever les poules, faute de vétérinaires pour surmonter l'épidémie qui survient régulièrement autour du mois de juin. Pour le reste, tout est cher, et il vaut mieux aller en ville pour trouver le savon, le sel ou les vêtements. Mais il faut prendre le car jusqu'à Yokadouma, à cinq heures de route.

La ville, c'est aussi la distraction, car, dans la cité forestière, il n'y a pas d'électricité, donc pas de télévision. Le dimanche, on va au culte (trois églises, catholique, évangélique et adventiste pour quelque six mille habitants) et l'après-midi, au match de football, s'il y en a. On peut fréquenter quelques bars – comme le Vatican ou le restaurant de luxe Elle et Moi –, dans des bicoques de bois et, pour les jours de paie, le dancing. Augustin et Léonard sont chacun mariés, mais la majorité des travailleurs sont célibataires. On construit d'ailleurs à leur intention des baraques sur la rue de l'usine. On peut imaginer quelque misère sexuelle à la vue de cette inscription à la craie, dans une ruelle proche de l'église catholique et de l'école, où l'on entend les enfants chanter, vantant « la fille la plus chaude de Libongo ».

De la révolte ? Non, même s'il y a eu une grève de trois jours en septembre 1997, pour demander que soient embauchés des travailleurs de la région plutôt que des hommes amenés de l'ouest du pays. Les salaires ne sont pas mauvais, environ 700 francs français par mois pour un aide-scieur, environ 1 500 pour un chef d'équipe – à condition de ne pas être malade, puisqu'une grosse partie de la paie vient des primes à la production. Pour la journée de douze heures, « on fait une réunion avec les patrons pour transmettre la doléance des ouvriers ». Et, après tout, dit Léonard, « à l'aise ou pas à l'aise, on est obligé de rester ici. C'est à chacun d'améliorer sa condition ».

H. K.



VENTES PAR ADJUDICATION

Office Spécial de Publicité

47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex

Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

10 Vente s/sais. ap. Liquid. Judiciaire au Palais de Justice de PARIS

Judi 1^{er} Avril 1999 à 14h 30 - En 7 lots

à TROYES, 62, rue de la Monnaie

1^{er} lot : UN LOCAL COMMERCIAL et UNE PIECE

2^{ème} lot : UN LOCAL COMMERCIAL - 3^{ème} lot : UN PARKING

Du 4^{ème} au 7^{ème} lot : 4 APPARTEMENTS

Mises à Prix : 1^{er}) 50.000 F - 2^o) 30.000 F - 3^o) 5.000 F

4^o au 7^o lot) 100.000 F chacun (possibilité de baisse d'1/3)

S'adr. au Cabinet Gérard SCHULMANN et Associés, Me Patrick

BES de BERC, Avocat à PARIS 9^{ème}, 3, square Moncey

Tél : 01.48.78.63.64 - Fax : 01.48.78.63.65

77

Vente s/sais. ap. Liq. Jud. au Palais de Justice de PARIS

Judi 1^{er} Avril 1999 à 14h 30 - En 8 Lots

à MELUN, 36, rue Gatellier "Résidence Les Orfèvres"

Du 1^{er} au 4^{ème} Lot : 4 APPARTEMENTS avec 1 garage chacun

Mises à Prix : 1^{er} lot : 100.000 F - 2^{ème} lot : 150.000 F

3^{ème} lot : 120.000 F - 4^{ème} lot : 150.000 F

Du 5^{ème} au 8^{ème} lot : Un GARAGE chacun

Mise à Prix : 10.000 F chaq. lot. Avec poss. de baisse d'un tiers.

S'adr. à Me Patrick BES DE BERC, Avocat, Membre du Cabinet

Gérard SCHULMANN et Ass., Avocats à PARIS 9^{ème}, 3 square Moncey

Tél : 01.48.78.63.64 - Visite s/place le 23 Mars 1999 de 15h15 à 15h45

« **AFFAIRES** » Après François Bayrou (UDF), Alain Madelin (DL) et Philippe Séguin (RPR) ont rejoint, dimanche 21 mars, ceux qui, à droite, réclament la démission de Roland

Dumas de la présidence du Conseil constitutionnel. ● LA DÉCISION du procureur de la République de Nanterre, Yves Bot, concluant à l'incompétence de la justice ordinaire

sur le volet de l'affaire de financement du RPR qui met en cause Jacques Chirac, a été jugée normale par les responsables politiques interrogés à ce sujet, le Conseil consti-

tutionnel ayant estimé, en janvier, que la responsabilité pénale du chef de l'Etat ne peut être mise en cause que devant la Haute Cour de justice. ● JACQUES CHIRAC encourage ses

partisans à prendre leurs distances avec le RPR et à préparer l'union de l'opposition après les élections européennes du 13 juin. (Lire page 7 et notre éditorial page 18.)

Roland Dumas est isolé à la présidence du Conseil constitutionnel

Les dirigeants des trois principaux partis et plusieurs personnalités de l'opposition réclament désormais le départ de l'ancien ministre. L'institution du Palais-Royal est de plus en plus ébranlée par les développements de l'enquête sur le dossier Elf

L'HOMME, depuis sa jeunesse, est habitué à faire front et à ne jamais céder. Mais cette fois, Roland Dumas pourrait bien devoir abandonner la partie. Ses derniers appuis s'effritent, voir s'écroulent. Les dirigeants du RPR, Philippe Séguin et Christian Poncelet – dont il est difficile d'imaginer qu'ils puissent s'exprimer ainsi sans un feu vert de l'Elysée – commencent à exiger sa démission du Conseil constitutionnel. Ses collègues de cette haute institution supportent de moins en moins d'être entraînés par sa présence à leur tête dans un tourbillon incontrôlable. Edouard Balladur lui-même vient de leur suggérer d'intervenir. Un ancien conseiller, Maurice Faure, sort du silence dans lequel s'enferment les autres, pour suggérer à M. Dumas d'abandonner sa prestigieuse fonc-

tion. Roland Dumas, lui-même, est las. C'est du moins ce que certains de ses proches expliquent dans *Le Figaro* du lundi 22 mars. Il envisagerait, disent-ils, de se mettre en congé de la présidence du Conseil constitutionnel, n'hésitant, encore, que par crainte qu'une telle décision « puisse désormais être interprétée comme un aveu de culpabilité ». Lui-même, intervenant à Europe 1 vendredi 19 mars, après le rebondissement de l'affaire créé par les dernières révélations de Christine Deviers-Joncour, avait reconnu qu'il serait « dur, très dur de tenir » et qu'il était « en bout de course ».

Le silence des huit autres membres du Conseil constitutionnel permettait jusqu'alors à leur président d'assurer *urbi et orbi* qu'il avait leur soutien. Mais il l'a trop dit. Sa déclaration de vendredi à Eu-

rope 1 – « Heureusement, tous les bruits de cette campagne systématique s'arrêtent aux portes du Palais Royal » – n'a guère été appréciée. Car, quoi qu'il en dise, cela fait fort longtemps que le fonctionnement de l'aile Montpensier de l'ancien palais de Philippe-Egalité est perturbé par l'affaire. Les bureaux du premier étage, où siègent le président et ses collaborateurs, ne se préoccupent que de ce dossier. La salle à manger n'est utilisée que pour des repas qui permettent à M. Dumas d'entretenir ses multiples réseaux. Et dans les autres étages, là où travaillent les autres membres du Conseil et ses fonctionnaires, les conversations tournent autour du même sujet.

Les conseillers ont quelques difficultés à parler d'autres choses. Si, longtemps, le souci de la « présomp-

tion d'innocence » a prévalu chez la majorité d'entre eux, aujourd'hui c'est l'image de l'institution qui les préoccupe. Ils ne supportent pas d'être accusés de complicité pour avoir pris une décision mettant à l'abri le président de la République de toutes interrogations de la justice ordinaire. Mais ils savent aussi que tant que M. Dumas présidera leurs travaux, la moindre de leurs prises de position sera lue à l'aune de la situation particulière de celui-ci. Certains d'entre eux se sont déjà efforcés de lui faire comprendre que son maintien mettait en péril une institution, encore fragile. Aller au delà ? Peut-être. Mais les membres du Conseil constitutionnel ne veulent pas sembler céder à la pression. Dans leurs salons feutrés, on cultive la discrétion, estimée gage d'efficacité.

Les pressions, pourtant, se multiplient, pas simplement sur le président du Conseil, mais aussi sur l'ensemble de ses membres. Edouard Balladur a déclaré, lundi 22 mars, sur Europe 1, que c'est « au Conseil constitutionnel lui-même de se réunir en présence de son président et d'examiner si, oui ou non, son fonctionnement est perturbé ». Si la réponse est « oui », « il appartiendrait [à M. Dumas] d'en tirer la conséquence », a estimé l'ancien premier ministre.

Les chefs des trois partis de la droite demandent clairement la démission de M. Dumas. François Bayrou, président de l'UDF, l'a fait samedi. « Je sais ce que je ferais à la place de M. Dumas, a déclaré Philippe Séguin, dimanche, lors du Grand Jury RTL-Le Monde-LCI, précisant : « Ni le président de la Répu-

blique, ni quiconque, n'a la possibilité de démettre M. Dumas. » Le président du RPR a ajouté : « Ce qui s'est passé pendant les derniers jours, les informations portées à la connaissance du public, dont certaines me paraissent avérées, ont chargé la barque » et ont « affecté la crédibilité du Conseil constitutionnel ». Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a souhaité samedi lors d'une réunion à Maisons-Alfort que le président de la République et le premier ministre fassent « connaître à M. Dumas leur souhait », afin que le Conseil constitutionnel retrouve un « fonctionnement normal ». Pour lui « la ligne jaune a aujourd'hui été franchie ».

Charles Pasqua, dimanche sur Radio J, a expliqué que « si le président de la République disait au président du Conseil constitutionnel : "Je considère qu'il serait préférable que vous vous retiriez", personne n'imaginerait sérieusement une seule minute que cela n'aurait pas de conséquence ».

Michel Rocard, a déclaré, dimanche lors de l'émission « Public » sur TF 1, que M. Dumas « devrait démissionner de toute urgence » car « il y a en effet un problème moral ». Invité de la même émission, Alain Krivine a mis « au défi » chaque ministre « socialiste, communiste, Vert », « d'exiger », dès lundi matin, « par mesure de salut public, la démission immédiate de M. Dumas. »

« Oui, oui », M. Dumas doit démissionner, a affirmé également Maurice Faure, ancien garde des sceaux de François Mitterrand et ancien membre du Conseil constitutionnel, samedi sur Europe 1. « Deux thèses s'affrontent » selon M. Faure : la première est que « tant que Roland Dumas n'est pas condamné, il n'est pas coupable » ; la seconde est que, compte tenu du « niveau » où se situe le président du Conseil constitutionnel, « tout ce qui se réfère à lui depuis des années fait mauvais effet. Il aurait peut-être dû réagir autrement », juge M. Faure, avant d'ajouter : « Moi je préférerais que [M. Dumas] ait pris sa décision lui-même. »

Jean-Michel Apathie
et Pascale Robert-Diard

Thierry Bréhier

Le procureur de Paris et l'éthique

Dans un entretien publié par *La Croix* lundi 22 mars, le procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, déclare que le fait de s'interroger sur la compétence de la justice envers le président de la République montre « qu'il existe aujourd'hui une exigence générale de respect de la loi, une éthique, d'autant plus forte que les personnes en cause exercent des fonctions élevées ». « Ce qui est important, continue-t-il, c'est que la décision [du parquet de Nanterre] ait été prise en fonction de l'appréciation de seuls éléments juridiques, même s'ils seront forcément sujets à critiques. »

Interrogé sur l'affaire Elf et la diffusion des déclarations de Christine Deviers-Joncour mettant en cause Roland Dumas, M. Dintilhac affirme qu'il « essaie de ne pas fonctionner à l'agacement ». Selon lui, « si (...) une personne poursuivie estime qu'elle a intérêt à rendre publiques les charges qui pèsent contre elle, quitte à attaquer quelqu'un d'autre, personne ne peut le lui interdire, et ce n'est pas une infraction. »

La cohabitation a connu une nouvelle phase de tension

« UNE AFFAIRE dans l'affaire » : ainsi interprétait-on, vendredi 19 mars à l'Elysée, l'épisode de la dépêche de l'AFP (Agence France-Presse) annonçant, à 17 h 53, que « le parquet de Nanterre étend la saisine du juge Desmure », avant de diffuser, une heure plus tard, une rafale de démentis. Dans l'entourage du chef de l'Etat, on jugeait aussitôt l'erreur trop grave pour ne pas s'interroger sur son origine : incompétence ou manipulation du journaliste ? Dans le climat tendu qui régnait pendant cette journée à l'Elysée, la thèse de la manipulation l'emportait. Qui ? Pourquoi ? La suspicion se portait aussitôt sur les milieux judiciaires. Derrière eux, se trouvait, en filigrane, l'accusation d'une fuite en provenance de la chancellerie. L'Elysée demandait publiquement au gouvernement qu'« une enquête soit menée auprès du parquet de Nanterre et de l'Agence France-Presse » (Le Monde des 21-22 mars). Quelques instants auparavant, Matignon avait été informé de cette démarche.

Cette montée brutale de la tension traduisait, en creux, le bras de fer qui oppose l'Elysée à Matignon sur les affaires. Ce n'est pas la première fois que les péripéties judiciaires de la mairie de Paris menacent d'entraîner une crise à la tête de l'Etat. Au printemps 1998, la mise en cause de M. Chirac par l'ancien trésorier du RPR Robert Galley, suivis des déclarations d'Elisabeth Guigou affirmant que le président de la République était « un justiciable comme un autre », avaient déjà donné lieu à une démonstration de force de l'Elysée. Et M. Jospin avait dû rappeler à l'ordre les membres de son gouvernement. L'affaire de la dépêche AFP est une nouvelle fois venue alimenter, à l'Elysée, le sentiment d'une exploitation par la Chancellerie, donc *in fine* par Matignon, des épisodes judiciaires de la mairie de Paris.

Ce sentiment d'une manipulation politique a été relayé par Philippe Séguin. Invité du « Grand jury RTL-Le Monde-LCI », dimanche 21 mars, le président du RPR a dénoncé « une campagne initiée avec un certain nombre de journaux qui sont des vaisseaux-amiral de la flotte de la désinformation contre le président de la République », les accusant de « faire un amalgame scandaleux en tentant d'accréditer la théorie de l'échange » de soutien entre la présidence de la République et le Conseil constitutionnel.

REPROPOSER UNE LOI D'AMNISTIE

M. Séguin a proposé, comme il l'avait fait lors de l'annonce de la mise en examen d'Alain Juppé dans l'affaire du financement du RPR, la mise en chantier d'une nouvelle loi amnistiant les faits délictueux de financement des partis politiques, à l'exception des cas de corruption et d'enrichissement personnel pendant « une période transitoire ». Cette proposition a également été défendue par Charles Pasqua. « Je crois que, avant que les lois réformant le financement des partis politiques aient produit tous leurs effets, il y a eu un certain nombre de pratiques qui

étaient à la limite de la légalité, a expliqué l'ancien ministre de l'intérieur sur Radio-J. Il y aurait intérêt une fois pour toutes à clarifier les choses. »

Quant à l'éventualité d'une traduction de M. Chirac devant la Haute Cour – évoquée par le député PS Arnaud Montebourg selon lequel « c'est en conscience que chaque parlementaire, député et sénateur, répondra à cette question » –, elle a été balayée par le président du RPR : « Peut-être trouvera-t-on cinquante-huit députés pour se lancer dans cette opération. Je n'arrive pas à y croire une seconde ! »

Visiblement chargé de désamorcer toute polémique, le ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement, avait auparavant estimé qu'il ne peut « évidemment rien » se passer, « car la Haute Cour implique une décision dans les mêmes termes par les deux assemblées. C'est totalement invraisemblable », avait-il déclaré dimanche sur France 2, en ajoutant : « Je ne suis pas pour le gouvernement des juges. Je suis pour la responsabilité politique ». Une position également défendue par Jean-Christophe Cambadélis, secrétaire national du PS, et Frédéric Bredin, député PS de Seine-Maritime. « Les socialistes combattent le président de la République dans les urnes et ne souhaitent pas l'abattre dans les prétoires », a observé M. Cambadélis sur Radio-Shalom.

Jean Tiberi observe avec inquiétude la montée en puissance de Françoise de Panafieu

LE SEUL à ne pas douter de la pertinence de sa candidature à la mairie de Paris en 2001 est Jean Tiberi. Pour la simple raison, dit-on à l'Hôtel de Ville que 2001, année des

RÉCIT

Pour la droite parisienne, tout ce qui marginalise le maire est bon à prendre

municipales, précède 2002, année de la présidentielle. Un an avant de briguer un deuxième mandat, Jacques Chirac aurait donc tout intérêt à éviter une guerre des candidats au sein du RPR, voire plus largement de la droite ; tout intérêt, aussi, à ne pas laisser s'installer à la mairie de Paris un nouveau maire, dont le premier souci serait de faire entendre sa différence avec la gestion antérieure de la ville, c'est-à-dire la sienne, que l'actuel maire de Paris s'ingénie à protéger, notamment, contre les investigations de la justice.

En 1998, M. Tiberi a surmonté l'offensive conjointe de Jacques Toubon, ancien garde des sceaux et de Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac. En 1999, il devra passer la vague de la campagne des européennes, qui place sur le devant de la scène les prétendants, naturels ou déclarés, à la mairie de Paris : Philippe Séguin, président du RPR, Alain Madelin, président de DL, et Edouard Balladur, qui saisit l'opportunité de la campagne pour se mettre en avant sur la scène parisienne.

L'ancien premier ministre, qui a manifesté officiellement son intérêt pour la mairie de Paris auprès de M. Séguin dès le début du mois de janvier, œuvre pour présider, à Paris, le comité de soutien à la liste Séguin-Madelin. Sa démarche se heurte à l'opposition de M. Tiberi et à l'embarras de M. Séguin, dont l'arbitrage, en faveur de l'un ou de

l'autre, serait immédiatement interprété comme la préfiguration d'une désignation pour l'Hôtel de Ville. La direction du RPR s'oriente vers une présidence collégiale, formée de tous les parlementaires RPR et DL de Paris ; mais Alain Madelin a indiqué à deux reprises, les 18 et 20 mars, que sa préférence va à M. Balladur.

Car, à Paris, la stratégie de la droite, hormis le dernier carré des fidèles du maire, vise à se démarquer de M. Tiberi. Tout ce qui marginalise est bon à prendre, à commencer par le sondage publié le 14 mars par *Le Journal du dimanche*, donnant Françoise de Panafieu comme le candidat de droite le mieux placé pour la mairie, selon 602 Parisiens en âge de voter interrogés par l'IFOP (*Le Monde* du 16 mars). Un sondage qui donne 11 points d'avance (19 %) à une adjointe sur le maire en place (8 %), ça se gère avec délicatesse. « Je n'y attache pas plus d'importance, mais je ne le traite

pas avec désinvolture », a commenté sobrement l'intéressée, à la fin d'une conférence de presse commune avec le maire sur les parcs et jardins de la capitale programmée quatre jours après la publication du sondage, le 18 mars.

En prévision de la venue, à cette conférence de presse, d'autres journalistes que les spécialistes de l'art de vivre à Paris, un scénario avait été mis au point : l'adjointe irait chercher le maire à son bureau, tous deux descendraient ensemble les escaliers menant au Salon des tapisseries. Le maire a parlé le premier, annonçant un programme qu'il a laissé le soin de décliner à son adjointe en déclarant, un peu trop fort : « Françoise, tu as la parole ! » Tutoiement inaugural, destiné à démontrer la proximité entre le maire, en mal de popularité, et sa médiatique adjointe. Très déférente, celle-ci a glissé un « vous avez voulu, Jean... », suffisamment distant pour être remarqué.

FEMME ET CHIRAQUIENNE

M^{me} de Panafieu fait désormais partie des prétendants, avec des atouts propres à séduire l'Elysée : femme et chiraquienne. M. Tiberi encaisse le coup, en invoquant, encore, le président de la République. « Je suis un collaborateur de longue date et un ami de Jacques Chirac. Vous imaginez le sentiment que nous partageons sur les sondages ! », a-t-il commenté.

S'il en est un que l'irruption de la députée du 17^e arrondissement agace, c'est M. Balladur, qui travaille, sous l'œil attentif de Philippe Séguin et avec l'aide de Nico-

las Sarkozy, à couper M. Tiberi des réseaux parisiens. Avec quelques succès. Nombre de ceux qui, en 1995, le haïssaient pour avoir trahi M. Chirac, se déclarent aujourd'hui agréablement surpris par un homme qu'ils ont appris à connaître pendant la campagne des régionales. Chacun se rend volontiers aux invitations, rencontres, dîners, animés par l'ancien premier ministre, dont le prochain est prévu, le 31 mars, à l'initiative de... M. Pons. M. Balladur laisse d'ailleurs entendre qu'il entretient les meilleures relations avec les élus qui avaient suivi M. Toubon dans son aventure du printemps 1998.

Fort de ces résultats, l'ancien premier ministre use de son influence pour infliger à M. Tiberi camouflet sur humiliation. Le 16 mars, M. Tiberi invitait à dîner, à l'Hôtel de Ville, le bureau du groupe RPR de l'Assemblée. Constatant des désistements de dernière minute, notamment des députés balladuriens Patrick Devédjian (Hauts-de-Seine) et Alain Marleix (Cantal), M. Tiberi s'en est ouvert à M. Séguin, attribuant ces défections à l'intervention personnelle de M. Balladur. Le président du RPR s'est étonné... Mais il a, lui aussi, boudé le dîner, lui préférant le match de football disputé par l'Olympique de Marseille à Vigo, en Espagne. Le président du RPR laisse visiblement M. Balladur s'affairer à la structuration, circonscription par circonscription, du « front du refus » à M. Tiberi.

Le travail de M. Madelin, qui, le 20 mars, a engagé les cadres d'Ile-de-France de DL à mener un « pa-

tient et souterrain travail de réseau » pour « être en tête de la course » des municipales à Paris, va dans le même sens. Le RPR estime que, le jour venu, ces réseaux se mettront au service du candidat qu'il aura désigné : M. Balladur ou M^{me} de Panafieu si, comme en 1995, M. Séguin préfère ne pas s'interdire la voie de Matignon en s'installant à l'Hôtel de Ville.

Pascale Sauvage

Concours national SUP Réseau 99

1 CONCOURS D'INTÉGRATION À LA FILIÈRE SUP (MANAGEMENT) DE L'ISEG POUR 7 ÉCOLES

ADMISSION : BAC S, ES, L. Inscription jusqu'au 14 Avril.

- Paris [01 44 78 88 88]
- Bordeaux [05 56 91 33 02]
- Lille [03 20 85 06 96]
- Lyon [04 78 62 37 37]
- Nantes [02 40 89 07 52]
- Strasbourg [03 88 36 02 88]
- Toulouse [05 61 62 35 37]



GROUPE ISEG
28, rue des Francs-Bourgeois - 75003 Paris

STAGES PÂQUES

- ✓ SÉSAME / ACCÈS
- ✓ Prépa-HEC

ISTH

Enseignements Supérieurs Privés
01 42 24 10 72

REUSSIR

HEC-ESSEC-ESCP

Classes préparatoires et stages intensifs voie S et voie E

Math Sup - Math Spé

Classe Math Spé PC* - stages intensifs sup et spé

Sciences Po

Classes préparatoires - stage intensif d'été

Baccalauréat

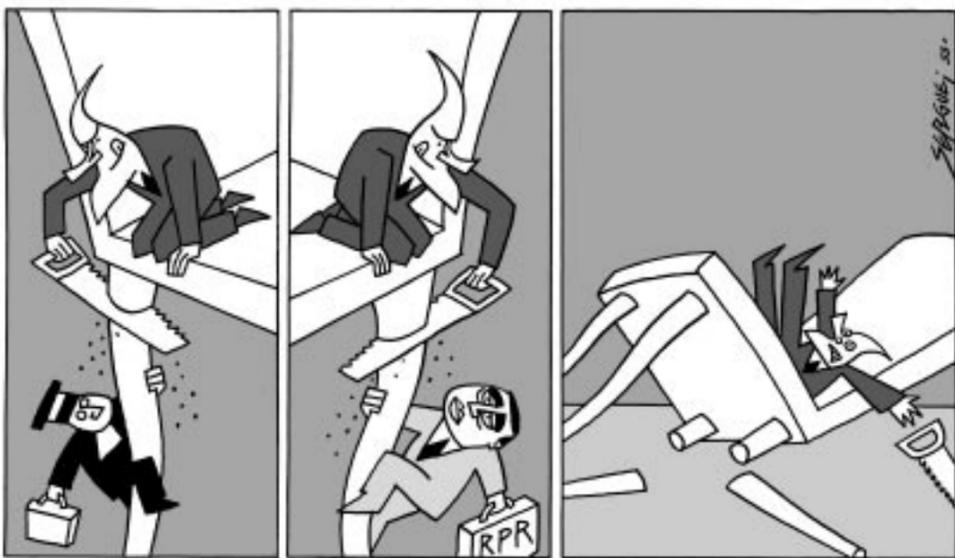
Terminales ES orientées HEC ou Sciences Po - Stage de révision

Médecine-Pharmacie
Droit - Sciences éco.

Encadrement annuel - stages de révision et perfectionnement

IPESUP

18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
3615 IPESUP
Enseignement supérieur privé (223 11m)



Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac

« Jacques Chirac est le meilleur et le seul dénominateur commun de l'opposition »

« Après une période de mise en sommeil, cet automne, on a l'impression que l'Association des amis de Jacques Chirac, que vous présidez, est réactivée. Qu'est-ce qui motive ce changement ?

– Personnellement, je n'ai jamais eu le sentiment que l'association était mise en sommeil. Et je dois dire qu'elle me donne beaucoup de travail. A l'automne, il y avait le problème de l'élection du président du RPR, Philippe Séguin, qui ne préoccupe pas directement l'association, mais qui concernait ceux de ses membres qui appartiennent à cette formation politique et, en particulier, son président. A partir du moment où il apparaissait qu'il n'y avait pas de problème entre la direction du RPR et le président de la République, les choses ont été clarifiées.

» D'autre part, nous avons mis en place des groupes de travail et nous avons publié les premières notes de l'association cet automne, ce qui a pu donner l'image d'une activité nouvelle. Ces notes ont attiré l'attention d'un grand nombre de nos collègues parlementaires, qui ont vu que l'association, ce n'est pas seulement le plaisir de se retrouver, mais que l'on y réfléchit et que l'on avance des propositions. Et puis nous avons lancé nos premières « conventions de la relève », en Lorraine, en Alsace, dans le Limousin, en Poitou-Charentes et, lundi 22 mars, en Aquitaine.

– Votre association a été rejointe, ces derniers mois, par les plus fidèles chiraquiens du RPR, qui semblent beaucoup s'y investir. Les réticences de l'Elysée à l'égard de votre mouvement sont-elles levées ?

– Je ne sais pas s'il y a eu des réticences à l'Elysée. En tout cas, il n'y en a pas eu de la part de

Jacques Chirac lui-même. L'association est là pour l'aider s'il en a besoin. Elle a une double vocation : d'abord, être la « garde du cœur » de Jacques Chirac, c'est-à-dire celles et ceux qui, en toutes circonstances, seront derrière lui. Ensuite, l'association est là pour faire remonter au président de la République une information qui ne soit pas tamisée, pas aseptisée, mais franche et loyale. Car c'est le propre des amis de parler avec franchise.

« L'association n'est pas l'antichambre d'un futur parti du président »

» Quant au fait que de nombreux membres du RPR ont rejoint l'association, je m'en réjouis, car plus il y aura de monde, plus nous serons représentatifs, plus nous serons efficaces. Mais il n'y a pas que ces chiraquiens-là. Il y a aussi des hommes tout à fait représentatifs qui appartiennent à l'UDF ou à DL, et d'autres, éminents, qui appartiennent à la société civile. Les amis de Jacques Chirac se situent un peu partout. Il y en a dans toutes les formations politiques de l'opposition, mais, là où l'on en trouve le plus grand nombre, c'est au sein de l'association, qui représente, en quelque sorte, le « noyau dur » des amis du président de la République.

– L'Association des amis de Jacques Chirac n'est-elle pas susceptible de faire concurrence au RPR ?

– Dieu me garde de faire la

moindre concurrence à aucune des formations politiques de l'opposition, à plus forte raison à la mienne ! J'appartiens au RPR depuis qu'il a été créé. J'en ai été le secrétaire général, le président de groupe à l'Assemblée nationale. Je souhaite, au contraire, que le RPR soit le plus développé, le plus efficace possible. L'association n'est pas un parti politique, elle n'a pas vocation à donner des investitures. Nous sommes là, je le répète, pour aider le président de la République, pour réfléchir à des problèmes de société, pour donner notre avis sur des questions qui se posent à tous les Français.

– On parle beaucoup de recomposition du paysage politique, à droite, au lendemain des européennes. Quelle est la place que votre association entend y jouer ?

– Evoquer une recomposition au lendemain des européennes est une absurdité. Les re compositions politiques, dans notre pays, ne se font qu'au lendemain d'une élection présidentielle ou des élections législatives. Il y a, aujourd'hui, trois grandes formations politiques de l'opposition. Je souhaite qu'elles aient des liens très forts entre elles, que l'opposition soit coordonnée, harmonisée et qu'elle se mette d'accord sur un projet politique commun, qui devra être le socle de son action.

» L'association n'est pas l'antichambre d'un futur parti du président. Les choses peuvent évoluer... Elle est déjà un lieu de rencontre pour tous ceux qui considèrent – et ils sont très nombreux – que Jacques Chirac est le meilleur et le seul dénominateur commun de l'opposition. »

Propos recueillis par
Pascale Robert-Diard

Le chef de l'Etat prépare l'après-13 juin en prenant ses distances avec le RPR

LE FONDATEUR du RPR deviendrait-il son fossoyeur ? La machine à fabriquer le président de la République de 1995 semble envoyée à la casse par le candidat à l'élection

ANALYSE

Celui qui reproche à M. Séguin d'avoir échoué est celui-là même qui a organisé son échec

présidentielle de 2002, qu'on verrait bien dire, paraphrasant la formule malheureuse d'Alain Juppé à propos de Thomson-Multimédia : « Le RPR, ça vaut 1 franc ! » Ou alors, rien que des ennuis : un score que l'Elysée prévoit médiocre aux élections européennes et un passé encombrant, qui vient de mettre le président de la République sous les projecteurs de la justice et de la presse.

L'histoire est cynique : celui qui reproche aujourd'hui à Philippe Séguin d'avoir échoué est celui-là même qui a organisé son échec. Le chef de l'Etat n'a, au fond, jamais accepté que le député des Vosges devienne président du RPR. Faute d'avoir pu l'en empêcher, au lendemain de la dissolution de 1997, il a systématiquement combattu ses velléités d'indépendance : en organisant un contre-pouvoir au sein du groupe RPR de l'Assemblée nationale ; en se méfiant de toute tentative du mouvement gaulliste de vivre sa vie de parti d'opposition à Lionel Jospin ; en mobilisant ses fidèles pour faire échec à la volonté de M. Séguin de modifier l'appellation du RPR ; en caressant l'idée, à la fin de l'été, d'empêcher le président du mouvement gaulliste de conduire la liste aux européennes ; enfin, en mettant tout en œuvre pour que sa réélection, sans adversaire, à la tête du parti, en décembre, soit un non-événement.

COUPER LE CORDON

Depuis le désastreux épisode de l'élection de l'UDF Anne-Marie Comparini à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes – et sa conséquence, l'éclatement de la droite aux élections européennes –, tout est bon qui permet aujourd'hui à M. Chirac de prendre ses distances avec le RPR. Première urgence : couper le cordon qui lierait dangereusement le chef de l'Etat et futur candidat à l'élection présidentielle à la liste RPR-DL au soir du 13 juin. Le jour où MM. Séguin et Madelin organisent leur premier grand meeting de campagne, à Marseille, M. Chirac va inaugurer, à Lyon, un laboratoire de recherche, ce qui lui permet opportunément de serrer la main de Mme Comparini. Pendant que M. Séguin part en quête de voix pour la liste RPR-DL aux Antilles, M. Chirac s'affiche en

Haute-Loire, au côté de Jacques Barrot, fidèle chiraquien et tout aussi fidèle soutien de la liste UDF aux européennes. Quant à François Bayrou, il est régulièrement reçu à l'Elysée et, même s'ils ne figurent pas à l'agenda présidentiel, rien n'est fait, au contraire, pour que ces rendez-vous restent clandestins.

Cette stratégie de distanciation ne concerne d'ailleurs pas le seul chef de l'Etat. « Sois unioniste, démarque-toi de la rue de Lille pendant la campagne européenne ! », tel est aujourd'hui le conseil que M. Chirac délivre ouvertement à ses fidèles compagnons gaullistes. Consigne a d'ailleurs été donnée à ses proches de cesser toute attaque contre la liste de M. Bayrou. Le premier à avoir compris la leçon est Nicolas Sarkozy. Le secrétaire général du RPR se préoccupe surtout de préparer l'après 13 juin, en étroite concertation avec l'Elysée. Autre signe :

RPR, et le sigle du parti est nettement moins visible que la reproduction de l'insigne officiel de l'Assemblée nationale. La chronique de la vie du groupe tient bien moins de place que celle des activités et des propos de M. Chirac.

Enfin, un autre familier de la galaxie chiraquienne reprend du service. Après des mois de mise en sommeil, l'Association des amis de Jacques Chirac, que préside Bernard Pons, réapparaît au grand jour. D'abord méfiant face à l'initiative de l'ancien ministre RPR, qui, au lendemain de la dissolution, s'était montré très sévère avec M. Juppé et appelait à retrouver l'esprit de la campagne présidentielle de 1995, le chef de l'Etat est revenu à de meilleures dispositions à son égard. L'association semble avoir pris ses distances avec le RPR de M. Séguin. Parmi ses délégués départementaux ou nationaux figure, aujourd'hui, le

« Bain de foule » au Salon de l'étudiant

Jacques Chirac s'est offert, samedi 20 mars, un long « bain de foule » au Salon de l'étudiant, installé au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris. Le président de la République, à propos duquel le parquet avait conclu, la veille, à l'incompétence de la justice pénale ordinaire dans l'affaire du financement des permanents du RPR par la Ville de Paris, s'est rendu à l'improviste à cette manifestation.

Deux heures durant, il a visité les stands, serré les mains, signé des autographes et prodigué petits mots, encouragements et tapes sur l'épaule aux jeunes présents. « Ce qui est important, c'est que personne ne soit bloqué à un moment donné et ne puisse pas poursuivre », a-t-il déclaré, profitant de cette escapade éducative pour plaider une nouvelle fois pour la formation en alternance. « On peut commencer dans l'alternance par un CAP et terminer par un diplôme d'ingénieur. C'est cela qui doit être réalisé », a insisté le chef de l'Etat.

dans le petit groupe des quatre anciens ministres d'Alain Juppé, qui sont des hôtes réguliers de M. Chirac et qui occupent une place importante dans sa stratégie présidentielle, figurent un UDF, Jacques Barrot, un DL, Jean-Pierre Raffarin, et deux RPR, Dominique Perben et Michel Barnier, notamment en froid avec la direction du mouvement gaulliste.

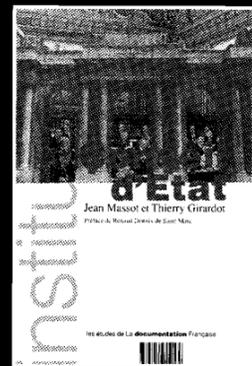
Jean-Louis Debré, de son côté, mène depuis plusieurs mois une activité qui dépasse largement ses fonctions de président du groupe RPR de l'Assemblée nationale. Constitution de fichiers de militants ou de sympathisants potentiels, visites multiples en province, organisation de déjeuners avec les députés RPR ou UDF, le travail de l'ancien ministre de l'intérieur ressemble à s'y méprendre à une entreprise, sinon concurrente, du moins parallèle à celle de la rue de Lille. Dernière innovation en date, le journal du groupe RPR présente dans son numéro de mars, une révolution aussi achevée que celle de l'Humanité. Le nouveau titre, *La Lettre du groupe*, relègue tout en bas de la première page la mention du

« noyau dur » des chiraquiens, tant UDF et DL que RPR. Les Amis de Jacques Chirac offrent ainsi la preuve que le chef de l'Etat rassemble bien au-delà de son parti d'origine et offrent l'image « unioniste » nécessaire à la future campagne présidentielle.

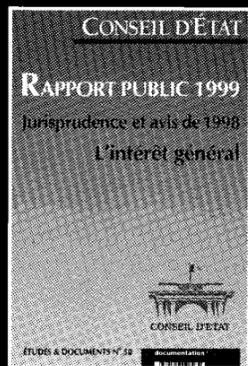
Est-ce un hasard ? Parmi les gaullistes qui s'investissent beaucoup dans les réunions publiques de l'association, on trouve de nombreuses personnalités qui, tels les députés Hervé Gaymard en Savoie et Didier Quentin en Charente-Maritime, le conseiller de l'Elysée, Frédéric de Saint-Sernin, en Dordogne, ou les anciens ministres Dominique Perben en Saône-et-Loire et Jean-Louis Debré dans l'Eure, ne comptent pas parmi les plus ardents zéloteurs du président du RPR. Etrange coïncidence : l'association réunit, lundi 22 mars, sa cinquième « Convention régionale de la relève » à Bordeaux, dans la ville de M. Juppé, et M. Pons indique bien volontiers que l'ancien premier ministre s'est beaucoup investi dans sa préparation...

P. R.-D.

Salon du Livre - stand C 68 - hall 1



Le Conseil d'Etat
Jean Massot,
Thierry Girardot
Collection Les études
de La Documentation
française
232 pages, 19 € - 124,63 F



**Conseil d'Etat
Rapport public 1999
L'intérêt général**
456 pages, 23 € - 150,87 F
Dans la Collection
Documents d'études n° 611
**Jurisprudence
du Conseil d'Etat
1998**
64 pages, 4,60 € - 30,17 F



**Le temps de travail
dans les trois
fonctions publiques**
Mission interministérielle
sur le temps de travail
Jacques Roché
Collection
des Rapports officiels
360 pages, 13,93 € - 91,39 F



**La France
dans la société
de l'information
1999**
Service d'Information
du Gouvernement
120 pages, 15 € - 98,39 F

29-31, quai Voltaire 75344 Paris Cedex 07
Tél. 01 40 15 70 00 - Télécopie 01 40 15 72 30
3615 ou 3616 la doc (1,29 F/mn)
www.ladocfrancaise.gouv.fr

La documentation Française

Les deux visages de la nouvelle extrême droite

MM. Le Pen et Mégret précisent leurs doctrines

PETIT À PETIT se dessinent les deux visages de l'extrême droite française. L'un a les traits du pétainisme, l'autre épouse les mimiques du Parti des forces nouvelles lors de sa création, en 1974, après déjà des divergences entre les militants venus d'Ordre nouveau et Jean-Marie Le Pen sur la manière de conduire le Front national, qu'ils avaient porté ensemble sur les fonts baptismaux.

« Je crois que la droite nationale a une fonction et une mission : c'est qu'elle est là un peu comme une bouée de sauvetage de la nation quand tout va mal », s'est exclamé M. Le Pen, président du Front national pour l'unité française (FNUF), sur France-Inter, le 19 mars. « Quand la France se sentira menacée gravement dans son existence, dans ses libertés, dans sa sécurité, peut-être se ralliera-t-elle à la proposition que je lui fais. C'est le cas, le seul, où je pense que nous mobiliserons autour de nous une majorité de Français », a-t-il précisé.

Bruno Mégret, président du Front national-Mouvement national (FN-MN), samedi 20 mars, lors de la convention des élus nationaux de son parti, insister sur le travail « d'équipe », l'attachement à des « convictions », plutôt qu'à un « homme » ou à un parti. Ces idées furent celles des nationalistes révolutionnaires lors de leur rupture avec le FN, il y a vingt-cinq ans. « Notre mouvement n'est pas le fait d'un homme. Il est le fait d'une communauté d'hommes et de femmes. Si (...) une force politique

se doit d'être incarnée, elle ne doit pas [l'être] seulement par une figure ou des figures nationales. Elle doit être incarnée par des personnalités qui, partout à travers notre pays, sont capables de représenter dignement des idées qui sont les nôtres », a expliqué M. Mégret.

Précisant sa conception de la nation, de l'« identité nationale », qui « doit être consolidée par les identités provinciales, régionales, de terroir », M. Mégret entend « être le défenseur de ces identités-là, en tournant le dos à un jacobinisme trop étroit ». Un orateur avait dénoncé la « multiplicité des assemblées » pour préférer aux régions et aux départements la création de provinces. Jean-Yves Le Gallou, délégué général du FN-MN, a cité, quant à lui, les noms des partis nationalistes étrangers auxquels il prête un avenir : le Vlaams Blok en Flandre, le Parti libéral en Autriche et la Ligue lombarde, de l'indépendantiste Roberto Bossi, en Italie.

Le refus de l'autre continue cependant d'être le point commun de ces deux extrémismes. Samedi, les mégretistes s'en sont donné à cœur joie pour évoquer, comme Jean-François Galvaire, « le sauvage » qui « sur son île déserte n'a pas d'identité » et vient « maintenant rechercher la nôtre ». Pour parler, aussi, d'une « certaine histoire qui est celle de l'homme blanc, l'homme responsable et conquérant, celle du surhomme »...

Christiane Chombeau

M. Fiterman souhaite un renouveau des pratiques politiques de la gauche

L'ancien ministre communiste ne sera pas candidat aux européennes

Il y a quelques mois, la présence de Charles Fiterman, qui avait remis à François Hollande un rapport sur « une approche prospective de l'Europe », sur la liste du PS aux européennes semblait acquise. Absent de la liste, l'ancien animateur de la Convention pour une alternative progressiste assure ne pas être déçu.

DIX MOIS après son adhésion au Parti socialiste, Charles Fiterman gère avec bonheur sa reconversion d'ancien dirigeant communiste. Se flattant d'avoir été « bien accueilli » tant par François Hollande que dans le Var où il est maire de la commune de Tavernes, il refuse de se livrer au petit jeu du bilan. « Je me familiarise avec la culture d'un parti qui a des racines communes avec le Parti communiste », déclare-t-il au Monde. Je m'y sens à l'aise. C'est un parti ouvert, un lieu central de la nécessaire rénovation de la gauche. »

Délégué auprès du premier secrétaire du PS, M. Fiterman n'est pas déçu de son absence sur la liste du PS aux européennes. « Je ne pratique ni la politique de la déception ni celle du ressentiment, explique-t-il. Il y a plusieurs semaines, j'ai informé François Hollande que j'étais prêt à retirer ma candidature. Non que je me sous-estime : j'ai, depuis cinq ans, l'expérience du Forum Alternatives européennes que j'anime. Mais nombre de personnalités de qualité ont fait acte de candidature. Et puis le PS doit s'ouvrir au mouvement social et favoriser un renouvellement de générations. » « La compétition entre les individus est naturelle et productive, ajoute-t-il, mais je n'ai pas envie d'y participer au point d'oublier les règles politiques et éthiques dans lesquelles elle doit s'inscrire. Je ne veux rien faire qui contredise mon combat pour le renouvellement des pratiques politiques. »

M. Fiterman donne quitus à la direction du PS qui « veut regrouper des forces - Parti radical de gauche et Mouvement des citoyens - et, en même temps, ne pas chasser

sur ce qu'il reste de terres au Parti communiste. C'est un souci que je peux comprendre ». Pour autant, il n'imagine pas qu'il aurait pu être sur la liste de Robert Hue : « Les leçons que j'ai tirées des aventures de ce siècle et mon expérience m'ont forgé des convictions qui ne pouvaient pas me conduire à je ne sais quel retour en arrière, affirme-t-il. Je ne suis pas de ceux qui mettent l'éteignoir sur leurs convictions pour gagner une place. Il y a dans la société une forte demande de démocratie, de clarté, d'éthique à l'égard des responsables. Une avancée démocratique est possible, elle doit être un axe important du combat de la gauche. »

LE SOCIAL ET LA POLITIQUE

L'ancien ministre communiste de François Mitterrand se « retrouve largement » dans les positions du PS sur l'Europe, intéressé au « premier chef » par « l'accent mis sur le social et la politique ». S'il attend des institutions européennes qu'elles favorisent « la citoyenneté » - « Mais la citoyenneté, ça se conquiert ! », assène-t-il -, il voit dans l'Europe « une construction tout à fait originale ». « Elle n'effacera pas les nations qui sont anciennes, observe-t-il face au débat nation-Europe de la convention des 27 et 28 mars. Dans le même temps, elle doit et peut produire des formes de mise en commun qu'il est trop tôt de qualifier. Cela ne peut être ni les États-Unis ni la Suisse et cela ne doit pas être l'ex-Yougoslavie. Nous ne devons ni atténuer la ferveur européenne à vivre ensemble ni oublier la réalité nationale. C'est un extraordinaire défi à l'aube de ce nouveau millénaire ! »

Animé par une volonté de renouvellement de la vie politique, il assimile ce combat à « une longue marche ». « J'ai été, rappelle-t-il, l'inventeur au début des années 90 du concept de refondation de la gauche. Cette refondation est en marche. La gauche plurielle en est une expression. » L'idée avancée par Lionel Jospin, en août 1998 à La Rochelle, d'une synthèse politique nouvelle lui paraît être « un pas dans la recherche d'une unité nouvelle dans la diversité nécessaire. Autant il appartient au gouvernement d'agir, autant il appartient aux partis, et d'abord au PS, de défricher des voies nouvelles. François Hollande est animé par cette volonté. Cela m'intéresse de participer à cette réflexion ».

De même l'ancien numéro deux du PCF « observe avec intérêt » la mutation de son ancien parti. « Sous la direction de Robert Hue, dit-il, le Parti communiste a contribué à la victoire de la gauche et à la mise en œuvre de la politique choisie par le pays. Parmi les attentes qu'il porte, figure en bonne place, ce qui a toujours été un trait de son action, la volonté d'union et de rassemblement des forces populaires. Il faudra que se dégage entre les composantes de la gauche un rapport qui n'efface pas les différences mais crée entre elles une dialectique constructive durable. Comment cela se traduira-t-il ? Il ne peut s'agir d'un retour en arrière. On ne reviendra pas avant 1920. » Un congrès de Tours « à l'envers » ? « Non, réplique-t-il. Il faut faire beaucoup mieux et répondre avec ce que l'on sait de ce siècle aux besoins du monde moderne. »

Michel Noblecourt

M. de Villiers hésite entre la solitude et le « droite-gauche » de M. Pasqua

LE SLOGAN est simple sans être compromettant : « Vive la France ! », proclament les 50 000 affiches que vient de tirer le Mouvement pour la France. Juste au-dessous, Philippe de Villiers sourit sur fond d'une avenue des Champs-Élysées envahie par la foule en liesse du Mondial de football. Le tract qui l'accompagne insiste, dans le même esprit : « Que ceux qui aiment la France nous suivent ! ». Des élections européennes, d'appel à voter, de liste, il n'est pas fait mention. Ce sera l'affaire, peut-être, d'une seconde vague de 300 000 affiches prévue pour le mois d'avril.

Peut-être seulement, car il est encore trop tôt pour savoir si M. de Villiers, qui réunit en congrès le Mouvement pour la France (MPF), lundi 22 mars, conduira sa propre liste le 13 juin, ou s'il finira par s'entendre auparavant avec Charles Pasqua. Tel était son souhait initial.

Au printemps 1998, les deux hommes s'étaient publiquement rapprochés, d'abord pour demander que la ratification du traité d'Amsterdam fasse l'objet d'un référendum, puis, implicitement, pour envisager une liste commune. M. de Villiers était très demandeur de cette alliance. Le très bon score obtenu par sa liste il y a cinq ans (12,33 %) avait été suivi par les revers de la présidentielle de 1995 (4,74 %) et des législatives de 1997 (2,80 %), avec un accord avec le CNI. Une nouvelle contre-performance le marginaliserait un peu plus encore.

Aussi, l'annonce unilatérale par M. Pasqua - qui ne l'en n'avait pas prévenu - de son départ en campagne, le 1^{er} janvier, l'a-t-elle pris de court. Cette mauvaise manière s'est ajoutée à l'axe, inacceptable pour M. de Villiers, choisi par M. Pasqua pour sa campagne. Le « gauche-droite » pasquaïen révoque le député vendéen, qui est entré en politique en démissionnant du corps préfectoral, le 10 mai 1981, pour ne pas se commettre avec les socialistes. Il lui apparaît en outre comme une erreur politique à l'heure où, le Front national ayant éclaté, M. de Villiers juge le moment venu de récupérer une bonne part de son électorat. Voilà donc le président du MPF placé, depuis le début de l'année, dans la désagréable perspective d'avoir à choisir entre deux options également peu enthousiasmantes : s'allier à un Charles Pasqua sentant désormais le soufre, et se lancer seul, au risque de déchanter le soir du 13 juin.

Avant de trancher au mois d'avril ou au mois de mai, M. de Villiers s'est engagé dans ce qu'il appelle lui-même une « primaire » avec l'ancien ministre de l'intérieur, primaire dont les instituts de sondages commanderont l'issue. Plusieurs des treize députés européens élus en 1994 sur la liste de M. de Villiers ont déjà choisi, en s'engageant aux côtés d'autres dirigeants politiques. C'est ainsi qu'Hervé Fabre-Aubrespy, ancien secrétaire national, et Frédéric Striby s'affichent résolument avec M. Pasqua ; que Thierry Jean-Pierre est désormais trésorier de Démocratie libérale, mouvement qu'a aussi rejoint Marie-France de Rose ; et que Charles de Gaulle, qui était troisième sur sa liste en 1994, n'est plus considéré comme étant de la famille depuis qu'il a laissé le Front national évoquer son ralliement pour le scrutin de juin.

Dimanche 21 mars, sur Radio J, M. Pasqua a réaffirmé « qu'il est souhaitable que chacun d'entre nous creuse son sillon » et que « nous verrons bien le moment venu ». « Philippe de Villiers, a-t-il ajouté, a un certain nombre de mérites. Le premier, c'est celui de la constance. Il a été contre Maastricht, contre Amsterdam, il est, sur le plan de la souveraineté nationale, à peu près sur la même ligne que moi. » Cependant, pour M. Pasqua, le débat européen ne doit pas « se résumer à un débat droite-gauche ».

Cécile Chambraud

Euro, emploi : il est urgent de réussir

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE L'Union européenne

1999

sous la direction de Jean-Paul Fitoussi

Fayard Presses de Sciences Po

264 pages 138 F

FAYARD

N° 100 **Marianne** **10^E** **Idées** **Les malades refusent d'être des patients**

N° 100 - Semaine du 22 au 28 mars 1999 www.marianne-en-ligne.fr

Le retour des machos ou la farce de la parité

Sur tous les continents **Pourquoi l'islam progresse**

Conso **Et maintenant la maladie de l'huile folle...**

Banques-Allemagne-Bruxelles **Les marchés financiers contre la démocratie**

Sondage **Les 100 personnalités qui font le plus pour la France**

La droite en ballottage favorable à Aubagne en dépit de la résistance du candidat du PCF

Le Front national s'effondre dans cette législative partielle

Les résultats du premier tour de l'élection législative d'Aubagne (Bouches-du-Rhône), provoquée par l'annulation pour fraude du précédent

scrutin, ont été marqués, dimanche 21 mars, par une forte progression du candidat de la droite, Bernard Deflesselles (DL), en ballottage favo-

nable face au député sortant, le communiste Alain Belviso. Le Front national (lépéniste) subit un sérieux revers, et recule de 10 points.

AUBAGNE

de notre correspondant régional
Le premier tour de l'élection législative partielle dans la 9^e circonscription des Bouches-du-Rhône a été marqué, dimanche 21 mars, par une forte progression du candidat de la droite libérale, Bernard Deflesselles (DL), chef de file de l'opposition de droite au conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. En seconde position et talonné par le Front national en mai 1997 comme lors de la partielle de septembre 1998, M. Deflesselles est arrivé nettement en tête, avec près de 40 % des suffrages exprimés, devant le député sortant communiste, Alain Belviso, qui en a recueilli à peine un tiers, dans un scrutin marqué par une participation nettement plus forte (+14 points) qu'à l'automne 1998. Trois leçons peuvent être tirées de cette partielle, rendue nécessaire par l'annulation du précédent scrutin par le Conseil constitutionnel pour cause de « fraudes ».

Le premier tour du 21 mars a d'abord été marqué par une forte bipolarisation. Le Front national, représenté par une lépéniste, Joëlle Melin, en a fait les frais. Il perd 10 points entre septembre 1998 et mars 1999. L'examen rapide des bureaux de vote montre qu'une part notable de cet électoral s'est probablement porté, dès le premier tour, sur le candidat de la droite classique, tandis qu'une autre partie se réfugiait dans l'abstention. La mobilisation d'abstentionnistes de droite de septembre dernier, aiguillonnés par les accusations de fraude contre le candidat communiste, explique aussi la progression de

M. Deflesselles. Celui-ci double son score en nombre de voix et progresse notablement dans les deux villes communales de la circonscription, Aubagne et La Ciotat.

Deuxième point marquant du scrutin : les candidats de la gauche non communiste, qui avaient choisi de partir seuls alors qu'en septembre dernier ils faisaient bloc derrière le PCF, ont manqué leur pari. Ils le reconnaissent tous deux dimanche soir : Patrick Arnoux (PS) n'a recueilli que 6,54 % des voix tandis que Carmen Hemann (Verts) n'obtenait que 3,42 % des suffrages. Le premier se désistait sans enthousiasme pour Alain Belviso en faisant savoir, avec sa fédération, qu'il fallait « faire échec à la droite et au

Front national, à l'alliance de la droite et du Front national ». La seconde, elle aussi membre de la majorité municipale d'Aubagne, manifestait plus de réticence. Elle rappelait qu'elle venait de rendre ses mandats d'adjointe au maire communiste. Soutenant que son organisation nationale n'influerait pas sur la décision des militants locaux, elle attendait leur réunion pour donner une consigne.

MOBILISATION MILITANTE

Le troisième point notable est la bonne résistance de l'électorat communiste. Alain Belviso, dont le suppléant était, cette fois-ci, son prédécesseur, le maire d'Aubagne, Jean Tardito en personne, obtient donc, malgré de lourdes accusations de fraude électorale,

39,84 % des voix contre 40,62 % en septembre 1998 ; cet effritement en pourcentage masque cependant une progression en voix (+1 320), compte tenu de la progression du taux de participation. Avec les voix des candidats PS et Verts, la gauche recueille près de 5 000 voix supplémentaires par rapport à septembre 1998. La mobilisation militante, fondée sur la dénonciation d'un complot politico-judiciaire, a déjoué les pronostics qui prévoyaient un effondrement du PCF. Il n'a pas eu lieu. C'est ce qui permettait à Jean Tardito d'affirmer : « C'est jouable, il y a un courant favorable, on va gagner. »

Analysant ses propres résultats, Bernard Deflesselles lançait : « Nous renversons complètement la tendance. » Satisfait de la « justice des urnes », il se disait aussi persuadé de sa victoire prochaine. Non seulement à cause de la mobilisation croissante de son camp, mais aussi parce qu'il supputait que nombre d'électeurs de gauche, malgré les consignes, refuseraient de se porter sur le PCF. Le tour décisif va avoir un affrontement déjà tendu. Dans cette bataille très serrée, le camp de la droite, qui a déjà réussi à capter une part de l'extrême droite, est mieux rassemblé que celui de la gauche. M. Deflesselles dispose en outre de petites réserves du côté de nombreux candidats divers droite. M. Belviso, s'il recueille toutes les voix socialistes et des Verts, ne dispose que d'un total d'à peine 43 %. Et son camp reste fragilisé par la façon dont s'est déroulé le scrutin annulé.

Michel Samson

Les résultats de l'élection partielle

9^e circonscription des Bouches-du-Rhône (premier tour)

L., 80 213 ; V., 40 125 ; A., 49,98 % ; E., 38 584
Bernard Deflesselles, DL, c.r., 15 373 (39,84 %) ; Alain Belviso, PCF, d.s., 12 639 (32,76 %) ; Joëlle Melin, FN, c.r., 4 944 (12,81 %) ; Patrick Arnoux, PS, 2 522 (6,54 %) ; Carmen Heumann, Verts, 1 319 (3,42 %) ; Albert Lapeyre, N.E., 845 (2,19 %) ; Joseph Careghi, MPF, 464 (1,20 %) ; Alain Persia, div.d., 301 (0,78 %) ; Bernard Pignolo, Féd., 98 (0,25 %) ; Francis Meynier, div., 79 (0,20 %) ; Denis Garnier, div., 0 ... **BALLOTAGE**

[20 septembre 1998 : L., 79 048 ; V., 28 862 ; A., 63,49 % ; E., 27 865. Alain Belviso, PCF, c.m. d'Aubagne, 11 319 (40,62 %) ; Bernard Deflesselles, DL, c.r., 7 656 (27,48 %) ; Joëlle Melin, FN, c.r., 6 206 (22,27 %) ; Jean Reynaud, MEI, 1 091 (3,92 %) ; Sylvie Moyen, LO, 665 (2,39 %) ; Joseph Careghi, MPF, 602 (2,16 %) ; Michel Buscetti, div.d., 326 (1,17 %) ... **BALLOTAGE**

27 septembre 1998 : L., 79 047 ; V., 35 018 ; A., (55,7 %) ; E., 32 950. Alain Belviso, PCF, 16 485 (50,03 %) ; ELU ; Bernard Deflesselles, DL, 16 465 (49,97 %)

25 mai 1997 : L., 76 977 ; V., 52 455 ; A., 31,85 % ; E., 50 584. Jean Tardito, PCF, d.s., M. d'Aubagne, 16 202 (32,02 %) ; Bernard Deflesselles, UDF-PR, c.r., c.m. d'Aubagne, 13 295 (26,28 %) ; Joëlle Melin, FN, 11 452 (22,63 %) ; Stéphanie Harkane, PS, 5 148 (10,17 %) ; Joseph Careghi, LDI-MPF, 1 356 (2,68 %) ; Françoise Contat, Verts, 1 336 (2,64 %) ; Patrick Séron, GE, 1 132 (2,23 %) ; Emilienne Bibolini, écol., 663 (1,31 %).

M. Sapin (PS) fait adopter le budget de la région Centre, sans recourir au « 49 /3 »

Déjouant les pronostics, la gauche, qui dispose d'une majorité relative au conseil régional du Centre, a réussi à faire adopter son budget, vendredi 19 mars, par 33 voix (PS, PC, Verts) contre 29 (DL, UDF, les deux FN, Lutte Ouvrière) et 15 abstentions (14 RPR, 1 UDF). En 1998, le premier budget du président socialiste Michel Sapin avait été annulé par le tribunal administratif d'Orléans, suite à une requête de l'opposition. Les débats avaient pourtant mal commencé pour la gauche. Michel Sapin prônait la stabilité, alors que la droite et l'extrême-droite réclamaient une baisse de la fiscalité de 1 à 5 points et refusaient de voter les recettes. Le RPR s'est finalement abstenu au moment du vote global. Les amendements obtenus dans certains chapitres (artisanat, apprentissage), et dont le bénéfice aurait été perdu en cas de recours au 49 3, ont été jugés positifs par le parti gaulliste. « Ce budget est encore un peu le nôtre », a répondu Guy Vasseur, chef de file du RPR, à ses partenaires dépités de l'opposition. (Corr. rég.)

René Monory quitte la mairie de Loudun

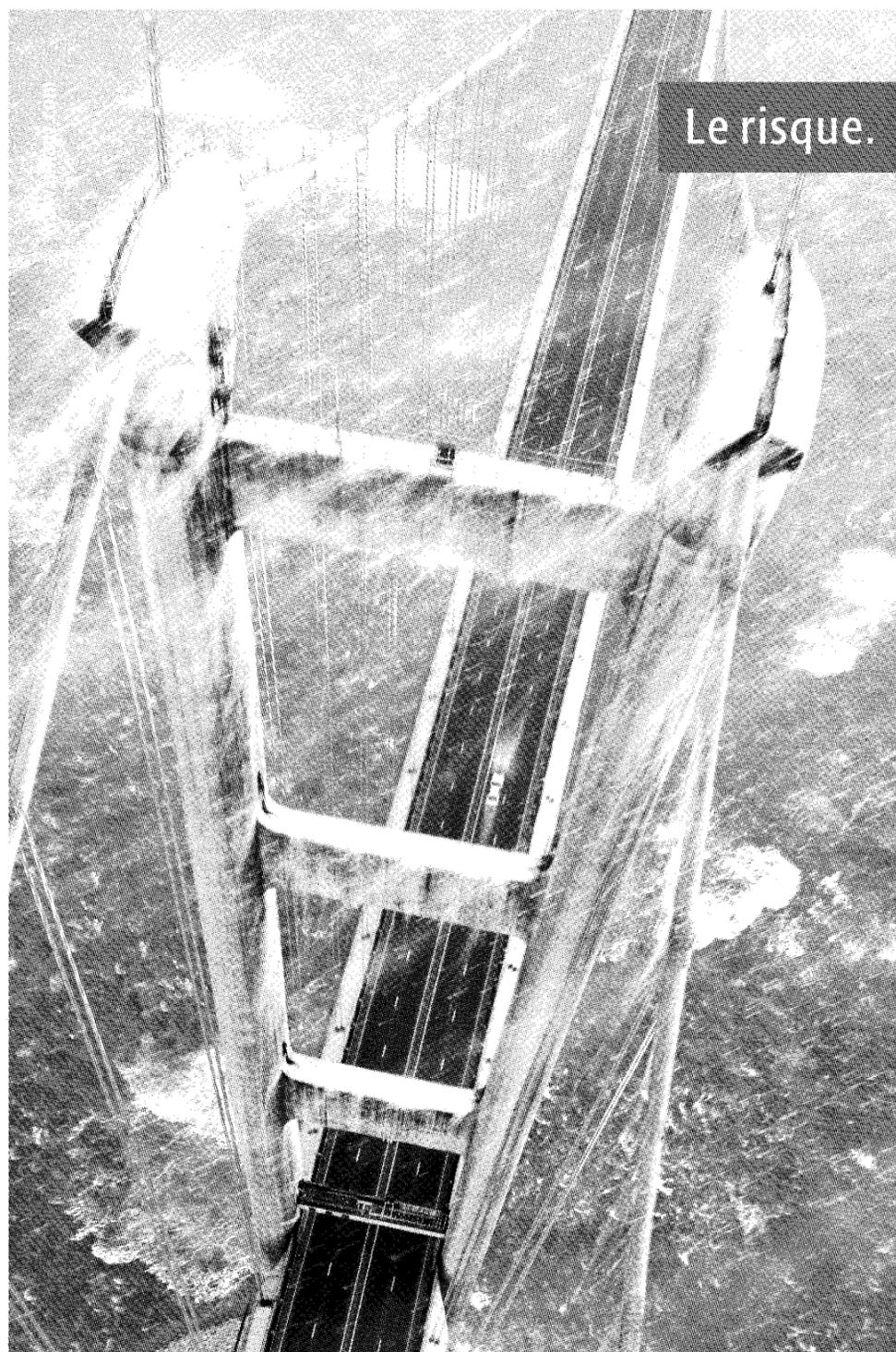
L'ancien président du Sénat, René Monory, a démissionné, samedi 20 mars, de son mandat de maire de Loudun (Vienne), quarante ans jour pour jour après sa première élection à cette fonction. M. Monory, qui demeure sénateur et président du conseil général de la Vienne, a expliqué sa décision en indiquant que, n'ayant pas l'intention de se représenter aux élections municipales, il préférerait organiser dès à présent sa succession. Il restera néanmoins conseiller municipal jusqu'en 2001 et conserve la présidence de la communauté de communes du pays loudunais ainsi que celle du conseil d'administration de l'hôpital. Sa succession devrait se jouer entre le premier adjoint, Jean-Pierre Fredaigne, et le troisième, Jean Touret, conseiller régional et suppléant du député Jean-Pierre Abelin. (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **VERTS** : Daniel Cohn-Bendit juge, lundi 22 mars, dans un entretien à Libération que son début de campagne « était plus lié à un fantasme qu'au réel » et qu'« il faut qu'il arrive à solder positivement 68 ». « J'ai changé politiquement. Ma manière d'être adjoint au maire de Francfort ou député européen, ce n'est pas la manière dont je faisais de la politique en 68 », conclut le tête de liste des Verts aux européennes.

■ **NOUVELLE CALÉDONIE** : le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, a estimé, vendredi 19 mars, à Cayenne, que le Conseil constitutionnel a, « pour l'essentiel », validé les deux lois sur l'avenir de la Nouvelle Calédonie (Le Monde du 18 mars). Quant à l'interprétation faite par le Conseil sur le corps électoral, M. Queyranne a jugé « qu'on s'est éloigné de la recherche d'un équilibre qui garantit l'esprit et la lettre de l'accord de Nouméa », avant d'ajouter : « le gouvernement et les parlementaires sont tout à fait disposés à voir quels sont les moyens juridiques de revenir » à cet accord. (Corresp.)

■ **SONDAGE** : les cotes de popularité de Jacques Chirac et Lionel Jospin sont pratiquement stables en mars, selon l'enquête de l'IFOP réalisée du 11 au 19 mars auprès d'un échantillon de 1 811 personnes et publiée par Le Journal du dimanche du 21 mars. Le chef de l'Etat recueille 56 % de bonnes opinions (en baisse de 1 point) contre 30 % de mécontents. Le premier ministre recueille 49 % d'opinions favorables (en baisse de 1 point), contre 35 % de mécontents.



Le risque.

Couvert par le Groupe Allianz.

Où que vous soyez. Quoi que vous fassiez. Une société du Groupe Allianz est toujours à vos côtés.

Pour nous, la gestion du risque, c'est envisager l'impensable de manière à identifier les risques avant qu'ils ne surviennent. La compétence de nos collaborateurs, notre savoir-faire technique et notre puissance financière – tant au niveau international que national – nous le permettent. Et c'est précisément cette étroite coopération avec nos filiales, telles que les AGF en France, qui fait du Groupe Allianz le partenaire sur lequel vous pouvez compter, quels que soient l'endroit et le moment où vous avez besoin de nous. Allianz. La puissance à vos côtés.



AGF est un membre du Groupe Allianz la compagnie d'assurances leader en Europe. Un des plus importants prestataires de services financiers dans le monde: Allianz Group.

ÉDUCATION Le ministre de l'éducation nationale a réaffirmé, dimanche 21 mars, que la réforme des lycées se mettrait en place « sans hâte, sans stresser qui que ce soit »,

au lendemain de la manifestation nationale des enseignants hostiles à ce projet. M. Allègre a cependant admis qu'il avait commis une erreur en abaissant la rémunération des heures

supplémentaires et que le « pouvoir d'achat pour les enseignants » serait « rétabli ». ● LA MANIFESTATION, mêlant plusieurs facettes du malaise des professeurs, a réuni 17 000 per-

sonnes, selon la police, et 40 000, selon les organisateurs, qui en espéraient 100 000. ● MM. CHEVÈNEMENT ET PASQUA ont apporté leur soutien à Claude Allègre. ● L'ÉVOLU-

TION du métier d'enseignant et son adaptation à la réalité sociale ont été au centre des débats lors du colloque, organisé, dimanche à Paris par la FSU, principale fédération syndicale.

Après la manifestation des enseignants, M. Allègre admet une « erreur politique »

Le ministre a réaffirmé que la réforme des lycées se mettrait en place à la rentrée prochaine, mais il a reconnu son erreur à propos de la rémunération des heures supplémentaires, au lendemain d'un défilé qui n'a connu qu'un demi-succès

A L'ISSUE d'une semaine de grèves et au lendemain de la manifestation nationale des enseignants du second degré à Paris, le *statu quo* semble être de mise entre Claude Allègre et les syndicats qui demandent « une autre politique pour l'éducation ». Certes, le ministre s'apprête à annoncer diverses mesures sur le déblocage de postes, notamment dans le premier degré, et le « rétablissement du pouvoir d'achat » des enseignants amputé par la baisse de la rémunération des heures supplémentaires. Ces propositions sont d'ores et déjà jugées insuffisantes pour « restaurer le climat de confiance » entre le ministre et la profession. A l'issue de son forum, dimanche 21 mars à Paris, la Fédération syndicale unitaire (FSU) en a appelé directement au premier ministre Lionel Jospin en lui demandant l'ouverture d'une « négociation exceptionnelle pour recréer les conditions d'un débat serein, légitimer les choix d'investissement et leur programmation ». La réponse ne s'est pas fait attendre. « Est-ce que j'ai l'air de partir ? » Nul besoin de voir l'air de Claude Allègre pour deviner la réponse à la question, formulée, dimanche 21 mars, au Club de la presse d'Europe 1. Malgré les slogans « Allègre démission ! » scandés dans la manifestation parisienne, il était clair que le ministre de l'éducation nationale n'avait aucunement l'intention de quitter la rue de Grenelle.

Quelle que soit la façon d'évaluer le cortège, le compte n'y était pas pour déstabiliser le ministre de l'éducation, ni pour satisfaire ceux des « anti-Allègre » qui avaient prêté 100 000 personnes. Par conséquent, « la réforme



des lycées se mettra en place, au pas normal, sans hâte, sans stresser qui que ce soit, de manière à porter ce qui est porté par la majorité des gens, très très fort », a précisé le ministre.

« AVEC UN VOTE FAVORABLE »

S'estimant ainsi conforté, il a ajouté, en réponse à ceux qui l'accusent de ne pas savoir dialoguer, qu'il avait longuement soumis son texte sur les lycées à la concertation. « Il y a eu un débat au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) avec un vote favorable, ce qui ne s'était jamais produit sur la réforme des lycées », s'est-il félicité. C'était oublier que le CSE n'avait pas voté sur l'ensemble de la réforme du lycée, mais sur un « vœu » proposé

par les organisations de parents et de personnels, très minoritaires dans le second degré, qui le soutiennent (*Le Monde* du 6 mars).

Et puis, tout de même, ces milliers de manifestants dans la rue ? N'y avait-il pas un message à entendre, ont insisté les questionneurs de M. Allègre ? « Il y a un malaise dans l'enseignement depuis les années 70 », a rétorqué le ministre parce que, jusque-là, les professeurs étaient « les moteurs des changements dans ce pays. Depuis, ils s'opposent aux réformes et, de ce fait, ils ont perdu la place centrale qu'ils occupaient dans la société », a-t-il expliqué. Jugant qu'une majorité d'entre eux étaient cependant « pour la réforme »,

Claude Allègre a assuré que son but n'était « pas de casser les enseignants, de gagner par rapport à eux, mais d'en faire, à nouveau, les moteurs du changement ».

Fidèle à ses habitudes, le ministre de l'éducation nationale a également accusé le SNES, sans le nommer, de tenir un « double langage », négociant d'un côté la réforme, appelant à la grève et aux manifestations de l'autre. Il visait aussi le syndicat majoritaire de l'enseignement secondaire, comme les signataires de la « Déclaration nationale unitaire » en dénonçant « les révolutionnaires du statu quo » (*Le Monde* du 22 février) qui avaient « bloqué les réformes de Jospin, Savary, Chevènement ».

« POUVOIR D'ACHAT RÉTABLI »

Mais enfin, n'y avait-il pas eu d'erreurs dans la méthode Allègre, depuis bientôt deux ans ? Le seul dossier sur lequel le ministre de l'éducation nationale a admis qu'il pouvait renégocier touche à la rémunération des heures supplémentaires (*Le Monde* daté 21-22 mars). Il a expliqué qu'il ferait en sorte « que le pouvoir d'achat pour les enseignants soit rétabli », sans revenir sur le principe des décrets abaissant de 17 % le taux de rémunération des heures supplémentaires annuelles, obligatoires, des enseignants. Après avoir admis, une nouvelle fois, que cette mesure, destinée à financer les emplois-jeunes, avait été une « erreur politique », M. Allègre a ajouté : « Je croyais que l'éducation nationale avait une occasion formidable de donner l'exemple au pays de ce qu'il fallait faire collectivement ».

Et sur le fond, n'y avait-il rien à ré-

pondre aux enseignants qui accusent M. Allègre de vouloir un « lycée light » ? Ou encore à ceux qui lui reprochent de vouloir un système « à l'américaine » ou « libéral » ?

« Ce slogan est idiot pour deux raisons. La première est que tout ce que nous faisons est exactement pour rénover le service public républicain, la

responsabilité d'un conflit qui va durer ». Elle a avancé l'hypothèse d'une action de tous les enseignants de la FSU, avec le SNUipp, le syndicat du premier degré qui, à l'issue de la grève massive dans les écoles, a durci ses exigences. C'est dans ce contexte de mobilisation que doivent se tenir, du mardi 23 au vendredi 26 mars à

Le soutien de MM. Chevènement et Pasqua

Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, a apporté un soutien nuancé à Claude Allègre lors de l'émission *Polémiques* sur France 2, dimanche 21 mars. « Claude Allègre est un chercheur, il teste ses hypothèses, donc, évidemment, il ne faut pas le prendre au premier degré. Il a son style, son style original », a indiqué M. Chevènement en ajoutant perfidement : « Ce qu'il faut, c'est quand même s'occuper des problèmes ». L'appui de Charles Pasqua est, en revanche, plus net. Dans un entretien à *Radio J*, l'ancien ministre gaulliste a estimé, dimanche, que M. Allègre a « le mérite de poser le problème. Je ne crois pas du tout qu'il doive démissionner. Lorsqu'il pense qu'il faut alléger les programmes, il a raison. Lorsqu'il pense que, dans une organisation différente, il faut que les enseignants disposent de davantage de temps pour dialoguer avec les élèves, il a raison ».

deuxième est que le service d'éducation américain n'existe pas, donc je ne vois pas comment je pourrais l'imiter », a martelé le ministre. Enfin, assuré d'avoir « le soutien de la gauche » et celui de Lionel Jospin, M. Allègre s'est montré confiant dans l'avenir de sa réforme.

Cet optimisme n'est évidemment pas partagé par les syndicats de la FSU réunis, lundi 22 et mardi 23 mars, en conseil fédéral pour examiner la succession du secrétaire général, Michel Deschamps. Lundi matin, Monique Vuaillet, secrétaire général du SNES, a indiqué au *Monde* « que le gouvernement prend la res-

Poitiers, le congrès triennal du Syndicat des enseignants (SE-FEN), tandis que celui du SNES-FSU aura lieu à Lille du 29 mars au 2 avril. Nul doute que le débat éducatif que M. Allègre a su instaurer sera au centre des préoccupations de ces organisations, qui doivent se présenter devant leurs électeurs enseignants au mois de décembre, pour un scrutin professionnel qui a lieu tous les trois ans. Comment dès lors, échapper à la surenchère, déjà habituelle, des uns et des autres ?

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

Les professeurs dans la rue : « On nous demande un travail de grand frère, d'assistante sociale, de flic... »

ILS SONT côte à côte, souriants, tiennent chacun un bout de la banderole de tête. « Un enseignement de qualité pour tous. Abandon de la politique Allègre » : cette ambition et ce rejet, pour une fois, les a réunis. Monique Vuaillet, secrétaire générale du SNES, Bernard Kuntz, président du Snalc, et Xavier Renou, initiateur du Manifeste pour un lycée démocratique ouvrent d'un même pas, ce samedi 20 mars, à Paris, la manifestation contre la politique du ministre de l'éducation nationale. Ensemble ils dénoncent « le lycée allégé », « l'absence de moyens », « les classes surchargées », veulent « lutter contre l'échec scolaire », s'inquiètent du « nivellement par le bas ». Voilà bien de quoi « faire un bout de chemin ensemble », selon Monique Vuaillet, et parler, sans discordance, devant les caméras. Dès qu'ils s'agit d'évoquer les solutions, pourtant, l'unanimité de façade se fissure. Chef de file d'un syndicat de droite, Bernard Kuntz rêve d'une « disparition du collège unique ». Monique Vuaillet, elle, est « pour le collège unique » et la « continuité » dans la prise en charge de l'échec scolaire.

Derrière eux, une même disparité règne parmi les quelque dizaines de milliers de manifestants (17 000 selon la police, 40 000 selon les organisateurs). Devant les porteurs de la banderole du Snalc-Reims, en costume et cravate, les anarchistes de la Confédération nationale des travailleurs (CNT) chantent : « C'est pas qu'Allègre, qu'il faut vi-

rer, c'est l'Etat et le patronat ». Chez les professeurs de lycées bretons, une voix réclame « Madelin à l'éducation ». Et s'entend répondre : « Allègre, Madelin, Jospin, même combat : un charter pour les USA ». Quand Sylvia, professeure d'anglais au lycée Charlemagne à Paris, estime que « l'enseignement ne peut pas être le même partout », même si ses collègues « se refusent à admettre l'évidence », Pablo, qui transmet son amour des lettres classiques à Martigues (Bouches-du-Rhône), s'enflamme : « Les enfants des quartiers nord de Marseille ont droit à la même qualité d'enseignement que ceux de la Montagne-Sainte-Geneviève ! »

Des lycées d'élite aux collèges sensibles, des agrégés chevronnés aux jeunes certifiés sans certitudes, monte un même et profond malaise. Le sentiment qu'inéluctablement, le métier se dévalorise. Sur

la banderole fatiguée de Colette et Jean-Louis, qui enseignent l'anglais et les maths dans les quartiers nord de Marseille, les lettres du « Allègre démission » flottent au vent, et eux s'avouent un peu usés : « C'est de la grosse démagogie de dire qu'on n'a pas évolué. Si on ne s'adapte pas aux élèves, ils nous flinguent. Cela fait bien longtemps qu'il n'est plus possible de faire un cours magistral, ni de sanctionner un élève. »

« ON NOUS TIRE DESSUS »

« Nous sommes parmi les mieux formés d'Europe, mais la réalité du travail est frustrante. Et la réforme entérine cette déqualification », constate Stéphane, jeune agrégé d'histoire-géographie, en poste au lycée technique Voillaume, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Dépit, il poursuit : « On nous tire dessus alors qu'on fait notre boulot dans des conditions difficiles. On de-

vient des répétiteurs de savoir-faire. On nous demande un travail de grand frère, d'assistante sociale, de flic, de juge, d'éducateur. En langues par exemple, c'est Berlitz à la place de la littérature et de la civilisation. » Après vingt-cinq ans de carrière, Monique, professeure d'éducation physique dans un quartier populaire d'Alès (Gard), partage cette amertume : « Pour les enfants, les profs ne servent à rien. De toute façon, diplôme ou pas, ils pensent qu'ils n'auront pas de travail. La valeur essentielle, pour eux, c'est l'argent, et les profs ne gagnent rien, c'est bien connu. Alors pour eux, on n'est rien. »

« On est trop-bien-FORMÉS pour faire du-MA-CRA-MÉ ! », scandent la foule. Pour Nathalie, ce slogan résume tout. L'atteinte à la profession. Un métier intellectuel qui vire à l'animation. Professeur d'histoire-géographie au lycée Léonard-

de-Vinci de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), elle gagne, à trente-deux ans, 10 800 francs net par mois. « Ça fait drôle, dit-elle, quand on pense que sur le formulaire de recensement, j'ai coché le plus haut niveau d'études existant. » Elle pense n'avoir « aucune perspective de carrière », et se sent « mal dans [son] métier », qui lui plaisait tant à ses débuts. « J'ai le sentiment que les parents d'élèves sont devenus soupçonneux. Depuis les déclarations d'Allègre, ils nous prennent tous pour des absenteïstes. »

Allègre ! Contre lui, c'est l'unanimité. Dépit, colère, haine, seul le degré d'hostilité varie. La manifestation peut bien paraître un peu triste, pauvre en musique et faible en puissance vocale, lui stimule l'imagination. On raille ses fautes de français, on moque son éloquence, on brocarde l'imprécision

de ses démonstrations scientifiques. « Un autre projet, un autre budget, un autre ministre », « Allègre, démission, mutation sur Pluton », « Eloignons le sauvignon... Du carton rouge au cerceuil, tout est bon pour réclamer son départ. Monique, professeure d'allemand en Moselle, le dit avec calme : « Nous, si on faisait comme lui, qu'on tapait sur les élèves tous les jours, on nous traiterait d'irresponsables. » Constant, professeur de mathématiques à Redon (Ille-et-Vilaine), joue l'honnêteté : « Il a commencé par dire qu'il fallait dégraisser le mammoth, puis il a dénoncé l'absentéisme, et réduit de 17 % la rémunération des heures sup. Alors honnêtement, même s'il proposait des choses intéressantes, je ne l'écouterais pas. »

A quelques centaines de mètres du ministère de l'éducation nationale, la manifestation se disperse aussi calmement qu'elle a cheminé. Yves, professeur dans une classe préparatoire de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), a le sourire, mais lâche une dernière salve : « Je n'ai aucune vision politique. Mes motivations sont essentiellement personnelles et anti-Allègre. Il m'a pris 8 % de mon salaire sans aucune discussion ni contrepartie. Vous en connaissez vous des professions qui accepteraient ça ? Et ses livres ! C'est consternant. Dieu et la science, il a appelé ça. Je vous laisse deviner qui est Dieu. »

Nathaniel Herzberg et Pascale Krémer

Les enseignants de la FSU s'interrogent sur l'évolution de leur rôle dans l'école

ILS RÉCLAMENT tous la transformation de l'école et revendiquent leur part essentielle dans ce débat avec des positions « destructives ». Réunis dimanche 21 mars à Paris, les quelque mille participants au colloque de la Fédération syndicale unitaire (FSU), la première fédération des personnels de l'éducation nationale, ont mesuré l'extrême complexité de la tâche autant que la multiplicité des réponses.

Au lendemain de la manifestation des enseignants du second degré, il ne leur a pas été difficile de s'entendre pour dénoncer le style et la méthode de leur ministre, Claude Allègre. Mais après ? L'essentiel de la journée aura traduit les doutes, les désarrois et les appréhensions d'une profession diversifiée qui s'interroge sur son rôle et ses missions face aux bouleversements du système, aux difficultés sociales des élèves et de leur famille. Faute de certitudes, elle en appelle au gouvernement, à l'opinion publique, aux « acteurs » (parents, élèves, forces politiques et sociales) pour « savoir ce qu'on at-

tend de nous ». L'intervention de Régis Debray aurait dû rassurer les enseignants. Elle a accentué le malaise. Le philosophe « républicain » s'en est en effet tenu à la description d'une opposition irréductible et simplificatrice entre les partisans de « Jules Ferry et de Bill Gates », « les anciens et les modernes, les rétrogrades contre les conservateurs (...) qui ne sont pas ceux que l'on croit ». Pourfendeur de « la pensée dominante [celle de Claude Allègre] », qui tendrait à adapter le système de formation « au marché et à la conjoncture (...) en l'alignant sur le standard international du lycée "light" dont la faillite est reconnue aux USA », il reste convaincu « qu'on n'améliorera pas la démocratie en affaiblissant son école ».

Cette analyse avait sans doute le mérite de reposer sur les valeurs communes de l'école laïque et républicaine partagées par la plupart des enseignants. Rend-elle compte de la réalité et des conséquences de l'évolution sociale, de la « démocratisation » des dernières dé-

clarations de l'école ? S'agit-il de conserver en idéalisant le passé ou d'inventer ? », s'est-il interrogé.

« UNIVERSALITÉ DES SAVOIRS »

Chercheur en sciences de l'éducation et spécialiste des banlieues, Bernard Charlot a abondé dans ce sens. Exemples à l'appui, il affirme que « l'école républicaine ne traite pas tous les enfants de la même façon » et ne permet pas à « tous d'accéder à l'universalité des savoirs ». Pour lui, la finalité de l'école « ce n'est pas l'enseignant qui enseigne, mais l'élève qui apprend (...). Il faut donc repartir de ce qui se passe au quotidien dans la classe. » Autrement dit, selon Jean-Yves Rochex, lui aussi chercheur en sciences de l'éducation, « il n'est plus possible de se cantonner dans

l'incantation et le mythe de l'école passée de Jules Ferry. On ne peut pas faire comme si les élèves recevaient le savoir comme l'extrême onction ».

A l'intérieur de la FSU, les enseignants s'avancent prudemment sur le terrain des solutions. Pour Denis Paget, du SNES, c'est l'ensemble des forces sociales qui doit s'emparer du débat sur « ce qu'il faut apprendre et comment ». Acceptant un « examen critique des pratiques professionnelles [des enseignants] », il estime nécessaire de réfléchir « aux évolutions du métier » et à la « définition d'une culture commune. On ne peut plus ignorer ce qui se passe en dehors de la classe ».

Dans sa déclaration finale, la FSU insiste sur les impératifs de « justice sociale et de lutte contre l'échec et les ghettos scolaires ». En guise de solution, elle propose en priorité un « accroissement des moyens d'encadrement ». Une façon de reconnaître que, sur l'essentiel, les réponses restent en suspens.

M. De.

DETAILLANT GROSSISTE
VENTE AUX PARTICULIERS
 Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
 Toutes dimensions - Fixes ou relevables
 SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
 DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
 Cuir - Tissus - Alcantara
 Steiner - Coulon - Davivier - Sufren - Etc...
 Vente par téléphone possible
 Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
 247, rue de Belleville PARIS 13^e M^o Téléphone
 50, avenue d'Italie PARIS 13^e M^o PL d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

paringer
 A partir de
6 500 F
 ou version
 simple
4 500 F
 Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le floutez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.
 Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas laine et crin, comme en 1800.
 Doubles housses déhoussables, coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.
 121, rue du Cherche-midi, 6^e - Tél. 01 42 22 22 08
 12, rue de la Chaise, 7^e - Tél. 01 45 44 10 44

Les spécialistes de l'accompagnement des mourants dénoncent la confusion entre soins palliatifs et euthanasie

La demande d'aide à « bien mourir » serait très largement sous-estimée

Les douzièmes journées nationales des associations regroupées au sein de la Fédération Jal-mav (« Jusqu'à la mort, accompagner la vie »)

ont été l'occasion, pour ces bénévoles qui aident les patients en fin de vie, de s'inquiéter de la confusion qui existe toujours en France entre

soins palliatifs et euthanasie. Les participants se sont déclarés hostiles à toute forme de dépénalisation de l'euthanasie.

TOURS

de notre envoyé spécial

Le monde politique s'intéresse de plus en plus aux conditions dans lesquelles on meurt en France. Après l'initiative conduite par le sénateur (RPR, Loire) Lucien Neuwirth visant à déposer une proposition de loi sur les soins palliatifs (*Le Monde* du 25 février), Jacques Chirac s'est, pour la première fois, exprimé sur ce thème. Participant, vendredi 12 mars à Brioude (Haute-Loire), à une table ronde consacrée aux soins palliatifs pouvant être dispensés au domicile des mourants, le président de la République a déploré le retard pris, dans ce domaine, par la France ; un retard dénoncé et critiqué il y a peu par un rapport du Conseil économique et social demandé par Lionel Jospin.

Organisées du 19 au 21 mars à Tours, les douzièmes journées nationales des associations groupées au sein de la Fédération Jal-mav (« Jusqu'à la mort, accompagner la vie »), qui réunit 10 000 volontaires bénévoles pour participer à l'accompagnement des patients en fin de vie, ont permis de faire une analyse critique des initiatives politiques en cours.

AMALGAME

A priori satisfaits de la récente volonté gouvernementale visant à diffuser dans le tissu hospitalier la pratique des soins palliatifs, les responsables de Jal-mav ne cachent pas leurs inquiétudes concernant l'amalgame qui continue d'être entretenu entre euthanasie et soins palliatifs.

Si l'on en croit les membres du

Conseil économique et social, les soins palliatifs et d'accompagnement aux mourants ne devraient concerner que les patients souffrant de cancers et de troubles neurologiques dégénératifs (sclérose en plaques, maladie de Parkinson, maladie d'Alzheimer et si-

déclarent confortés par les récentes annonces de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à la protection sociale, visant à leur accorder de nouveaux soutiens financiers, les responsables de Jal-mav, comme ceux de la société nationale de recherche

Les responsables de Jal-mav redoutent également le mélange des genres qui continue à être entretenu entre les concepts de soins palliatifs (soins qui ne visent pas à guérir, mais simplement à soulager des personnes en fin de vie) et d'euthanasie (administration de produits toxiques destinée à abrégé la souffrance et à mettre rapidement fin à la vie). Ils craignent notamment que la proposition de loi actuellement en cours de rédaction à l'Assemblée nationale soit trop « permissive ». Ils regrettent également que la récente initiative du député Roger-Gérard Schwartzberg (PRG, Val-de-Marne) visant à la création d'une commission d'enquête parlementaire « sur l'état des droits des malades en fin de vie » associe soins palliatifs et euthanasie.

Référé contre l'ouvrage de Christine Malèvre

Les éditions Bernard Fixot ont mis en vente, jeudi 18 mars, un ouvrage intitulé « Mes vœux » signé de Christine Malèvre, une infirmière mise en examen en juillet 1998 pour homicides volontaires. L'hebdomadaire féminin *Elle* (daté 22 mars) publie des extraits de cet ouvrage. Christine Malèvre avait reconnu en février 1998 avoir, à l'hôpital de Mantes-la-Jolie (Yvelines), procédé à plusieurs actes d'euthanasie sur des patients dont elle avait la charge. Trois familles de victimes s'étaient ensuite constituées partie civile. M^e Olivier Morice, leur avocat, vient d'introduire un référé d'heure en heure visant à interdire la publication de l'ouvrage par les éditions Fixot sur la base de la violation du secret professionnel. « Le magazine *Elle* a choisi de publier précisément les extraits qui concernent les parties civiles, nous a-t-il déclaré. Notre action le vise donc au même titre que les éditions Fixot. » L'affaire sera jugée mardi 23 mars par le tribunal de grande instance de Versailles.

da) au stade terminal, soit au total environ 150 000 personnes par an. « Ces données sont, de notre point de vue, bien en deçà de la réalité, estime Françoise Glorion, responsable de Jal-mav Paris - Ile-de-France. En France, aujourd'hui, plus d'une personne sur trois meurt après quatre-vingt-cinq ans et le plus souvent d'une maladie et non du fait de sa seule vieillesse. C'est à cette situation que nos adhérents sont le plus souvent confrontés, une situation d'autant plus difficile pour eux que, dans la majorité des cas, la douleur de ces personnes est insuffisamment prise en charge. » S'ils se

en soins palliatifs critiquent la confusion qui existe dans ce domaine. « Nous craignons que le bilan qui devrait être prochainement présenté par M. Kouchner associe les unités existantes, les intentions d'en développer et les petites structures numériquement insuffisantes, explique le professeur René Schaefer, spécialiste d'oncologie médicale (CHU de Grenoble) et président de la Fédération Jal-mav. Ceci serait malhonnête vis-à-vis de l'opinion qui doit savoir que les soins palliatifs c'est bien autre chose que des intentions ou des grands mots. »

« DANS L'OMBRE »

« L'euthanasie est une pratique totalement étrangère au domaine des soins. Elle ne répond aucunement aux véritables questions des malades et ne résout pas le problème de leur souffrance, fait valoir le professeur Schaefer. Si cette pratique devait être dépénalisée, elle serait à l'évidence mise en œuvre de manière officielle, comme c'est le cas en Hollande, mais elle le serait aussi dans l'ombre comme c'est le cas aujourd'hui. Notre double combat est de tout faire, grâce aux soins palliatifs, pour que disparaisse l'euthanasie sauvage et clandestine qui se pratique en France et d'éviter qu'on en vienne à la dépénaliser. »

Jean-Yves Nau

Le pasteur Jean-Arnold de Clermont est élu président de la Fédération protestante

LA FÉDÉRATION protestante de France a élu pour président Jean-Arnold de Clermont, seul candidat déclaré, au cours d'un week-end d'assemblée générale lourd d'incertitudes et où pesait le malaise causé par le départ du pasteur Jean Tartier (*Le Monde* des 21 et 22 mars). Les autres « présidents », parmi lesquels Michel Bertrand, président de l'Eglise réformée de France, avaient fait savoir qu'ils n'étaient pas candidats, malgré les « amicales pressions » exercées sur eux.

Le score modeste obtenu par M. de Clermont (environ 67 % des voix) lors de l'élection du conseil de la Fédération, chargé de désigner le président et son bureau, a laissé craindre un moment que l'instance représentative du protestantisme pourrait se retrouver sans chef. Finalement, samedi 20 mars dans la soirée, le conseil a préféré élire un président « au forcps » plutôt que de transformer le malaise ambiant en crise ouverte. La méfiance des petites Eglises protestantes à l'égard de l'Eglise réformée de France, majoritaire à la Fédération, a certainement joué en défaveur de l'unique candidat, que l'on présente volontiers comme un « réformé classique, de stricte obédience ».

Jean-Arnold de Clermont pourrait apparaître en effet comme un pur produit de la « HSP » - haute société protestante - parisienne et réformée. Né le 22 octobre 1941 à Paris, dans une grande famille huguenote originaire du Loiret, il suit sa scolarité à l'école des Roches. La voca-

tion lui vient très tôt, vers quinze ans. Il entre à la faculté de théologie protestante de Paris en 1962, après une préparation aux écoles nationales d'agriculture. Il est ordonné pasteur en 1967.

« ŒCUMÉNISME DE TERRAIN »

Mais l'homme est plus singulier que ne le laissent supposer ses origines. « Il assume complètement son héritage et a su en même temps conserver sa liberté par rapport à lui », affirme l'un de ses proches. C'est un acteur de terrain, familier du travail en paroisse. Il a été pasteur à Rouen, de 1978 à 1986, avant d'être nommé président du conseil régional Nord-Normandie de l'Eglise réformée, puis pasteur de la paroisse du Saint-Esprit à Paris en 1994. Il avoue une passion pour l'Afrique : après un service national en Centrafrique, il a commencé son ministère dans ce pays, en 1967. Il a créé un centre protestant de rencontres à Bangui, qui est resté ouvert pendant toutes les années de la dictature de Bokassa. De cette « expérience très forte », M. de Clermont a gardé un intérêt réel pour les pays en développement et pour l'action caritative. Autre souvenir d'Afrique : un perroquet, qui est devenu la mascotte de sa famille de quatre enfants et six petits-enfants...

Le pasteur de Clermont se dit très attaché à un « œcuménisme de terrain, entre des communautés qui habitent sur le même trottoir ». Il a eu l'occasion de le pratiquer dans ses différents

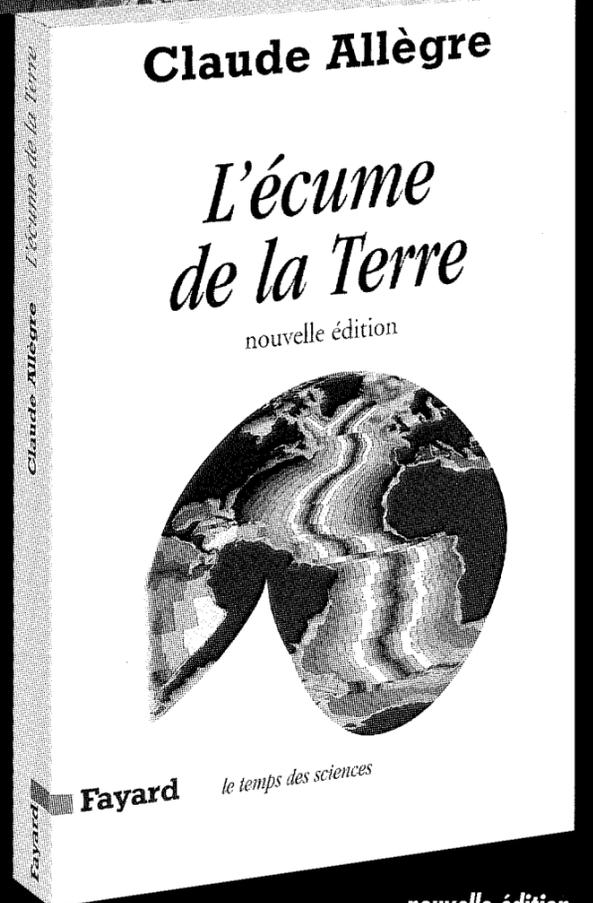
postes : à Rouen, ses bonnes relations avec l'archevêché lui ont valu de faire partie de l'équipe diocésaine de formation permanente. Il a également le souci d'entretenir des relations régulières avec les milieux professionnels : à la paroisse du Saint-Esprit, des « déjeuners du mardi » réunissent des gens du quartier autour d'invités divers, tels que chefs d'entreprise, intellectuels, scientifiques.

Les collaborateurs du pasteur de Clermont emploient pour le décrire le terme d'« élégance », ce qui pour eux signifie un mélange de prestance et de respect des personnes. Portant la cinquantaine avec aisance, l'homme est chaleureux sans excès, maniant un humour tout en litotes. En matière de théologie, ses goûts le portent plutôt vers l'exégèse : sa thèse en Ancien Testament avait pour thème « La tribu de Zabulon ».

M. de Clermont entrera en fonctions le 1^{er} juillet, date à laquelle cessera le mandat de Jean Tartier. Président élu sans enthousiasme, candidat malheureux en 1996, le nouveau responsable de la Fédération protestante est, à bien des égards, l'antithèse de son prédécesseur. Il devra réussir là où celui-ci a échoué : être une force d'entraînement pour le protestantisme français et obtenir la confiance des différentes Eglises et associations qui le composent.

Xavier Ternisien

Claude Allègre



nouvelle édition
entièrement remise à jour
316 pages tirées sur papier couché
64 illustrations dont 42 en couleurs
160 F

Un scientifique de niveau mondial, Prix Crafoord 1986, l'un des spécialistes français de la tectonique des plaques, raconte l'histoire de la Terre et des théories qui permettent de la comprendre.

FAYARD

Le mystère des corps dépecés de Toudon

Le sordide de la mise en scène permet toutes les hypothèses, selon les enquêteurs

NICE

de notre correspondant

Quatre jours après la découverte de trois corps dépecés, près de Toudon (Alpes-Maritimes), dans un secteur montagneux de l'arrière-pays niçois (*Le Monde* daté 21-22 mars), les gendarmes sont pour le moins perplexes, ne sachant pas dans quelles directions orienter leurs investigations. Agissant dans le cadre de l'information judiciaire ouverte pour meurtres suivis d'actes de barbarie, soixante-dix gendarmes de Marseille, Nice et Puget-Théniens ont ratissé, dimanche après-midi, le secteur de la découverte macabre. Les trois corps sont ceux de deux hommes et d'une femme, européens, âgés de 30 à 50 ans. Ils ont été découverts minutieusement à la scie à main ou mécanique, démembrés et éviscérés, avant d'être jetés dans des sacs en contrebas d'une route de montagne, il y a une quinzaine de jours.

Les autopsies n'auront lieu que mercredi, car le juge d'instruction, Richard Rolland, veut d'ici là recueillir le maximum d'indices et peut-être retrouver les têtes, les pieds et les mains. « Il ne sert à rien d'aller vite, confie le procureur de la République, Eric de Montgolfier. Nous cherchons d'abord à récupérer tous les éléments matériels qui pourront constituer plus tard des preuves pour confondre un suspect. »

Les enquêteurs utilisent les techniques de police scientifique et recherchent, sur leur base na-

tionale de données informatiques Judex, des similitudes avec de précédents crimes par dépeçage. Pour l'heure, quelle que soit l'hypothèse évoquée, il y a toujours un détail sur lequel le raisonnement bloque. L'éviscération laisse penser à un rituel, mais les gendarmes ne comprennent pas pourquoi le ou les assassins n'ont pas tenté de faire totalement disparaître les cadavres en les noyant ou en les enterrant. L'absence de mains, de pieds et de têtes révèle un souci de retarder l'identification. C'est une technique employée dans certains milieux mafieux. Mais, s'il s'agit d'une punition avec l'envoi d'un message à travers la découverte des corps, pourquoi avoir procédé à l'éviscération ?

En octobre 1993, deux corps dépecés et éviscérés avaient été découverts dans la consigne à bagages de la gare de Nice. L'une des victimes étant un dealer marocain, l'enquête s'était orientée, sans succès, vers les milieux de la drogue. A Toudon, le sordide de la mise en scène permet toutes les hypothèses, y compris celle d'un règlement de comptes parmi des passeurs de drogue ou de diamants qui ingurgitent leur marchandise. Autre éventualité : un mobile sexuel. L'autopsie de mercredi pourrait apporter un début de réponse en repérant d'éventuelles traces de violences sexuelles.

Jean-Pierre Laborde

Un groupe d'experts propose une refonte de la politique d'aménagement des peines

Une telle réforme permettrait de désengorger les prisons

Dans un rapport remis au ministre de la justice, Elisabeth Guigou, un groupe de chercheurs, magistrats et travailleurs sociaux pro-

pose une série de mesures destinées à lutter contre la surpopulation carcérale. Pour ce faire, ils proposent une refonte complète de la

politique d'aménagement des peines et une réforme de la fonction du juge d'application des peines.

« Les conséquences d'une telle situation ne sont pas acceptables dans une démocratie », estime RCP dans son préambule aux statuts de l'association. Pour les détenus, d'abord, mais aussi pour le personnel pénitentiaire, qui travaille dans des conditions dégradantes. « Pour tous ceux qui vivent en détention, l'inflation carcérale accroît l'insécurité. Il en est de même pour la société dans son ensemble, car l'inflation et le surpeuplement des prisons qu'elle engendre rendent difficile la mise en œuvre des actions susceptibles de favoriser la réintégration des détenus dans la cité et donc la lutte contre la récidive. »

Pour combattre l'inflation carcérale, les membres de RCP appellent à un changement de perspective dans la politique pénitentiaire : il s'agit de donner un contenu au passage en prison afin de préparer et de contrôler la sortie des détenus. RCP plaide ainsi pour une sorte de « politique du donnant-donnant ». « On peut sans doute réduire les durées de détention si la détention change de nature - faire mieux moins longtemps - et si la sortie se fait dans des conditions appropriées qui favorisent la réintégration du condamné dans la cité tout en assurant la sécurité des citoyens », estiment-ils.

Pour mettre en œuvre ce programme ambitieux, RCP a élaboré quinze propositions tendant à une refonte complète de la politique d'aménagement des peines. Le principe : la peine de prison, fixée lors du jugement, est incompre-

sible, mais ses modalités d'exécution évoluent avec le temps. Il s'agit d'utiliser toute la palette qu'offre la législation, de la permission de sortir au placement en chantier extérieur, en passant par la semi-liberté ou le bracelet électronique. Ces aménagements pourraient constituer des mesures probatoires à la libération conditionnelle. L'idée : la sortie de prison non précédée d'aménagements de peine deviendrait l'exception.

DÉBAT CONTRADICTOIRE

« Développée dans toute sa logique, une telle position amène à remettre en cause le principe même des périodes de sûreté [pendant lesquelles les aménagements de peine sont proscrits], voire celui de l'existence d'une peine privative de liberté à vie », avance RCP. Surtout, une telle politique devrait aboutir à l'abandon des mesures actuelles de désengorgement des prisons, comme les grâces collectives annuelles ou les remises de peine automatiques. Les membres de RCP estiment que ces mesures entraînent une confusion car elles n'incitent pas les détenus à faire des efforts de réinsertion et elles poussent les tribunaux à allonger les peines qu'ils prononcent.

Pour mettre en place cette politique, RCP plaide pour une réforme de la fonction du juge d'application des peines (JAP), qui siègerait dans une juridiction comprenant des assessesurs non professionnels, qualifiés dans le

domaine pénitentiaire. Les critères d'attribution des aménagements de peine seraient précisés et fixés par la loi. Il conviendrait aussi de permettre au détenu qui sollicite un aménagement de peine de prendre la parole dans le cadre d'un débat contradictoire, afin d'assumer lui-même ses projets. Il pourrait contester les décisions de la juridiction en cas de refus d'aménagement de peine.

Afin d'évaluer cette politique, les membres de RCP proposent de créer une « commission nationale sur l'exécution des mesures et sanctions pénales ». Cette instance indépendante pourrait enquêter sur les procédures en amont des décisions judiciaires (interpellations, gardes à vue) et sur la bonne application des règles d'aménagement des peines en prison. Elle pourrait également contrôler les conditions de détention de manière inopinée et recevoir les plaintes des détenus quant à la violation de leurs droits. Ses observations feraient l'objet d'un rapport annuel au Parlement.

Le groupe RCP, qui a envoyé ses propositions à la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, prévoit de rencontrer les syndicats pénitentiaires, les organisations professionnelles de magistrats et les partis politiques.

Cécile Prieur

★ Recherches, Confrontations et Projets, 43, rue Guy-Môquet, 75017 Paris. Tél. et fax. : 01-42-63-45-04.

DÉPÊCHES

■ **ÉTUDIANTS : une enquête sur la perception par les étudiants et la santé** a été réalisée par l'Union nationale des sociétés étudiantes mutualistes (USEM) auprès de 14 500 étudiants. Si 94 % des étudiants s'estiment en bonne santé, 19 % d'entre eux déclarent être suivis pour une maladie. En outre, 33 % des étudiants gèrent mal ou très mal le stress, 13 % envisagent mal ou très mal leur avenir, 12 % ont des troubles du sommeil et 9 % déclarent avoir mauvais appétit. La quasi totalité des étudiants (98 %) sont en attente de campagnes de prévention sur le stress (42 %), l'équilibre alimentaire (36 %), la dépression et les troubles psychologiques (27 %), sur le sida et les maladies sexuellement transmissibles (24 %). Enfin, 10 % déclarent ne pas avoir de mutuelle complémentaire pour des raisons de coûts (36 %) ou parce qu'ils estiment ne pas en avoir besoin (10 %).

■ **ATTENTATS : trois attentats à l'explosif ont été commis, dans la nuit du samedi au dimanche 22 mars, dans le département de l'Hérault.** Ces opérations ont visés un gazoduc, une canalisation d'eau et un émetteur d'une radio privée. L'action ayant endommagé le gazoduc, situé à Roujan, au nord de Béziers, a été revendiquée par le Comité d'action viticole (CAV), déjà connu des services de gendarmerie. Ces attentats n'ont fait que des dégâts matériels.

■ **CORSE : le préfet de Corse, Bernard Bonnet, a indiqué, samedi 20 mars, que les fonds nécessaires aux réparations des bâtiments publics** visés par des attentats, dans la nuit de vendredi 19 mars, seraient prélevés sur les crédits destinés au développement de l'île. « Les crédits publics dont je dispose pour la Corse, précise M. Bonnet dans son communiqué, permettront d'éviter que le contribuable continental et insulaire ne soit sollicité. » Les frais de reconstruction sont estimés à plusieurs millions de francs.

■ **JUSTICE : un gynécologue a été condamné à six mois de prison avec sursis** par le tribunal correctionnel de Mulhouse pour « blessures involontaires » après l'accouchement d'une jeune femme dont l'enfant, âgé aujourd'hui de quatre ans, est porteur d'un handicap « sévère et définitif ». Le médecin a été reconnu coupable de négligences, notamment en n'assurant pas le suivi médical de la patiente dont la grossesse présentait un risque du fait d'une position anormale du placenta.

Aménagements de peine et libérations conditionnelles

● **La population carcérale en France** : en vingt ans, le nombre de détenus en métropole a doublé, passant de 26 000 en 1975 à 51 600 en 1995, malgré trois lois d'amnistie, en 1981, 1988 et 1995, et le recours aux grâces collectives. Depuis 1996 cependant, le nombre de détenus a décliné d'un peu moins de 2 % pour an, pour représenter 50 744 personnes au 1^{er} janvier 1998. Parmi eux : 62,6 % de condamnés contre 37,4 % de prévenus.

● **Les mesures d'aménagement de peine** : elles permettent aux

détenus de sortir de prison avant la fin de leur peine, momentanément ou définitivement. Leur attribution s'effectue au cas par cas, selon la nature de l'infraction, la personnalité et le comportement du détenu. Le juge d'application des peines (JAP) est seul compétent pour décider de ces aménagements, mais il consulte, pour avis, une commission de l'application des peines située dans chaque établissement pénitentiaire. Le JAP peut ainsi accorder des permissions de sortir de quelques

jours, pour préparer la réinsertion professionnelle ou sociale du détenu ou lui permettre de maintenir ses liens familiaux. Il peut également décider du placement du condamné en semi-liberté ou en chantiers extérieurs qui permettent aux détenus d'exercer une activité hors de la prison dans la journée, tout en les obligeant à réintégrer l'établissement pénitentiaire pour la nuit.

● **La libération conditionnelle** : créée en 1885, la libération conditionnelle permet aux détenus d'être libérés avant la fin de leur peine, à condition de respecter certaines obligations pendant un délai d'épreuve. Si la peine est

inférieure à cinq ans, la décision de libération conditionnelle appartient au JAP tandis qu'elle revient au ministre de la justice pour les peines de plus de cinq ans. Pour l'obtenir, le détenu doit présenter « des gages sérieux de réadaptation sociale ».

Bien que la libération conditionnelle permette d'allier des mesures d'aide aux mesures de contrôle et limite les risques de récidive, sa fréquence d'octroi ne cesse de diminuer. Le garde des sceaux n'en a accordé que 553 en 1998 contre 1 027 en 1989. D'après les tendances observées depuis plus de vingt ans, on pourrait assister à une disparition de fait de la libération conditionnelle.

Les violences se multiplient parmi les jeunes incarcérés à Fleury-Mérogis

DEPUIS quelques années, le Centre des jeunes détenus (CJD) de Fleury-Mérogis (Essonne) souffre d'un mal chronique : la violence s'y est progressivement installée jusqu'à en faire un lieu de réel danger pour les mineurs qui y sont incarcérés. Bagarres, rackets, agressions violentes et répétées... Le CJD, qui accueille en moyenne 365 détenus de treize à vingt et un ans, est quasiment devenu ingérable depuis 1994. La situation a

pris une telle ampleur que l'administration pénitentiaire s'est lancée dans un projet de réaménagement de l'établissement, qui devrait voir le jour fin 1999. Mais les travaux ont pris du retard et la violence continue à sévir au quotidien, comme le dénonce un texte commun de professionnels de la santé et de l'enfance travaillant au CJD.

Rendu public jeudi 18 mars, lors d'un congrès national de médecine pénitentiaire à Marseille, ce texte-manifeste, signé notamment des équipes médicale et enseignante du CJD, dresse un constat accablant des conditions de détention offertes aux jeunes.

PHÉNOMÈNE DE RACKET

« En près de deux ans et demi au CJD, le médecin a constaté presque quotidiennement des traces de coups, hématomes, ecchymoses, plaies par lames de rasoir au niveau du visage, du cou, des membres et du thorax », affirment ainsi les signataires. « Les agressions sont souvent liées à des phénomènes de racket et de bandes qui se reconstituent ou se constituent dans les cours de promenade du site. » La cour de promenade, lieu théorique de détente, est devenue l'endroit privilégié d'expression de la violence, à tel point que les surveillants ne l'investissent plus, l'endroit étant jugé trop dangereux.

« De nombreux détenus sont terrorisés et se replient sur eux-mêmes, certains cessent d'aller à l'école, au travail dans les ateliers, en formation, en cour de promenade », dénoncent les signataires, qui estiment que le CJD est « devenu un

lieu d'insécurité ». « Quel paradoxe pour notre société qui incarcère des jeunes de plus en plus fréquemment pour des problèmes de violence et les laisse être victimes de ces mêmes délits ou crimes à l'intérieur de la prison, sous le regard d'adultes qui n'interviennent pas et sans suite judiciaire la plupart du temps. Dans ces conditions, la peine peut-elle avoir un sens pour ces jeunes ? Nous ne le croyons pas. Pour beaucoup, le CJD génère la haine de notre société. »

Consciente de cette effrayante dérive, la direction de l'établissement a mis en place, fin 1996, un groupe de travail interne pour essayer d'endiguer la violence. Constatant que le CJD accueille des jeunes « souvent déstructurés, qui ont de grosses difficultés d'expression verbale et ne s'expriment que par des passages à l'acte violent », ils ont aussi dressé la liste des carences de la structure : la disparition de règles claires et communes à tous, l'existence de zones non surveillées propices à la violence, le manque de connaissance mutuelle entre les jeunes et les surveillants, l'inactivité forcée des détenus lors des travaux de défilage qui ont été menés à Fleury.

Pour remédier à ces dysfonctionnements, des solutions ont été avancées par le groupe de travail dont certaines ont déjà été mises en place par la direction : une aile d'accueil des nouveaux arrivants a été créée ; les douches ont été réaménagées et des caméras de surveillance installées dans la cour de promenade ; une aile de détention a été réservée aux détenus les plus

fragiles, des groupes de parole pour les jeunes ont été mis en place...

Dans leur texte, les signataires notent que, si le problème de la violence est « aujourd'hui réglé », le texte critique notamment le projet de restructuration du CJD qui a vu le jour en 1998. La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a en effet lancé un programme national de réaménagement des prisons de mineurs, dont les premiers crédits ont particulièrement bénéficié à l'Île-de-France.

GIGANTISME

Deux quartiers de mineurs devraient ainsi être créés en l'an 2000 dans les maisons d'arrêt de Nanterre et Fresnes, afin de désengorger le CJD de Fleury, qui souffre de son gigantisme.

La restructuration du CJD, qui a été retardée à la fin de l'année, prévoit de scinder l'établissement en deux, en plus du quartier des treize-seize ans, qui existe déjà. Les mineurs de seize à dix-huit ans seraient ainsi séparés des majeurs, pour être regroupés en six petites unités de vingt détenus. Cette nouvelle organisation, destinée à casser les phénomènes de groupe, n'est cependant pas satisfaisante pour les signataires. « Aucun poste de psychologue, de travailleur social, n'a été créé », notent-ils.

Lassés des conditions dans lesquelles ils exercent leur travail, les signataires ont fini par écrire au garde des sceaux, fin février, avant de rendre public ce document.

C. P.

à 5 min de PARIS
LE 1^{er} SUPERMARCHÉ DE L'AUTOMOBILE
 500 occasions récentes
 en stock permanent au meilleur prix

ST DENIS
 ST OUEN
 PARIS

TOUR PLEYEL à 300 m

ARRIVAGE NOUVEAUTÉ TOUTES MARQUES

ARRIVAGE CEE

ATELIER DE PRÉPARATION

ACCUEIL COMMERCIAL

VÉHICULES RÉCENTS MOINS DE 5000 Kms

MÉTRO Mairie de St Ouen à 300 m

STATION SERVICE

SERVICE APRÈS VENTE

PARKING VISITEURS 70 places

BREAK MONOSPACE

RETOUR SAISIE

ENTRÉE

PEUGEOT CITROËN OPEL

FORD SEAT

RENAULT FIAT

227, bd Anatole France 93200 St DENIS - 01 49 33 60 90
 De PARIS : Pte de St Ouen, aller à la Mairie de St Ouen, puis 300 m

NOUS ACHETONS COMPACTEURS VEHICULES RECENTS années 94 à 98 25000kn/an pour diesel - 15000 kn/an pour essence
 CONTACTER M. MERCIER 01 49 33 60 86 - 01 49 33 60 90

Géant OCCASIONS TOUTES MARQUES

1998, année record des investissements étrangers dans les régions françaises

29 411 créations ou maintiens d'emplois en France ont été annoncés, en 1998, par des firmes étrangères, selon le bilan rendu public lundi 22 mars. En tête, le Nord-Pas-de-Calais. L'Ouest est relativement délaissé. Mais personne ne comptabilise les destructions d'emplois

ENVOLÉ sans crier gare. Les 7 300 habitants de Feignies, près de Maubeuge (Nord), sont orphelins de leur rêve américain. Il y a six mois, venu des Etats-Unis, Pontiac Coil SARL, un équipementier automobile, leur avait fait miroiter la création de quarante emplois sur place en trois ans. « On avait passé un an à monter le dossier, avec la Datar, témoigne un employé de la mairie de Maubeuge, associée au projet. L'entreprise devait recevoir 2,6 millions de francs d'aides de l'Europe. » En un week-end, « ils ont tout déménagé. On n'était pas habitué à ça... », soupire-t-il. Le premier client - japonais - de Pontiac dans la région a réduit ses commandes de moitié. L'entreprise a préféré remballer ses machines pour aller s'installer en Grande-Bretagne.

Aucun organisme officiel ne comptabilise les cas de mortalité d'entreprise étrangère, en France. Seule certitude, les projets de naissance, ces temps-ci, sont nettement plus nombreux que les avis de décès : 29 411 créations ou maintiens d'emplois en France ont été annoncés, en 1998, par des firmes étrangères. Une hausse de 21,5 % par rapport à 1997 : le meilleur résultat de la décennie ! Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire, devait se féliciter, lundi 22 mars, du bon cru 1998 à l'occasion de la publication du bilan annuel des créations d'emplois en France, réalisé par Invest in France Network (IFN). Organisme satellite de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), IFN recense les projets d'implantation ou de rachat d'entreprises en France par des capitaux étrangers qui donneront lieu à des créations ou à des maintiens d'emplois dans l'année.

A Sophia-Antipolis, près de Nice, Toyota prévoit d'imaginer la forme des « voitures du futur » dans un centre de recherche qui créera vingt emplois. Koyo Seiko a décidé de s'implanter à Blois (Loir-et-Cher) et à Irigny, près de Lyon, pour fabriquer des roulements à billes. Son arrivée créera ou maintiendra - grâce au rachat d'une en-

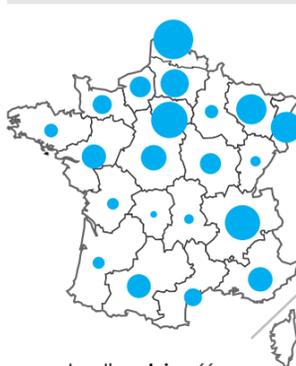
Défection japonaise dans la Loire-Atlantique

Stanley Electric fermera avant la fin de l'année son usine de Malville (Loire-Atlantique), près de Nantes, mise en service en 1989. Soixante-dix personnes y travaillent. Le groupe japonais invoque les pertes de cette filiale qui fabrique diodes et sous-ensembles de matériels de bureau. Il n'entend conserver en France que son activité de négoce de produits importés du Japon. Un audit réalisé à la demande du comité d'entreprise de l'usine a montré que les 10 premiers salariés, dont 8 de cadres japonais, représentaient 45 % de la masse salariale. Pour implanter son usine, Stanley Electric a reçu 6 millions de francs de primes d'aménagement du territoire (PAT), 6 millions de subventions et d'exonérations de taxe professionnelle de la part des collectivités locales, auxquels s'ajoutent un crédit-bail de 10 millions consenti par la Société de développement régional de l'Ouest (Sodero) à un taux avantageux, pour l'acquisition d'un bâtiment vendu sous son prix par l'ex-proprétaire, et des aides à la création d'emplois versées par les sociétés de reconversion de Elf et d'Alsthom. (Corresp.)

treprise française du secteur - cinquante emplois. Fabricant de panneaux de bois, le belge Unilin compte exploiter les conifères des Ardennes en s'implantant à Bazailles, avec cent vingt-cinq embauches à la clé...

Au total, 445 projets en 1998 contre 362 en 1997 - sans qu'un seul gros investissement tel que l'implantation de Toyota, en 1997 à Valenciennes, ne vienne « doper » les résultats ; ce record témoigne des atouts de la France, l'un des pays les plus ouverts du monde aux investissements étrangers (« Le Monde Economie » du 16 mars) : formation de haut niveau, productivité de la main-d'œuvre, position au cœur du marché européen. L'avènement de l'euro explique aussi cette minuscule d'entreprises extra-européennes sur le Vieux Continent. Au total, plus d'un salarié de l'industrie sur quatre (28 %), en France, travaille dans une entreprise à capitaux majoritairement étrangers, contre 18 % en 1980. Soit 815 000 personnes. Les entreprises étrangères ne courent pas après les primes pour s'implanter. En 1998, seuls soixante-quinze projets

445 projets
DÉCISIONS D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN 1998



étrangers ont bénéficié de la prime d'aménagement du territoire (PAT) : soit 8 092 emplois, pour un montant total de 267 millions d'aides de l'Etat. Un tiers en

moyenne des emplois créés. « Les entreprises se déterminent d'abord en fonction de l'environnement, souligne un expert. C'est une fois installées qu'elles se préoccupent de savoir si elles peuvent toucher des subsides de la France ou de l'Europe » ; se livrant ainsi, parfois, à une forme de chantage : la prime ou la valise.

LA « BANANE BLEUE »

L'Europe demeure la première source étrangère d'investissement en France, avec l'Allemagne en tête. Mais l'expansion en 1998 s'explique d'abord par le dynamisme des implantations nord-américaines et canadiennes. En 1997, celles-ci représentaient 11 % des projets d'emplois, elles totalisent 30 % en 1998. Avec 20 % des emplois annoncés en 1998, les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont le premier secteur, suivi par les implantations de fabricants automobiles (17 %).

1998 confirme aussi la tendance à l'inégalité des régions face à l'investissement étranger : les entreprises s'installent à l'est d'une ligne Le Havre-Marseille - autrement dit dans ou à proximité de la « banane

bleue » européenne Londres-Francfort-Milan. Le Nord-Ouest est relativement délaissé. Le Nord-Pas-de-Calais peut paviser, en tête des régions convoitées par les étrangers, talonné par l'Ile-de-France et par Rhône-Alpes. L'Alsace bat, toutefois, le record des implantations étrangères. Selon la dernière étude du secrétariat à l'industrie, qui s'appuie sur un bilan statistique des emplois existants en 1997, l'Alsace totalise 44 % de ses effectifs industriels dans des filiales de groupes étrangers. La Bretagne, elle, culmine à 13 %.

Seul bémol, IFN n'a conduit aucune enquête rétrospective sur la réalisation des promesses d'investissements. Entre les intentions affichées et les créations d'emplois réelles, du temps va s'écouler. Unique indice : une étude menée en Lorraine montre que 90 % des projets d'extension d'entreprises étrangères sont confirmés. En revanche, seuls 75 % des intentions d'implantation sont suivies d'effet. Soit un taux moyen de réalisation des promesses de 80 %. Ce qui tempère les cris de victoire.

Béatrice Jérôme

Espoirs et déconvenues en Lorraine

METZ

de notre correspondant

La Lorraine est, depuis des décennies, une des premières régions françaises pour l'accueil d'investisseurs étrangers, avec 49 000 salariés dans 335 établissements de 18 nationalités différentes. Leur arrivée a incontestablement dopé sa diversification industrielle, mais certaines entreprises sont reparties, ce qui a suscité indignation et conflits sociaux à rebondissement.

La première défection d'une entreprise étrangère remonte au début des années 80, lorsqu'a éclaté l'affaire Bauknecht. Ce groupe allemand d'électro-ménager avait implanté, une dizaine d'années plus tôt, une unité de montage de réfrigérateurs qui employait un millier de personnes aux portes de Saint-Avold (Moselle), dans le bassin houiller. Une longue bataille politico-syndicale s'est achevée par la fermeture de l'usine et son rachat par la Chine, qui a démonté toutes les machines pour les réutiliser sur son sol. En 1992, l'allemand Grundig, qui avait installé une unité de montage de télévisions à Creutzwald (Moselle), a annoncé sa décision d'arrêter sa production. L'usine, dont les effectifs sont passés en quelques mois de 980 à 350 personnes, a finalement été reprise par Gooding (Royaume-Uni) puis par le français Cofidur.

Deux autres dossiers ont fait couler beaucoup d'encre. Il s'agit de ceux, japonais, de JVC et de Panasonic. Ils sont emblématiques. Pour redonner un nouveau souffle

au bassin de Longwy, frappé par la disparition de quelque 30 000 emplois de sidérurgistes en quinze ans, les pouvoirs publics français, belges et luxembourgeois décident en 1985 de promouvoir un pôle européen de développement (PED), qui doit créer 8 000 postes de travail. Le groupe JVC y installe en 1988 son centre européen de production de matériel audio, qui emploie alors jusqu'à 300 personnes et fabrique 300 000 mini-chaines hifi chaque année, exportées à 70 %. L'investissement de 120 millions de francs est aidé à hauteur de 30 millions.

ACCUEIL ET INTÉGRATION

Mais, dès 1992, JVC licencie 38 personnes, en raison de difficultés de commercialisation. En 1996, le couperet tombe : le groupe annonce la fermeture de l'usine, qui emploie encore 243 personnes. Aucune des solutions de reprise n'a abouti.

Au début de 1998, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, avait pourtant déclaré à Longwy devant les manifestants de Panasonic, une autre usine japonaise (magnétoscopes) appelée à fermer : « Nous sommes dans l'inacceptable. Panasonic a traité le dossier avec une certaine désinvolture. » Pourtant, les élus lorrains, de droite comme de gauche, ont reconnu que JVC avait respecté ses engagements en créant les emplois annoncés et en allant même au-delà. Les calculs effectués ont montré que les impôts et les taxes payés par JVC durant ces huit années de présence couvraient très largement ces aides.

Pour prévenir de tels départs, la Lorraine a mis en place, en 1996, un plan d'action baptisé « Lorraine International ». Objectif : suivre l'accueil et l'intégration des entreprises étrangères, afin qu'elles ne se sentent jamais isolées, qu'il s'agisse de la recherche de partenaires industriels ou de l'intégration sociale de leurs cadres et des familles.

Jean-Louis This

A tous ceux qui veulent faire carrière dans le conseil, le vrai, suivez le conseil : avant de plonger, regardez dans quoi vous plongez.

Ne pas se contenter de suivre la vague, mais naviguer à contre-courant pour découvrir de nouveaux horizons, donner un nouveau souffle aux hommes, renouveler l'entreprise, c'est ce que nous faisons chez KPMG Consulting France. Et c'est parce que nous innovons que nous créons de la valeur pour nos clients.

KPMG Consulting France
21, rue Dumont d'Urville, 75116 Paris
Tél. 01 56 89 66 00, Fax 01 56 89 66 10
www.kpmgconsulting.fr

■ **BRETAGNE : plusieurs milliers de personnes** se sont rassemblées dimanche 21 mars, à la veille de la journée mondiale de l'eau, à Pontivy (Morbihan), pour réclamer l'arrêt d'une agriculture intensive et polluante, au profit d'une agriculture « durable ». La Bretagne est la région de France la plus touchée par la pollution provoquée par la présence de nitrates dans l'eau potable.

L'armée de l'ombre du général Pinochet

AUCUNE plaque à l'entrée, mais un immense drapeau chilien qui flotte sur sa hampe à l'étage d'une villa oblongue et anodine, presque entièrement dissimulée derrière une haie d'arbustes soigneusement taillés. Sise au n° 2 244 de la rue O'Brien, dans un paisible quartier résidentiel du nord de Santiago, la Fondation Pinochet déconcerte de prime abord par le calme qui y règne. Elle abrite pourtant le quartier général d'une puissante armée de l'ombre, celle des capitaines d'industrie mobilisés au secours de l'ancien dictateur (1973-1990), arrêté le 16 octobre 1998 à Londres suite à un mandat Interpol sollicité par le juge espagnol Baltasar Garçon.

Regard coléreux et débit de mitrailleur, Rodrigo Perez de Castro, coordinateur général de l'organisation, occupe un bureau exigu, où trône une photo-portrait géante de Pinochet en civil, arborant un sourire tranquille de patriarche. « Nous n'avons pas su nous vendre, nous avons perdu la bataille des médias. Les exilés ont réussi à manipuler l'opinion publique internationale en falsifiant l'Histoire. Nous faisons ce qui est humainement possible afin que le général retrouve au plus tôt sa patrie », proclame avec véhémence ce lieutenant-colonel en retraite « fier d'avoir servi sous ses ordres durant vingt-trois ans ». A l'entendre, les 200 000 livres (292 000 euros) versées à la société britannique de relations publiques Bell Pottinger n'ont manifestement pas suffi à lifter l'image du « vieux soldat de quatre-vingt-trois ans lâchement torturé par les prétendus défenseurs des droits de l'homme »...

Créée il y a trois ans par un groupe d'admirateurs fortunés à l'occasion du 80^e anniversaire du « capitaine général » (un titre honorifique inédit dans l'histoire de l'armée chilienne), la fondation, dont la mission officielle consiste à « coopérer au développement de la société libre et du patrimoine historique national », centralise les dons recueillis par ses trente-sept filiales réparties dans tout le pays, ainsi que par sa première « succursale » internationale, inaugurée début mars à Zurich (Suisse). La première phase du procès, qui s'est soldée, en décembre 1998, par l'annulation du verdict des cinq juges-lords en raison des liens entretenus par l'un d'entre eux avec Amnesty International, a déjà coûté, selon M. Perez de Castro, 600 000 dollars (550 000 euros) en honoraires destinés au cabinet d'avocats londonien Kingsley & Napley, chargé de la défense du « sénateur à vie ».

Par ailleurs, outre les frais de séjour en Angleterre de deux avocats chiliens « bénévoles », l'établissement paie le loyer (10 000 livres par mois, soit 14 600 euros) de la luxueuse villa du Surrey occupée par Pinochet, son aide de camp, son secrétaire particulier et le personnel de maison (chauffeur, cuisinier et femme de chambre). Présentement, la fondation et son équipe de chasseurs de fonds s'efforcent de récolter 400 000 dollars supplémentaires (367 000 euros), « rallonge » exigée par le prolongement du procès et le maintien en résidence surveillée de l'accusé. Les industriels chiliens, qui ont largement profité des privatisations durant la dictature, savent se montrer généreux en ces heures difficiles. « Ils n'oublient pas que c'est grâce au général que l'économie chilienne est aujourd'hui la plus prospère d'Amérique latine », explique sèchement M. Perez de Castro.

Sanglé dans un élégant costume bleu marine, Hernan Briones arrive entre chien et loup au siège de la fondation qu'il préside pour le briefing quotidien. Ancien président de la Société de développement industriel, la principale organisation patronale nationale, cet octogénaire à la chevelure de neige et au visage placide appartient à l'une des quinze familles du gotha chilien des affaires. Bâti à la fin des années 50 sur des cimenteries (Cementos Bio Bio), son groupe a connu une fulgurante expansion à partir de la première vague de privatisations lancée par le régime militaire. L'acquisition, en 1978, de Incesa (Industria Nacional de Cemento SA), une usine d'Etat dont la construction avait débuté sous le gouvernement d'unité populaire



Pour restaurer son image, financer ses frais d'avocats et son séjour londonien, l'ancien dictateur peut compter sur sa fondation, alimentée par les capitaines d'industrie qui ont fait fortune sous son règne. Plus de 6 millions de francs ont été dépensés depuis son arrestation

de Salvador Allende, lui a ouvert les portes du fructueux « cartel ciment », jusque-là dominé par deux multinationales : Cemento Melon, contrôlé par la firme britannique Blue Circle Industries, et Cementos Polpaico, dont le capital est majoritairement détenu par la compagnie suisse Holderbank Financière.

DÉPUIS, le groupe Bio Bio s'est rapidement diversifié dans l'industrie forestière, les ressources halieutiques et les matériaux de construction. Parallèlement, il a pris pied, en scellant des alliances stratégiques avec des sociétés locales, sur les marchés de plusieurs pays d'Amérique du Sud (Argentine, Bolivie, Pérou, Equateur et Venezuela). Grâce à son bienfaiteur, auquel il voue un véritable culte, le président de la Fondation Pinochet a accumulé un patrimoine digne du chapitre exclusif que lui réserve l'économiste Hugo Fazio dans son ouvrage intitulé *Mapa actual de la extrema riqueza en Chile* (Carte actuelle de l'extrême richesse au Chili).

« Au début, les associations patronales ont fait un grand chahut contre l'arrestation de Pinochet. Mais elles se sont vite rendu compte que cette tactique n'était pas la bonne, car elle contribuait à diffuser à l'étranger l'image d'un pays instable, donc nuisible au business. L'élite industrielle s'est bien gardée, elle, de commettre des déclarations

intempestives. Elle s'acquiesce en catimini de son obole envers la fondation, fait discrètement jouer ses relations internationales, agit autant que possible dans le plus grand secret, explique un diplomate. Il n'est pas étonnant qu'elle compte parmi elle les principaux bénéficiaires des privatisations de l'ère Pinochet : tous les grands groupes chiliens fon-

cionnent comme de véritables conglomérats, dont les activités recouvrent généralement les secteurs fondamentaux de l'économie nationale, à savoir la banque, l'exploitation minière et la filière bois, autant de domaines où la présence de l'Etat a été considérablement réduite. Chercheur au Centre d'études nationales pour un développement que le transfert du patrimoine public au secteur privé était une condition nécessaire à la consolidation du capitalisme au Chili. Il s'agissait alors de développer une stratégie économique, et non de favoriser les pratiques mafieuses. Il n'empêche que, à l'exemple de ce qui s'est passé en Russie, d'obscurs technocrates se sont retrouvés, grâce à des manipulations complexes rendues possibles par la complicité du gouvernement, à la tête des sociétés dont ils avaient piloté la privatisation. » Ainsi un ancien fonctionnaire désargenté, mais genre bien-aimé du général, Julio Ponce, dirige aujourd'hui la Soquimich, une holding tentaculaire dont le patrimoine était évalué, en 1996, à 300 millions de dollars (275 millions d'euros)...

Seuls deux des huit directeurs de la fondation, Hernan Guilloff et Alfonso Marquez de la Plata, font partie du gratin des chefs d'entreprise chiliens. Le premier règne sur un empire immobilier. Quant au second, ancien président de la Société nationale d'agriculture, féroce hostile au projet de réforme agraire de l'Unité populaire,

il a activement participé à la préparation du coup d'Etat de septembre 1973. Ce rôle lui valut, en retour, de diriger les ministères de l'agriculture, puis du travail, durant la dictature. Avec l'aide de CTC, la première compagnie de télécommunications du Chili (dont une partie du capital est aux mains du groupe espagnol Telefonica), il est aussi le maître d'œuvre de la campagne téléphonique, régie par un programme informatique, qui fait appel à la générosité des abonnés pour le financement de la mé-saventure londonienne de l'ex-général-président.

A l'heure de désigner les chefs plus ou moins occultes du lobby pro-Pinochet, certains noms reviennent inévitablement : ceux de Ricardo Claro, riche propriétaire de vignobles et patron de presse (associé à 50 % dans le quotidien économique *El Diario* et, en partenariat avec la société mexicaine Televisa, dans la chaîne généraliste de télévision Megavisión), et d'Eugenio Heiremans, propriétaire, entre autres, de la plus florissante compagnie d'assurances du pays. Mais l'homme-orchestre de cette machinerie activée en coulisses est Carlos Caceres, ex-gouverneur de la banque centrale, ex-ministre des finances, directeur de la Fondation Pinochet et indéfectible fidèle du « capitaine général ».

FORMÉ au collège des Pères français de Valparaiso, titulaire d'un diplôme d'économie de l'université américaine de Harvard, Carlos Caceres, âgé de cinquante-neuf ans, fait partie du cercle restreint des idéologues du néolibéralisme, dont le Chili fut le laboratoire en Amérique latine, dès le lendemain du putsch. En 1980, il a rejoint, sur invitation personnelle de Friederich von Hayek, croisé du capitalisme pur et dur, la Société du Mont-Pèlerin, qui regroupe un aréopage de défenseurs de la « foi dans la propriété privée et le marché compétitif ». A la même époque, il collaborait également avec le Global Action Institute, émanation de l'Eglise de l'Unification du « révérend » Moon, versée dans les opérations internationales de politique économique et sociale. Sans être un authentique « Chicago Boy », Carlos Caceres n'en est pas moins devenu un fervent adepte des idées propagées par Milton Friedman, gourou des économistes néolibéraux latino-américains.

Comme trésorier, Carlos Caceres s'est déjà distingué à l'occasion du plébiscite d'octobre 1988, à la faveur duquel Pinochet comptait se maintenir au pouvoir. Inventif dans l'art de recueillir des fonds, M. Caceres avait lancé des « bons de la liberté » en faveur du « oui ». Malgré la défaite (le « non » l'a emporté avec 54,70 % des suffrages), on le retrouve, l'année suivante, aux commandes de la campagne présidentielle de Hernan Büchi, opposé à Patricio Aylwin, candidat du parti de la démocratie chrétienne, qui mettra triomphalement fin à dix-sept ans de régime « pinochétiste ». Carlos Caceres saura user de l'expérience acquise en ces occasions au moment de voler au secours de celui qu'il a toujours loyalement servi.

N'est-il pas l'un des douze « fils de Pinochet » recensés par les journalistes Victor Osorio et Ivan Cabezas, dans leur livre *Los Hijos de Pinochet*, consacré à « un ensemble de personnalités qui ont un dénominateur commun, le général, qui ont accédé à la notoriété sous son ombre, qui lui doivent d'être devenus des axes du pouvoir politique, qui lui doivent aussi, pour la plupart, de détenir les clés de l'appareil économique » ? Carlos Caceres fait plutôt figure d'enfant prodige. C'est lui qui a fait office de *go-between* entre le général et Margaret Thatcher, dont on connaît aujourd'hui la considération qu'elle porte au reclus du Surrey. C'est encore lui, catholique tendance intégriste, qui a réussi, par l'intermédiaire de ses amis de l'Opus Dei et de Mgr Jorge Medina Estevez, ancien évêque de Valparaiso et actuel préfet pour la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, à convaincre le pape d'intervenir en faveur de Pinochet auprès du gouvernement britannique. Carlos Caceres est l'éminence grise d'une armée de l'ombre.

Jean-Jacques Sévilla
Dessin : Daniel Maja

Sortir de la comédie de la réforme par Bruno Mattei

A l'article « Ecole », on imagine Flaubert écrire aujourd'hui dans son *Dictionnaire des idées reçues* : à réformer, toujours et sans relâche ! La réforme, c'est d'abord l'exercice obligé de tout ministre de l'éducation nationale depuis que l'école de la démocratisation a été lancée après la guerre, avec sa promesse implicite de faire une place à chacun dans la société. L'école devient alors la plaque ultra-sensible où se nouent les ambiguïtés et les contradictions d'une République à principe égalitaire, mais dont les valeurs d'usage et les rapports sociaux sont fondés sur des règles différentes : compétition et concurrence, qui établissent des hiérarchies et légitiment le pouvoir des gagnants comme la destinée erratique des perdants.

Depuis quarante ans, la réforme est précisément chargée de gérer cette quadrature : chacune de ses manifestations est clairement engagée au nom de la réduction des inégalités. L'épisode Allègre ne pourrait être, après tout, qu'un chapitre de plus dans le livre de la réforme toujours recommencée, s'il ne se déroulait cette fois, sur une toile de fond « particulièrement préoccupante », pour reprendre une litote ministérielle.

Aggravation des inégalités scolaires, d'abord. L'écart entre l'école des riches et l'école des pauvres s'accroît. Echec, assurément, des zones d'éducation prioritaires (ZEP), malgré des « relances » et des « re-

centrages » périodiques. Ce dispositif, emblématique pour la gauche, de la lutte contre les inégalités, s'est révélé à peu près totalement inefficace pour réduire l'échec scolaire. Echec patent des fameux et désormais rituels plans anti-violence scolaire et sociale : cinq en cinq ans, dont chacun a surtout le mérite de mettre en valeur l'inefficacité du précédent. Toile de fond inquiétante, aussi, d'un service public d'éducation « cadre traditionnel de l'institution républicaine, dans lequel nos ambitions doivent se développer » (Claude Allègre) – gagné par la fièvre de ce qu'on appelle, dans le jargon de l'éducation nationale, « la déssectorisation ».

Celle-ci a pour effet de regrouper, depuis dix à quinze ans, de plus en plus d'enfants, des classes moyennes de préférence, dans les « bonnes écoles », « les bonnes classes », « les bonnes filières », provoquant ce que le sociologue François Dubet appelle d'une expression souvent reprise « une apartheid scolaire ».

Il faut tendre très fort l'oreille pour entendre parfois, aux différents échelons des hiérarchies de l'institution, quelques molles réactions à ce marché noir de l'école qui a pour principal effet d'affaiblir par avance, voire de décrédibiliser toute réforme qui s'avance au nom de la réduction des inégalités.

A la longue, un doute finirait par nous saisir. Si l'on n'en finit pas, depuis quatre décennies, de reculer les mêmes réformes en jouant, à des variantes près, sur les mêmes scénarios

qu'on fait passer pour des innovations ou des signes évidents que, cette fois, on tient la réforme, c'est que, peut-être, on refuse de se poser les vraies questions.

Que Claude Allègre ajoute à l'épisode sa touche pittoresque de matamore bravard, maladroit ou provocateur ne suffit pas à excuser ceux qui le contestent de se cantonner

Que Claude Allègre ajoute sa touche pittoresque de matamore bravard, maladroit ou provocateur ne suffit pas à excuser ceux qui le contestent de se cantonner principalement dans le jeu un peu suranné du « plus réformiste que moi, tu meurs »

principalement dans le jeu un peu suranné du « plus réformiste que moi, tu meurs ». Les surenchères des partisans d'une autre réforme et de ceux qui veulent plus de la même réforme pourraient passer pour de l'audace réformatrice. Sauf à se rendre compte que ministre et opposants divers agissent au nom du même dogme sur lequel l'école républicaine a construit sa machine réformatrice (et programmé son échec) : croire et faire croire qu'elle agit au nom de l'égalité des chances.

Rien n'est plus urgent que de sortir du mythe imposteur de l'égalité des chances à l'école. Mise à l'en-

tête de l'école de la III^e République, elle n'a jamais eu pour propos d'assurer l'égalité, mais de légitimer les inégalités sociales à partir du « mérite » et du « talent » individuel. On pourrait dire que « l'égalité des chances », met ensemble deux notions contradictoires produisant ce que Rousseau appelle « un galimatias inexplicable ».

somme nulle : ce que l'un gagne, l'autre le perd.

Ces réalités sont-elles si difficiles à voir et à entendre ? A la longue, elles deviendront assurément aussi désespérantes pour ceux qui veulent continuer à se payer de mots et d'illusions, et finalement à camper dans le même décor vermoulu de la réforme devenue l'art de déplacer les questions et de retarder les échéances. Beaucoup commencent quand même à subodorer qu'à ce prix, le pire est peut-être à venir.

Etrange connivence dans l'aveuglement entre un ministre et le plus gros de ses opposants, qui explique sans doute l'état présent de confusion où l'on finit par ne plus trop savoir qui réforme quoi et avec qui ou contre qui. Il est vrai que l'épisode actuel, encore plus que les précédents requiert, outre le discernement nécessaire, pas mal de courage pour remettre en cause des certitudes acquises de longue date. Au risque de finir par poser un nouveau regard sur ce qui entretient les intolérables inégalités de l'école.

Ce qui, dans mon expérience d'enseignant, m'apparaît comme le plus terrible est le mépris à l'égard des plus pauvres et des exclus, de plus en plus perçus, par peur et par ressentiment, comme de « nouveaux barbares ». Ce mépris se dissimule volontiers derrière la compassion, ou la déploration, se drape dans la condescendance envers les enfants ou les milieux dits « défavorisés », ou simplement s'ignore, dans la méconnaissance à peu près totale de ce

que vivent les victimes de l'égalité des chances. Avec, au bout du compte, des effets cumulés d'échec scolaire, d'exclusion et de violence sociale.

Avant d'être une question de moyens, de dispositifs, d'organisation, de technologies, de didactiques, la réforme du système éducatif passe par un radical changement d'attitude des enseignants et des adultes en général vis-à-vis de ceux qui sont les laissés-pour-compte de l'égalité des chances.

Quoi qu'il en dise, l'enseignant a le pouvoir de rendre l'enfant capable d'apprendre. Capable de rendre l'enfant plus conscient, au lieu de l'anesthésier, le décourager ou le révolter par des apprentissages qui ressortissent plus au contrôle social qu'à une volonté réelle d'aller jusqu'au bout du potentiel que chacun porte en lui. Cette école d'apprentissage ne sera plus assurément celle de l'égalité des chances, mais de la fraternité qui accomplit l'égalité des droits. Plus qu'un slogan commode en forme de supplément d'âme, l'école de la fraternité est à construire : elle n'est, après tout, que le vivant pilier de l'idée républicaine. Une utopie active sur laquelle nous pourrions nous appuyer pour sortir enfin de la comédie de la réforme qui court après son ombre.

Bruno Mattei est professeur de philosophie à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Lille.

Dopage, courage... lynchage ?

par Pierre-Henry Menthéour

J'AI été coureur cycliste pendant vingt-trois ans, dont six en tant que professionnel. Je me suis consacré à ce sport corps et âme. J'ai commencé la compétition en 1975. J'avais quinze ans. Les quatre premières années de ma carrière furent les plus belles : le vélo était encore un jeu. Mais, rapidement, vinrent les vrais enjeux pour le jeune coureur que j'étais : « faire le métier », comme on dit dans le milieu, et emporter des victoires. J'accroche une 1^{re} place du Tour de l'Aude en 1984, puis une étape du Tour de France remportée la même année. J'étais alors coureur dans une équipe en vue, celle de Laurent Fignon et Greg Lemond. En 1996, je deviens recordman de France de l'heure : 52,543 km dans l'heure, 6^e performance mondiale de tous les temps.

Dernière information sur ce que fut ma carrière : je me suis dopé pendant quinze ans ; j'ai utilisé une grande variété de produits, des amphétamines à l'érythropoïétine (EPO). Bien évidemment, aucune de ces substances n'a été décelée lors des contrôles antidopage. Jamais je n'ai été déclaré positif.

Quelques mois après mon record de l'heure, l'usure se faisant sentir, j'ai brutalement décidé d'arrêter la compétition. « La corde est trop tendue », me disais-je. Mais j'étais incapable de mesurer parfaitement les conséquences de tout ce que j'avais dû endurer et faire subir à mon corps pour rester à niveau. Une fois sorti du vase clos du cyclisme, j'ai pris conscience d'un certain nombre de choses : les dangers du dopage et puis les dysfonctionnements et les dérèglements dans le milieu.

Le 17 janvier dernier, j'ai demandé à la Fédération française de cyclisme d'annuler purement et simplement mon record de France de l'heure. Une démarche symbolique. Bizarrement, il m'a fallu insister pour trouver un écho à ma requête. Eh oui, mauvais pub, une fois encore, pour le cyclisme ! Imaginez ! Si mon record était truqué, pourquoi pas tous les autres aussi ?

Aujourd'hui, la nouvelle de cette demande d'annulation de record se répand dans le milieu cycliste. Nouvel obstacle : l'incompréhension de tous, de mes connaissances, de mes amis et même de mes proches parents. Seul mon frère Erwann a approuvé ce geste.

cord (ce que d'ailleurs le temps aurait fait tôt ou tard : que sera cette performance dans un siècle ?), je veux montrer qu'il est toujours temps de changer et d'apprendre.

J'aurais aussi aimé que tous les acteurs de la lutte contre le dopage confessent leurs actes passés, ceux d'avant leur présent engagement dans des postes au sein de commissions d'éthique. Ces acteurs sortiraient grandis après pareille confession. Mais il y faudrait du courage.

Il m'importe d'exister en tant qu'homme et non plus en tant que recordman à la performance faussée et usurpée. En somme, je souhaite être clair aux yeux de tous. Je désire aussi que cette démarche serve, un jour, à ceux qui voudront à nouveau battre le record de l'heure sans l'aide du dopage. Je veux qu'ils aient une vraie chance d'y parvenir. Car il est fort probable qu'un homme ait du mal, beaucoup de mal à rouler à plus de 50 km/h, à l'eau pure !

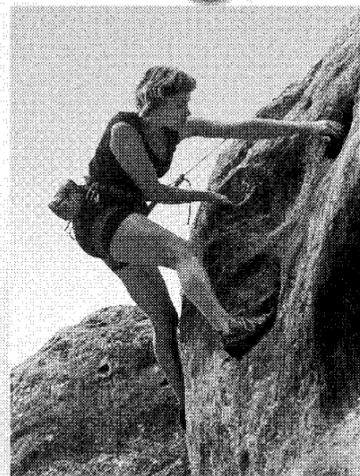
Je souhaite que cette décision me permette de continuer à m'engager dans le sport, sur la voie de ceux qui luttent déjà contre le dopage et ceci sans être rattrapé par mes affaires passées (d'autres n'ont pas eu cette chance !).

Enfin, je veux exprimer par mon acte une solidarité pour mon frère Erwann et pour tout ce qu'il a déjà entrepris. Je dénie à quiconque le droit de porter un jugement : coureurs, directeurs sportifs, presse spécialisée ou officiels du sport, ces parangons de vertu juges et parties.

Quelques-uns de ces bavards diront peut-être : « il crache dans la soupe ». C'est vrai. Si je me sens redevable du sport, je ne dois rien à ceux qui font et défont le milieu du cyclisme professionnel dans lequel j'ai évolué. Ils diront aussi : « ses aveux sont tardifs ». C'est vrai. Mais faut-il y voir une nouvelle faute ? Nous avons tous, passifs ou actifs, cru bon de répondre au grand défi du sport : toujours plus haut, plus loin, plus fort. Qui donc pourrait me juger ? Devant qui devrais-je me justifier ? Dans quelle presse ?

A ceux qui réclament une sanction pour mes aveux, je soumets cette réflexion : faut-il punir ceux qui avouent pour encourager les autres à se taire ?

Pierre-Henry Menthéour est ancien coureur cycliste professionnel.



“Lucent Technologies explore sans cesse de nouvelles voies.”

Gwenhaela Le Bras, ingénieur développement chez Lucent Technologies à Rouen.

Dans la vie, je me lance toujours de nouveaux défis. Chez Lucent Technologies,

nous sommes tous animés par cette même ambition pour explorer en permanence

les technologies de communication de demain.

Lucent Technologies est le premier constructeur mondial de télécommunications.

Nous participons au développement et à la construction de tous les types de

réseaux de télécommunications pour les opérateurs et les entreprises :

réseaux optiques, réseaux de données, réseaux intelligents, réseaux mobiles...

Présent dans plus de 90 pays, Lucent emploie en France 2 000 personnes dont

500 en R&D. Nous nous appuyons sur la puissance d'innovation des Laboratoires Bell

auxquels les télécommunications doivent, parmi de très nombreuses

inventions, le transistor, le laser, la technologie cellulaire, les fibres

optiques, etc... Avec tous ces atouts, Lucent Technologies vous donne

les moyens de construire les réseaux de communication du futur

avec les technologies de demain.

Quand la communication progresse, c'est avec nous.™

Lucent Technologies
Bell Labs Innovations
16, avenue Descartes
92352 Le Plessis-Robinson Cedex
France
<http://www.lucent.com>
Tél. : 01 41 28 60 98

Le sens de la parité

Suite de la première page

Elles, ou ils, ont espéré que le « *bon vouloir* » des partis politiques, stimulé par quelques mesures incitatives, suffirait à changer une telle discrimination négative. Mais leur vision optimiste ne laisse-t-elle pas transparaître des ambitions et des privilèges moins avouables ?

Cette divergence se double d'une discordance aux allures plus métaphysiques. Les adversaires de la parité ont soutenu qu'il était inadmissible de toucher au principe universel de la République, lequel postule que la citoyenneté est une et indivisible : toucher à ses fondements, c'était risquer de voir la démocratie s'engloutir dans le communautarisme, après avoir reconnu officiellement le « *deuxième sexe* ».

On a vite fait d'ironiser sur le style typiquement français, sinon parisien, de ce débat : peu importe que l'universel soit sexué ou non, a-t-on entendu dire, cela n'intéresse personne en dehors du 6^e arrondissement et de quelques puristes du jacobinisme républicain. La question est plus sérieuse, car elle touche à ce que la République a de fondamental, au sens où l'universalisme républicain est, en effet, la fondation de la juridiction en même temps que de la morale publique. Soustraite depuis la Révolution à l'autorité religieuse, libérée du droit divin et étant parvenue à inscrire dans ses lois la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la République n'a d'autre fondation que celle de l'universalité du citoyen. Toucher à cette universalité revient à toucher au sacré républicain : il s'agit là d'une question de fond, qui n'est autre que celle du rapport des femmes au fondement, c'est-à-dire au sacré.

Or, il ne faudrait pas oublier que le principe universaliste – principe sacré dont la générosité a fait ses preuves, non sans manifester ses limites – descend en droite ligne de l'Un, unité de l'Intellect et de l'Etre qui, depuis la métaphysique de Platon, et en passant par l'autaricie de l'hellénisme tardif, a constitué le fondement de la citoyenneté romaine. Deux mille ans de politique s'en inspirent, sans qu'il soit possible d'énumérer ici ses multiples déclinaisons, plus ou moins heureuses, qui sont à la base des institutions religieuses ou partisanes. Les fondateurs de la République, entre autres descendants de l'Universel, ont réussi sa traduction la plus audacieuse et la mieux adaptée à l'histoire en cours, en la modulant sous la forme d'une citoyenneté universelle. Le sacré, ainsi institué en législation politique, a consacré la démocratie et a fait de la République française un des régimes les plus égalitaires au

monde, avec celui issu de la Révolution américaine. Il a fallu le développement et les mutations de la technique dans les liens sociaux pour que cet universel fondateur s'infléchisse vers la pluralité. Et que dans le sillage du démantèlement problématique et risqué de la métaphysique, l'inscription de la différence sexuelle dans l'Universel apparaisse, enfin, comme un geste des plus décisifs : non pas un rejet, mais une refondation.

C'est en ce lieu précis qu'a surgi l'aspiration féminine à la parité dans l'universalisme républicain. En tant qu'êtres parlants et pensants, les femmes participent de cette universalité sacrificielle, de cet « *être pour la mort* » sur le plan métaphysique ; et de la citoyenneté également contraignante et protectrice pour tous sur le plan des affaires humaines. Cependant, et

Puisque la parité s'adresse ainsi aux femmes dites ordinaires, aux mères de famille, c'est une nouvelle pensée de l'espèce humaine qu'elle inaugure

pour autant que la vie politique n'est ni contemplation ni domination, les femmes comme acteurs potentiels et de plus en plus réels de cette vie plurielle demandent à être reconnues dans leur différence.

En effet, une vie politique ne se fonde pas dans la seule soumission à l'égalité, même salvatrice. Une vie politique, qui n'est pas le pouvoir politique, peut se fonder, sans renier le principe universel, en incluant la reconnaissance d'acteurs différents. « *Dieu les créa homme et femme* », est-il écrit dans la Bible. Figure par excellence de l'homme d'action, Jésus insiste sur la conjonction « *et* », indice de la différence : ce novateur selon les chrétiens a besoin d'êtres différents pour que l'action qu'il inaugure, religieuse et politique, s'oriente par le débat vers la liberté. Saint Paul, à l'inverse homme du salut, privilégie le sens alternatif « *ou* » pour désigner les fidèles sauvés dans l'universalité de la foi. C'est seulement à partir de cette première différence entre les deux sexes, et en dépit des dogmatismes ultérieurs si souvent répressifs, que la singularité de chaque individu a été revendiquée, ainsi que son respect, par le christianisme ainsi que par les droits de l'homme dans la mutation laïque de la chrétienté. Une singularité qui demeure aujourd'hui plus que jamais, par-delà la parité et avec elle, l'objectif des démocraties avancées, c'est-à-dire basées sur le consentement dans le traitement négocié des conflits.

Dès que l'Un s'incarne et que la métaphysique tente timidement de se laisser concerner par l'humanité vivante parce que plurielle, elle s'achemine vers la reconnaissance des différences, dont la différence

sexuelle est la première et irréductible aux autres, puisqu'elle fonde la vie immanquablement politique de notre espèce. Que cette différence soit *aussi* naturelle ne la réduit nullement à la biologie : les facteurs sociaux et les rapports spécifiques des deux sexes au Sens (qui sont leurs rapports à l'Universel) structurent le « *genre* » féminin à partir du « *sexe* » féminin, et le « *genre* » masculin à partir du « *sexe* » masculin. Il n'est que de parcourir les structures élémentaires de la parenté depuis les sociétés dites sauvages jusqu'aux nôtres, pour s'apercevoir que c'est la reconnaissance de la différence sexuelle qui bâtit et spécifie la culture humaine, laquelle lui donne sa signification.

La différence féminine serait-elle pure biologie, ou au mieux subtile sensibilité, mais sans incidence si-

dire que le changement de la Constitution n'aidera en rien la ménagère de base à devenir femme politique. Au contraire, la loi, et plus particulièrement la loi suprême de la République, possède une valeur symbolique et éducative, dont les effets sont majeurs parce qu'ils entraînent une cascade de mesures concrètes ; source de débat public plus que toute autre disposition légale, elle modifie en profondeur les mentalités.

Enfin, puisque la parité s'adresse ainsi aux femmes dites ordinaires, aux mères de famille, c'est une nouvelle pensée de l'espèce humaine qu'elle inaugure. Sommes-nous destinés à la reproduction « *artificielle* », « *assistée* » ou au « *clonage* » dans des « *familles* » de plus en plus « *modernes* » et « *recomposées* » ? Peut-être, mais alors c'est une autre humanité qui se profile, bien différente de l'*Homo sapiens* actuel, avec ses différences sexuelles, ses interdits et ses codes de signification et de morale. A moins que les femmes ne continuent à donner naissance aux enfants en aimant des hommes, mais en étant reconnues « *à parité* » par ceux-ci, et capables, dès lors, de participer de plein droit à la construction du sens de l'espace politique auquel elles destinent leurs descendants.

La maîtrise de la procréation n'a pas rendu les femmes superflues, ni ne les a identifiées aux hommes comme on a pu faire semblant de le croire ou le craindre. Paradoxalement, en se libérant des hasards naturels, les femmes sont devenues des décideuses aussi bien de la procréation que du destin humain à tous les niveaux de leur compétence professionnelle. De ce fait, leur importance dans la vie sociale et politique moderne et à venir dépasse largement la valeur qu'elles ont pu avoir dans les sociétés matrimoniales et, sans aucun rapport avec un nouveau type de matriarcat, cette importance entraîne une nécessaire reconnaissance symbolique et politique. Il s'agit, ni plus ni

C'est une humanité rendue à sa dualité constitutive et de plus en plus souveraine que reflète enfin la parité. Une humanité qui n'a pas perdu le sens du sacré – ni celui du sacrifice, ni celui de la procréation

Dans l'hypothèse d'une identité symbolique, professionnelle ou politique des femmes avec les hommes, le principe universaliste sera considérablement élargi par la prise en compte de cette moitié du genre humain, qui s'en trouvait jusqu'ici écarté.

Même s'il est à craindre que la domination de la technique ne confirme la tendance métaphysique à l'uniformisation consécutive à l'universalité, et que les femmes, bonnes filles et bonnes élèves, n'entrent dans l'espace politique que pour gérer aussi bien – et parfois même mieux –, mais non pas autrement que les hommes, le pouvoir de la Cité et des entreprises. Ce n'est pas la seule hypothèse ; rien n'empêche que dans les temps à venir, les femmes politiques soient autre chose que les brillantes filles de leurs pères qu'on a pu voir, dans ces dernières décennies, gouverner les Etats comme si elles étaient des hommes, des « *vrais* ».

Quant à la différence des femmes – différence de sexualité, de bisexualité, de pensée, de rapport au sens et au pouvoir politique –, il est injuste de prétendre qu'elle est une revendication neuve. Après Simone de Beauvoir, le mouvement féministe français depuis 1968 a nettement exprimé ses positions et, quels qu'aient pu être ses erreurs ou ses excès, il a marqué les combats des femmes sur la planète par l'affirmation psychanalytique et politique de cette différence.

Pour d'évidentes raisons économiques, celles qui se sont consacrées jusque-là à l'émancipation féminine, et en particulier au débat sur la parité, sont souvent des femmes sans enfants, ou partageant des identifications masculines telles que la maternité leur paraît oppressive, inopportune ou du moins secondaire. A l'inverse, lorsque les adeptes de la parité mettent au premier plan la valorisation de la vocation maternelle, elles promettent, à long terme, un destin politique à la large majorité des femmes et des mères qui le désiraient, menaçant ainsi imaginativement les militantes virilisées qui gèrent « *leur* » domaine réservé de l'émancipation féminine.

Mais qu'on ne vienne pas nous

moins, de l'avenir du genre humain. On comprend que la différence sexuelle ainsi comprise ne puisse se confondre avec les exigences identitaires de divers groupes constitués par la biologie, l'histoire ou le comportement. Si d'aventure cette menace existait, le législateur peut parfaitement la prévenir par une clause restrictive réservant la discrimination positive aux femmes, à l'exception de toute autre catégorie sociale, religieuse ou politique – qu'elles ne sont pas. Pour humiliante qu'elle puisse encore paraître, cette discrimination positive est un rattrapage nécessaire et une nécessité logique. Tant il est vrai que nous n'avons pas d'autres « *valeurs* » à la veille du troisième millénaire que celle de la vie ; que nous attendons de la politique qu'elle dépasse la gestion à laquelle elle se condamne, pour ouvrir le sens des vies humaines ; et que, si tel est l'objectif de la refondation du pacte républicain, son universalité se réalise à deux.

C'est donc une humanité rendue à sa dualité constitutive et de plus en plus souveraine que reflète enfin la parité. Une humanité qui n'a pas perdu le sens du sacré – ni celui du sacrifice ni celui de la procréation. Mais qui lui associe explicitement à part égale les femmes – et, en conséquence, modifie les fondements du contrat social, en invitant par réciprocité les hommes à retrouver pour eux-mêmes un nouvel équilibre, dans une universalité depuis longtemps duelle mais sans se l'avouer.

Le sens mobile du féminin et du masculin ainsi que leurs réalisations concrètes ne pourront qu'être ainsi développés et favorisés : la psychanalyse, en avance sur les autres approches de l'humain dans la connaissance de la sexualité psychique, y trouvera aussi l'occasion de parler à son relatif discrédit actuel. Quant à la France, qui a pris depuis deux siècles l'initiative de traiter la métaphysique dans l'arène politique, elle a l'avantage – en inscrivant la parité dans sa Constitution – de formuler pour le monde entier cette prise de conscience qui équivaut à un changement de civilisation.

Julia Kristeva

Repenser la maternité

par Yvonne Knibiehler

QUI a peur des mères ? Les pères, les psychologues, les féministes. Récemment, Danielle Sallenave s'est inquiétée du « *retour des mères* ». Elle n'est pas la seule. Les féministes, surtout celles qui se disent « *universalistes* », refusent tout ce qui met en évidence la différence des sexes. Non sans d'excellentes raisons : la différence a longtemps signifié aux femmes leur infériorité, et leur exclusion de la vie publique. Tout discours sur la maternité reste suspect « *d'essentialisme* » : il risque de valoriser le féminin, essence originelle, aux dépens de l'humain universel, donc de menacer l'égalité entre hommes et femmes, égalité si difficile à promouvoir.

Cette méfiance date de Simone de Beauvoir. Dans *Le deuxième sexe*, elle a bousculé un consensus ronronnant qui datait de Rousseau et que le *baby boom* avait réactivé. Elle a osé désacraliser la maternité – seule une femme pouvait se le permettre. En dissociant la femme de la mère, elle a permis à chaque femme de s'affirmer comme sujet autonome. Acquis définitif et irréversible. Grâce à la dépénalisation de la contraception et de l'avortement, la maternité a cessé d'être un destin, un devoir, une institution : c'est un choix. Une femme n'est plus mère selon sa nature, mais selon sa liberté.

Or, à l'heure présente, 80 à 85 % des femmes font ce choix et deviennent mères librement, sans renoncer pour autant à leur indépendance économique, c'est-à-dire en conservant une activité professionnelle. Elles découvrent alors que la différence sociale des sexes, différence qu'elles avaient fort bien pu ignorer jusque-là, reste très difficile à surmonter. Certes après la naissance, rien de ce que font les mères n'est impossible aux pères. Et pourtant un partage équitable des tâches parentales ne va pas de soi : déjà incertain avec un seul enfant, il devient aléatoire avec deux, plus encore avec trois enfants. Combien de pères gardent l'enfant malade à la maison ? Combien font réciter les leçons tous les soirs ? Combien ont la patience de dialoguer indéfiniment avec un adolescent en effervescence ? Où sont les relais, les recours ? Où trouver un lieu d'accueil ouvert en permanence pour confier un enfant durant 2 heures ou 2 jours, en cas d'urgence ? Où recruter des assistantes maternelles vraiment compétentes, et où trouver les moyens de les rétribuer dignement ?

La jeune femme, lorsqu'elle a cédé à son désir d'enfant, croyait vivre la maternité comme une idylle, comme un épanouissement narcissique de son moi. Elle redécouvre les formes « *d'esclavage* » que les féministes des années 70 avaient si violemment dénoncées. Elles se plaignent, réclament, demandent aide et protection, attirant à nouveau l'attention des pouvoirs publics sur l'importance et le poids de la fonction maternelle. Des mouvements conservateurs, voire réactionnaires, font écho à leur souffrance. Et voilà pourquoi le retour des mères exaspère les « *universalistes* ».

La liberté de ne pas être mère se révèle un peu courte pour celles qui veulent des enfants. Il devient urgent de désaliéner la libre maternité. Tant que le féminisme n'aura pas parcouru cette nouvelle étape, il n'aura pas accompli sa mission. La responsabilité maternelle doit se développer désormais dans la Cité et non plus seulement dans la famille, dans la vie publique et non plus seulement dans la vie privée ; elle appartient de moins en moins à la nature et de plus en plus à la culture, à la culture politique. Les hommes qui ont construit notre démocratie avaient séparé la vie privée, confiée aux femmes, de la vie publique, qu'ils croyaient pouvoir assumer seuls.

Ce partage a caractérisé la « *modernité* », transition entre les sociétés « *pré-industrielles* » et les sociétés « *post-industrielles* ». Mais ses effets pervers sont à présent bien visibles : les pères manquent au foyer, auprès des enfants, et leur conscience

paternelle est trop étiolée pour pouvoir peser sur les décisions politiques ; les mères deviennent « *abusives* » à la maison, et inaudibles partout ailleurs. Si, comme bien des gens le souhaitent encore, vie privée et vie publique doivent rester rigoureusement distinctes, alors il conviendra d'inventer entre elles des modes efficaces de communication.

Trop de femmes, pour imiter les hommes, croient devoir masquer leur fonction parentale pour mieux affirmer leur citoyenneté. C'est le contraire qu'il faut faire. La responsabilité parentale masculine et féminine devrait modifier les priorités du débat politique.

On doit aussi prendre en compte le statut de « *l'enfant désiré* ». Les nouvelles techniques contraceptives donnent à la femme seule la responsabilité d'une naissance. Chaque mère impose la vie à son enfant, puisqu'elle aurait pu éviter de le mettre au monde. Cette liberté de décision fait apparaître un sujet-mère derrière le sujet-femme. Cet enfant ne demandait pas à naître, c'est moi qui l'ai voulu : je lui dois donc le meilleur. Non pas seulement dans la vie privée, dans l'ombre du foyer, mais aussi dans la Cité et dans le monde. Je suis impliquée dans la vie politique non seulement comme sujet-femme, mais, en plus, comme sujet-mère. C'est presque aussi vrai pour le père, mais pas tout à fait, depuis que la contraception féminine réduit la portée des intentions masculines. L'essor des procréations assistées joue dans le même sens, en ouvrant des perspectives vertigineuses. Si l'on fabrique un jour des clones, une humanité nouvelle sortira du ventre des femmes sans qu'elles aient su poser des conditions, ni même donner leur avis.

La conscience parentale, toujours paritaire, peut devenir un moteur puissant du changement social et engendrer la démocratie du XXI^e siècle

On objectera que les personnes qui n'ont pas d'enfant, qui ne veulent pas en avoir, se sentiront exclues d'une démocratie où la fonction parentale occuperait tant de place. Nullement. Ecartons une première réponse trop facile : la différence des sexes ayant pour seule raison d'être la reproduction de l'espèce, tout homme, toute femme sont des parents potentiels. L'argument suivant est plus sérieux. Les fonctions parentales sont désormais largement socialisées : la famille n'est plus le lieu essentiel de la reproduction biologique ni de la reproduction sociale ; les soignants, les enseignants, les travailleurs sociaux, les magistrats partagent avec les parents les soucis et les charges de l'éducation. Bien des gens qui n'ont pas d'enfant, et n'en veulent pas, s'occupent de ceux des autres. D'ailleurs en pratique chaque génération n'est-elle pas collectivement responsable de la suivante ?

Pour en revenir à celles qui enfantent effectivement, leur libération n'advientra que par l'exercice actif de la citoyenneté. Aux femmes d'investir l'Etat, et d'élaborer les réformes nécessaires. La conscience parentale, toujours paritaire, peut devenir un moteur puissant du changement social et engendrer la démocratie du XXI^e siècle. En tous cas, il serait imprudent de construire la citoyenneté féminine contre la maternité, où même sans elle.

Yvonne Knibiehler est professeur émérite d'université.

AU COURRIER DU « MONDE »

LE PRIX DE L'EURO

Je suis secrétaire général d'une association créée en mars 1997, Euroscience, qui se propose de rassembler les scientifiques européens. L'ambition est vaste, et les difficultés sont immenses. Nous devons collecter des cotisations venant de trente-quatre pays, et, inversement, nous devons effectuer des paiements vers différents pays. Encouragés par l'enthousiasme qui a présidé au lancement de l'euro, nous avons demandé un carnet de chèque en euros.

Nous devons payer 32 % de frais sur un chèque de 299 francs. Sur les chèques à l'encaissement, les sommes sont du même ordre.

Nous sommes une association d'individus et non une multinationale. Les cotisations de nos membres sont de 200 francs (30 euros), une faible somme, et les chèques que nous avons à établir ne sont pas considérables. On nous avait dit que nos frais de banque allaient baisser substantiellement. L'euro est en fait traité comme une devise, et non comme notre monnaie commune.

Françoise Praderie
Paris

LES ISRAÉLIENS, OUBLIÉS

DE LA FRANCOPHONIE
« *Le monde a changé, la francophonie aussi* », écrivait M. Boutros Boutros-Ghali [secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie]

dans *Le Monde* du 23 février. J'aurais tellement voulu lui donner raison... Hélas ! Je n'ai pas demandé à naître francophone, mais je le suis, j'en suis fier et heureux. Comment, dès lors, peut-on me contester cette partie intrinsèque, indissociable de mon identité culturelle ? C'est pourtant ce que fait la communauté francophone, qui ne reconnaît ni mon existence ni celle des 600 000 (selon les pessimistes), voire du million (selon les optimistes) d'Israéliens francophones.

L'une des règles de fonctionnement de la francophonie, celle de l'unanimité, est incompréhensible et anachronique. Donner à un seul pays – en l'occurrence le Liban – le pouvoir de refuser l'admission d'un autre pays – Israël – présentant toutes les caractéristiques nécessaires et qui représente un élément réel et vivant dans cette région du monde, c'est non seulement faire preuve de courte vue, mais également oublier les leçons de l'histoire. (...)

Il est navrant et décevant de se rendre compte que cette règle obsolète et antidémocratique ne provoque la réaction d'aucun des Etats, d'aucun des gouvernements – celui de la France en particulier – membres de la francophonie.

De toute façon, un Israélien sur cinq parle français. (...)

Claude Sitbon
président
des Amitiés Israël-France

« Il est moins coûteux d'économiser l'énergie que de la fabriquer »

Cet ancien d'EDF estime que les choix en matière d'organisation de la société – urbanisme, transport, logement, protection de l'environnement – sont aussi importants que les technologies elles-mêmes pour l'avenir de l'humanité

« Comment imaginez-vous la situation énergétique mondiale en 2050 ?

– A l'échéance d'une cinquantaine d'années, il faudra se prémunir contre plusieurs risques majeurs : l'effet de serre, les déchets et accidents nucléaires, l'épuisement des ressources fossiles et la concurrence d'usage des sols du fait de l'utilisation accrue de la biomasse comme source d'énergie. Sur cette base, à l'horizon 2050, les énergéticiens dessinent deux images très contrastées. Premier type de scénario : le monde a besoin de se développer, et la condition du développement est une énergie abondante et bon marché. Le plus grand effort est donc placé sur l'augmentation des moyens de production. Ce faisant, on accroît la sensibilité aux risques. Mais on considère ici que, avec une richesse accrue, on aura plus de moyens d'y parer. En 2050, la consommation mondiale d'énergie se situe alors entre 25 et 30 milliards de tonnes-équivalent pétrole (TEP), soit trois fois plus qu'aujourd'hui.

» Deuxième scénario : le monde peut se développer au même rythme en étant très attentif aux besoins finaux d'énergie et en cherchant le meilleur usage possible de l'énergie. On accorde autant d'importance à la demande qu'à la production. Le présupposé est qu'il ne faut pas choisir entre les risques, mais reculer leur émergence le plus loin possible. Par ailleurs, différents travaux ont montré que cette approche est favorable aux pays du Sud, parce qu'il est moins coûteux d'économiser 1 tonne de pétrole ou 1 kilomètre que d'en fabriquer un. Or le facteur limitant le développement, dans le domaine de l'énergie, c'est le financement des moyens de production. C'est bien la démonstration que sont en train de faire les Chinois, qui combinent des taux de croissance à deux chiffres depuis vingt ans avec une efficacité énergétique qui s'améliore chaque année.

– A quelle consommation aboutit ce scénario de la demande ?

– A un niveau situé entre 12 et 15 gigatonnes, soit environ une fois et demie de plus que la consommation actuelle, et deux fois moins que dans les scénarios "abondants". Dans cette approche, un rééquilibrage des consommations d'énergie s'opère entre le Nord et le Sud. Car les pays du Nord, sans obérer leur développement, peuvent diminuer fortement leur consommation énergétique. Ils restent en effet très loin d'utiliser convenablement les technologies les plus efficaces, qui, elles-mêmes, ne cessent de progresser.

– L'essentiel de la réduction de consommation énergétique serait possible uniquement par le progrès technologique ?

– Non, des choix d'organisation sociale interviennent aussi. Celui

des modes de transport est primordial. La part que l'on accorde au chemin de fer par rapport à l'automobile, la poursuite de l'individualisation des modes de transport, pèsent énormément. Cela renvoie à la façon dont on guide notre urbanisme. Si vous faites des ZAC (zones d'aménagement concerté) dans tous les bourgs de France, vous imposez une civilisation du camion. Et une civilisation du camion aggravera les problèmes d'effet de serre, de pétrole, etc. Les décisions d'investissements lourds, d'urbanisme, de logement, de réseaux de transport, ont une influence beaucoup plus importante sur la façon dont on consommera l'énergie dans cinquante ans que celle du progrès technique d'efficacité énergétique.

– Le monde s'engage à la suite de l'Occident dans la voie du tout-automobile. Est-ce inévitable ?

– Il n'est pas inéluctable que les transports se fassent toujours en voiture, même s'il est vrai que le laissez-faire conduit au développement massif de l'automobile. C'est une question de volonté collective. Les pays du tiers-monde sont en pleine construction de leur infrastructure, et leurs décisions devraient intégrer des considérations de long terme sur l'énergie et l'environnement. Sauf à se retrouver devant le fait accompli : en Thaïlande, il faut souvent plusieurs heures pour traverser Bangkok en voiture, et il n'y a plus de place pour les tramways. On va payer deux fois. D'abord pour la pollution, l'encombrement, et puis pour le tramway, parce qu'on s'aperçoit trop tard qu'il faut détruire des routes pour le faire passer.

– En 2050, le monde devrait avoir quasiment épuisé les réserves de pétrole. Comment s'opérerait la sortie de l'économie pétrolière ?

– Les pessimistes constatent que, à côté des réserves bien identifiées, il y a beaucoup de pétrole "non conventionnel", mais beaucoup



SOPHIE DUTREIX

plus cher. Donc, quand on aura épuisé la première partie des réserves, autour de 2040, le prix du pétrole doublera ou triplera brutalement, et il y aura rupture. Les optimistes répondent que, entre les 50 dollars le baril que coûtent aujourd'hui ces pétroles non conventionnels et le pétrole exploitable à 20 dollars, il y a le progrès technique, qui va nous faire passer doucement vers un pétrole qui ne vaudra peut-être pas 20 dollars, mais qui en vaudra 25. Donc, il y aura continuité entre les deux systèmes. A l'appui de leur argument, ils citent l'exemple du pétrole de la mer du Nord, qui était très cher au début de son exploitation et qui se situe maintenant à près de 10 dollars (9 euros). Choisir entre ces deux hypothèses n'est pas facile. Mais il est important de noter que les ressources sont très localisées au Moyen-Orient. Les risques géostratégiques liés à la réduction

des sources d'approvisionnement augmentent dans tous les scénarios.

– En revanche, il y a des centaines de millions de tonnes de charbon. De quoi aggraver l'effet de serre ?

– Effet de serre ou pas, les Chinois vont se développer à partir du charbon. Ce n'est pas catastrophique s'ils ne le dépensent pas trop vite. On peut envoyer du carbone dans l'atmosphère, la question est de ne pas en envoyer plus que l'écosystème n'est capable d'en absorber. Il faut utiliser le charbon avec des techniques à bon rendement, et surtout faire très attention à ne pas gaspiller l'électricité qu'on fabrique avec.

– L'énergie nucléaire n'est-elle pas la meilleure solution face à l'effet de serre ?

– Même en imaginant qu'il n'y ait pas d'accident, le fait que, dans les filières actuelles, on ait de très

grosses unités de production est terriblement limitant. Pourquoi ? Parce que le seuil d'investissement d'un réacteur est considérable, y compris en matière grise : il approche les 10 milliards de francs (1,52 milliard d'euros), et son utilisation suppose un réseau électrique très bien organisé pour consommer le courant massivement produit. Si bien qu'il y a en fait assez peu d'endroits où l'on peut développer le nucléaire à des conditions économiques acceptables. On n'a pas ce problème avec le gaz par exemple, qui se prête à des centrales d'une puissance faible à des prix concurrentiels.

» En fait, dans aucun des scénarios de prospective énergétique, même les plus nucléaristes, le nucléaire ne représente plus de 5 à 10 % de la production mondiale d'énergie en 2050. Ce n'est pas négligeable, mais ça ne résout pas le problème de l'effet de serre. On ne peut pas échanger l'effet de serre contre le nucléaire.

– Les énergies renouvelables sont prometteuses, mais ne posent-elles pas aussi des problèmes environnementaux ?

– Assez curieusement, tous les scénarios pour 2050, qu'ils soient "sobres" ou "abondants" accordent un niveau comparable à ces énergies vers cette date, soit quelque 5 à 5,5 gigateps contre environ 1,3 gigatep aujourd'hui. Mais dans les scénarios "sobres", cela représente de 30 % à 40 % du total, contre 15 % à 20 % dans les scénarios "abondants". Là-dedans, le gros morceau c'est la biomasse – bois, déchets et cultures appropriées –, après quoi viennent l'hydraulique, puis les éoliennes et le solaire.

» Le grand problème tient à la biomasse. Plus on lui donnera d'importance, plus se produiront

des concurrences d'usage de sols avec l'alimentation. La solution dépend de ce qu'on fait en agriculture : si les rendements des terres africaines augmentent vite, vous aurez probablement suffisamment d'espace pour les différents usages. Donc, la meilleure façon de se protéger de l'effet de serre aujourd'hui, tout en évitant la déforestation, c'est d'aider les Africains à intensifier leur agriculture.

» L'énergie solaire devrait échapper à cette contrainte d'espace, parce que se développeront surtout des capteurs solaires intégrés aux bâtiments existants. Les éoliennes vont, de plus en plus, s'installer sur des plates-formes en mer où la question du paysage ne se pose pas. L'hydraulique, c'est une autre affaire. Alors qu'en Europe et aux Etats-Unis, ce qui est équipable en hydraulique l'est à 90 %, en Amérique latine, en Afrique et en Asie, on est plutôt à 10 %. Il ne faut peut-être pas aller jusqu'à 90 % comme a fait l'Europe, mais il y a de la marge.

– Vous raisonnez sans rupture technique. Pourquoi ne pas imaginer un progrès technique très important, par exemple sur la supraconductivité, l'économie d'hydrogène, la gazéification du charbon, l'énergie des vagues ?

– Bien sûr, les possibilités d'ici à 2100 sont énormes. Mais la rupture, c'est justement ce qu'on ne sait pas. Il est plus intéressant, quand on élabore des scénarios, de voir la sensibilité qu'ils présentent à des ruptures. Mais raisonnons quand même sur l'hypothèse d'une rupture technique, telle que géothermie profonde, fusion thermonucléaire ou satellite solaire. Il n'est pas invraisemblable que, vers 2030-2040, on fasse un premier prototype d'usine à fusion. Pour des raisons techniques, ce prototype sera probablement très gros, dans les 10 gigawatts. C'est dix fois un réacteur nucléaire, ce qui n'est pas facile à caser dans un système énergétique. Si ça marche bien, vous en aurez mis trois ici et là avant la fin du siècle prochain. Une très grande invention, dans ces domaines, ne règle à échéance de quelques décennies que moins de 10 % d'un problème.

– Le principal déterminant de l'avenir énergétique, c'est davantage l'organisation sociale que la technique ?

– Oui, c'est la volonté collective de faire attention à la façon dont on se développe. La situation est comparable à celle de la santé publique, où l'on a du mal à faire de la prévention, qui est pourtant la démarche la plus efficace. Le problème est plus culturel et politique que technique. C'est pour cela que le concept de l'efficacité énergétique mettra une génération à passer complètement dans les mœurs. »

Propos recueillis par Hervé Kempf

Un spécialiste des énergies nouvelles



BENJAMIN DESSUS

SA BARBE, son allure d'éternel étudiant et son langage familier – quoique toujours correct – le font paraître plus jeune que ses soixante ans : peut-être parce que la maturité vient plus tard chez ceux qui ne sont pas obsédés par leur carrière. Car Benjamin Dessus semble avoir plutôt privilégié ses curiosités intellectuelles que les impératifs de la montée des échelles.

Diplômé de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications en 1963, il va étudier la physique des lasers à la Compagnie générale d'électricité. Il passe en 1970 au service des études et recherches d'EDF, où il crée le laboratoire de Métrologie optique. C'est là qu'il participe à la conception de la centrale solaire Themis, à partir de 1976. Le projet n'a pas de suite, mais l'ingénieur a attrapé le virus des « énergies nouvelles ». Il part en 1982 diriger les services techniques de l'Agence française de

maîtrise de l'énergie (mère de l'actuelle Ademe). Quand la direction est limogée en 1987 par le gouvernement de Jacques Chirac, il rejoint EDF : au bout d'un an, il convient avec ses supérieurs qu'il serait mieux ailleurs. Le voilà au CNRS, où il crée et dirige plusieurs programmes de recherche sur l'énergie.

Ce chemin l'a rendu précieuse : politiques et technocrates commencent à comprendre qu'il faut sortir de la culture énergétique unique. Benjamin Dessus anime le groupe « Long terme » de la commission énergie du Plan, qui rend, en 1998, un rapport remarqué, et est actuellement chargé (avec MM. Charpin et Pellat) d'une étude sur le coût de l'énergie nucléaire.

Il a récemment publié *Energie un défi planétaire* (Belin, 1996).

H. K.

Philippe Séguin, président du RPR, au « Grand Jury RTL-« Le Monde »-LCI »

« La Commission européenne démissionnaire doit continuer à fonctionner »

« Est-il normal que la Commission européenne ait donné collectivement sa démission ou bien Edith Cresson aurait-elle dû le faire seule ?

– Ce que le comité des sages a dénoncé, ce ne sont pas tant des fraudes individuelles – que M^{me} Cresson ou M. Marin aient fait ceci et pas fait cela. Non, c'est un système, c'est le système. La Commission n'est plus en mesure de maîtriser l'administration qu'elle doit normalement commander. Pourquoi ? Parce que, au cours des dernières années – et depuis pas mal de temps, d'ailleurs, le pauvre M. Santer n'est pas le seul, ni même le principal responsable –, elle a eu les yeux plus gros que le ventre, une véritable boulimie de compétences nouvelles et une volonté systématique d'intervenir dans le détail de l'application des décisions. C'est-à-dire qu'elle s'est prise pour un gouvernement de l'Europe, qu'elle n'est pas et qu'elle n'a pas à être. Dans la mesure où était contesté un système, que la Commission en place n'avait fait

qu'amplifier, il y a eu une démission collective.

– Le Conseil européen, qui se réunit les 24 et 25 mars à Berlin, doit-il nommer une autre Commission ou est-il envisageable que la Commission démissionnaire reste en fonction six mois encore ?

– Il est hors de question que la Commission actuelle, démissionnaire, aille jusqu'au terme de son mandat, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre ; mais je ne crois pas qu'il faille passer par l'épisode intermédiaire d'une Commission intérimaire. Premièrement, parce qu'on ne trouvera pas de président ! Regardez, par exemple, ce qu'a dit M. Prodi : « Moi je suis prêt à être président de la Commission. Pas question que je le sois pendant six ou cinq mois ! » Deuxièmement, cela nous ferait trois présidents de la Commission en moins d'un an. Troisièmement, la Commission, aujourd'hui, en application du traité d'Amsterdam, est nommée dans des conditions différentes de la précédente. Il y a une codécision des

gouvernements et du Parlement européen, qui vote sur le président de la Commission, puis sur la Commission dans son ensemble. On ne va pas quand même nommer une Commission avec l'ancien système !

» D'autre part, le nouveau Parlement européen va être élu en juin. On ne va pas laisser au précédent le soin de mettre en place une Commission ! Dernier argument, nous avons, dans les jours qui viennent, des problèmes importants à trancher, Agenda 2000 et d'autres, dans lesquels la Commission actuelle est impliquée.

– Faut-il donc qu'elle continue à fonctionner ?

– Elle continue à fonctionner et, quand le nouveau Parlement européen est en place, on revoit son calendrier de manière à ce que, dès l'été, une nouvelle Commission soit constituée.

– Quel est, selon vous, le rôle précis de la Commission européenne ?

– Ce n'est pas d'être le gouvernement de l'Europe. L'instance su-

prême de l'Europe, c'est le Conseil européen et, accessoirement, le conseil des ministres. La Commission est un organe original. L'un des enjeux de la construction européenne est qu'il ne faut pas essayer de transposer des modèles existants ; il faut faire quelque chose d'original. La Commission est un organe de proposition pour le Conseil – qui décide, parfois avec le Parlement européen – et, ensuite, un organe d'exécution, sous réserve de ce qu'elle doit normalement déléguer aux Etats membres.

– Dans la plate-forme que vous avez établie avec Démocratie libérale pour les élections européennes, vous vous prononcez pour une réforme des institutions européennes présentée au début de l'an 2000. Dans quel sens ?

– Il y a, incontestablement, une Commission à réorganiser. Si les sages ont surtout, à mes yeux, souligné un problème politique, il y a aussi des problèmes d'organisation. Nous avons probablement une Commission trop nombreuse, avec

directions beaucoup trop nombreuses. Il faut recentrer la Commission sur ses véritables vocations. Il faut, aussi, améliorer le fonctionnement du Conseil européen. Je crois qu'il serait bon que le président du Conseil européen puisse rester en place pour une période beaucoup plus longue. Deux ans, deux ans et demi, je crois que ce serait une bonne solution.

– Le Conseil européen pourrait élire un président ?

– Oui, le Conseil européen pourrait élire un président parmi ses membres.

– Est-ce que le Parlement européen doit se renforcer ?

– Oui, mais ce renforcement doit aller de pair avec une meilleure implication des Parlements nationaux, qui doivent améliorer leur capacité d'influence sur les positions prises par leurs gouvernements respectifs autour de la table du Conseil et disposer d'un droit d'alerte en matière de respect de la subsidiarité. Ce qui me conduit au dernier point, s'agissant des institutions : il faut que nous établissions un document

clair, reconnu par les uns et les autres, qui ne soit pas simplement la juxtaposition des traités et de la jurisprudence de la Cour de justice.

– Une Constitution européenne ?

– Le mot fait peur et reçoit des interprétations différentes. Disons : un texte de synthèse des différents traités applicables, qui nous permettra, enfin, de faire la part entre ce qui est du niveau européen et ce qui est du niveau national.

– Faut-il conserver ou non la règle de l'unanimité au Conseil européen ?

– Je ne vois aucun inconvénient à une extension du vote à la majorité dans certains domaines supplémentaires. Simplement, lorsque les intérêts majeurs d'un pays sont engagés, il faut conserver une sorte d'agrément général, écrit ou non écrit, au terme duquel on ne passe pas « en force » contre le pays concerné. »

Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléfax : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La faute à la presse ?

QUAND le sage montre la lune, l'imbécile regarde le doigt. La version française de ce proverbe chinois pourrait être, hélas : quand les journalistes montrent des réalités qui dérangent, certains politiques s'en prennent à la presse. Il est ainsi établi - de notoriété publique même, sans qu'il soit besoin de l'onction d'un tribunal - que des permanents du RPR furent rémunérés par la Ville de Paris. En d'autres termes, à une époque où le financement des partis politiques était déjà rigoureusement défini par la loi, le parti gaulliste augmentait son train de vie grâce aux finances de la capitale. Et que cette époque était celle où l'actuel président de la République cumulait la fonction de président du RPR et de maire de Paris.

Mais, pour Philippe Séguin, cette réalité relève d'une « manipulation » médiatique dont *Le Monde* serait le chef d'orchestre, d'« une campagne initiée avec un certain nombre de journaux qui sont les vaisseaux-amiral [sic] de la flotte de la désinformation contre le président de la République ». Le successeur de M. Chirac à la tête du RPR n'est pas à une contradiction près puisque, dans le même mouvement, il s'est dit favorable à une « amnistie partielle » afin de ne pas « empoisonner pendant dix ou quinze ans la vie politique française ». Car, s'il souhaite une amnistie, c'est donc qu'il y eut bien délit et que la presse n'a aucunement « désinformé ».

De plus, au même « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », M. Séguin, pour la première fois, a invité Ro-

land Dumas à démissionner, estimant qu'il fallait « le plus vite possible » tourner une page qui empoisonne la vie du Conseil constitutionnel. La presse - et notamment *Le Monde* - n'étant pas pour rien dans la mise en évidence des questions éthiques posées par l'affaire Elf, il faut donc en conclure que son travail relève de la « manipulation » quand il dérange le RPR, et de l'information quand il l'arrange. Cynique - on a beau peser ses mots, quel autre qualificatif trouver ? -, la parade tient du gros cordage. Pendant plus d'un an, M. Chirac et son entourage ont ménagé M. Dumas, lui manifestant même d'opportuns soutiens ; maintenant que le récent avis du Conseil constitutionnel - rendu subrepticement puisqu'au détour d'une décision sur la Cour pénale internationale - permet à l'ancien maire de Paris d'échapper à une mise en cause judiciaire, M. Dumas est brutalement abandonné, renvoyé à sa conscience et à sa solitude.

Pendant qu'à droite, on crie au complot anti-chiracien, une députée socialiste, Frédérique Bredin, dénonce « le procès public » fait à M. Dumas et, pour l'éviter à l'avenir, propose un amendement au code civil qui, s'il était déjà en vigueur, aurait interdit aux médias d'informer les citoyens des affaires bruxelloise et parisienne, tout comme du dossier Elf. Peut-être adviendra-t-il un jour où le monde politique français acceptera que la démocratie suppose un espace public contradictoire et conflictuel dont l'indépendance de la presse vis-à-vis des pouvoirs est la condition nécessaire. Nous en sommes encore loin.

35 heures : l'introuvable mobilisation syndicale

LES CONFÉDÉRATIONS syndicales se sont-elles réellement donné les moyens de peser sur les 35 heures ? La CFDT et, désormais, la CGT ont placé la réduction du temps de travail au centre de leurs revendications devant celle, traditionnelle, des salaires. Pour autant, ni l'une ni l'autre n'a organisé de défilés massifs dans la rue, ni même fait la preuve d'une quelconque démonstration de force dans ce débat. Pis, elles semblent privilégier un certain attentisme !

Les organisations de Nicole Notat et de Bernard Thibault ont ainsi choisi de laisser le patronat exposer, en premier, ses propositions « réalistes et de bon sens » pour une seconde loi qu'il souhaite le plus floue et le moins contraignante possible. Le 15 mars, Ernest-Antoine Seillière, président du Mouvement des entreprises de France (Medef), a pu occuper toute la scène médiatique sans être gêné par des voix discordantes qui auraient avancé d'autres idées. N'est-ce pas surprenant, alors que les deux centrales s'accordent aujourd'hui à plébisciter un syndicalisme « de propositions » ?

Ce n'est qu'au lendemain de la prestation patronale qu'elles ont réagi, soit en se tournant précipitamment vers le gouvernement pour réclamer des « garde-fous »,

soit en se transformant en simple commentateur du discours patronal. Numéro deux de la CGT, Maryse Dumas a jugé « impensable » que la deuxième loi « soit la simple retranscription » des accords signés, car « cela reviendrait à dire que c'est le Medef qui écrit la loi ». Elle ajoutait que sa confédération serait « très exigeante vis-à-vis du gouvernement sur les choix à venir », sans préciser les siens !

ATTITUDES DÉFENSIVES

Quant à la CFDT, sa secrétaire générale, Nicole Notat, a décelé une évolution du discours patronal, soulignant que ce dernier formule désormais des « propositions », alors qu'il « s'opposait radicalement » aux 35 heures il y a dix-huit mois. « C'est un premier résultat qui est loin d'être négligeable », a encore indiqué M^{me} Notat. Sur tous les points saillants de la seconde loi, avant même que les négociations ne soient officiellement ouvertes, c'est le Medef qui prend l'initiative. Le Medef exige-t-il le report de la date d'application de la réduction du temps de travail pour l'ensemble des salariés ? La CFDT étudie la question.

Ces attitudes défensives manquent pour le moins d'exigence. Qui sait ce que sont réellement les priorités de la CFDT et de la CGT pour la seconde loi sur les

35 heures ? Face à un Medef qui investit le dossier avec des convictions idéologiques fortes, les deux confédérations semblent s'en remettre à une sorte de pragmatisme tâtonnant. Certes, elles évitent les incantations, à la différence de Force ouvrière, qui n'hésite pas, aujourd'hui, à fustiger des propositions patronales destinées « avant tout à accroître la flexibilité et à ne pas augmenter le coût du travail », alors que lesdites propositions sont largement inspirées d'un accord dans la métallurgie ratifié par... FO.

Certes, l'engagement de la CGT et de la CFDT existe bien à travers les groupes de travail, les observatoires, la rédaction de guides de négociation et les multiples séances de formation consacrées aux 35 heures ; mais cet activisme interne ne débouche sur aucune vision politique d'ensemble.

D'où la perplexité des salariés, qui éprouvent, à leur tour, les plus grandes difficultés à discerner si les 35 heures constituent bien une « avancée sociale » ou pas. D'où, aussi, ce doute qui s'insinue : les syndicats seraient-ils dans l'incapacité de jouer leur fonction de contrepoids, rôle dont ils se déchargeraient sur le gouvernement.

Sur le terrain, le rapport des forces est, il est vrai, inégal. C'est le faible taux de syndicalisation dans le secteur privé qui avait

d'ailleurs conduit le législateur à se préoccuper du mandatement dès l'élaboration de la première loi. Un salarié « mandaté » par un syndicat peut ainsi négocier un accord dans une entreprise pour le compte du personnel. Les syndicats y ont vu un bon moyen de prendre pied là où, jusqu'ici, ils n'avaient pas accès. Dans la pratique, cependant, le système se révèle parfois être purement fictif, l'employeur désignant lui-même le mandaté et le syndicat ! C'est un vrai problème quand on sait que les 35 heures nécessitent de renégocier tout un ensemble de choses, depuis les temps de pause, les congés, la flexibilité, la formation et jusqu'aux salaires.

ATOMISATION

Le nombre de syndiqués ne suffit pourtant pas à expliquer le manque de mobilisation collective à l'égard des 35 heures. En d'autres temps, la CFDT et a fortiori la CGT ont su montrer leurs biceps. Rien de tel aujourd'hui. L'accord de branche dans la métallurgie, qui a servi de référence au Medef, n'a provoqué aucune riposte en retour, en dehors de quelques réactions verbales indignées et d'appels à des arrêts de travail ponctuels lors des séances de négociation. Pour l'heure, la mobilisation reste cantonnée à l'échelon de l'entreprise, voire à celui d'un secteur d'activité. Cette évolution ne peut que réjouir les dirigeants du Medef. En trouvant son sigle de Confédération nationale du patronat français pour le Mouvement des entreprises de France, l'organisation a justement cherché à rompre avec le passé et à privilégier une démarche plus individuelle.

Cette atomisation de la mobilisation syndicale étonne d'autant plus qu'elle est provoquée ou autorisée par les deux plus importantes centrales, alors même qu'elles ont opéré leur rapprochement sur le thème des 35 heures. Tout se passe comme si, face à ce sujet complexe, la CFDT et la CGT rechignent à l'action interprofessionnelle, ou bien se retrouvaient dans l'incapacité de tirer un message clair des négociations menées par leurs équipes. Du coup, elles laissent l'élaboration de la seconde loi s'effectuer dans un tête-à-tête entre le gouvernement et le patronat, lesquels, pourtant, s'affrontent pour tenter de faire prévaloir dans l'opinion publique leur image - positive pour l'un, négative pour l'autre - des 35 heures.

Isabelle Mandraud
et Caroline Monnot

Mirage par Mario Debaene



Le Nigeria en quête d'appuis internationaux

A PEINE remis sur les rails de la démocratie, le Nigeria doit affronter une situation économique tellement désastreuse qu'elle risque de faire capoter très vite l'expérience d'un régime civil, si celui-ci ne reçoit pas une aide massive de la communauté internationale. Son nouveau président, l'ex-général Olusegun Obasanjo, élu le 27 février après seize ans de dictature militaire, met donc à profit les semaines qui le séparent encore de son investiture officielle, le 29 mai, pour faire la tournée des capitales européennes, américaine et asiatiques, et plaider la cause de son pays auprès des bailleurs de fonds.

Or c'est Paris que M. Obasanjo a choisi comme première étape occidentale de son périple, les 17 et 18 mars, avant de rencontrer au Nigeria le directeur du Fonds monétaire international (FMI), le Français Michel Camdessus, puis de repartir aussitôt pour Londres où il devait, du 20 au 23 mars, s'entretenir avec le premier ministre Tony Blair.

Cette « préférence française », marquée au moment même où le président Bill Clinton réunissait à Washington un « sommet américano-africain » affichant les nouvelles ambitions des Etats-Unis sur le continent noir, reflète un choix à long terme des élites nigériennes, civiles aussi bien que militaires. La France et le Nigeria, a souligné M. Obasanjo devant les hommes d'affaires français au siège du Mouvement des entreprises de France (Medef), « ont des responsabilités communes et des défis à relever ensemble en Afrique ». « Nous sommes en train de substituer la coopération à ce que j'appelle la compétition rampante du passé », a

encore déclaré le président élu du Nigeria sur le perron de l'Élysée, à l'issue d'un déjeuner avec Jacques Chirac. En d'autres termes, Paris est et restera à l'avenir un partenaire privilégié d'Abuja. Ses interlocuteurs venaient de confirmer à M. Obasanjo que son pays deviendra bientôt membre de la « zone de solidarité prioritaire » qui donne droit à l'ensemble des instruments de la coopération française.

RECONSTRUCTION

Pourtant, beaucoup s'attendaient que M. Obasanjo montre quelque froideur à l'égard d'un pays qui avait si assidûment courtisé le défunt dictateur Sani Abacha, auquel le nouveau président élu du Nigeria doit d'avoir passé trois années inconfortables au fond d'un cachot. Désireux de maintenir à tout prix un dialogue « constructif », M. Chirac avait même invité le général Abacha à un sommet franco-africain, en un temps où les autres dirigeants occidentaux refusaient obstinément de fréquenter l'« homme fort d'Abuja ».

Il est vrai que certaines entreprises françaises implantées au Nigeria (qui est, avec un volume d'échanges de 7,7 milliards de francs, 1,17 milliard d'euros, le troisième partenaire commercial de la France en Afrique subsaharienne) comptaient le général Abacha parmi leurs principaux actionnaires. Et qu'elles ont largement bénéficié du système de double taux de change (avec une différence de un à quatre) instauré en 1994 par le régime militaire : « C'est formidable, plus on dépense d'argent et plus on en gagne ! », résumait à l'époque l'un des entrepreneurs français qui ont pu profiter des années durant, avec d'autres *happy few*, de cette véritable « poule aux œufs d'or ».

L'heure est désormais à la reconstruction d'une économie gravement atteinte par quinze années de gestion inconséquente du patrimoine industriel et de pillage éhonté des deniers publics. Homme de conciliation peu porté à remâcher les amertumes d'hier, M. Obasanjo ne veut se souvenir que des témoignages de sympathie qui lui avaient été adressés, après son arrestation en 1995, par un ambassadeur de France décidément bien inspiré, et des interventions discrètes de Paris pour adoucir ensuite ses conditions de détention.

En prison, M. Obasanjo a beaucoup lu la Bible et il en est sorti avec une foi revigorée dans les vertus de la providence : « Je suis un instrument de la volonté divine » et « le Nigeria sera gouverné à la grâce de Dieu », a-t-il répété à ses compatriotes, venus entendre leur nouveau président dans les locaux de l'ambassade du Nigeria à Paris.

Autant que de la grâce divine, le

Nigeria aura aussi besoin de l'engagement très actif des institutions financières internationales, qui n'ont repris langue avec Abuja que depuis quelques mois, lorsqu'elles ont commencé à croire au processus de transition démocratique amorcé après la mort du général Abacha par son successeur, le général Abdulsalam Abubakar.

LE « FARDEAU DE LA DETTE »

A Paris, M. Obasanjo a voulu s'assurer du soutien de la France pour obtenir un effacement partiel de la dette du Nigeria, qui atteint 30 milliards de dollars (27 milliards d'euros) - dont 18 milliards de dollars auprès du Club de Paris. Il a tenu un langage similaire à M. Camdessus, auquel l'actuel ministre des finances, Ismaila Usman, avait déjà brossé un tableau sans fard : « *Le Nigeria n'a jamais traversé de temps plus durs* », a-t-il avoué, en plaidant pour un allègement du « fardeau de la dette ».

Mais, instruite par les gigantesques détournements de l'aide consentie à la Russie post-communiste, la communauté internationale attendra la conclusion du processus démocratique, le 29 mai, et exigera de solides garanties du Nigeria, dont les élites ont par le passé fait preuve d'une imagination débordante quand il s'agissait d'empocher l'argent destiné au développement. Entre les conditions posées par le FMI, notamment en termes de privatisations, les réticences des élites attachées à leurs prébendes et les revendications croissantes d'une population excédée par la misère, la voie du redressement économique promet d'être très étroite.

Michèle Maringues

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

L'hommage de la France à West Point

LE GÉNÉRAL Revers va prendre l'avion pour les Etats-Unis. Les drapeaux des écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan et de Polytechnique et leur garde d'honneur accompagneront le chef d'état-major général de l'armée de terre. Le 26 mars, celui-ci remettra solennellement la Légion d'honneur et la croix de guerre avec palme à l'académie militaire américaine de West Point. La France et son armée entendent ainsi rendre hommage à cette pépinière d'officiers d'où sortirent les chefs qui participèrent en 1918 à la victoire finale et en 1944 ramenèrent sur notre sol la liberté perdue.

West Point est le plus ancien centre militaire des Etats-Unis : il fut occupé pour la première fois en 1787 au cours de la guerre d'indépendance. Le brigadier général Knox avait proposé deux ans plus tôt d'y créer une école militaire.

Celle-ci ne naquit réellement qu'en 1802. A son origine elle ressemblait beaucoup à notre Ecole polytechnique. Un monument en l'honneur de celle-ci, sorte de génie de la Bastille perché, comme l'autre, au sommet d'une colonne, se dresse d'ailleurs dans l'enceinte de l'académie militaire.

Cartes des côtes, phares, fortifications côtières, ports, premières voies ferrées, furent l'œuvre des « West Pointers », ingénieurs autant que soldats. Sherman, Grant, Jackson et les plus célèbres des généraux de la guerre de Sécession y furent formés, comme plus tard 83 % des généraux d'armée, 65 % des généraux de corps d'armée, 55 % des généraux de division de la dernière guerre mondiale.

Jean Planchais
(23 mars 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfiches de *Le Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE
DES LIVRES

DISPARITION

■ **JEAN GUITTON**, académicien et philosophe catholique, est mort dimanche 21 mars à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans (*lire page 31*).

NOMINATION

DIPLOMATIE

Claude Martin, ancien ambassadeur en Chine, a été nommé ambassadeur en Allemagne, par décret publié au *Journal officiel* du 20 mars.

[Né le 24 septembre 1944, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Claude Martin a été nommé secrétaire des affaires étrangères à sa sortie de l'ENA en 1968. Conseiller technique au cabinet des ministres des affaires étrangères, Michel Jobert (1973-1974), Jean Sauvagnargues (1974-1976) et Louis de Guiringaud (1976-1978), il est ensuite nommé premier conseiller à Pékin (1979-1984), représentant permanent adjoint de la France auprès des communautés européennes à Bruxelles (1984-1986), directeur d'Asie et Océanie au ministère (1986-1990) et ambassadeur en Chine (1990-1993). Claude Martin a été secrétaire général adjoint, directeur général des affaires européennes et économiques au Quai d'Orsay de novembre 1993 à octobre 1998.]

« Le Monde diplomatique » de mars

ALORS que se poursuit la campagne présidentielle en Algérie, *Le Monde diplomatique* de mars publie un dossier sur la division des militaires au pouvoir et la désagrégation des groupes islamistes, et analyse l'évolution politique depuis les événements d'octobre 1988. Le mensuel ausculte par ailleurs le rôle de Sciences-Po, en France, dans la fabrication des élites nationales et la légitimation de la pensée dominante. Les médias, qui contribuent, eux aussi, à un conformisme intellectuel en orchestrant « l'agenda idéologique de la nation » sur des bases très éloignées des vraies discussions, sont également analysés dans ce numéro. En Allemagne, les revirements du gouvernement de M. Gerhard Schröder déroutent l'électorat social-démocrate. Dix ans après la chute du mur, la division est encore bien visible entre les populations de l'est et de l'ouest, mais aussi chez les intellectuels.

Egalement au sommaire : l'Afrique du Sud se prépare à l'après-Mandela ; transition périlleuse en Jordanie ; la Russie au bord de l'abîme ; Chiapas de douleur et d'espoir ; Internet et les ambassadeurs de la communication ; le 8 mars, journée des femmes, pour quoi faire ? ; biotechnologies à l'usage des riches.

★ Dans les kiosques. 24 francs

Chaque jeudi
avec **Le Monde**
DATÉ VENDREDI
LE MONDE
DES LIVRES

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Alain et Véronique STIBBE, née MENUET-GUILBAUD, **Clara, Nathan et Fanny**, ont la joie d'annoncer la naissance de

Rebecca,

le 6 mars 1999.

2, rue de Staël,
75015 Paris.

Anniversaires de naissance

– Neuf ans, déjà !
Joyeux anniversaire,

Audrey.

Ton papa et ta maman.

M. le docteur et M^{me} Le Coz,
78630 Morainvilliers.

– Le C.A.I.R.N.
à la plaisir d'honorer

M. Guy BABLON,

à l'occasion de ses cinquante ans.

Claudie, Michèle, Mariannick, Chantal,
Jean-Pierre, Michel, Claude.

– Saint-Germain-en-Laye, 23 mars 1979.

Le Port-Marly, 23 mars 1999.

Bérénice.

Il y a vingt ans la lumière de tes yeux éclairait notre vie.

Bon anniversaire !!!

Papa, Maman.

Pascal, le papa,
Françoise, la maman,
Et Cécile, la sœur,
souhaitent un bon anniversaire à

Christelle,

pour ses dix-huit ans.

Mariages

Romane

à la joie d'annoncer le mariage de ses parents

M^{me} **Camille LAMBERT**
et
M. **Eric ANDLAUER**,

le 13 mars 1999.

9, rue Feutrier,
75018 Paris.

Anniversaires de mariage

Merci chers parents
et bravo pour tous ces printemps...

Anne, Emmanuelle et Catherine.

Décès

– Pour tous ceux qui l'ont aimé.

Alexis BELIAEFF,
pilote,

nous a quittés le 10 mars 1999 en plein vol.

Benoît Beliaeff,
son fils,

15, rue des Boutons-d'Or,
44700 Orvault.

– Les familles Marrades, Ferrer, Giron et Tattarachi,
Jérôme Peignot, Jean Dupuy,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Lola DUPUY-PEIGNOT,

survenu à Paris le 19 mars 1999.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église des Blancs-Manteaux, le mardi 23 mars, à 10 h 30.

– M^{me} Hippolyte Berenguier, son épouse,
M. et M^{me} Philippe Berenguier et leur fils,
M. et M^{me} Bernard Berenguier et leurs filles,
M. et M^{me} Marc Verbiese et leurs filles,
M. et M^{me} Frédéric Alberge et leur fille,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Hippolyte BERENQUIER,
commandant en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 13 mars 1999, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la stricte intimité familiale.

Une messe du souvenir sera dite dans un proche délai, la date en sera communiquée ultérieurement.

103, rue Leblanc,
75015 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean BOURGOGNE,
ingénieur chimiste ENSCP,
professeur honoraire au Muséum National d'Histoire Naturelle,

survenu, le 10 mars 1999, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

– M. et M^{me} Bernard Le Blond,
M^{me} Martine Le Blond,
ses enfants,
M. Gérard Maillolchon,
son beau-fils,

Florence et Frédéric, Valérie, Silvère, Stéphanie et Yann, Pascal, Philippe et Corinne, Rui et Véronique,
ses petits-enfants,
Alexandre, Marie, Florian, Paul, Ayméric et Mélissa,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Claude LE BLOND,
administrateur civil honoraire
au ministère de l'intérieur
fondateur du Musée Emile-Zola,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 17 mars 1999, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

On se réunira le mercredi 24 mars, à 16 h 15, au vieux cimetière de l'Etang-la-Ville (Yvelines) où aura lieu l'inhumation.

« Les êtres chers ont beau vous quitter très tard, comblés d'affection et d'années, l'arrachement est d'autant plus atroce qu'on les a gardés plus longtemps. »
Emile Zola

6, chemin de la Côte-d'Argent,
92410 Ville-d'Avray.
« La terrasse », 12, rue de Marly,
78620 L'Etang-La-Ville.
Village de Montrénaud,
87160 Saint-Sulpice-Les-Feuilles.

– M. Pierre Bergé,
président de l'Association pour le rayonnement de l'œuvre d'Emile Zola,
Et le conseil d'administration de l'association,

M. Henri Mitterrand,
président de la Société littéraire des amis d'Emile Zola,
Le bureau de la société,
Les collaborateurs des *Cahiers naturalistes*,

M^{re} Maurice Rheims,
de l'Académie française,
président de l'Association du Musée Emile-Zola,
L'équipe des chercheurs du centre d'études sur Zola et le naturalisme (CNRS),
Les collaborateurs de la Maison de Zola,
font part avec émotion du décès de

M. Jean-Claude LE BLOND,
officier de la Légion d'honneur,
petit-fils d'Emile Zola,
fondateur du Musée Emile-Zola
de Médan,

survenu le mercredi 17 mars 1999.

Les obsèques civiles seront célébrées le mercredi 24 mars à 16 h 15 à l'ancien cimetière de L'Etang-la-Ville (Yvelines) (entrée rue Jean-Mermoz).

Maison de Zola,
78670 Médan.

– L'université Robert-Schuman de Strasbourg
à la tristesse d'annoncer le décès, dans sa soixante-deuxième année, le 18 mars 1999, de

M. Alphonse LOSSER,
Maître de conférences
de science économique.

Responsable de la filière « administration économique et sociale » de la faculté de droit, de sciences politiques et de gestion, Alphonse Losser était un spécialiste reconnu de l'économie allemande.

– Karim Mehta,
son épouse,
Souad, Nessim et Géraldine, Lyès,
ses enfants,
Sabrina,
sa petite-fille,
M^{me} Andrée Galichet,
sa mère,
Jean, Geneviève, Elisabeth, François,
ses frères et sœurs,
Ses parents et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Claire MECHTA,
née GALICHET

survenu le 20 mars 1999 à son domicile.

Les obsèques seront célébrées au centre œcuménique Saint-Marc, 1, place Louis-Jouvet, à Grenoble, le mardi 23 mars, à 14 heures.

Des dons peuvent être adressés au Comité de soutien aux réfugiés algériens, CCP 25 58 89 Y à Grenoble.

K. Mehta,
31, rue de Trièves,
38100 Eybens.

– Les familles Lespinasse, Milan et Dellacase,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-François PELLEGRIN,

survenu le 12 mars 1999, à l'âge de cinquante-trois ans.

Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Priez pour lui.

– M. et M^{me} Pierre Saillant,
ses parents,
Françoise et Evelyne,
leurs filles,
Géraldine,
sa compagne,
ont la triste douleur de faire part du décès de

Michel SAILLANT,
avocat fiscal.

Une cérémonie religieuse aura lieu le 24 mars 1999, à 10 h 30, en l'église de Charenton (Val-de-Marne), place des Ecoles.

23, rue d'Estienne-d'Orves,
94220 Charenton.

Remerciements

– La famille de **Stéphane Sirkis**, très touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été manifestées lors de sa brutale disparition, vous prie de trouver ici l'expression de ses remerciements profonds et émus.

Anniversaires de décès

– Il y a sept ans, dans la nuit du 21 au 22 mars 1992,

Timothée BLATIN

nous quittait, à l'âge de vingt-cinq ans.

Pour ceux qui l'ont connu et aimé, il est toujours extraordinairement présent.

– Le 24 mars 1979,

François DELATTRE

s'en est allé.

Que ceux qui l'ont aimé aient une pensée pour lui.

Brigitte et Mathieu,
34, rue de l'Université,
75007 Paris.

– Il y a un an, le 22 mars,

Michèle GARD

nous quittait.

Sa famille et ses amis se souviennent.

– Onze ans plus tard, en ce jour, le temps passe, non le souvenir, encore moins la douleur de l'absence de

Jacqueline LEPINASSE,
née BARRUE,

pour son mari et toute la famille, les amis et les élèves.

– En ce quatrième anniversaire de son décès, comme chaque jour, nos pensées vont vers

Léna PEROT.

Conférences

– L'Association des amis du Mexique en France,

L'Institut des hautes études de l'Amérique latine (Sorbonne nouvelle-Paris-III), ont l'honneur de vous inviter à une rencontre avec :

M^{me} Soledad LOAEZA
politologue,

professeur au Colegio de Mexico,
et

M. Georges COUFFIGNAL,
professeur de sciences politiques
à la Sorbonne (IHEAL).

MEXIQUE : LES DÉFIS DE L'AN 2000
Crises et embellies, rapports avec les Etats-Unis, tensions sociales, incertitudes de l'élection présidentielle.

Mardi 23 mars à 18 heures

Institut des hautes études
d'Amérique latine

28, rue Saint-Guillaume, Paris-7^e
(amphithéâtre 1^{er} étage)

Métro : Saint-Germain-des-Prés

Conférences à Sciences Po

**LES MYTHES LITTÉRAIRES
DE L'EUROPE**

Cycle de huit conférences,
de 18 h 30 à 20 h 30

Ouvert à un large public.

Jeu 6 mai : **La jeunesse des mythes**,
par Jean-Claude Carrière, écrivain.

Jeu 20 mai : **Don Quichotte ou l'aventure inachevée**, par Michaël Nerlich, professeur de lettres romanes à l'Université Technique de Berlin.

Jeu 27 mai : **Faust : le pacte avec le diable**, par Pierre Chartier, professeur à l'Université Paris 7- Denis Diderot.

Jeu 3 juin : **Le Graal : un mythe du salut**, par Michel Zink, professeur au Collège de France.

Jeu 10 juin : **Les vocations d'Orphée**, par Pierre Brunel, professeur à l'Université Paris 4-Sorbonne.

Jeu 17 juin : **Roméo et Juliette ou l'amour hors la loi**, par Julia Kristeva, psychanalyste, professeur à l'Université Paris 7- Denis Diderot.

Jeu 24 juin : **Du mythe à la réalité : Don Juan et Casanova**, par Philippe Sollers, écrivain.

Merc 30 juin : **Le voyage en Italie : un mythe culturel européen**, par Philippe Berthier, professeur à l'Université Paris 3-Sorbonne Nouvelle.

Conception et animation :
Bernadette Bricout, professeur
à l'Université Paris 7- Denis Diderot.

Inscription préalable : 600 F à titre
individuel pour l'ensemble du cycle.

SCIENCES-PO FORMATION
215, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris

Tél. : 01-44-39-07-41 et 01-44-39-07-55
Fax : 01-44-39-07-61

E-mail : Info@formation.continue.sciences-po.fr
<http://www.sciences-po.fr/spf/>

Conférences-Débats

L'Association des anciens fonctionnaires de l'Unesco et son groupe Miollis :

conférence avec débat :

La société de l'information : atout ou risque pour l'environnement ?

par Francesco di Castri,
mercredi 24 mars, à 17 heures,
Maison de l'Unesco,
place Fontenoy, salle IX.

Débats

Débat de l'Ecole de Paris du management entre Bertrand Collomb,

PDG de Lafarge, et Arend Dikkers,
analyste chez Salomon Smith Barney.

L'acquisition d'entreprises, entre savoir-faire et faire savoir.

Mardi 30 mars, 19 h à 21 h. + buffet.
Rens. : 01-42-79-40-85

pour inscription (participation financière)
Web : <http://www.ecole.org>.

Les débats du club
Entreprise & philosophie

Mercredi 31 mars : Temps de travail, temps libre : une fausse alternative et ses enjeux. Penser la réduction du temps de travail... Critique d'une économie de la répétition par *François Rémi Legrand*, philosophe et consultant.

Mardi 6 avril : La négociation : entre conflit et dialogue ? Entre violence et éthique ? par *Pascal Billecoq*, philosophe et consultant.

Jeu 15 avril : Virtuel et multimédia : quel sens pour la liberté et la connaissance ? par *Christian Godin*, philosophe et consultant.

Mardi 4 mai : Raison et déraison dans les ratios. Pour une philosophie de la comptabilité, par *Michel Bensimon*, philosophe et consultant.

de 18 heures à 20 heures à l'ISEG,
28, rue des Francs-Bourgeois,
75003 Paris. Participation aux frais :

190 F par conférence,
Inscriptions/Informations : 01-44-87-05-05

Cours

L'INSTITUT ALEPH-PARIS XV
Cours intensifs d'hébreu (lecture en 2 heures, chaque dimanche) ou moderne (grammaire et conversation) ; stages d'analyse novatrice de la Torah et d'initiation au judaïsme. **01-40-61-06-67.**

Colloques

– Le Réseau psychanalyse hôpital (RPH) organise son colloque sur « le trauma », le 27 mars 1999.
Informations tél. : 01-42-49-43-28.

Séminaires

**COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE :**

● Samedi autour d'un livre
Le Silence des bêtes. La philosophie à l'épreuve de l'animalité, d'Elisabeth de Fontenay avec Florence Burgat, Alain David, Elisabeth de Fontenay, Patrice Loraux et Jean Maurel, 27 mars, 9 h 30-12 h 30, amphithéâtre, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles,
répondeur : 01-44-41-46-85.

Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Communications diverses

Cercle amical, centre V. Medem,
mercredi 24 mars, à 20 h 30

Annette Wiewiorka
directeur de recherche au CNRS
présentera son ouvrage
L'Ere du témoin

52, rue René-Boulanger, Paris-10^e

CARNET DU MONDE TARIFS 99 - TARIF à la ligne

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS,
AVIS DE MESSE,
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS**
136 TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,
MARIAGES, FIANÇAILLES**
520 F TTC - 79,27 € FORAÎT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80
+ 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.



Le meilleur choix pour vous rendre en Scandinavie et plus loin encore? Parfaitement.

Le meilleur choix : SAS, évidemment. Et voici nos arguments.

Des vols directs au départ de Paris pour Copenhague, Oslo, Stockholm et Göteborg avec d'excellentes correspondances vers la Finlande, la Pologne et les Etats Baltes. Mais encore ? Plus de 720 destinations dans 110 pays, grâce à nos partenaires Star Alliance™.

Vous désirez connaître d'autres avantages SAS ? Contactez votre agence de voyages ou SAS au 0 801 25 25 25, consultez 3615 FLY SAS (2,23 Frs/mn) ou visitez notre site Internet www.sas.se - Bienvenue à bord !

RÉSULTATS Les trente premiers groupes industriels et de services français ont connu une année 1998 exceptionnelle. Leurs bénéfices ont progressé en moyenne de 32,8 %,

pour atteindre au total 126,9 milliards de francs. ● RENAULT redevient le premier groupe français par son chiffre d'affaires et le troisième par son bénéfice derrière Alcatel et

France Télécom. ● THOMSON-CSF est la seule entreprise déficitaire, à la suite d'importantes provisions pour restructuration. ● LA REPRISE de la consommation intérieure et le

maintien de la croissance en Europe et aux Etats-Unis ont pour beaucoup contribué à cette excellente année. ● PEU PRÉSENTS en Asie, les groupes français ont évité, pour la

majorité, les contrecoups de la crise asiatique. ● DOTÉS désormais d'une grande aisance financière, ils se sentent suffisamment forts pour se lancer dans de vastes acquisitions.

Année 1998 exceptionnelle pour les grands groupes français

Les bénéfices des trente premières entreprises françaises ont augmenté en moyenne l'an dernier de plus de 30 %. Fortes de cette aisance financière, les firmes hexagonales se lancent dans de grandes opérations de fusions et d'acquisitions

OPA, CONTRE-OPA, alliance, fusion... Après des années de frilosité, les patrons des grands groupes français semblent avoir toutes les audaces. Des projets à l'échelle mondiale fleurissent dans les conseils d'administration. Des batailles rangées, parfois contre les alliés d'hier, se préparent sans états d'âme.

Au-delà de la nécessité de s'adapter très vite aux mutations de la mondialisation et aux effets de la naissance de l'euro, cet activisme reflète une confiance en soi qui s'est rarement exprimée avec autant de force. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : jamais les grandes entreprises n'ont été aussi puissantes, aussi riches. En 1998, les bénéfices des trente premiers groupes industriels et de services français ont progressé en moyenne de 32,8 % pour atteindre au total 126,9 milliards de francs (19,34 milliards d'euros). La performance est d'autant plus exceptionnelle qu'elle fait suite à une année 1997, déjà excellente.

« Nous avons connu un premier semestre de rêve », reconnaissent de nombreux grands patrons. Soutenues par un dollar élevé - autour de 6 francs - et des taux d'intérêt très bas, les entreprises ont pu alors vendre massivement à l'étranger et y augmenter leurs parts de marché. Mais, en plus, pour la première fois depuis le début de la décennie, la confiance est revenue en France.

A chacun sa performance

Les plus fortes progressions de chiffre d'affaires

- Lafarge : + 52,8 %
- Vivendi : + 24,6 %
- Casino : + 21,8 %
- PPR : + 21,5 %
- PSA : + 18,6 %

Les plus fortes croissances de bénéfice

- Alcatel : + 229,1 %
- Renault : + 63,1 %
- Suez Lyonnaise des eaux : + 49,6 %
- Vivendi : + 36,3 %
- Lagardère : + 33,3 %

Les plus belles marges (résultat net/chiffre d'affaires)

- Alcatel : 11 %
- France Télécom : 9,3 %
- Air Liquide : 8,6 %
- LVMH : 7,6 %
- L'Oréal : 6,2 %

Les plus fortes baisses de résultat

- Elf : - 37,5 %
- Bouygues : - 33,7 %
- LVMH : - 29,2 %
- Aérospatiale : - 26,9 %
- Total : - 23,6 %

Les ménages ont cessé de bouder les magasins et ont recommencé à consommer.

Pour les entreprises françaises, habituées à travailler avec un volume réduit et à baisser sans cesse leur point mort, cette renaissance de leur marché intérieur, qui ne s'est pas démentie tout au long de 1998, a un effet démultipliateur sur les comptes. Les hiérarchies habituelles en ont été bousculées. Renault est redevenu, en 1998, premier groupe français par son chiffre d'affaires, une place perdue au début des années 90. Le constructeur automobile se classe aussi au troisième rang des groupes bénéfici-

caires avec une croissance de 63 % de son résultat net, derrière Alcatel et France Télécom, quasi à égalité avec quelque 15 milliards de francs de profit.

La croissance de la consommation des ménages a aussi beaucoup profité à la grande distribution. Casino, Pinaut-Printemps-Redoute (PPR), Promodès ont enregistré, l'an dernier, des progressions de 16 à 21 % de leur chiffre d'affaires. L'effet a été immédiat sur leurs comptes. Ils enregistrent des croissances de 14,5 % (Promodès) à 39,1 % (PPR) de leurs résultats d'exploitation. Dans l'absolu, leur rentabilité reste encore faible. La

marge nette de PPR, la meilleure de tous les groupes de distribution, s'élève à peine à 3,1 %, tandis que celle de Casino atteint péniblement 1,5 %.

DU HANDICAP À L'ATOUT

L'amélioration des résultats d'exploitation, qui traduit la réalité bénéficiaire de l'activité des entreprises en gommant les effets comptables et les gestions de patrimoine, est une constante. Des sociétés comme PSA, Vivendi, Rhône-Poulenc, qui avaient engagé ces dernières années des réorganisations souvent pénibles, ont touché en 1998 les premiers fruits de leurs

efforts. Leur bénéfice d'exploitation a doublé, voire triplé, en un an. Des groupes bien-portants comme Saint-Gobain ou Schneider ont enregistré des croissances de l'ordre de 12 % de leur résultat d'exploitation.

Mais les groupes français ont aussi eu de la chance en 1998. Leur internationalisation limitée à l'Europe et au continent nord-américain, longtemps considérée comme un handicap, s'est révélée être un atout ! Ils ont pu bénéficier de la croissance de ces deux régions du monde et éviter les conséquences des crises asiatique et russe, à quelques exceptions près. Le groupe de

luxes LVMH, si souvent félicité par le passé pour sa présence en Asie, a ainsi payé l'an dernier un lourd tribut. Son chiffre d'affaires a diminué de 5,3 %, son résultat net a plongé de 29,2 %. SEB et Moulinex ont essuyé de véritables « coups de torchon » en Russie.

Les groupes de matières premières et de biens intermédiaires ont, eux aussi, beaucoup souffert. Travaillant sur des marchés où les cours sont mondiaux, ils ont vu les prix s'effondrer avec l'écroulement de l'économie asiatique. Elf, qui a longtemps été le groupe français affichant les profits les plus importants, est tombé en 1998 au quatorzième rang, avec une baisse de 37,5 % de son résultat net. Total a un peu mieux résisté, en limitant la chute de ses bénéfices à 23 %. Quelques groupes, cependant, n'ont pas l'excuse de ces tempêtes mondiales pour justifier des résultats décevants. Ainsi, Bouygues, engagé dans son pari sur le téléphone mobile, reste « collé » autour de 500 millions de francs de bénéfices. Quatre ans après les groupes privés, les firmes publiques de défense et d'aéronautique, Aérospatiale et Thomson-CSF, ont entrepris le nettoyage de leurs comptes. Après cet exercice de vérité, Thomson affiche des pertes de 1,5 milliard de francs.

ESPRIT DE CONQUÊTE

Ces quelques exemples isolés ne doivent pas masquer l'aisance financière retrouvée de la plupart des groupes. Tous ont d'ailleurs déjà commencé à la mettre à profit pour beaucoup investir. Leurs dépenses pour moderniser les outils productifs en France ont progressé de 8 % en 1998, selon une enquête de Natexis, et... ils ont cessé de détruire des emplois. Dans le même temps, les sommes engagées dans la croissance externe à l'étranger ont été multipliées par 2,7 par rapport aux trois années précédentes.

Poussés par leurs actionnaires, auxquels ils ont promis une croissance de 15 % de leurs bénéfices, mais aussi par les concentrations en cours, les grands groupes envisagent désormais des projets d'une tout autre dimension. Total a ainsi racheté le belge Petrofina, Rhône-Poulenc fusionne avec l'allemand Hoescht, Renault veut prendre 35 % du japonais Nissan. Ces opérations, qui vont radicalement transformer le paysage économique français, pourraient ne pas être toutes des succès. Elles traduisent, cependant, un changement majeur de l'état d'esprit. Pour la première fois depuis bien longtemps, les groupes français se sentent suffisamment forts pour devenir des chasseurs.

Martine Orange

Les trente premiers groupes français d'industrie et de services

CLASSEMENT ÉTABLI À PARTIR DU RÉSULTAT NET DES 30 PREMIERS GROUPES

GROUPES	RÉSULTAT NET		ÉVOL. 98/97	RÉSULTAT D'EXPLOITATION		ÉVOL. 98/97	CHIFFRE D'AFFAIRES		ÉVOL. 98/97	CAPITALISATION BOURSÈRE (au 15/03/99)
	en millions d'euros (en milliards de francs)			en millions d'euros (en milliards de francs)			en milliards d'euros (en milliards de francs)			
ALCATEL ¹	2 330	(15,3)	+ 229,1 %	1 000	(6,6)	+ 10,8 %	21,3	(139,5)	+ 6,0 %	23,7
FRANCE TÉLÉCOM	2 300	(15,1)	+ 1,5 %	4 300	(28,0)	+ 1,0 %	24,6	(161,7)	+ 5,2 %	80,23
RENAULT	1 340	(8,8)	+ 63,1 %	1 600	(10,8)	+ 434,6 %	37,1	(243,9)	+ 17,3 %	8,59
VIVENDI ²	1 120	(7,4)	+ 36,3 %	1 390	(9,1)	+ 118,6 %	31,7	(208,0)	+ 24,6 %	38,0
SAINT-GOBAIN	1 100	(7,2)	+ 27,7 %	1 700	(11,6)	+ 11,5 %	17,8	(116,9)	+ 9,2 %	13,1
SUEZ LYONNAISE DES EAUX ^e	914	(6,0)	+ 49,6 %	nd	(nd)	-	31,0	(203,0)	+ 7,1 %	25,6
TOTAL	886	(5,8)	- 23,6 %	1 900	(12,5)	- 8,2 %	24,4	(159,6)	- 16,5 %	26,0
EDF	762	(5,0)	+ 21,9 %	2 000	(12,8)	0,0 %	28,2	(185,0)	- 0,7 %	nc
L'ORÉAL ^e	718	(4,7)	+ 18,2 %	nd	(nd)	-	11,5	(75,4)	+ 9,1 %	39,4
CARREFOUR	647	(4,2)	+ 18,5 %	1 000	(6,6)	+ 16,5 %	27,4	(179,7)	+ 6,2 %	25,8
RHÔNE-POULENC	644	(4,2)	ns	1 300	(8,5)	+ 111,4 %	13,2	(86,8)	- 3,5 %	15,3
DANONE	598	(3,9)	+ 7,1 %	1 300	(8,5)	+ 5,6 %	12,9	(84,8)	- 4,1 %	16,3
MICHELIN	536	(3,5)	- 9,5 %	1 060	(7,0)	- 1,9 %	12,5	(81,9)	+ 2,8 %	5,5
ELF	536	(3,5)	- 37,5 %	1 390	(11,0)	- 12,0 %	32,2	(211,6)	- 16,8 %	31,35
LVMH	525	(3,4)	- 29,2 %	1 184	(7,7)	- 6,7 %	6,9	(45,5)	- 5,3 %	19,8
AIR LIQUIDE	525	(3,4)	+ 9,6 %	847	(5,5)	+ 8,3 %	6,1	(39,9)	+ 4,0 %	11,23
PPR	507	(3,3)	+ 26,4 %	911	(5,9)	+ 39,1 %	16,5	(108,3)	+ 21,5 %	27,7
PSA	484	(3,1)	ns	1 080	(7,1)	+ 251,1 %	33,7	(221,4)	+ 18,6 %	6,7
LAFARGE ³	466	(3,0)	+ 25,7 %	1 400	(9,1)	+ 62,8 %	9,8	(64,3)	+ 52,8 %	8,5
SCHNEIDER	409	(2,7)	+ 22,1 %	853	(5,6)	+ 12,7 %	7,6	(50,0)	+ 5,5 %	7,7
USINOR	335	(2,2)	+ 7,0 %	415	(2,7)	- 24,0 %	10,9	(71,8)	+ 0,2 %	2,8
PROMODÈS	322	(2,1)	+ 18,6 %	497	(3,2)	+ 14,5 %	19,6	(213,5)	+ 16,3 %	10,6
ERIDANIA BÉGHIN-SAY	298	(1,9)	+ 2,8 %	613	(4,0)	+ 1,2 %	9,8	(64,8)	+ 1,9 %	3,2
LAGARDÈRE	280	(1,8)	+ 33,3 %	644	(4,2)	+ 5,9 %	10,6	(70,1)	+ 6,6 %	3,8
PECHINEY	277	(1,8)	+ 12,3 %	505	(4,1)	+ 11,1 %	9,8	(64,5)	- 7,5 %	2,4
VALEO	260	(1,7)	+ 15,0 %	427	(2,8)	+ 22,0 %	6,0	(39,5)	+ 16,2 %	6,2
CASINO	216	(1,4)	+ 27,0 %	442	(2,9)	+ 33,9 %	14,1	(92,8)	+ 21,8 %	6,2
AÉROSPATIALE	158	(1,0)	- 26,9 %	62,3	(0,409)	- 62,1 %	8,3	(54,9)	- 2,5 %	nc
BOUYGUES ^e	76	(0,5)	- 33,7 %	nd	nd	-	14,6	(96,0)	+ 5,4 %	6,3
THOMSON CSF	- 232	(- 1,5)	ns	355	(2,3)	+ 6,7 %	6,2	(40,5)	+ 5,1 %	4,7

1 : Y compris plus-values de 2 milliards d'euros (13,2 milliards de francs) suite à la cession d'Alstom

2 : Intégration d'Havas en 1998

3 : Intégration de Redland en 1998

e : estimations nc : non coté nd : non disponible ns : non significatif

L'emploi toujours à la traîne

DE PLUS EN PLUS gros, de plus en plus rentables, les grands groupes français créent toujours aussi peu d'emplois. La situation des trois entreprises en tête du classement est significative.

Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel, qui vient de réaliser plusieurs acquisitions outre-Atlantique, explique que la valeur d'une entreprise de haute technologie dépend du nombre d'ingénieurs qui y travaillent. Actuellement, une entreprise de la Silicon Valley vaut, selon ses calculs, entre 6 et 10 millions de dollars (environ de 35 à 60 millions de francs) par ingénieur. Pourtant, en présentant ses bons résultats pour 1998, M. Tchuruk a annoncé 12 000 suppressions d'emplois, en grande partie aux Etats-Unis.

SITUATION CONTRASTÉE

France Télécom se trouve dans la même situation. Malgré ses 15 milliards de francs de résultat et un actionariat encore majoritairement public, le groupe a toutes les peines du monde à signer un accord sur les 35 heures. La rai-

son ? la direction ne veut prendre aucun engagement sur le maintien de l'emploi.

Renault, qui s'apprête à investir plus de 30 milliards de francs pour entrer dans le capital du constructeur japonais Nissan, négocie un rajeunissement de sa pyramide des âges et une réduction du temps de travail, qui se traduiront, au final, par une diminution des effectifs.

Malgré tout, la situation est plus contrastée que le « trio de tête » ne le laisse supposer. Selon l'enquête que la banque Natexis réalise auprès des cinquante premiers groupes français (*Le Monde* du 17 février), ceux-ci n'ont diminué leurs effectifs que de 0,2 % en 1998. Ils annoncent même une augmentation de 0,4 % de leurs effectifs en France en 1999. Si l'industrie continue de perdre des emplois, les services en créent. Mais gare aux effets d'optique. La plupart des créations d'emplois dans les services proviennent de l'intérim, dont l'industrie est, de loin, la principale utilisatrice.

F. Le

Les actionnaires veulent noter les entreprises

LES RESPONSABLES des sociétés cotées en Bourse veillent de plus en plus à honorer les préceptes du gouvernement d'entreprise. Mais, derrière les bonnes intentions, se cachent trop souvent des pratiques qui restent éloignées des règles de transparence et d'équité envers tous les porteurs d'actions.

Pour y voir plus clair, le cabinet Déminor, qui défend depuis 1990 l'intérêt d'actionnaires minoritaires, va entreprendre une tâche ambitieuse : noter les sociétés à l'aune des dogmes du gouvernement d'entreprise.

160 SOCIÉTÉS ÉTUDIÉES

Le travail, réalisé par une équipe d'une quinzaine de personnes, va porter sur plus de mille points. Quelque 160 sociétés appartenant à six pays européens seront passées au crible. Ces entreprises figurent dans les indices boursiers français, allemand, anglais, néerlandais, suédois et belge, là où se concentrent la plupart des achats des investisseurs institutionnels. L'étude de Démi-

nor doit permettre à ces professionnels de la gestion d'actifs financiers de disposer d'une base de comparaison européenne sur la manière dont sont appliquées les règles du gouvernement d'entreprise.

Cinq notes seront attribuées par Déminor. La première portera sur la façon dont sont respectés les droits et les devoirs des actionnaires. Il s'agit notamment de montrer du doigt les sociétés qui ont accordé des droits préférentiels à certains d'entre eux, qui limitent l'exercice du droit de vote ou qui versent à quelques actionnaires des dividendes majorés.

Déminor va également examiner l'existence et le type de mesures destinées à éviter les offres publiques d'achat. « Ces protections sont particulièrement peu appréciées par les investisseurs, car elles permettent aux dirigeants de rester en place quels que soient les résultats de l'entreprise », fait remarquer Fabrice Remon, associé au cabinet Déminor. La qualité et la quantité de l'information délivrée par l'entreprise feront l'objet

d'appréciations. Enfin, le défenseur de l'intérêt des actionnaires minoritaires décortiquera la structure des conseils d'administration et de surveillance des sociétés, lorsqu'ils existent... Le cabinet d'analyse sera particulièrement vigilant sur le mode d'élection des membres des conseils, sur la rémunération des dirigeants et sur les travaux des différents comités de surveillance, censés apporter plus de transparence dans la gestion de l'entreprise.

Cette vaste enquête doit être terminée à la fin de l'été. Malheureusement, seules les sociétés de gestion d'actifs qui auront souscrit un abonnement auprès de Déminor pourront avoir accès aux résultats détaillés de l'étude. M. Remon espère que ce travail contribuera à améliorer les pratiques en matière de gouvernement d'entreprise, les gérants de fonds sélectionnant en priorité les actions des entreprises faisant preuve de transparence.

Joël Morio

L'explosion des capitalisations boursières

En 1992, pas une seule entreprise française cotée ne dépassait les 100 milliards de francs de capitalisation boursière. En 1997, elles n'étaient que sept. Aujourd'hui, elles sont treize. Surpassant toutes les autres, France Télécom affiche une valeur de 80,2 milliards d'euros (526 milliards de francs). Très loin derrière, L'Oréal se classe en deuxième position, avec 39,4 milliards d'euros (259 milliards de francs), suivi par Vivendi 38 milliards d'euros (249 milliards de francs). Cette progression s'explique par l'amélioration significative de la gestion des groupes français. L'arrivée des investisseurs étrangers dans leur capital y a aussi beaucoup contribué.

Ces capitalisations élevées sont une chance pour les groupes français. Au moment où de plus en plus de rachats ou de fusions se réalisent par échange de titres, ils ont les moyens de lancer des opérations, en payant eux aussi en « papier ».

Les banques italiennes s'engagent à leur tour dans un vaste mouvement de concentration

Deux offres publiques d'échange ont été annoncées dimanche

Unicredito, troisième banque de la péninsule italienne, a annoncé, dimanche 21 mars, le lancement d'une offre publique d'échange (OPE) de

15 milliards d'euros sur la Banca Commerciale Italiana (Comit), afin de constituer le numéro un du secteur en Italie. Sanpaolo, le premier éta-

blissement transalpin, a répliqué en annonçant, quelques heures plus tard, une offre de 8,9 milliards d'euros sur la Banca di Roma.

APRÈS L'ESPAGNE et la France, l'Italie vient de donner un magistral coup d'accélération au mouvement de concentration bancaire en Europe. Et fait les choses en grand ! Dimanche 21 mars à l'heure des vèpres, deux des quatre grandes banques de la Botte ont annoncé leur intention de se rapprocher avec deux de leurs consœurs.

C'est Unicredito Italiano, la troisième banque du pays, née de la fusion, en avril 1998, du Credito italiano et du groupe de caisses d'épargne Unicredito (Turin, Vérone et Trévise), qui a pris l'initiative. La banque a proposé à la Banca Commerciale Italiana (Comit), la cinquième banque italienne, privatisée en 1994, une fusion par échange d'action, pour créer Eurobanca, cinquième groupe bancaire européen, fort de 64 000 salariés et de 4 200 agences. L'offre d'Unicredito - qui est conseillée par la banque Lazard, comme la BNP dans sa double offensive sur la

Société générale et Paribas - n'était pas sollicitée par la Comit. Interrogée par l'agence Reuters dimanche, celle-ci a déclaré qu'elle n'avait pas de commentaire à faire dans l'immédiat et qu'aucun conseil d'administration de la banque n'était prévu ce dimanche. L'offre publique d'échange (OPE) d'Unicredito porte sur un montant d'une quinzaine de milliards d'euros (l'échange proposé étant de 8 actions Unicredito pour 5 actions Comit, une prime de 17,7 % sur le dernier cours coté).

La riposte de Sanpaolo-IMI, la première banque italienne, née de la fusion du groupe turinois Sanpaolo avec le Romain IMI, qui risquait d'être distancée par le groupe Unicredito-Comit, ne s'est pas faite attendre. Elle a proposé une fusion, qu'elle dit amicale, à la Banca di Roma, septième banque italienne, privatisée à la fin de l'année 1997. L'OPE porterait sur 8,9 milliards d'euros. Fort de 287 milliards d'euros d'actifs,

cet ensemble dépasserait encore d'une tête le potentiel Eurobanca, avec 260 milliards d'euros de total de bilan. La capitalisation boursière de Sanpaolo-IMI-Banca di Roma (environ 30 milliards d'euros) serait toutefois inférieure à celle d'Eurobanca (38,7 milliards d'euros), qui surpasserait la banque allemande Deutsche Bank, hors Bankers Trust.

Si ces deux rapprochements réussissent, ils bouleverseront le paysage bancaire italien, en donnant naissance à deux groupes de taille européenne, qui contrôleront près de la moitié de l'épargne des ménages de la Péninsule. Le troisième groupe italien reste la Banca Intesa, dont le Crédit agricole détient plus de 20 %. Vient ensuite la Banca Nazionale del Lavoro, partenaire de l'assureur INA et du Banco di Napoli.

Les deux annonces faites dimanche soir ont surpris les milieux financiers italiens, même si tous s'attendaient à une évolution rapide du secteur bancaire, après l'annonce du rapprochement des deux banques espagnoles Banco Santander et Banco central Hispano au début de l'année, puis celle de la contre-offensive de la BNP sur la Société générale et Paribas.

Il y a quelques semaines, Comit et la Banca di Roma discutaient encore en vue d'une fusion, des conversations mouvementées qui s'étaient déroulées depuis quatorze mois. Mais la rumeur enflait prêtant à Unicredito l'intention de lancer une offre sur la banque milanaise. Les discussions Comit Banca di Roma ont été officiellement interrompues jeudi 18 mars, à l'issue d'un long conseil d'administration

de la Comit, qui a fini par donner mandat à son président Luigi Lucchini, qui a succédé à Luigi Fausti en septembre 1998, « d'examiner toutes les possibilités offertes par le marché en vue de parvenir à une fusion importante » (Le Monde du 20 mars). L'opportunité ne se sera pas fait attendre longtemps... Alessandro Profumo, le patron d'Unicredito, a immédiatement pris l'initiative.

Le grand perdant, selon la presse italienne, est Mediobanca, toujours dirigée par le célèbre nonagénaire Enrico Cuccia

Le grand perdant de cette double-annonce, selon la presse italienne, est la banque d'affaires Mediobanca, toujours dirigée par le célèbre nonagénaire Enrico Cuccia et premier actionnaire, aux côtés de Lazard, de l'assureur Generali. M. Cuccia et ses équipes ont tout fait ces derniers mois pour sceller une alliance entre Comit et la Banca di Roma afin de sauver un particularisme étonnant du capitalisme à l'italienne. Dans la Péninsule, c'est une filiale, la banque d'affaires Mediobanca, qui a longtemps tiré les ficelles de ses actionnaires, décidant de l'avenir de nombreux groupes financiers mais aussi industriels. Elle militait donc pour une fusion entre ses deux plus grands actionnaires pour consolider sa position. Et surtout pour éviter de voir 18 % de son capital tomber entre les mains d'un groupe Unicredito-Comit, dirigé par une nouvelle génération de managers italiens, peu soucieux des vieilles manières et de ménager Mediobanca.

Proche des grandes familles industrielles italiennes (des Agnelli de Fiat, des familles Pirelli ou Pirelli), Mediobanca aura beaucoup moins d'influence sur le pôle milanais Unicredito-Comit si l'OPE réussit. Ce groupe compterait au rang de ses actionnaires deux banques françaises, la Société générale et Paribas, deux allemandes, la Commerzbank et la Deutsche Bank, ainsi que l'assureur allemand Allianz. C'est l'indépendance même de Mediobanca et de ses participations industrielles qui risquent d'être menacées aujourd'hui. « Les événements de ce week-end font de Mediobanca une cible très appétissante », a ainsi affirmé un gestionnaire d'actifs italien à l'agence Bloomberg. Mediobanca est actionnaire de Compart (un groupe présent dans l'assurance, l'agro-alimentaire et la chimie héritier de l'empire Ferruzzi), le holding Montedison, le groupe HdP (media et mode) ou encore Cartiere Burgo (papier) et bien sûr Generali, qui peut intéresser l'assureur français AXA. Quant au pôle turinois-romain, Sanpaolo-IMI-Banca di Roma, qui sera aussi actionnaire de Mediobanca (avec environ 8 %), il aura à son tour de table la banque néerlandaise ABN-Amro, qui vient de prendre 8,75 % du capital de la Banca di Roma, ainsi que la nouvelle banque espagnole BSCH, sur lesquelles Mediobanca n'a guère d'influence. Enfin, l'IMI a toujours été considéré en Italie comme le grand rival de Mediobanca.

Après le tremblement de terre créé par l'offre publique d'achat hostile d'Olivetti, la deuxième société de télécommunications italiennes, sur Telecom Italia SpA, il y a un mois, les deux OPE bancaires non sollicitées confirment que le capitalisme italien change vite.

Sophie Fay

Vivendi rachète la principale compagnie des eaux américaine

L'opération se monte à 5,5 milliards d'euros

VIVENDI devait annoncer, lundi 22 mars, le rachat de United States Filter Corp., la première compagnie des eaux américaine, selon le Wall Street Journal Europe daté du même jour. Interrogé à Paris, le groupe ne faisait « aucun commentaire » mais, à la demande de la société, le titre était suspendu à l'ouverture de la Bourse « dans l'attente d'un communiqué ». Cette acquisition porterait sur un montant de 6 milliards de dollars (5,5 milliards d'euros). US Filter Corp., dont le siège est situé à Palm Desert (Californie), est dirigé par Richard Heckman, lui-même à l'origine d'une stratégie d'acquisitions particulièrement agressive. US Filter a notamment racheté, en 1998, le spécialiste des fontaines et bonbonnes d'eau Culligan Water Technologies, pour 1,5 milliard de dollars. Avant cette opération, le groupe, dont l'exercice s'achève le 31 mars, affichait un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de dollars.

Bien implanté aux Etats-Unis dans le domaine de l'énergie, dont le marché est en cours de déréglementation, Vivendi n'a pas encore fait d'acquisition majeure dans celui de l'eau. Majoritairement gérés par les municipa-

lités, les services des eaux américains sont en passe d'être massivement privatisés. Une perspective considérable : le marché américain de la distribution et de l'assainissement est évalué à 40 milliards de dollars. Vivendi, tout comme Suez-Lyonnais des eaux et Saur (groupe Bouygues), estime être bien placée en raison de sa longue expérience de la gestion déléguée dans l'Hexagone. En prenant le contrôle de United States Filter, Vivendi augmente ses chances de gagner des contrats aussi importants que son rival Suez-Lyonnais. Ce dernier, avec sa filiale américaine United Water Services, a été choisi en septembre 1998 par la ville d'Atlanta (Géorgie).

Jean-Marie Messier, le président de Vivendi, n'avait pas caché, en présentant ses résultats pour 1998 (Le Monde du 12 mars) qu'il comptait poursuivre une « stratégie offensive » cette année, après avoir réalisé pour 49 milliards de francs (7,47 milliards d'euros) d'acquisitions l'an dernier. Il avait notamment souligné son intérêt pour la poursuite du développement international.

Anne-Marie Rocco

Tension toujours forte entre SG-Paribas et la BNP

Les positions restent très tendues entre la Société générale (SG) et Paribas, qui font cause commune, et la BNP, qui a lancé une double offre d'échange sur ses concurrentes. Alors que le Comité des établissements de crédit doit se réunir cette semaine pour étudier l'opération, aucun signe n'indique que les dirigeants de SG-Paribas aient l'intention d'engager des discussions avec ceux de la BNP. Le marché boursier attend donc une contre-offensive. Certains analystes tablent sur une surenchère de SG sur Paribas. Beaucoup pensent qu'une meilleure solution pour la Générale serait d'abandonner cette offre, ce qui ferait bondir son cours de Bourse.

En attendant, la guerre des nerfs continue en Bourse. L'action BNP résiste au-dessus de son cours avant l'OPE, signe que les investisseurs apprécient son projet. Mais l'action SG a dépassé de 2 % la valeur de l'offre BNP. Reste à savoir si cela tient à une meilleure appréciation de son projet avec Paribas ou à l'espoir d'une consolidation des réseaux d'agences en France.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IMMOBANQUE

Le Conseil d'Administration de la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IMMOBANQUE, réuni le 18 mars 1999 sous la présidence de PATRICE DUMAS a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1998.

Éléments significatifs

(en millions)	1996		1997		1998	
	FRF	FRF	FRF	FRF	EUR	EUR
Produits locatifs	525	514	534		82	
Résultat financier brut	108	97	93		14	
Résultat net des opérations	121	120	121		18	
Après reprise des suramortissements	15	25	31		5	
Provisions sur patrimoine locatif	- 21	- 143	+ 6		+ 1	
Résultat net comptable	101	- 23	127		19	
Dividende global	101	76	127 (1)		19 (1)	
(en francs et euros)						
Dividende par action	56	42	70 (1)		10,67 (1)	

(1) proposé

IMMOBANQUE a enregistré en 1998 une nouvelle augmentation de son volume d'activité, réalisé exclusivement en crédit-bail, et qui s'est élevé à 435 millions de francs à comparer à 407 millions de francs au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, le montant des engagements bruts globaux a été porté à l'issue de cet exercice à 6 420 millions de francs et celui des encours gérés à 4 422 millions de francs, contre respectivement 6 098 millions de francs et 4 325 millions de francs au 31 décembre 1997.

Bénéficiant à la fois de l'évolution favorable de l'encours et du coefficient élevé d'occupation du patrimoine locatif - 99 % en fin d'année -, les recettes de crédit-bail et de location simple progressent pour leur part de 514 à 534 millions de francs.

Le résultat financier brut ressort à 93,3 millions de francs, contre 96,6 millions de francs à fin 1997. Compte tenu notamment d'une reprise de suramortissements sur opérations de crédit-bail en exploitation de 31 millions de francs et d'une reprise de provisions de 6 millions de francs sur le patrimoine locatif, fondée sur la dernière expertise annuelle, le bénéfice net comptable s'élève à 126,6 millions de francs.

Après le résultat déficitaire exceptionnel de 22,7 millions de francs constaté en 1997 à la suite de l'adoption du nouveau mode de provisionnement du patrimoine, basé sur sa valeur de marché, IMMOBANQUE renoue donc avec un niveau de résultat qui reflète des conditions d'exploitation satisfaisantes et la qualité d'ensemble de sa clientèle.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire, convoquée le 19 mai 1999, la mise en paiement d'un dividende de 126,6 millions de francs soit 70 francs (10,67 €) par action, correspondant pour 57,37 francs à l'obligation de distribution attachée à l'exercice 1998 et pour 12,63 francs à l'apurement, dans la limite du résultat de l'exercice, de l'obligation de distribution que le versement d'un dividende de 42 francs par action avait laissé subsister à l'issue de l'exercice 1997.

En outre, le Conseil d'Administration sollicitera de l'Assemblée Générale Ordinaire l'autorisation d'émettre des bons ou emprunts négociables, en substitution à l'autorisation existante.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, convoquée le même jour, se verra proposer la conversion du capital social en euros ainsi que l'augmentation du capital social, par incorporation de réserves, correspondant à l'élévation de la valeur nominale des actions à un nombre entier d'euros.

Fusions-acquisitions : les directions entre délit d'entrave et délit d'initiés

DEPUIS quelques semaines, les entreprises françaises multiplient les fusions et acquisitions. Parmi les nombreuses questions que doivent résoudre les dirigeants dans de telles circonstances, l'une concerne le droit du travail. D'un côté, le règlement n° 98-07 de la Commission des opérations de Bourse (COB) sur l'obligation d'information du public - qui, depuis le 3 mars, remplace et annule le règlement 90-02 - oblige de « porter le plus tôt possible à la connaissance du public tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours d'un instrument financier ».

De l'autre, les articles L 432-1 et L 483-1 du code du travail jugent qu'un employeur qui lance une OPA sur une autre entreprise commet un délit d'entrave s'il met le comité d'entreprise devant le fait accompli au lieu de procéder à une consultation préalable. Préable à quoi ? « A la prise de décision », rappelle Maurice Cohen, docteur en droit, auteur du Droit des comités d'entreprise et des comités de groupe (Edition LGDJ), proche de la CGT.

Pour éviter d'être accusées de délit d'entrave sans prendre le risque de commettre un délit d'initiés, les directions doivent donc jongler avec le calendrier. Ainsi, mardi 9 mars, la direction de la BNP a envoyé en milieu de journée les convocations pour réunir son conseil d'administration à 16 h 30 et son comité central d'entreprise (CCE) à 18 heures, avant même la fin du CA. L'avis du CCE a été recueilli à 20 heures et l'offre déposée à 20 h 30. Seule entorse au droit : pour éviter le délit d'initiés, la direction n'a pas respecté le délai pour la convocation. C'est pourquoi le secrétaire du CCE a pris soin de demander aux membres de cette instance s'ils se « réunissaient valablement ». Question à laquelle il obtint une réponse positive.

Chez Renault, le conseil d'administration s'est réuni le mardi 16 mars de 10 heures à 13 h 15 et le CCE de 17 heures à 18 h 45. Là aussi, la direction a attendu d'avoir recueilli l'avis de cette instance pour diffuser son communiqué juste avant 19 heures.

Rhône-Poulenc a choisi une procédure plus étalée dans le temps, en « mélangeant le droit et le bon sens », selon la formule de

Maurice Gadrey, directeur des relations sociales du groupe. Ce n'est qu'après l'annonce du « projet de fusion » faite le 1^{er} décembre, entre Rhône-Poulenc et Hoechst, que la direction a convoqué un comité de groupe exceptionnel ainsi que le comité d'entreprise européen pour les « informer ». La consultation formelle du comité européen n'a eu lieu que le 3 mars. Ce même jour, la direction a consulté le comité d'entreprise de Rhône-Poulenc SA, la société mère du groupe, qui n'emploie que 200 personnes mais qui va, juridiquement, porter l'opération. Ces consultations ont précédé la tenue du conseil d'administration de Rhône-Poulenc, qui, le 23 mars, doit convoquer une assemblée générale.

« HYPOCRISIE »

De l'avis général, la situation n'est pas satisfaisante. L'an dernier Chantal Cunel, syndicaliste CGC devenue membre de la Commission des opérations de Bourse, reconnaissait dans un rapport (Le Monde du 13 mars 1998) que, par la force des choses, la consultation n'était souvent que formelle. Dénonçant l'« hypocrisie » actuelle, elle proposait de mettre fin à la consultation préalable en la remplaçant par une simple information mais de renforcer dans un second temps les pouvoirs du comité d'entreprise en le consultant également sur l'accompagnement des conséquences sociales de l'opération lancée. De son côté, en novembre 1998, dans une proposition de directive « établissant un cadre général relatif à l'information et à la consultation des travailleurs dans la Communauté européenne », la Commission européenne préconisait une mesure plus radicale. Elle proposait (article 5, 2^e alinéa) que « les Etats membres prévoient que, dans des cas spécifiques et dans les conditions et limites fixées par les législations nationales, l'employeur n'est pas obligé de communiquer des informations ou de procéder à des consultations lorsque leur nature est telle que, selon des critères objectifs, elles entraveraient gravement le fonctionnement de l'entreprise ou porteraient préjudice à celle-ci ». La démission collective de la Commission a, pour le moment, clos le dossier. Mais, comme il y a de fortes chances pour que les fusions et acquisitions se poursuivent, nul doute que le sujet reste d'actualité.

Frédéric Lemaitre

Les télévisions se lancent à l'assaut d'Internet, et réciproquement

Le marché traditionnel de l'audiovisuel va subir, selon une étude de Paribas, une concurrence très sérieuse d'Internet, tant en termes d'audience que de publicité. Bruxelles prépare des aménagements réglementaires dans ce dossier de la convergence

PROPHÉTIE ou débordement d'optimisme dans un Internet radieux ? L'Atelier Paribas affirme, dans une étude à paraître, qu'Internet va sérieusement concurrencer la « télévision de papa ». « Il y a cinq ans, certains jugeaient la vidéo sur Internet techniquement impossible. C'est désormais une réalité. A moyen terme, grâce à une atténuation des problèmes techniques et un enrichissement du contenu, Internet deviendra un média de masse », explique le pôle de veille technologique de la banque. « En 2004, les trois quarts des entreprises françaises auront leur propre chaîne de télévision sur Internet », prédit-il. Fondé par Jean-Michel Billaut, l'Atelier Paribas estime que, en 2001, les médias traditionnels verront leur audience baisser de 30 % au profit de la Toile. A cette date, Internet captera 10 % du marché publicitaire de l'audiovisuel.

Très confiant, l'Atelier Paribas considère que, aujourd'hui, 70 %

des sites les plus visités « ont un contenu audiovisuel », qui augmente de « 10 % tous les mois ». La banque compte « plus de 2 000 stations de radio et plus de 50 chaînes de télévision qui émettent en direct sur la Toile », ce qui représente quelque 200 000 heures de programmes diffusés chaque semaine. Pariant sur un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de dollars (4,1 milliards d'euros) générés par la diffusion des chaînes de télévision sur la Toile en 2000, l'étude souligne que la création d'une chaîne de télévision « est devenue à la portée de tous », notamment grâce au coût d'équipement relativement faible (100 000 francs, soit 15 245 euros) pour la diffusion en continu d'images et de son sur Internet.

Des dizaines de jeunes entreprises ont éclo pour tenter d'arriver sur ces marchés. Paribas, allié au groupe allemand de capital-risque BMP et au suisse GM Pro-

ductions, soutient quelques-unes de ces start-up. Parmi celles-ci, Digital Bitcasting Corp veut s'imposer dans la vidéo haute technologie et travaille pour les chaînes, diffusées sur le Net, de grandes entreprises comme Boeing ou Bloomberg. Cyperus Vidéo s'est spécialisée dans la communication des entreprises par la vidéo sur Internet tandis que l'allemand Melle Pufe Thiessen propose des chaînes clés en main pour les entreprises. D'autres, comme Obvious, ont pris pour créneau l'archivage de la vidéo sur Internet. La course s'engage à la fois sur la vitesse et sur la capacité à trouver des fonds pour se développer. De jeunes journalistes ont créé un guide de programmes télévisés sur la Toile, baptisé « Interneto ». Pour Pascale Paolini, vice-présidente en charge du marketing, qui cherche encore 3 millions de francs (457 000 euros) pour se développer, « Interneto » permet un accès à une multitude

d'événements (lancements de fusée, matches de football, films, conférences de presse, programmes télévisés, etc.). Son ambition est de « conquérir plus de 5 % du marché publicitaire sur Internet en France ».

VERS UNE RÉFORME DES QUOTAS

De nombreuses inconnues restent en suspens. Qui sera chargé de réguler la télévision sur Internet ? Pour l'instant, en France, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en rêve mais n'en a absolument pas les compétences. « Je vois mal comment le CSA pourrait réglementer Internet », affirme Jacques Rosselin, fondateur de CanalWeb, l'un des opérateurs de télévision sur Internet. « Quand je vais voir un maire, je lui explique qu'il est plus facile de lancer une chaîne locale sur Internet qu'en hertzien », ajoute-t-il. Jusqu'à présent, c'est l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) qui a tranché les différends entre

les câblo-opérateurs, qui souhaitent commercialiser Internet sur le câble, et France Télécom.

La Commission de Bruxelles se penche elle aussi sur le casse-tête de la convergence entre télécommunications, médias et technologies de l'information. Dans la foulée de son Livre vert, elle a tracé, mercredi 10 mars, les grandes lignes de sa politique. Concrètement, il n'y aura pas de directive spécifique sur la convergence mais des aménagements des directives sur les normes de télévision et des télécommunications ainsi qu'une adaptation de la directive Télévision sans frontières (TSF).

Pour anticiper les attaques américaines contre l'exception culturelle qui devraient faire florès lors des négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce, la Commission a réaffirmé l'importance d'une « distinction des réglementations entre l'accès aux réseaux de transport et le contenu », ainsi que la nécessité, « en matière de réglementation, de réaliser des objectifs d'intérêt public ».

Selon Jean-Eric Cockborne, chef de l'unité « cadre réglementaire » de la direction générale des

télécommunications (DG XIII) à Bruxelles, l'objectif, pour les contenus, sera « de préserver la pluralité politique, culturelle, et [de] veiller à la protection de l'enfance. L'idée est de regarder les types de services proposés et non pas la technologie qui s'y affine ». Parmi les autres priorités figurent « une intégration de la radiodiffusion publique dans ce nouvel environnement » et « une application effective des règles de concurrence, avec une élimination progressive de la réglementation sectorielle ».

Enfin, Bruxelles souhaite « des actions visant à promouvoir un contenu européen de qualité », ce qui pourrait passer par une réforme des quotas imposés dans la directive TSF. Alors que la diffusion télévisée d'une majorité d'œuvres européennes n'est pas suffisamment respectée, Bruxelles pourrait remplacer ce système par des engagements fermes en matière d'investissements pour soutenir les productions communautaires. Dès aujourd'hui, on voit mal comment des quotas pourraient être obligatoires pour les télévisions diffusées sur Internet.

Nicole Vulser

Hongkong, le laboratoire grandeur nature de Bill Gates

HONGKONG
correspondance

Un seul écran pour tout faire. Ce fantasme futuriste est en passe de devenir réalité à Hongkong, où le leader mondial des logiciels, l'américain Microsoft, et l'opérateur privé des télécoms, Hongkong Telecom, viennent de conclure une alliance pour y lancer la télévision de l'avenir. « Nous passons une étape historique dans la convergence entre la télévision, l'ordinateur et le téléphone », s'est réjoui Bill Gates, le président de Microsoft, venu à Hongkong le 9 mars pour y annoncer la naissance de ce nouveau service, baptisé « Zoom ».

D'ici à la fin de l'année, les habitants de Hongkong devraient avoir accès sur leur écran d'ordinateur ou sur leur écran de télévision à

toute une gamme de services, jusqu'à présent distribués par deux modes distincts. Ils pourront regarder un film ou les informations vingt-quatre heures sur vingt-quatre, avoir accès à Internet, écouter un large répertoire musical, jouer à des jeux vidéo, utiliser les logiciels de Microsoft sans avoir à les télécharger ou avoir recours aux multiples services du commerce électronique. Mais ils pourront aussi discuter en vidéo-conférence avec leurs amis du bout du monde, ou encore assister en temps réel à un cours dispensé en un autre point de la planète. Ce service sera accessible via le réseau à large bande de Hongkong.

Pour Microsoft, la place de Hongkong, où la population a été une des premières à se relier massivement au Web, constitue un laboratoire grandeur nature idéal pour l'étude du

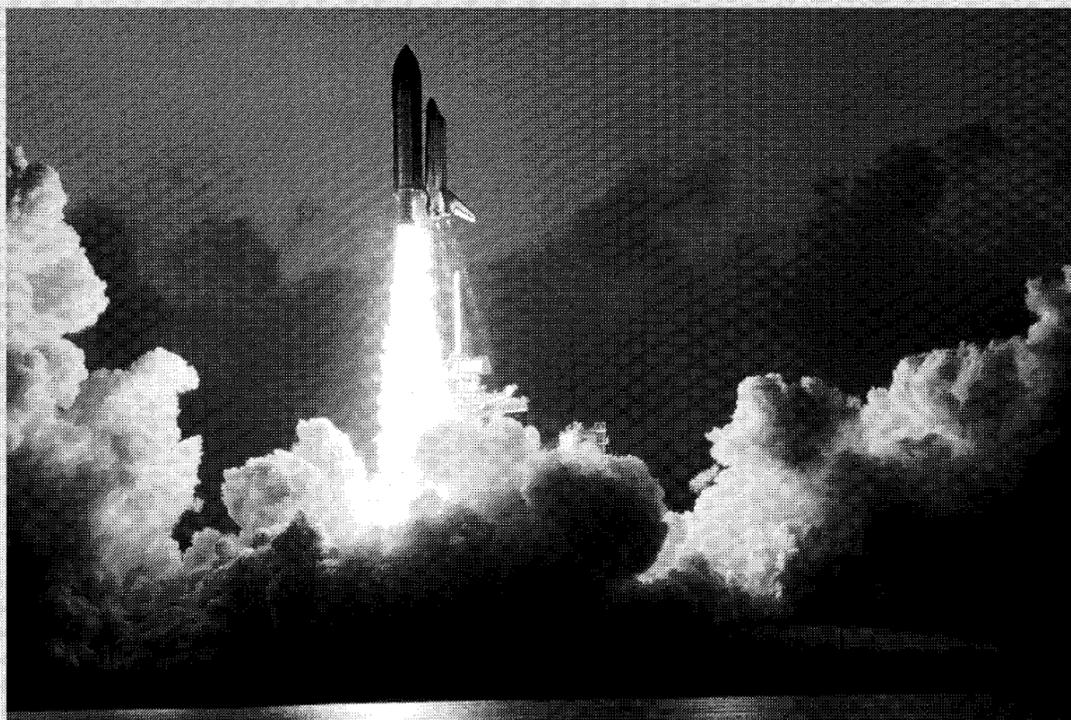
comportement des consommateurs face à cette nouvelle génération de services. Elle dispose à la fois de l'infrastructure et des clients. Hongkong Telecom met en place, depuis quatre ans, un réseau à large bande sur l'ensemble du territoire, qui relie aujourd'hui 70 % des 1,9 million de foyers. Il y a un an fut lancé un service de télévision interactive, qui compte aujourd'hui 80 000 abonnés ; puis, en mai 1998, un service d'accès à Internet trente fois plus rapide qu'un service standard (12 000 abonnés). Il lui manquait le service d'exploitation ad hoc pour relier les deux services. Chacun suivra de près l'usage qu'en fera la population de Hongkong, connue pour être fort gourmande en produits high-tech.

Valérie Brunschwig

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL** : la Fnac et CanalWeb.net ont annoncé, vendredi 19 mars, la création d'une chaîne culturelle sur Internet. Le programme sera constitué par la retransmission, en direct ou à la demande, des forums qui se déroulent régulièrement dans tous les magasins Fnac.

■ **PRESSE** : *Armor Magazine* a trente ans. Créé en 1969 par Yann Poilvet, qui en est toujours le directeur, ce mensuel généraliste, dont le siège est à Lamballe (Côtes-d'Armor), traite, depuis trois décennies, des événements « qui ont fait la Bretagne contemporaine, en toute indépendance, sans subvention, en maintenant contre vents et marées un esprit franc-tireur au seul service des Bretons ». Un numéro spécial, à cette occasion, donne la parole à plusieurs personnalités de tous bords, évoquant notamment l'identité et l'avenir de la Bretagne.



Pas besoin d'aller dans la lune pour gagner des miles.

Grâce au réseau Star Alliance™ et tous nos partenaires, notre programme Mileage Plus® offre plus d'occasions de gagner des miles que les autres programmes de fidélisation. Ajoutez-y le nouveau siège United Business™, plus d'espace en cabine, un service attentionné, plus de 250 destinations dans le monde entier et vous comprendrez pourquoi, si voyager fait partie de votre vie, United aussi.

UNITED AIRLINES
R I S I N G

Pour plus d'informations, contactez votre agence de voyages, ou United Airlines au 0 801 72 72 72 (N° Azur) ou composez le 3615 United (1,29 F/mn).

www.ualfrance.fr



STAR ALLIANCE™
Le monde a son réseau aérien.

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 23 MARS

■ **ITALIE** : production industrielle et chômage (janvier).
 ■ **OPEP** : nouvelle réunion des pays exportateurs de pétrole sur la baisse de la production.

MERCREDI 24 MARS

■ **UNION EUROPÉENNE** : début du sommet européen extraordinaire à Berlin sur la réforme budgétaire, l'Agenda 2000 et la composition de la future commission européenne (jusqu'au 25).
 ■ **ÉTATS-UNIS** : commandes de biens durables.

JEUDI 25 MARS

■ **FRANCE** : indice des prix (février) et consommation des ménages (Insee).

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **GUCCI** : le conseil de surveillance de Gucci, qui a scellé vendredi une alliance avec François Pinault, a admis, lundi 22 mars, qu'il était contraint d'examiner « sérieusement » l'offre publique d'achat lancée par LVMH à 81 dollars par action. Le groupe Pinault pourrait être également contraint par la justice hollandaise à lancer une OPA, après l'acquisition de 42 % du capital.

● **CLEMESSEY** : l'actionnaire majoritaire du groupe Clemessy (installation électrique, ingénierie de réseaux), Bernadette de Valence, souhaite vendre ses parts (plus de 60 % du capital) au consortium EDF-Cogema-Siemens, plutôt qu'à GTIE (groupe Vivendi), qui continue de revendiquer un droit de préemption.

● **HOECHST/RHÔNE-POULENC** : la Kuwait Petroleum Corp (KPC), premier actionnaire d'Hoechst avec 24,5 % du capital, a donné, dimanche 21 mars, son accord de principe à la fusion d'Hoechst et de Rhône-Poulenc, sous réserve de certaines conditions non dévoilées.

● **FORD** : Wolfgang Reitzle, ex-numéro deux de BMW, a été nommé président de Jaguar et de Volvo, par Jacques Nasser, PDG de Ford, propriétaire des deux marques.

SERVICES

● **VIVENDI** : le groupe français a signé un accord en vue du rachat de United States Filter Corp., numéro un du traitement des eaux aux Etats-Unis (lire page 22).

● **MOTOROLA** : le groupe américain de télécommunication a promis une aide financière à Iridium, la compagnie de téléphonie par satellite. Ce service lancé, en automne 1998, n'a pas rencontré le succès escompté (moins de 12 000 abonnés selon les analystes, contre 30 000 attendus) et ses banques menacent de couper les financements.

● **AOL** : le leader des services Internet projeterait, selon le site Web financier TheStreet.com, de réduire de 30 % le nombre d'emplois chez Netscape, le moteur de recherche acheté pour 10,1 milliards de dollars (9 milliards d'euros) en novembre 1998. La direction d'AOL n'a pas commenté cette information.

FINANCE

● **BANQUES ITALIENNES** : Unicredit a lancé une offre publique d'échange (OPE) sur la Comit, et San Paolo IMI une autre OPE sur Banco di Roma (lire page 22).

● **3I** : la société de capital-risque britannique a lancé une OPA hostile de 845 millions d'euros sur son concurrent Electra Investment Trust, après deux mois de discussions infructueuses.

● **CREDIT LYONNAIS** : la banque allemande Commerzbank, l'espagnol BSCB, issu de la fusion de Banco Santander et de Banco Central Hispano, et l'italien San Paolo-IMI, négocieraient avec le Crédit lyonnais en vue de la constitution du Groupe d'actionnaires partenaires (GAP), qui sera créé lors de la privatisation de la banque française, selon *Les Echos*.

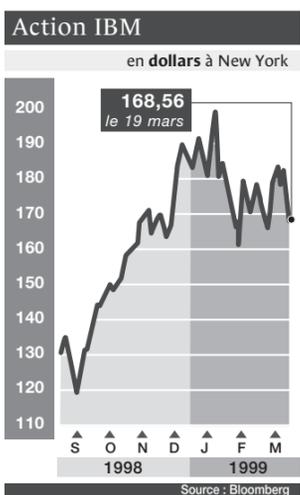
● **DRESDNER KB** : dix ans après s'être implantée en France, la banque allemande Dresdner Kleinwort Benson a décidé de réduire une grande partie des activités de son siège parisien sur les marchés obligataires, en les rapatriant sur Francfort et sur Londres.

VALEUR DU JOUR

Craintes sur les ventes d'IBM

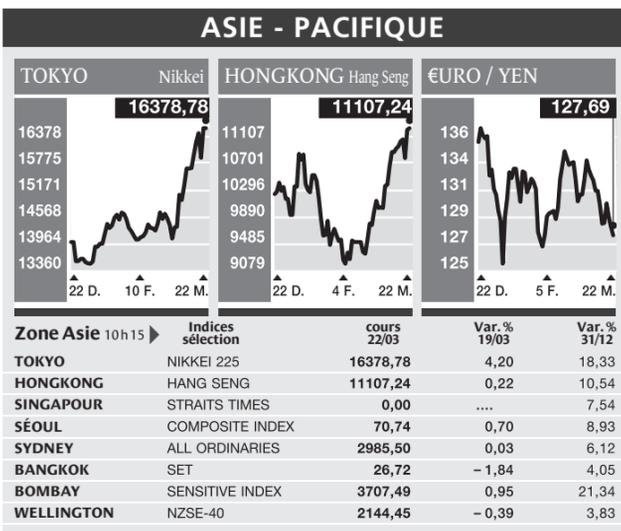
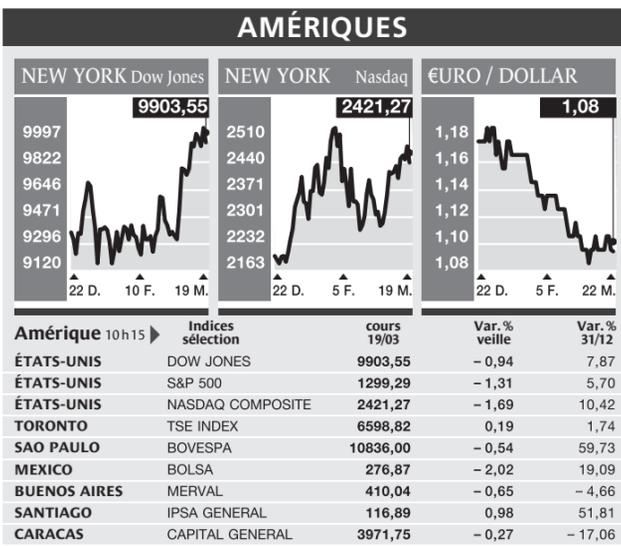
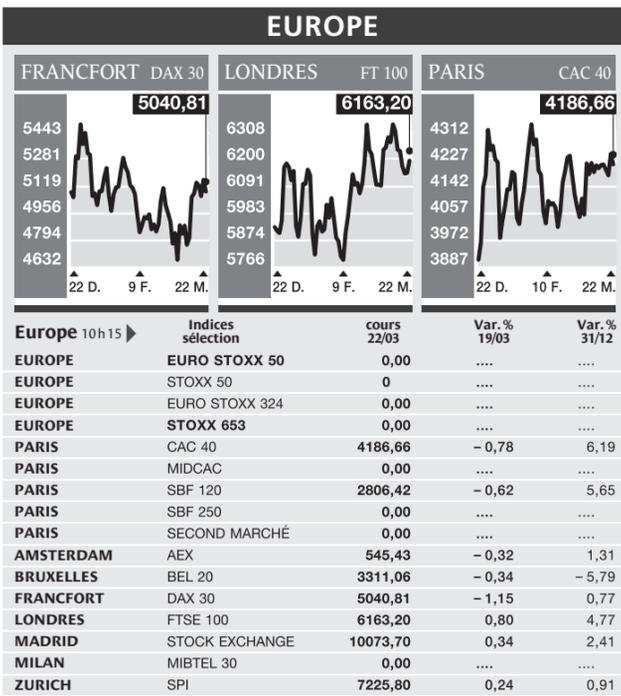
LES HAUTEURS atteintes par le marché américain ont rendu les investisseurs très nerveux. Le moindre doute exprimé sur la valorisation d'une société entraîne immédiatement un fort courant vendeur. Ainsi, vendredi 19 mars, l'indice Dow Jones a-t-il été entraîné à la baisse (-0,94 %) en raison de la chute de 5,2 %, à 168,56 dollars, de l'action IBM, l'une des valeurs les plus importantes de l'indice.

Ce jour-là, Thomas Kraemer, analyste en informatique de la banque américaine d'investissement Morgan Stanley-Dean Witter, a tout simplement revu en baisse son objectif de cours pour l'action IBM à 195 dollars. Ce qu'il a justifié par les craintes qu'il nourrit sur la bonne tenue des ventes de matériels informatiques par IBM. La compétition que se livrent Hitachi, Fujitsu et IBM pourrait faire chuter les prix dans les grands systèmes. Dans le même temps, les ventes de serveurs souffrent de l'attentisme des clients. En raison du passage à l'an 2000, de nombreux budgets informatiques ont été gelés. De plus, d'autres clients attendent la sortie des nouveaux matériels d'IBM, plus performants. IBM n'a pas commenté ces prévisions, et le marché devra attendre le 22 avril, jour de la parution des résultats du premier trimestre, pour vérifier les prédictions. L'analyste de Merrill Lynch, Steven Milunovich, ne partage pas le



pessimisme de son collègue. Il reconnaît, certes, que la croissance devrait être modeste dans les ventes de matériels, mais celles de logiciels et de services devraient continuer à bien se comporter. Or, depuis le mois d'octobre 1998, IBM a identifié sans équivoque les services (un quart du chiffre d'affaires), les logiciels (près de 12 % des ventes), et la vente de technologies à des partenaires comme les trois secteurs-clés de croissance pour l'avenir. Le 4 mars 1999, l'accord entre IBM et Dell pour la vente à ce dernier de 16 milliards de dollars de produits technologiques sur sept ans (le plus important accord jamais signé dans l'industrie informatique) a illustré cette nouvelle priorité.

Enguérand Renault



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris se négociait en baisse de 0,79 %, à 4 186,39 points, lors des premiers échanges lundi 22 mars. Vendredi 19 mars, le marché des actions françaises, dynamisé par l'effervescence autour des valeurs du luxe, avait fini la séance par un gain de 1,62 %, à 4 219,65 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort perdait du terrain, en début de matinée lundi, cédant 1,38 %, à 5 038,46 points. Il avait pourtant gagné 1,65 % vendredi 19 mars, pour se positionner au-dessus des 5 100 points, à 5 108,75 points, grâce à l'orientation positive de Wall Street en début de séance. Le marché n'avait ainsi que faiblement réagi, vendredi, à l'acceptation de la réforme fiscale allemande par le Bundesrat (la chambre haute du Parlement).

LONDRES

L'INDICE FOOTSE de la Bourse de Londres a clôturé, vendredi, en hausse de 0,79 %, à 6 163,2 points, tiré par les performances de Wall Street à l'ouverture et les prises de bénéfice dans l'après-midi.

TOKYO

LA BOURSE DE TOKYO était fermée lundi 22 mars, jour férié au Japon. L'indice Nikkei avait clôturé la séance du vendredi 19 mars par une hausse de 4,20 %, à 16 378,78 points.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York n'est pas parvenu à se maintenir au-delà de la barre des 10 000 points, vendredi 19 mars, après les avoir franchis à l'ouverture. Clôturant en baisse de 0,94 %, à 9 903,55 points, il s'est replié en raison de la chute du titre IBM, l'une de ses composantes (lire ci-contre). Le recul de l'action du géant informatique a fait perdre 40 points au Dow Jones. Le volume d'échanges s'est élevé à 917 millions de titres. De son côté, l'indice composite Nasdaq a cédé 1,68 %, à 2 421,49 points, et le Standard and Poor's 500 a, pour sa part, perdu 1,31 %, à 1 299,29 points.

TAUX

LE TAUX DE RENDEMENT de l'emprunt à 10 ans, qui évolue à l'inverse du prix, était orienté à la hausse lors des premiers échanges lundi 22 mars, à 3,958 % en Allemagne, tandis que celui de l'OAT à 10 ans en France s'affichait en baisse à l'ouverture, à 4,069 %. Le taux de rendement des obligations à 30 ans aux Etats-Unis restait stable, à 5,56 %, les investisseurs s'attendant à un statu quo de la part de la banque centrale américaine, qui se réunit mardi 30 mars.

MONNAIES

L'EURO s'affichait en baisse contre le dollar en début de séance, lundi 22 mars, se négociant à 1,0869 dollars. Le dollar, qui progressait contre le yen à l'ouverture, s'échangeait à 117,49 yens.

ÉCONOMIE

Romano Prodi favori pour la présidence de la Commission européenne

LES MINISTRES européens des affaires étrangères n'ont pas fait de réels progrès, dimanche, au cours de leur réunion à Bruxelles sur la réforme du financement de l'UE pour 2000-2006 - l'Agenda 2000 - tout en montrant leur détermination à aboutir au sommet de Berlin les 24 et 25 mars. La présidence allemande veut trouver un accord global sur les trois volets de cette négociation : la réforme de la politique agricole commune (PAC), celle des « fonds structurels » pour l'aide aux régions européennes les plus défavorisées et la recherche d'une répartition plus équitable des charges budgétaires. Ce « conclave » d'avant sommet a coïncidé avec des progrès de la candidature de l'ancien président du conseil italien Romano Prodi pour la présidence de la Commission, même si on ne peut exclure le nom du premier ministre néerlandais, Wim Kok. (Lire page 2.)

■ **ÉTATS-UNIS** : le déficit budgétaire américain s'est monté à 42,87 milliards de dollars (38,6 milliards d'euros) en février, contre 41,75 milliards (37,5 milliards d'euros) pour le même mois l'an dernier, a annoncé, vendredi, le département du Trésor.

■ **ALLEMAGNE** : le Bundesrat, la Chambre haute du parlement allemand, a adopté les réformes fiscale et écologique du gouvernement de Gerhard Schröder, qui entreront en vigueur le 1^{er} avril prochain. La réforme fiscale se déroulera en trois étapes, de 1999 à 2002. Elle prévoit un allègement net de la charge fiscale, qui doit s'élever à quelque 10,2 milliards d'euros en 2002.

■ **FRANCE** : le Medef proposerait d'adapter le SMIC aux 35 heures en ne gardant qu'un SMIC horaire, ce qui diminuerait le salaire minimum de 700 francs par mois, selon *La Tribune* du lundi 22 mars.

■ **PÉTROLE** : la conférence de l'OPEP, qui débute mardi 23 mars à Vienne, promet, sauf coup de théâtre, d'être brève puisque sept des onze pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ont déjà annoncé publiquement leurs coupes respectives de production, à partir du 1^{er} avril, dans le but de faire remonter les prix. L'Arabie saoudite assumera la plus grosse partie des réductions de produc-

tion de pétrole des pays membres de l'OPEP, avec 585 000 barils par jour (bj), a annoncé à cette occasion le ministre du pétrole saoudien, Ali Ben Ibrahim El Nouaimi, ajoutant que chacun des membres de l'organisation devrait réduire sa production de 7,3 %.

■ **La Russie** a annoncé, lundi, la réduction de ses exportations de pétrole brut de 100 000 barils par jour à compter du 1^{er} avril, a rapporté l'agence Itar-Tass, citant le ministère de l'énergie.

■ **DÉVELOPPEMENT** : les pays industrialisés du G7 seraient prêts à renoncer au remboursement de leurs aides aux pays les moins avancés (PMA), soit quelque 20 milliards de dollars, afin d'aider ces pays à se développer, a indiqué, lundi, un journal japonais, le *Nihon Keizai Shimbun*. L'idée a été lancée par l'Allemagne, qui exerce la présidence du sommet du G7, et a reçu le soutien des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et du Canada.

■ **Le directeur général du FMI, Michel Camdessus, a salué, samedi à Ougadougou, la proposition du président américain Bill Clinton d'effacer quelque 70 milliards de dollars de dettes publiques dues par les pays les plus pauvres, dont la plupart se trouvent en Afrique.**

■ **CHINE** : un économiste chinois, numéro deux du département économique des sciences sociales de Pékin, Yang Fan, a averti, dimanche, que, « sans des réformes immédiates », la Chine connaîtra « une crise dévastatrice », menaçant « l'Asie tout entière et l'Occident ».

Dans un entretien recueilli dans la capitale chinoise par le quotidien italien *Corriere della sera*, M. Fang exprime sa crainte que « la situation actuelle de l'économie ne laisse pas le temps nécessaire [à Pékin] pour engager des réformes ». « Nous n'avons pas une demande intérieure suffisante pour compenser la chute des exportations, et la croissance du secteur privé est bloquée par l'absence d'un véritable marché », explique M. Fang.

■ **HONGKONG** : le PIB de Hongkong s'est contracté de 5,1 % en 1998, en raison du ralentissement de la demande tant extérieure qu'intérieure, résultat de la crise financière en Asie, selon des chiffres publiés vendredi par les autorités de Hongkong.

■ **CORÉE DU SUD** : le taux de chômage en Corée du Sud est monté à 8,7 % de la population active au cours du mois de février en données non corrigées des variations saisonnières, a annoncé, vendredi à Séoul, l'office national des statistiques.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Cours de change croisés						
22/03 10h15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,85233	1,08880	0,16598	1,62685	0,68171
YEN	117,32500	127,69500	19,47500	190,87000	79,97500
EURO	0,91844	0,78312	0,15245	1,49420	0,62585
FRANC	6,02485	5,13560	6,55957	9,80240	4,10545
LIVRE	0,61468	0,52400	0,66925	0,10205	0,41885
FRANC SUISSE	1,46690	1,25030	1,59660	0,24345	2,38625

Taux d'intérêt (%)

Taux 19/03	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,86	2,89	4,03	4,94
ALLEMAGNE	2,94	3,12	3,91	4,90
GDE-BRETAG.	5,32	5,06	4,44
ITALIE	2,90	5,14
JAPON	0,05	0,09	1,70
ÉTATS-UNIS	4,72	4,50	5,10	5,49
SUISSE	1	1,18	2,34	3,82
PAYS-BAS	2,99	3	4,04	4,94

Matières premières

En dollars	Cours 19/03	Var. % veille
MÉTALX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1385	-0,29
ALUMINIUM 3 MOIS	1240	-0,16
PLOMB 3 MOIS	501	0,20
ETAIN 3 MOIS	5285	0,09
ZINC 3 MOIS	1028	-0,10
NICKEL 3 MOIS	5185
MÉTALX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	5,09	1,19
PLATINE A TERME	80995,90	1,22
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	268
MAÏS (CHICAGO)	225	-0,33
SOJA TOURTEAU (CHG.)	134,5
SOFTS		
CAFFÉ (NEW YORK)	1205	-1,47
CAFFÉ (LONDRES)	1745	-1,13
SUCRE BLANC (PARIS)	233

Matif

Cours 10h15	Volume 22/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5
JUN 99
Euribor 3 mois
JUN 99

Pétrole

En dollars	Cours 19/03	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	12,67
WTI (NEW YORK)	15,38	

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Banco Bilbao Vizcaya** s'est appréciée, vendredi 19 mars, de 1,6 %, à 14,27 euros. La seconde banque espagnole a annoncé, la veille, avoir vendu sa participation de 1,24 % dans Promodès pour un montant de 16,83 milliards de pesetas (101 millions d'euros).
● La valeur **BMW** s'est appréciée de 3,2 %, à 660,05 €, vendredi, malgré une baisse de 52 % de ses profits au second semestre 1998. Imputable à des pertes chez Rover, cette chute des revenus est plus importante qu'attendu, mais les analystes considèrent que les déboires de BMW pourraient arriver à leur terme.
● Le titre **British Telecommunications** a gagné, vendredi, 1,8 %, à

991 pences, après avoir progressé jusqu'à 1 013 pences. Le groupe britannique et l'américain AT & T sont sur le point de finaliser leur entrée au capital de Japan Telecom. British Telecommunications prendrait ainsi 20 % de la société japonaise et AT & T Corp en acquerrait 10 %.
● L'action **Gucci**, actuellement très convoitée, a clôturé en hausse de 2,6 %, à 65,55 €. Pinault-Printemps-Redoute a annoncé, vendredi 19 mars, une prise de participation de 40 % dans le groupe de luxe italien, une nouvelle qui a immédiatement fait réagir LVMH, indiquant qu'il était prêt à lancer une OPA sur 100 % du capital de Gucci.



BERKELEY GROUP	GB	9,26
BRITISH AIRWAYS	GB	6,44
BRYANT GROUP PL	GB	1,88
CHARGEURS RM	FR*	50,7
CLUB MED./RM	FR*	88,7
COATS VIVELLA	GB	0,58	+2,63
COMPASS GRP	GB	10,30
COURTAULDS TEXT	GB	2,34
DT.LUFTHANSA N	DE*	21,4	-1,83
ELECTROLUX-B	SE	17,57
EMI GROUP	GB	6,51
EURO DISNEY/RM	FR*	1,23
FINNAIR	FI*	4,96	+0,61
G WIMPEY PLC	GB	2,13
GRANADA GROUP P	FR*	19,13
HERMES INTL	FR*	74,3
HPI	IT*	0,66	+1,54
HUNTER DOUGLAS	NL*	28,1	-0,18
KLM	NL*	27,4	-0,36
LADBROKE GRP	GB	4,25
MOULINEX/RM	FR*	11,15
NCL HDG	NO	2,01	-0,58
PATHE/RM	FR*	235
PENTLAND GRP	GB	1,57
PERSIMMON PLC	GB	3,56
RANK GROUP	GB	3,61
SAIRGROUP N	CH	199,24	-0,16
SAS DANMARK A/S	DK	8,66
SEB/RM	FR*	71,3
THE SWATCH GRP	CH	606,16	+0,31
THE SWATCH GRP	CH	135,74	+0,23
WILLIAM BAIRD	GB	1,79
WILSON BOWDEN	GB	9,99
WOLFORD AG	AT*	43	-2,47
WWWUK UNITS	GB	0,73
DJ E STOXX CYC GO P		160,05	-0,93

WOOLWICH PLC	GB	5,69
DJ E STOXX FINS P		257,33	-0,03

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECO	GB	6,93
ASSOCIATE BRIT	GB	6,54
BASS	GB	13,71
BBAG OE BRAU-BE	AT*	42,9	+0,59
BONGRAIN/RM	FR*	353
BRU-UNION	AT*	47,01	-1,24
CADBURRY SCHWEPP	GB	13,40
CARLSBERG-B	DK	38,35
CARLSBERG AS-A	DK	38,35
CHR. HANSEN HLD	DK	94,87
CULTOR -I	FI*	17,3	-0,12
DANISCO	DK	42,12	+0,32
DANONE/RM	FR*	226,7
DELTA DAIRY	GR	18,35
DIAGEO	GB	9,99
ELAIS OLEAGINOU	GR	22,86
ERID.BEGH.SAY	FR*	125
GREENCOP GROUP	GB	3,46
HEINEKEN	NL*	47,4	-0,32
HELLENIC BOTTL	GR	31,43
HELLENIC SUGAR	GR	9,81
HUHTAMAEMI I VZ	FI*	32
KERRY GRP-A	GB	12,33
MONTEDISON	IT*	1	-0,99
NESTLE N	CH	1676,47	-0,37
PARMALAT	IT*	1,36	-3,55
PERNOD RICARD	FR*	53,55
RAISIO GRP K	FI*	8,3	+9,93
RAISIO GRP V	FI*	8,18	+2,25
RIEBER & SON -B	NO	5,80
TATE & LYLE	GB	6,23
UNICER R	PT*	18,75
UNICATE PLC	GB	6,45
UNILEVER	NL*	70,45
UNILEVER	GB	8,86
DJ E STOXX F & BV P		237,44	-0,44



BTR SIEBE	GB	4,16
SITA/RM	FR*	188,1
SKF -A	SE	12,42
SKF -B	SE	13,04
SOPHUS BEREND -	DK	27,59
SOPHUS BERENDS	DK	26,91
STORK NV	NL*	18,45	+1,10
SULZER FRAT.SA1	CH	603,03	+0,42
SVEDALA	SE	15,89
SVENDROB -A	DK	820,30
T.I.GROUP PLC	GB	6,38
TOMRA SYSTEMS	NO	34,08
UNITOR	NO	7,99
VA TECHNOLOGIE	AT*	69	+0,36
VALMET	FI*	9,5
DJ E STOXX IND GO P		314,66	-0,97

GETRONICS	NL*	37,15	+0,41
GN GREAT NORDIC	DK	29,33	+1,40
INSTRUMENTARIUM	FI*	29
INTRACOM N	GR	68,42
KON. PHILIPS EL	NL*	73,5	-0,34
MERKANTILDATA	NO	8,76	+0,68
MISYS	GB	9,68
NERA ASA	NO	1,94
NETCOM ASA	NO	28,28
NOKIA -A	FI*	135,1	+0,90
NOKIA -K	FI*	134,8	+0,90
NYCOMER AMERSHA	GB	7,48
OCE	NL*	25,05	+0,80
OLIVETTI	IT*	2,79	-2,45
RACAL ELECT CON	GB	6,16
RADIOMETER -B	DK	43,73
ROLLS ROYCE	GB	3,94
SAGEM	FR*	500
SAP AG	DE*	249	-0,99
SAP VZ	DE*	278	-2,63
SEMA GROUP	GB	9,82
SIEMENS AG	DE*	62,4
SIRTI	IT*	5,39	+0,94
SMITHS IND PLC	GB	13,39
STMICROELEC SIC	FR*	93,6
TANDBERG DATA A	NO	3,83
THOMSON CSF/RM	FR*	28,5
WILLIAM DEMANT	DK	59,88	-1,16
ZODIAC/RM	FR*	190,5
DJ E STOXX TECH P		379,69	-0,14

22/03 10h 20

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	35,92
BASF AG	BE*	33,9	-2,59
BMW	DE*	650	-1,22
CONTINENTAL AG	DE*	22,2	+6,47
DAIMLERCHRYSLER	DE*	84,9	-1,57
FIAT	IT*	2,91	-1,69
FIAT PRIV.	IT*	1,5	+1,35
LABINAL/RM	FR*	176,4
LUCAS VARIETY	GB	4,28
MAGNETI MARELLI	IT*	1,26	-3,08
MICHELIN-B/RM	FR*	42,99
PEUGEOT/RM	FR*	135,8
PIRELLI	IT*	2,62	-2,24
RENAULT	FR*	32,2
SOMMER ALLIBER/	FR*	25
VALEO/RM	FR*	74,7
VOLKSWAGEN	DE*	57,8	-0,69
VOLVO -A	SE	23,39
VOLVO -B	SE	24
DJ E STOXX AUTO P		257,6	-0,76

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	19,41
ABN AMRO HOLDIN	NL*	19,35	-0,26
ALLIED IRISH BA	GB	15,73	+1,44
ALPHA CREDIT BA	GR	129,61
ARGENTARIA R	ES*	22,55
B PINTO MAYOR R	PT*	16,72
BANCO ESSI R	PT*	10,06
BANK AUSTRIA AG	AT*	54,3	-0,82
BANK OF IRELAND	GB	19,95	+0,02
BANK OF PIRAEUS	GR	41,98
BANKINTER R	ES*	35,45
BARCLAYS PLC	GB	26,57	+0,11
BAYR.HYPO-ULVER	DE*	55,95	-1,84
BCA FIDEURAM	IT*	5,39	-3,58
BCA INTESA	IT*	5,51
BCA ROMA	IT*	1,41
BCO BILBAO VIZC	ES*	14,09
BCO CENTRAL HIS	ES*	11,54
BCO POPULAR ESP	ES*	60,85
BCO SANTANDER	ES*	19,19
BCP REG	PT*	27,2
BNP/RM	FR*	80,6
CCF/RM	FR*	88
CHRISTIANIA BK	NO	3,62
COMIT	IT*	7,21
COMM.BANK OF GR	GR	158,61
COMMERZBANK	DE*	28,1	+0,18
DEN DANSKE BK	DK	102,43
DEN NORSKE BANK	NO	3,60
DEUTSCHE BANK A	DE*	51,8	-0,58
DEXIA CC	BE*	138
DEXIA FCE RM	FR*	121,4
DRESDNER BK AG	DE*	37,7	-1,44
ERGO BANK	GR	85,32
FIRST AUSTRIAN	AT*	575
FOERENIGSSB A	SE	21,26
FOKUS BK	NO	9,11
HALIFAX	GB	11,63
HSBC HOLDS	GB	28,47	-0,73
IONIAN BK REGS	GR	76,19
JYSKE BANK REG	DK	74,68
KAPITAL HOLDING	DK	40,10
KBC BANCASSURAN	BE*	67,6
LLOYDS TSB	GB	13,82
MERITA	FI*	4,98	-0,40
NAT BANK GREECE	GR	74,02
NATEXIS	FR*	50,4
NATL WESTM BK	GB	21,29
NORDBANKEN HOLD	SE	5,17
OBERBANK	AT*	64
ROLO BANCA 1473	IT*	22,2	-1,55
ROYAL BK SCOTL	GB	19,32
S-E-BANKEN -A	SE	10,74
SPAREBANKEN NOR	NL*	163
STE GENERAL-A/	FR*	176,5
SV HANDBK -A	SE	32,06
UBS REG	CH	302,14	-0,10
UNICREDITO ITAL	IT*	5,2	-2,62
UNIDANMARK -A	DK	66,61	-1,41
XIOBANK	GR	46,16
DJ E STOXX BANK P		279,71	-0,55

CONGLOMÉRATS

AKER RGI -A	NO	10,41
CCIP/RM	FR*	46
CIR	IT*	0,99	-1
D'IETTEREN SA	BE*	458,5
GAZ ET EAUX/RM	FR*	38,2
GBL	BE*	169,1
GENL ELECTR CO	GB	8,35
GVEAERT	BE*	69,5
HAGEMEYER NV	NL*	29,25
INCHCAPE PLC	GB	2,12
INVESTOR -A	SE	37,48
INVESTOR -B	SE	38,38
KVAERNER -A	NO	16,80
KVAERNER -B	NO	13,61
LVMH/RM	FR*	234,2
MYTILINEOS HOLD	GR	15,85
NORSK HYDRO	NO	35,67
OERLIKON-BUEHRL	CH	125,11	-0,50
ORKLA -A	NO	14,20	+0,42
ORKLA -B	NO	12,07
SONAE INVESTIME	PT*	33,05
VEBA AG	DE*	53	-0,93
DJ E STOXX CONG P		241,5	-0,56

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BRITISH TELECOM	GB	14,83	-0,40
CABLE & WIRELES	GB	11,03	-0,13
DEUTSCHE TELEKO	DE*	37,5	-1,57
EUROPOLITAN HLD	SE	88,40
FRANCE TELECOM	FR*	77,8
HELLENIC TELE	GR	23,81
KONINKLIJKE KPN	NL*	38,9
PORTUGAL TELECO	PT*	38,25
SWISSCOM N	CH	360,32	+0,35
TELE DANMARK	DK	97,83	-0,41
TELECEL	PT*	146,5
TELECOM ITALIA	IT*	9,19	-2,13
TELECOM ITALIA	IT*	5,58	-0,36
TELEFONICA	ES*	41,73
TIM	IT*	5,87	-3,29
VODAFONE GROUP	GB	16,03
DJ E STOXX TCOM P		649,86	-1,61

CONSTRUCTION

AALBORG PORTLAN	DK	18,79
ACCIONA	ES*	53,6
ACESA REG	ES*	12,45
AKTOR SA	GR	13,70
ASKO OY	FI*	13,1	-0,76
AUMAR	ES*	21,15
AUTOSTRADA	IT*	7,6	+3,26
BCA INTESA	IT*	5,51
BICC PLC	GB	1,43	+2,13
BILFINGER & BER	DE*	17,8	-0,84
BLUE CIRCLE IND	GB	5,40
BOUYGUES/RM	FR*	214
BPB	GB	3,74
CARADON	GB	2,09	+1,45
CBR	BE*	84,5
CHARTER	GB	5,96
CIMPOR SGPS R	PT*	25,6
COLAS/RM	FR*	167
CRH PLC	GB	16,25
CRISTALERIA ESP	ES*	45,49
DRAGADOS CONSTR	ES*	34,39
FOM CON CONTRAT	ES*	60,8
GROUPE GTM	FR*	82,3
HEIDELBERGER ZE	DE*	59
HELL-TECHNODOR	GR	11,48
HERACLES GENL R	FR*	25,38
HOCHTIEF ESSEN	DE*	32,2	+0,63
HOLDERBANK FINA	CH	247,09
HOLDERBANK FINA	CH	1040,91	-0,48
IMETAL/RM	FR*	100,4
ITALCEMENTI	IT*	10,35	+2,48
ITALCEMENTI RNC	IT*	4,2	-2,10
LA FARGE/RM	FR*	85,9
MICHIANIKI REG.	GR	9,13
PARTEK	FI*	9,2
PHILIPP HOLZMAN	DE*	116,5
PILKINGTON PLC	GB	0,92	-3,13
POTAGUA -B	DK	18,84
RMC GROUP PLC	GB	11,36
RUGBY GRP	GB	1,70	+3,64
SAINT GOBAIN/R	FR*	142,5
SEMAPA	PT*	15,46
SKANSKA -B	SE	30,88
SUPERFOS	DK	12,70
TARMAC	GB	1,61
TAYLOR WOODROW	GB	2,82
TECHNIP/RM	FR*	101,1
TITAN CEMENT RE	IT*	86,64
UNICEM	IT*	10,5	+0,96
URALITA SA	ES*	8,53
VALENCIANA CEM	ES*	10,16
WIENERB BAUSTOF	AT*	172	-0,03
WILLIAMS	GB	5,40
DJ E STOXX CNST P		187,93

CONSUMMATION CYCLIQUE

ACCOR/RM	FR*	235,3
----------	-----	-------	------

VALEURS FRANÇAISES

La cotation de l'action Vivendi a été suspendue pour la journée du lundi 22 mars dans l'attente de la publication d'un communiqué. Selon le Wall Street Journal, Vivendi devrait lancer une OPA sur Filter Corp, la plus importante compagnie de distribution d'eau aux Etats-Unis, pour 5,55 milliards d'euros.

Le titre Eridania Beghin-Say a débuté la séance du lundi 22 mars par une hausse de 2,24 %. Le marché a paradoxalement bien réagi aux déclarations du président Stefano Meloni, qui a averti que le premier semestre serait « très difficile ».

Le titre Pinault-Printemps-Redoute progressait de 0,6 % en début de matinée le 22 mars. Le groupe, qui a conclu un accord pour prendre 40 % du capital de Gucci, doit faire face à la contre-offensive de LVMH.

L'action LVMH a reculé de 1,06 %, dans les premières transactions du lundi 22 mars. Le conseil d'administration de Gucci est obligé de regarder « sérieusement » les conditions de l'OPA sur 100 % du capital lancée par LVMH à 81 dollars par action.

Le titre Imétal a baissé de 2,39 % en début de matinée, lundi. Le groupe devrait publier ses résultats annuels après la clôture de la séance.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 22 MARS

Cours relevés à 10h15

Liquidation : 24 mars

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Lists various companies like B.N.P., Renault, and others.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 19 MARS

Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of new market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Lists companies like ADL PARTNER, AB SOFT, and others.

SICAV

FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 19 mars

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires* euros', 'Francs**', and 'Date cours'. Lists various investment funds.

Table of Banque Populaire Asset Management and CDC Asset Management data, including 'MONEDEN' and 'LIVRET B. INV.D. PEA'.

Main table of stock market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes companies like BIC, B.N.P., Bollore, and others.

Table of international stock market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes companies like S.I.T.A., Skis Rossignol, and others.

Table of international stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (1)'. Lists companies like American Express, A.T.T., and others.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

(Publicité)

Advertisement for 'THE CITY 2000 km' featuring a VW logo and the slogan 'Bora. Tous les prétextes sont bons'.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 22 MARS

Une sélection. Cours relevés à 10h15

Table of second market data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Lists companies like ADA, Aigle, and others.

Table of second market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Lists companies like CGBI, Clayeux, and others.

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires* euros', 'Francs**', and 'Date cours'. Lists various investment funds.

Table of second market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Lists companies like MONÉJ D, Oblifutur, and others.

Table of second market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Lists companies like SLVINTER, Trilion, and others.

LÉGENDE

* Hors frais. ** A titre indicatif.

AVENTURE Le Suisse Bertrand Piccard et le Britannique Brian Jones ont achevé leur tour du monde en ballon, dimanche 21 mars, en se posant dans le désert occidental égyptien.

à 350 kilomètres de Louxor. La veille, ils avaient passé le méridien de 9,27°, une longitude qu'ils avaient déjà franchie peu de temps après leur départ de Château-d'Oex

(Suisse) le 1^{er} mars. ● **LES DEUX HOMMES** auront mis 19 jours 1 heure et 49 minutes pour boucler la première circumnavigation à bord d'un appareil plus léger que l'air. Ils

ont été récupérés sept heures après leur atterrissage par un hélicoptère de l'armée égyptienne. ● **ALORS QUE** la performance doit encore être homologuée par la Fédération aéro-

nautique internationale (FAI), Bertrand Piccard et Brian Jones ont tenu à remercier les deux météorologues basés à Genève qui leur « ont permis de franchir tous les obstacles ».

Bertrand Piccard et Brian Jones sont entrés dans la légende

Les deux aéroliers ont atterri, dimanche 21 mars, à 600 kilomètres du Caire après avoir bouclé la veille leur tour du monde en ballon. La Fédération aéronautique internationale va maintenant examiner les données contenues dans la capsule avant d'homologuer l'exploit

BIEN SÛR, il aurait été plus symbolique, plus spectaculaire aussi, que *Breitling-Orbiter 3* se pose au pied des pyramides d'Égypte comme en avaient rêvé initialement ses deux pilotes. Bertrand Piccard et Brian Jones ont dû se contenter d'une zone de collines rocaillieuses, près de la ville de Mût, à 600 kilomètres au sud-ouest du Caire. La rozière – double enveloppe d'air chaud et d'hélium – a atterri dimanche 21 mars à 7 h 03 après un vol de 19 jours, 21 heures et 55 minutes.

Bertrand Piccard et Brian Jones avaient bouclé leur tour du monde en ballon la veille au-dessus de la Mauritanie, en franchissant la longitude de 9°27', méridien déjà traversé au tout début de leur périple. Profitant de leurs dernières réserves de propane, les deux pilotes ont décidé de poursuivre leur route pendant quelques heures, afin de dépasser l'Algérie et la Libye. « S'il n'y avait pas eu d'autre solution, Bertrand et Brian se seraient posés dans l'un de ces deux pays, mais éthiquement, ils ne le souhaitent pas, de peur d'offrir à ces régimes l'occasion de se faire de la publicité. Kadhafi, pourtant, aurait été ravi de les voir atterrir chez lui », disait-on dans l'entourage des deux navigateurs des airs.

Les pyramides ne se trouvant pas sur le chemin des vents porteurs, c'est dans un endroit décrit par une carte publiée en 1932 par l'Institut de géographie d'Égypte

qu'a pris fin le voyage de *Breitling-Orbiter 3*: « *Aucun passage possible dans les deux sens pour les chameaux et les voitures. Plateau très escarpé jusqu'au pied des dunes.* » Après avoir vidé la poche d'hélium du ballon afin d'éviter que celui-ci ne remonte, les deux aéroliers ont attendu sept heures avant d'être récupérés par des membres de leur équipe à terre. Un avion C-130 et deux hélicoptères de l'armée égyptienne ont été utilisés pour les repérer.

« C'EST UN TRÈS GRAND CHOC »

Amagris et fatigués, ils ont alors été déposés à l'aéroport de l'oasis de Dakhla où ils ont donné leur première conférence de presse. « *Je suis heureux mais complètement vidé, comme notre ballon. Je suis un peu déprimé* », a déclaré Brian Jones. « *C'est un très grand choc. Pendant trois semaines, nous n'étions que tous les deux. Maintenant il y a plein de monde de nouveau et je suis très émotif* », a confié Bertrand Piccard, réfrénant difficilement quelques larmes.

Les deux hommes ne sont qu'au début d'un long marathon de rencontre avec les médias. Le médecin psychiatre de Lausanne, 41 ans, et l'ancien pilote de la Royal Air Force, 52 ans, devraient prochainement entamer une tournée de conférences en Europe et aux États-Unis. Il ne fait aucun doute qu'ils ne manque-

ront pas de renouveler leurs félicitations aux deux météorologues, le Belge Luc Trullemans et le Suisse Pierre Eckert, qui se sont relayés jour et nuit, à l'aéroport de Genève, afin de guider le ballon vers les précieuses jet-streams. « *Ils nous ont permis de franchir tous les obstacles* », a rappelé Bertrand Piccard.

Le tour du monde de Bertrand Piccard et Brian Jones doit encore être homologué par les inspecteurs de la Fédération aéronautique internationale (FAI) à partir des données contenues dans les altimètres et les barographes qui avaient été scellés à bord de la capsule avant le décollage de Château-d'Oex, le 1^{er} mars. « *Cela peut sembler idiot, mais nous devons vérifier le record pour éviter d'éventuelles réclamations* », a expliqué l'un des délégués de la FAI, le Britannique Don Cameron.

Revenir sur le lieu de l'atterrissage ne devrait pas être un exercice trop difficile. En revanche, récupérer le ballon à cet endroit particulièrement inhospitalier et difficile d'accès semble un problème. Comme l'a déclaré un membre de l'équipage à terre, « *il sera difficile de le ramener et, en fin de compte, c'est un clin d'œil de la nature qui nous a permis de réaliser cet exploit.* » Pas sûr que Bertrand Piccard, écologiste convaincu, voie les choses de la même façon. Faire le tour du monde avec pour seul moteur la force des vents était, pour lui, la principale justification de son aventure. Le Suisse se satisfera-t-il de laisser l'immense toile de Mylar prisonnière des dunes d'Égypte ?

Alors qu'affluent les messages de félicitations, il en est un qui a probablement dû faire sourire Bertrand Piccard et Brian Jones. Le milliardaire britannique Richard Branson, auteur de trois voyages infructueux, a « *sportivement* » salué l'exploit de ses deux rivaux. A la fin de l'année 1998, l'homme d'affaires avait pourtant failli réduire à néant toute tentative de tour du monde en ballon,



RUBEN SPRICHER/REUTERS

en violant l'espace aérien chinois. Les autorités de Pékin avaient alors suspendu les autorisations de survol de leur territoire. Après de longues négociations, Bertrand Piccard avait finalement récupéré le sésame aérien, sans lequel son périple n'aurait jamais pu être mené.

Ces jours derniers, sentant que le Suisse allait réussir son pari, Richard Branson a téléphoné, à trois reprises, aux responsables techniques de Breitling-Orbiter afin de proposer les services de

ses météorologues. L'homme d'affaires fut poliment éconduit. Jamais en panne d'idées, il propose aujourd'hui de créer une course autour du monde en ballon. Bertrand Piccard a jugé l'idée « *intéressante* ». « *Si je dois y participer, je le ferais en restant à terre, au sein d'une équipe d'assistance* », a indiqué l'aérolier fatigué, dimanche, après 42 810 kilomètres passé entre 2 000 et 10 000 mètres d'altitude.

F. P.

Un horloger attiré par les airs

L'histoire de la société horlogère Breitling est marquée depuis le début du siècle par sa collaboration avec le monde de l'aviation. La marque, créée en Suisse en 1884, s'est vite spécialisée dans la fabrication de compteurs de bord et de chronographes. « *Ce n'est pas un hasard si Breitling a joué un rôle actif dans la réalisation de cet exploit, car son implication opérationnelle résulte autant de son intérêt pour la technologie et l'innovation que de sa passion pour l'aéronautique* », assurent des responsables qui ont confié aux deux aéroliers pour leur tour du monde un chronographe multifonction avec émetteur de détresse miniaturisé. Si l'horloger se refuse à communiquer le montant de l'opération, des experts s'accordent sur un coût de plus de 3,5 millions de dollars (plus de 3 millions d'euros).

Après l'aventure, la compétition et ses limites

N'EN DÉPLAISE à certains, Bertrand Piccard et Brian Jones ne sont pas les héritiers de Jules Verne. L'arrière-petit-fils de l'écrivain, Jean Verne, l'expliquait dans nos colonnes : « *La prise de risque* (dans ce tour du

ANALYSE

Le Graal atteint, à quel autre défi vont désormais pouvoir s'attaquer les aéroliers-aventuriers ?

monde en ballon) semble tout de même limitée. Ces cabines pressurisées sont aussi confortables qu'un Airbus. On peut se demander (...) quelle est l'utilité de ce genre de défi. Chez Jules Verne, toute aventure a un intérêt. L'idée de faire avancer le progrès humain est sous-jacente partout. Je n'ai pas l'impression que ce soit le cas ici. » (Le Monde du 5 janvier.)

Qu'une confusion ait été faite avec l'auteur de *Cinq semaines en ballon* et du *Tour du monde en quatre-vingts jours* (dans lequel Philéas Fogg n'utilise jamais le ballon) ne doit pas faire oublier la résonance de l'exploit réalisé par Bertrand Piccard et Brian Jones. Discipline jusque-là confinée aux activités dites « de loisir », l'aérostation vient de

faire son entrée dans la catégorie des « sports d'aventure ». Une seule explication à cela : la très grande lisibilité du défi entrepris par les deux voyageurs.

Quoi de plus simple et compréhensible pour le public qu'un tour du monde ? Partir d'un endroit et y revenir – ou peu s'en faut, dans le cas présent – en ayant croisé tous les méridiens. Depuis plusieurs décennies, ceux que l'on appelle les « *aventuriers* » rivalisent d'imagination pour entreprendre des tours du monde à l'aide de moyens de transport inédits. Jamais un ballon n'était parvenu à boucler une circumnavigation. Bertrand Piccard et Brian Jones méritent donc être considérés comme des pionniers, quand bien même la conquête du tour du monde en ballon est une histoire relativement jeune (trois ans) et à laquelle se sont attaqués une poignée de candidats.

On ne saurait éviter une question : une aventure facile à lire, simple d'accès, est-elle une aventure difficile à mener ? S'il est une discipline qui connaît cette problématique aujourd'hui, c'est bien l'alpinisme et sa version la plus extrême, « l'himalayisme ». Dans les années 50, l'exploit consistait à planter son drapeau sur un sommet de plus de 8 000 mètres encore inviolé était, à la fois, « évocateur » (pour le public) et « ardu »

(pour les grimpeurs). Le jour où les quatorze « *8 000* » ont été vaincus, les « *conquêteurs de l'inutile* » se sont inventés d'autres jeux : atteindre un sommet en un temps record ; enchaîner deux pics sans redescendre dans la vallée ; sauter en parapente au sommet de l'Everest ; etc.

FABULEUSES PERFORMANCES

Jusqu'au jour où, tout ayant été fait, « l'himalayisme » n'intéressa plus grand monde. C'est encore le cas aujourd'hui. De fabuleuses performances, pourtant, sont réalisées chaque année, mais personne n'y prête attention. L'impossibilité de planter une caméra de télévision dans des univers aussi hostiles est une chose. Avoir à grimper des sommets par des versants présentant des difficultés techniques qui ne signifient rien aux néophytes téléspectateurs en est une autre.

Bertrand Piccard et Brian Jones ont probablement eu l'occasion de s'interroger sur la valeur sportive de leur tour du monde, eux qui, dix-neuf jours durant, se sont laissés dériver au gré de vents que « *traquaient* » pour eux des météorologues basés à terre. Peut-être aussi ont-ils poussé la réflexion un peu plus loin : le dernier Graal atteint, à quel autre défi vont désormais pouvoir s'attaquer les aéroliers-aventuriers ? Richard Branson

propose d'organiser une course autour du monde en ballon, un peu à l'image de ce qui se fait en voile. L'idée n'est pas mauvaise en soi. Il conviendra toutefois de mesurer le caractère de dangerosité que peut entraîner la notion de rivalité dans toute aventure humaine.

L'alpinisme a toujours répudié le principe de compétition, le jugeant contraire à son éthique. Un drame, en 1995, a rappelé le bien-fondé de cette attitude. Cette année-là, deux cordées s'étaient retrouvées ensemble sur le Kangchenjunga (8 586 m) : le Français Benoît Chamoux dirigeait la première ; le Suisse Erhard Loretan emmenait la seconde. Les deux hommes, à l'époque, rivalisaient pour entrer dans la corporation réduite des alpinistes ayant gravi les quatorze « *8 000* ». Benoît Chamoux n'y parvint jamais.

Si les conditions de sa mort ne furent jamais élucidées, il ne fait aucun doute que le haut-Savoie n'aurait pas pris les mêmes risques s'il n'y avait pas eu de « rival » dans la même paroi. Rien n'était plus « *lisible* » que cette course de deux hommes au sommet d'une montagne. Un point de départ, une arrivée, un vainqueur. Mais l'aventure avait montré ses limites.

Frédéric Potet

Jean-Claude Buhner

Le Monde
INTERACTIF

<http://www.lemonde.fr>

Le football en temps réel. ”

Cyclisme : contrôles sanguins avant le départ de Milan - San-Remo

TRENTE-DEUX coureurs ont été réveillés peu avant 5 heures, samedi 20 mars à Milan, avant le départ de Milan - San Remo, pour des contrôles sanguins. Parmi eux figuraient Andreï Tchmil (Lotto), qui, quelques heures plus tard, devait franchir en vainqueur la ligne d'arrivée sur la via Roma, à San Remo. Après avoir attaqué à 600 m de la ligne d'arrivée, ce coureur de trente-six ans, d'origine russe et naturalisé belge, a résisté au retour du peloton, dont le sprint a été gagné par l'Allemand Erik Zabel (Telekom), vainqueur de l'épreuve en 1997 et 1998.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Pau-Orthez et Villeurbanne**, qui se sont imposés respectivement à Gravelines (71-92) et à Chalon-sur-Saône (84-83 après prolongation), terminent premier et deuxième de la saison régulière, obtenant leur billet pour l'Euroleague.

■ **FOOTBALL : Saint-Etienne, après son succès samedi 20 mars sur Lille (3-2)**, a fait un pas décisif vers un retour en D1. Les Verts ont 8 points d'avance sur Troyes, vainqueur à Ajaccio (3-0).

■ **Le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe de France**, effectué dimanche 20 mars, a décidé des rencontres des 10 et 11 avril : Le Mans (D2) - Laval (D2) ; Nantes (D1) - Guingamp (D2) ; Angoulême (N) - Nîmes (D2) ; Rouen (CFA 2) - Sedan (D2).

■ **La Lazio Rome, grâce à sa victoire sur Venise (2-0), a maintenu son avance** sur la Fiorentina, vainqueur de Plaisance (2-1), en tête du championnat d'Italie, lors de la 26^e journée, dimanche 21 mars. La Juventus Turin, cinquième, à 14 points, privée de Zinedine Zidane (victime d'une entorse du genou), a dû se contenter d'un match nul face à l'AS Rome (1-1). L'Inter Milan, sans Ronaldo et Youri Djorkaeff, a subi une sévère défaite contre la Sampdoria Gênes (4-0).

■ **GYMNASTIQUE : la Russe Svetlana Khorkina**, vainqueur du concours général samedi 20 mars, a confirmé dimanche 21 mars sa suprématie lors des finales par appareils des Internationaux de France à Paris.

■ **HANDBALL : l'équipe de France féminine** s'est qualifiée pour les championnats du monde, qui auront lieu du 28 novembre au 12 décembre en Norvège. Les Françaises ont fini premières de leur groupe de qualification, après avoir arraché un match nul (19-19) dimanche 21 mars contre l'Ukraine à Kiev. L'équipe de France masculine a terminé 4^e de la Coupe du monde après sa défaite (25-34) face à la Suède, à Göteborg. L'Allemagne a battu la Russie en finale (23-22).

■ **TENNIS : la Française Amélie Mauresmo** a été battue (4-6, 7-6 [7-5], 6-1) par la Russe Elena Likhovseva au 3^e tour du Tournoi de Key Biscayne (Etats-Unis).

Le judoka Djamel Bouras a refermé une douloureuse parenthèse de quinze mois

Le champion olympique a effectué son retour à la compétition après une suspension pour dopage

La suspension de quinze mois pour dopage du judoka français Djamel Bouras a pris fin vendredi 19 mars. Le lendemain, le champion olym-

pique a participé avec l'équipe de France à un tournoi à Varsovie (Pologne). Au terme de six combats bien menés dans l'ensemble, Djamel

Bouras a pris la troisième place dans sa catégorie des moins de 81 kg et postule à une sélection pour les championnats d'Europe en mai.

VARSOVIE (Pologne), de notre envoyé spécial

Depuis le 10 octobre 1997, la trajectoire sportive de Djamel Bouras s'était égarée dans les méandres d'une affaire de dopage où les zones d'ombre le disputent aux certitudes. Ce jour-là, sous les feux du Palais omnisports de Paris-Bercy, le judoka français était devenu vice-champion du monde. Huit jours plus tard, un procès-verbal faisant état d'un contrôle antidopage positif, datant du 2 octobre, arrivait à la Fédération française de judo.

Cette trajectoire a sans doute rejoint son cours « normal » samedi 20 mars dans le cadre du tournoi de Varsovie. Au lendemain de la fin de sa suspension de quinze mois, Djamel Bouras a pris la troisième place dans sa catégorie des moins de 81 kg. « Le matin, j'ai eu un peu mal au ventre, confie le champion olympique. La peur d'avoir oublié certaines choses au long de cette année et demie de « prison », par exemple les étapes à respecter pour faire un bon échauffement. »

Mais les automatismes sont re-

venus sans mal. Comme la pesée matinale, premier passage obligatoire d'une journée de compétition. L'isolement au fond du car, qui traverse Varsovie pour rejoindre le Hall des sports de Pruszkow, vaste salle perdue dans la banlieue. Le choix d'un emplacement où s'installer près du tapis d'échauffement. L'attente, meublée par la musique du walkman et quelques coups d'œil aux combats déjà entamés. Les premiers mouvements esquissés avec un partenaire d'échauffement. Le repli sur soi, l'entrée en concentration.

13 h 44. Dix-sept mois que Djamel Bouras n'a pas revêtu le kimono de l'équipe de France en compétition. Les tribunes du Hall des sports sont presque désertes. Le retour du champion maudit - il avait été hué en novembre par le public allemand lors de la finale de la Coupe d'Europe, qu'il avait disputée avec son club, le PSG, profitant d'un appel suspensif - passe presque inaperçu. L'adversaire qui lui est proposé, le modeste Tchèque Jaroslav Svec, paraît pourtant impressionné. Le cham-

pion olympique retrouve son attitude typique d'oiseau de proie : œil perçant, buste incliné vers l'avant, mains prêtes à jaillir et à agripper le kimono adverse... Il lui suffit d'une minute et demie, au cours de laquelle il fera chuter à deux reprises son opposant et infligera à celui-ci une clé de bras, pour s'imposer.

« PAS D'ANIMOSITÉ »

Pour sa rentrée, Djamel Bouras s'offre une belle séance de rattrapage : six combats, menés pour les derniers dans la douleur (il souffre d'une tendinite à l'épaule gauche et hésitera à se retirer après sa seule défaite de la journée), et pas mal de craintes effacées. « Je n'ai pas senti la moindre animosité envers moi, mais au contraire un soutien qui s'est manifesté par des petits gestes d'entraîneurs ou de combattants étrangers. »

Les mises en garde de René Rambier, l'entraîneur national, qui avait demandé à son protégé de ne pas réagir en cas de provocations de la part de certains adversaires ou du public, sont heureusement

restées sans objet. Autre motif de satisfaction : Djamel Bouras s'est reglissé sans trop de mal dans son costume de judoka de niveau international. Il s'affiche même comme un candidat crédible à la sélection pour les championnats d'Europe en mai, puisque aucun judoka français ne s'est imposé en son absence dans sa catégorie et qu'il a fait quasiment jeu égal à Varsovie avec son principal rival, David Inquel, deuxième du tournoi.

« Djamel n'est pas encore revenu à son meilleur niveau, tempère René Rambier. Je l'ai senti un peu fébrile, hésitant à se lancer après avoir saisi le kimono de son adversaire, alors que son enchaînement saisie-action a toujours été l'un de ses points forts. C'est une question de confiance en soi et de travail. » Mais, à Varsovie, Djamel Bouras voulait avant tout redevenir un combattant et clôturer une douloureuse parenthèse. Ce n'était qu'une première étape, espérée et redoutée.

Gilles van Kote

Bordeaux résiste au renouveau offensif de Marseille

ENCORE raté, et Rolland Courbis ne s'en consolait pas en apprenant, samedi 20 mars, la courte victoire (1-0) de Bordeaux aux dépens du RC Strasbourg.

Le triomphe (4-1) de ses joueurs devant le FC Lorient n'a pas rendu le sourire à l'entraîneur de l'Olympique de Marseille, qui campe toujours à la 2^e place, à 1 point des Girondins au terme de la 27^e journée de championnat.

« Je me demande ce qu'il faut faire pour prendre le dessus sur les Bordelais », s'inquiète Courbis. Son équipe a, pourtant, renoué avec l'efficacité qui la fuyait depuis plus d'un mois (un seul but lors des trois dernières journées de championnat). Un doublé de Fabrizio Ravanelli (17^e et 72^e minutes) et deux autres buts signés Florian Maurice (49^e) et Jocelyn Gourvenne (77^e, sur penalty) ont permis aux 48 000 spectateurs du Stade-Vélodrome de célébrer ce renouveau offensif. « On a retrouvé l'OM créatif de l'automne dernier », s'est félicité Christophe Dugarry avant de reconnaître que l'exclusion du gardien de but lorientais Angelo Hugues dès la 15^e minute « a facilité la tâche ».

Encore sous le coup des 6 buts encaissés, mardi 16 mars, à Parme (Italie) en quarts de finale retour de la Coupe de l'UEFA, les Bordelais ont présenté à leurs 28 000 supporters un trop bref aperçu de leur savoir-faire. Après

le but de leur capitaine, Michel Pavon, (12^e), les Girondins ont faibli physiquement au fil des minutes. La seconde mi-temps s'est résu-

mée à une domination sans partage des Alsaciens, qui ont échoué dans leurs tentatives d'égalisation devant le talent retrouvé du gardien de but bordelais, Ulrich Ramé.

Dans la course aux deux premières places, l'Olympique lyonnais, qui restait sur six victoires consécutives, a lâché prise en s'inclinant (0-1) contre toute attente au Havre, engagé dans une lutte incertaine contre la relégation.

L'OL reste troisième, mais l'AS Monaco, qui a gagné (1-0) à Nantes, vendredi 19 mars, se rapproche du troisième rang qualificatif pour le tour préliminaire de la Ligue des champions.

Le Paris-Saint-Germain, qui teste depuis une semaine son troisième entraîneur de la saison en la personne de Philippe Bergeroo, s'est imposé (1-0) à Auxerre sur un but de Bruno Rodriguez (43^e).

Les interventions décisives du gardien de but, Bernard Lama, ont permis au PSG de résister jusqu'au bout aux offensives du club bourguignon, en perte depuis le début de l'année (cinq revers de suite). Un nouveau succès devant Montpellier, vendredi 2 avril, permettrait au PSG de s'installer en 8^e position et d'ambitionner une qualification pour la Coupe Intertoto. Presque un exploit après avoir craint pour son maintien en D1!

E. B.

Le championnat de France de football de D1

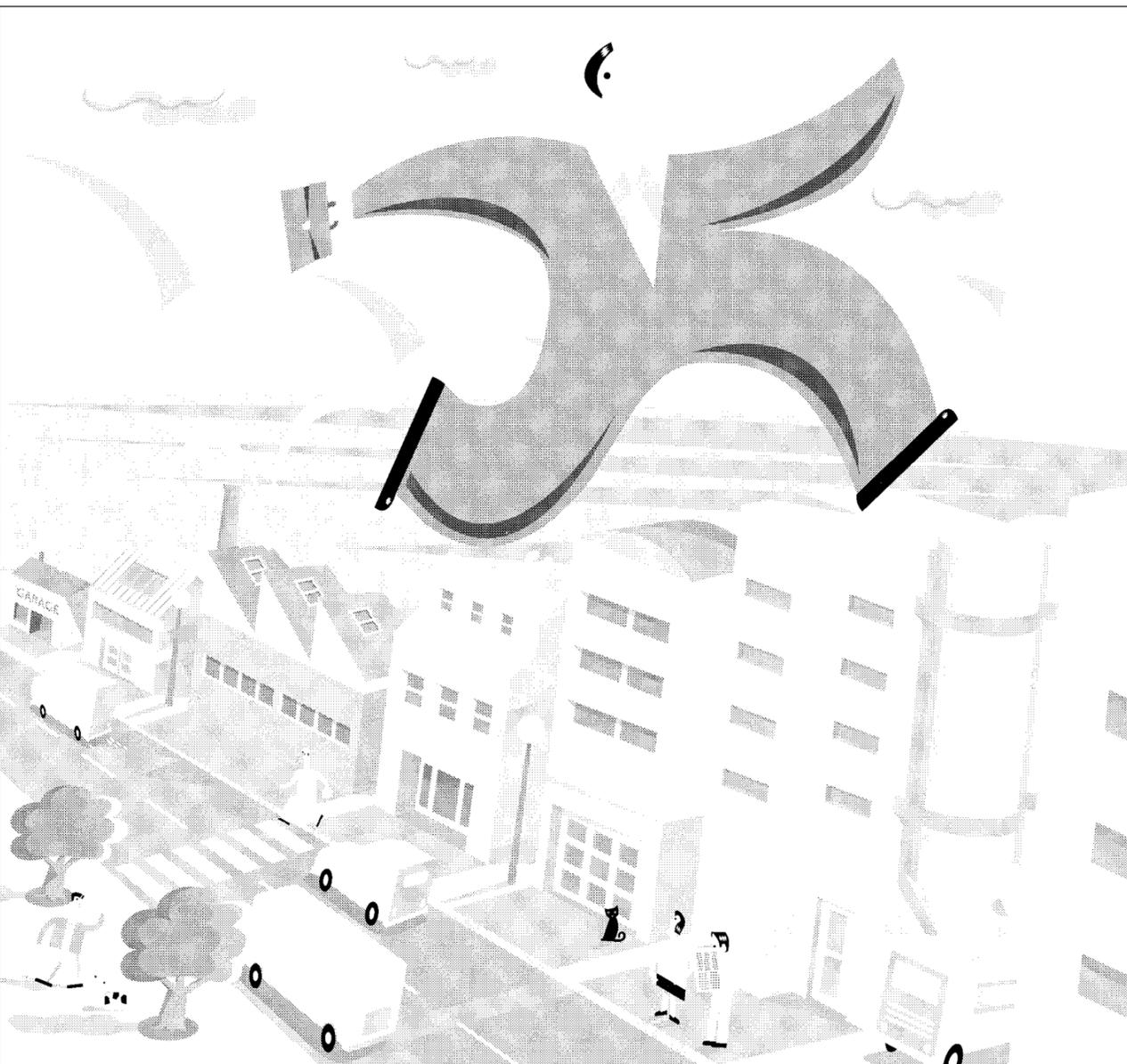
27 ^e JOURNÉE	CLASSEMENT	Points		Dif.	Clubs	Séries	
		V	N				
Bordeaux-Strasbourg 1-0							
Marseille-Lorient 4-1	1 Bordeaux	59	27	18	5	4 + 33 =	NGNGG
Le Havre-Lyon 1-0	2 Marseille	58	27	17	7	3 + 26 =	GPNGG
Nantes-Monaco 0-1	3 Lorient	47	26	13	8	5 + 13 =	GGGGP
Rennes-Toulouse 1-0	4 Monaco	46	27	13	7	7 + 14 =	GGNNG
Metz-Lens 0-1	5 Rennes	44	27	12	8	7 + 2 =	NPGNG
Montpellier-Sochaux 0-0	6 Lens	41	27	12	5	10 + 2 =	PGGGG
Auxerre-Paris SG 0-1	7 Nantes	40	27	10	10	7 + 7 =	GPNNP
Bastia-Nancy 1-2	8 Montpellier	34	27	9	7	11 + 2 =	NNPPN
	9 Paris SG	32	27	8	8	11 - 1 =	GPPNG
	10 Bastia	32	27	9	5	13 - 4 =	PPNNP
	11 Auxerre	31	27	8	7	12 - 1 =	PPPPP
	12 Metz	30	26	7	9	10 - 8 =	PGNNG
	13 Strasbourg	29	27	6	11	10 - 7 =	NPNGP
	14 Nancy	27	26	7	6	13 - 10 =	PPPPP
	15 Le Havre	26	26	6	8	12 - 12 =	GPNGG
	16 Toulouse	26	27	5	11	11 - 17 =	GGNNG
	17 Lorient	25	27	5	10	12 - 20 =	PNGNP
	18 Sochaux	21	25	3	12	10 - 19 =	PNNNN

LES ATTAQUES 1 Bordeaux 55 buts • 2 Marseille 47 buts • Montpellier 43 buts.

LES DÉFENSES 1 Marseille 21 buts • 2 Bordeaux 22 buts • Lyon 23 buts.

LES BUTEURS 1 Wiltord (Bordeaux) 19 buts • 2 Laslandes (Bordeaux) 14 buts • 3 Maurice (Marseille) 12 buts.

28^e JOURNÉE : Vendredi 2 avril : Monaco-Marseille, Sochaux-Rennes. Samedi 3 avril : Nantes-Auxerre, Lorient-Bastia, Nancy-Strasbourg, Lens-Le Havre.



170 000 PME CRÉÉES QUI NE DEMANDENT QU'À SE DÉVELOPPER. ET SI ON CONTINUAIT SUR CETTE LANCÉE ?

Chaque année de nouvelles PME se créent, innovent et se lancent à la conquête de nouveaux marchés. Elles sont aujourd'hui le premier employeur de France et garantissent l'équilibre du tissu économique de chaque région. Le rôle de la Banque du Développement des PME est de soutenir les hommes et les femmes qui créent et

développent des PME partout en France. En facilitant le financement des projets et en accompagnant les PME dans chaque étape de leur vie, nous sommes là, avec nos partenaires des réseaux bancaires, pour encourager l'innovation et l'audace de ceux qui chaque jour relèvent le défi de l'emploi. Pour tous renseignements : 01 41 79 94 94.

Donnons de l'élan à l'esprit d'entreprise.

La nette victoire de l'Angleterre souligne la régression du rugby français

Annoncée comme un sommet européen, la rencontre s'est vite avérée ennuyeuse. Les sept pénalités transformées par Jonny Wilkinson permettent au XV de la Rose de s'imposer (21-10) et de rester en course pour réaliser le grand chelem, mais n'ont pas comblé les amateurs

Le XV de France s'est incliné à Twickenham (21-10) face à l'Angleterre, samedi 20 mars, à l'occasion de la quatrième journée du Tournoi des cinq nations et a perdu toute chance d'enlever l'épreuve pour la troi-

sième année d'affilée. Jonny Wilkinson, le trois-quarts centre britannique, a marqué tous les points de son équipe en transformant sept pénalités, alors que le Français Franck Comba a été l'auteur de l'unique es-

sai d'une partie décevante. Battus (33-34), le 6 mars, par le pays de Galles, qui avait profité de ses errances défensives, les Bleus ont été trop timorés en attaque pour inquiéter l'Angleterre. Après avoir copieu-

sement dominé le rugby européen ces dernières années, la France est en panne d'idées à six mois de la Coupe du monde. L'Ecosse, qui a dominé l'Irlande (30-13), sera le dernier adversaire des Français, le

10 avril, au Stade de France. Au classement, les Anglais ont conforté leur première place, que seuls les Ecosais peuvent encore leur ravir. La France, désormais troisième, terminera au mieux deuxième.

LONDRES

de notre envoyé spécial

Clive Woodward, le remuant entraîneur du XV d'Angleterre, a l'habitude de bondir sur son siège pour saluer les essais et les victoires de ses joueurs. Il n'a pourtant pas bronché après le net succès (21-10) de l'Angleterre sur la France, samedi 20 mars, à Twickenham. Le public anglais l'a imité dans son stoïcisme. Il s'est levé sans applaudir, ou presque, sans chanter ni agiter ses drapeaux. Personne n'avait envie de s'attarder dans les travées pour prolonger encore un peu l'émotion d'une victoire sur la France, la première depuis 1995.

Les supporteurs anglais étaient déçus de n'avoir eu à saluer qu'une succession de pénalités, sept, tentées et réussies par l'imperturbable centre Jonny Wilkinson, dix-neuf ans. Les amateurs de rugby étaient, eux, surpris par le manque de vivacité et de tonus de ce XV de France, qui n'a franchi qu'une fois la ligne anglaise, grâce à Franck Comba, pendant les arrêts de jeu.

Lawrence Dallaglio, le capitaine anglais, s'avouait « satisfait du résultat, pas de la manière ». Mais comment s'étendre sur un match dans lequel un artiste patenté du jeu comme l'ouvreur français Thomas Castaignède a davantage brillé par la qualité de ses plaquages que par ses relances ou ses percées ? « Tout ne s'explique pas, en rugby », avoue Pierre Villepreux. L'entraîneur-adjoint du XV de France, un théoricien de réputation dans le rugby international, était lui aussi à court d'arguments après l'étrange partie disputée ce samedi.

On attendait le sommet du rugby européen. Pas une fête, car le rugby

est rarement à la fête à Twickenham, mais un match solide, un de ces matchs « de référence » derrière lesquels courent les entraîneurs de ces deux équipes qui ont la prétention de figurer dans les cinq meilleures formations du monde.

Mur défensif contre mur défensif, ligne bleu horizon contre ligne blanche immaculée, le France-Angleterre 1999 restera comme une triste caricature de rugby « moderne », un condensé de ce que ce sport peut produire de plus terne en cette fin de siècle : un jeu inspiré de l'hémisphère Sud, qui louche de plus en plus vers les stratégies définies chez les anciens ennemis du « XIII », où la notion d'évitement disparaît au profit de l'affrontement répété, systématique.

AVEU D'IMPUISANCE

« Aujourd'hui, on ne peut pas contourner les défenses », admet Pierre Villepreux. Terrible aveu d'impuissance de la part de celui qui reste l'un des avocats les plus déterminés du rugby de mouvement. « C'est défense contre défense, et, à ce jeu-là, c'est l'équipe qui commet le moins de fautes qui gagne », ajoute Fabien Pelous. Mais à ce jeu-là, comme dit le deuxième-ligne du Stade toulousain, la France est souvent perdante. Certaines statistiques sont éloquentes : à Twickenham, les Anglais ont disposé du ballon pendant 20 des 30 minutes de jeu effectif et les Français, sous la pression, ont multiplié les fautes au sol, concédant 20 des 29 pénalités sifflées par l'arbitre.

« On commet des fautes, on donne le ballon à l'adversaire, il en fait ce qu'il en veut, c'est la faute la plus préjudiciable dans le rugby. Plonger dans



GABRIEL BOUTIN/AFP

Le capitaine anglais Lawrence Dallaglio déclenche une nouvelle charge de ses avants.

les regroupements, c'est interdit, tirer le maillot d'un adversaire, c'est interdit. Ce n'est pourtant pas difficile à comprendre », s'empare Jo Maso, le manager de l'équipe de France.

« Le rugby a changé, poursuit-il. Les deux priorités du jeu moderne sont la conquête et la conservation du ballon. » Selon le manager français, les équipes britanniques ont plus rapi-

dement pris le pli de la nouvelle donne : « Ils nettoient mieux autour des regroupements, ils savent mieux conserver et libérer le ballon. Si nos clubs ont eu des difficultés en coupe d'Europe, c'est aussi à cause de ce retard que nous avons accumulé dans ces domaines. »

Après avoir dominé le rugby européen ces dernières années, les clubs

français et le XV de France semblent curieusement dépassés cette saison. « Nos joueurs manquent de jus », affirme de concert Jo Maso et Pierre Villepreux. En janvier, la modeste équipe de la province d'Irlande du Nord avait mis à mal la supériorité présumée du Stade toulousain, du Stade français et de l'US Colomiers pour s'adjuger la Coupe d'Europe.

Richard Castel, un troisième-ligne d'abnégation

LONDRES

de notre envoyé spécial

Un seul regard rapidement posé sur ce visage suffit pour s'en convaincre : ce fut un combat rude, une bataille âpre où chaque contact marque les chairs et éprouve les organismes. Richard Castel en porte les stigmates en dessous de l'œil droit, désormais souligné d'une ecchymose bleuâtre, et sur l'œil gauche, cerné d'écrouchures rouges. « Là, j'ai pris un coup de coude », dit-il en désignant de l'index le haut de sa pommette. Et de l'autre côté ? Il n'en sait rien, ne se souvient plus. D'ailleurs Richard Castel ne se fait pas encore la moindre idée du match qu'il vient de livrer face à ces Anglais victorieux.

« LES VOYANTS ALLUMÉS »

Tout juste évoque-t-il ses courses incessantes, ses plaquages répétés – une vingtaine au total –, que son corps lui rappelle maintenant que l'heure des douleurs a sonné. « Aujourd'hui, défensivement, on a été présents », note-t-il comme pour endiguer les regrets d'une défaite qu'il ne conteste pas. Quatre-vingts minutes durant, Richard Castel a « chassé » les Anglais sur leur terre : « Je suis sorti du terrain les voyants rouges allumés. »

Façon pudique de décrire l'intensité d'un match dur mais sans mauvais coups, ni agressivité excessive. Son deuxième à Twickenham – le premier date de 1997 –, son sixième comme titulaire au sein de l'équipe de France, qu'il a retrouvée pour sa 14^e sélection en trois années de carrière internationale.

LOTO

Résultats des tirages n° 23 effectués samedi 20 mars.
Premier tirage : 5, 18, 22, 24, 25, 39 ; numéro complémentaire : 8.
Rapports pour 6 numéros : 2 518 225 F (383 900,92 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 190 355 F (29 019,43 €) ; 5 numéros : 6 645 F (1 013,02 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 276 F (42,07 €) ; 4 numéros : 138 F (21,03 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €).
Second tirage : 7, 13, 14, 38, 42, 48 ; numéro complémentaire : 11.
Rapports pour 6 numéros : 16 109 445 F (2 455 869 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 78 405 F (11 952,76 €) ; 5 numéros : 4 640 F (707,36 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 218 F (33,23 €) ; 4 numéros : 109 F (16,61 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 24 F (3,65 €) ; 3 numéros : 12 F (1,82 €).

Richard Castel, vingt-six ans, est habitué à jouer les doublures : il le fait avec le XV de France, et l'a fait durant plusieurs saisons avec le Stade toulousain avant de rejoindre Béziers en août 1996. Mais, cette fois, il est entré sur la pelouse au moment des hymnes et n'en est sorti qu'au coup de sifflet final de l'arbitre. Homme de dévouement, voire de sacrifice, il a payé au prix fort les ambitions qu'il se fixe.

Joueur au mental étonnant, il est un patient assidu des infirmeries, tables d'opérations, cabinets de kinésithérapeutes et autres personnels soignants en tout genre. La série démarre en 1989 avec une fracture de la cheville droite. Après quatre années de tranquillité, en 1994, une douleur affecte son genou gauche, puis deux opérations successives des ligaments croisés, en 1994 et en 1997, le soumettent à sept mois de convalescence et de

remise en forme physique. « Quand tu es blessé, tu travailles beaucoup plus. Au plan musculature et physiologie, tu t'entraînes comme un fou, raconte-t-il. Mais c'est usant psychologiquement. Tu ne sais jamais si tu vas revenir. Pour moi, chaque fois c'est une chance. » Récemment, une crise d'appendicite l'a ramené vers le corps médical, mais rien ne semble décourager ce jeune homme né à Béziers un soir de 31 décembre.

« UNE PÉRIODE DIFFICILE »

Il affirme ne ressentir aucune appréhension au moment du coup d'envoi, pourtant il garde à l'esprit ses traversées du désert et manifeste une vive attention au moindre signe de faiblesse. « En janvier, j'ai eu très peur. Lors d'un match contre Montferrand, mon genou a craqué. J'ai cru que j'étais encore bon pour le billard. »

Richard Castel, qui consacre la

majeure partie de son temps au rugby, a pourtant choisi de ne pas faire de ce sport son métier. Employé à France Télécom comme cadre commercial, il bénéficie du statut d'athlète de haut niveau. En contrat avec l'AS Béziers jusqu'à la fin de la saison, il ne disputera pas dans les semaines à venir le Top 16, phase finale du championnat de France, pour lequel son club ne s'est pas qualifié.

Décidé à se battre pour éviter la relégation de l'équipe, Richard Castel avoue tout de même une certaine lassitude. « Avec Béziers, c'est une période difficile, constate-t-il. On va tout faire pour sauver le club. Mais, si rien ne change, j'irai ailleurs. Je pense avoir encore des choses à exprimer sur un terrain. J'espère le faire également durant la Coupe du monde avec l'équipe de France. »

Yves Bordenave

La nécessaire rigueur dans les choix tactiques

LES RENCONTRES entre la France et l'Angleterre représentent, depuis quelques années, l'affiche du Tournoi des cinq nations. Cette dernière confrontation n'a pas échappé à la règle. Les Français, vexés de la défaite et de leur piètre performance défensive contre les Gallois,

ANALYSE

Traditionnelle manière anglaise : pour ne pas s'exposer, il faut mettre l'adversaire sous pression et mener d'entrée au score

avaient à cœur de se racheter. Ils ne sont pas parvenus à effacer le doute suscité par leur dernière performance. L'Angleterre a gagné logiquement, regagnant la confiance perdue lors des trois dernières saisons internationales.

Sur le plan tactique, le Quinze de la Rose a renoué avec sa tradition. Pour se rassurer, pour ne pas s'exposer, il faut mettre l'adversaire sous pression et mener d'entrée au score. Derrière leurs avants, les demis Kyran Bracken et Mike Catt ont su par leur jeu au pied avancer et pousser l'adversaire à la faute. Les « chandelles », dernière la mêlée, ont permis aux Anglais de se dégager de l'emprise française et d'occuper le terrain durant une grande partie de la rencontre. Le rugby anglais, sans génie, fut d'un cruel réalisme. C'est à ce niveau que ce match a été différent des dernières confrontations entre les deux nations.

Dans un passé récent, les Anglais avaient essayé de déborder offensivement les Français, perdant en chemin les

ballons qui firent le bonheur des Tricolores. Les Britanniques ont retenu la leçon : point de péché d'orgueil, mais une leçon d'efficacité et de réalisme. En revanche, la France a cassé sa dynamique de victoires dans le Tournoi et la période qui va suivre sera difficile à négocier.

Samedi, on a senti les Bleus englués dans des choix tactiques confus. Le jeu au pied peut représenter une arme dont on n'a pas à rougir quand les conditions l'exigent. Leur jeu de passes, qui n'avait pour but que la conservation du ballon, était inefficace en rapport avec l'énergie dépensée. Etre zélés, appliqués : oui, à condition de ne pas réciter stoïquement une leçon. Le rugby exige adaptation et intelligence, réalisme et efficacité. Il faudra aux Français plus de spontanéité dans les luttes pour que les entraîneurs de l'équipe nationale puissent se contenter d'insister sur les détails d'une mise en place tactique. La technique française est trop faible actuellement pour vouloir construire le jeu offensif dont rêvent leurs entraîneurs.

Le bilan du Tournoi est loin d'être positif avant de recevoir l'Ecosse à un moment où les autres pays ont choisi leur système de jeu, ce qui ne semble pas être le cas de cette équipe de France. Sur la route de la Coupe du monde, le championnat va entamer davantage l'enthousiasme des nouveaux professionnels français. Il faudra trouver une solution pour entretenir la motivation du groupe, le régénérer pour que la fraîcheur reste la caractéristique de la sélection dans les six prochains mois.

Jean Trillo

★ Jean Trillo, ancien international, a été sélectionneur du XV de France.

TOURNOI DES CINQ NATIONS

ANGLETERRE 21 FRANCE 10

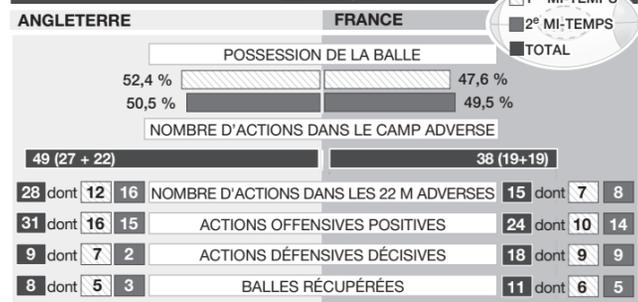
Samedi 20 mars • Stade de Twickenham, à Londres • Temps couvert • Terrain excellent
• Public enthousiaste • 75 000 spectateurs environ
Arbitre : M. Hawke (N-Z), puis M. Fleming (Eco.) à la 41^e minute

LES ÉQUIPES

ANGLETERRE Entraîneur : Woodward • Perry • Rees (Beale, 65^e) ; Wilkinson ; Guscott, Luger • Catt, Bracken (Dawson, 35^e) • Back, Dallaglio (cap.) ; Hill (Corry, 50^e) • Rodber ; Johnson • Garforth (Ubogu, 79^e) ; Cockerill, Leonard.

FRANCE Entraîneurs : Skrela et Villepreux • Ntamack • Garbajosa ; Giordani ; Comba ; Dominici • Castaignède ; Carboneau • Castel ; Juillet ; Th. Lièvreumont (Raynaud, 66^e) • Pelous (Auradou, 66^e) ; Brouzet • Tournaire ; Ibanez (cap.) ; Marconnet (Califano, 48^e).

LE MATCH



LES POINTS

ANGLETERRE : 7 pénalités de Wilkinson (2^e, 5^e, 18^e, 45^e, 63^e, 68^e, 71^e).

FRANCE : 1 essai de Comba (80^e), 1 transformation (Castaignède) ; 1 pénalité de Castaignède (42^e).

FAUTES

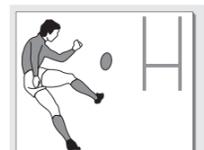
Pénalités en faveur de l'Angleterre : 17 (10+7), dont 7 tentées (3+4) et transformées.

Pénalités en faveur de la France : 10 (6+4), dont 1 tentée (0+1) et transformée.

HOMMES DU MATCH

Le centre Jeremy Guscott, vétéran du XV à la rose, a été très sollicité tout au long de la rencontre. Lorsque les Anglais ont joué au large, plusieurs de ses débordements n'ont échoué que de justesse et, il n'a pas répugné à provoquer des points de fixation.

Le demi de mêlée Philippe Carboneau a su apporter de l'oxygène à la défense française. S'il s'est illustré en inspirant l'essai des Tricolores en fin de match, il a également réussi à discipliner son tempérament, qui coûtait de nombreuses fautes à son équipe.



LE FAIT DU MATCH

Jonny Wilkinson a tenu son rôle de buteur à la perfection. Il a inscrit l'intégralité des points de son équipe. Que ce soit des 22 m le long de la touche ou de 30 m dans l'axe, il a botté avec la régularité enviable d'un professionnel moderne.

Infographie : Le Monde avec Pierre Lepetit

L'Ecosse affirme ses ambitions

Dans le second match de cette 4^e journée du Tournoi des cinq nations, disputé samedi 20 mars à Murrayfield, l'Ecosse a battu l'Irlande (30-13). Inscrivant 4 essais – dont 3 marqués ou directement inspirés par l'ouvreur du CA Brive, Gregor Townsend –, contre 1 pour les Irlandais, au terme d'une rencontre particulièrement débridée, les Ecosais ont ainsi décroché leur deuxième victoire en 3 matches dans ce Tournoi.

Prochains adversaires du XV de France, samedi 10 avril au Stade de France, à Saint-Denis, l'équipe au chardon peut commencer à rêver à une hypothétique victoire dans le Tournoi. Mais, pour que ce rêve se concrétise – ce qui n'est pas arrivé depuis 1990 –, les Ecosais devront d'abord obtenir une victoire à Paris, et attendre qu'une défaite anglaise solde le lendemain, à Wembley, la rencontre de ces derniers avec les Gallois.

Le pays de Galles a infligé, samedi, à Trévise, en match amical, une correction à l'Italie (60-21).

Classement : 1. Angleterre, 6 points (3 matches) ; 2. Ecosse, 4 pts (3 m.) ; 3. France, 2 pts (3 m.) ; 4. Galles, 2 pts (3 m.) ; 5. Irlande, 2 pts (4 m.).

Risque de neige dans l'Est

MARDI, un nouveau passage pluvieux traverse les régions de la moitié Nord. Il peut être temporairement précédé d'un peu de neige dans les régions de l'Est. Plus au sud, le ciel est simplement nuageux. Quant aux régions méditerranéennes, elles connaissent le duo classique ciel d'azur-vent fort. Les températures regagnent quelques degrés.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages dominent en toutes régions. Ils ne donnent en général que quelques gouttes. La Basse-Normandie peut toutefois essayer une pluie un peu plus durable. Il fera 12 ou 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Grisaille et petite pluie dominent la journée. Seuls les départements situés au sud de la Loire échappent à la pluie. Températures voisines de 12 degrés.

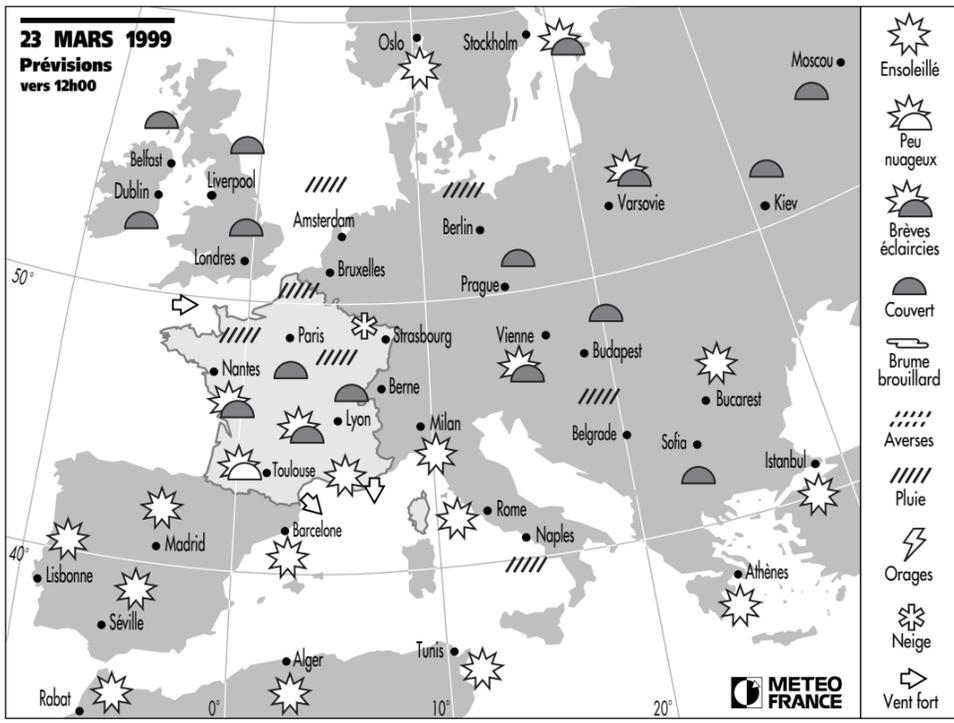
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les nuages et la pluie sont installés

pour la journée. Dans le nord de la Lorraine et de l'Alsace, cette pluie est précédée de neige mouillée le matin. Le sud de la Bourgogne et de la Franche-Comté ne voit la pluie arriver que dans l'après-midi. Il fera de 8 à 11 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Au nord de la Garonne, le temps est sec, mais les nuages ne laissent filtrer qu'un timide soleil. Au sud, le soleil n'est que peu contrarié par d'innoffensifs nuages. Il fera de 13 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le soleil fait de fréquentes apparitions, malgré la présence d'un voile nuageux. Il fera de 10 à 13 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Mistral et tramontane soufflent jusqu'à 90 ou 100 km/h en rafales, et dégagent complètement le ciel du Languedoc, du Roussillon, de la Provence et de la Côte d'Azur. En Corse, le soleil est de la partie, malgré quelques nuages. Il fera de 15 à 17 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **IRLANDE.** Jusqu'au 31 mars, Bennett Voyages propose un week-end à Dublin à 990 F (150,92 €) par personne avec une nuit en chambre double et petit déjeuner dans un hôtel 3 étoiles du centre de la ville et Paris-Dublin A/R sur vols réguliers Aer Lingus. En avril, il en coûtera 1 070 F (163 €). Renseignements dans les agences et au 01-48-01-87-77.

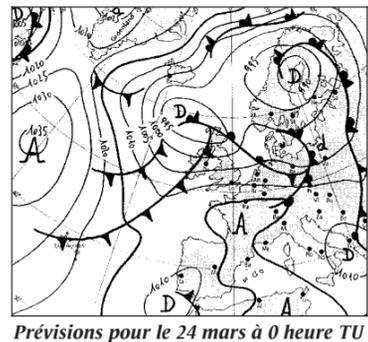
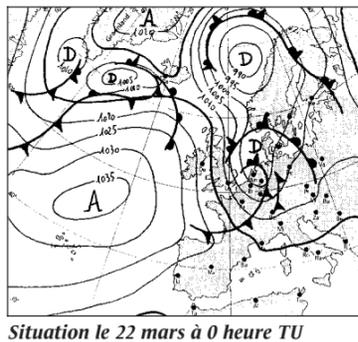
■ **KENYA.** Seul vol charter direct non stop pour Mombasa, le Boeing 747 de Corsair affrété par Etapes Nouvelles continue d'opérer chaque semaine au départ de France. Leader sur le Kenya, ce voyageur y programme cinq safaris d'une ou deux semaines ainsi que des séjours balnéaires dans la région de Mombasa où il propose, jusqu'au 31 mars, un séjour d'une semaine à partir de 3 520 F (536 €) par personne en chambre double et demi-pension avec l'avion. Renseignements dans les agences et au 01-42-80-55-66.

PRÉVISIONS POUR LE 23 MARS 1999

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	6/16 S	NANCY	0/8 P
BIARRITZ	6/13 N	NANTES	5/13 C
BORDEAUX	4/15 N	NICE	7/17 S
BOURGES	1/12 C	PARIS	3/13 P
BREST	6/12 C	PAU	4/15 N
CAEN	6/11 P	PERPIGNAN	8/17 S
CHERBOURG	6/12 P	RENNES	6/13 C
CLERMONT-F.	0/14 C	ST-ETIENNE	0/12 N
DIJON	1/10 C	STRASBOURG	1/7 P
GRENOBLE	0/12 N	TOULOUSE	4/15 N
LILLE	3/11 P	TOURS	2/13 C
LIMOGES	1/13 N	FRANCE outre-mer	
LYON	1/10 N	CAYENNE	23/29 C
MARSEILLE	7/15 S	FORT-DE-FR.	23/29 N
		NOUMEA	24/30 N

PAPEETE	25/29 N	KIEV	-1/4 C	VENISE	2/15 S	LE CAIRE	12/21 S
POINTE-A-PIT.	22/29 N	LISBONNE	11/22 S	VIENNE	4/8 N	MARRAKECH	13/22 S
ST-DENIS-RE.	23/27 N	LIVERPOOL	8/13 C	AMÉRIQUES		NAIROBI	18/27 S
EUROPE		LONDRES	6/14 C	BRASILIA	20/27 N	PRETORIA	19/25 P
AMSTERDAM	3/9 P	LUXEMBOURG	-2/9 C	BUENOS AIR.	21/29 S	RABAT	11/22 S
ATHENES	8/15 S	MADRID	2/21 S	CARACAS	23/30 S	TUNIS	11/16 S
BARCELONE	7/16 S	MILAN	6/17 S	CHICAGO	-3/11 S	ASIE-OCEANIE	
BELFAST	8/12 C	MOSCOW	-6/2 C	LIMA	20/26 C	BANGKOK	26/33 P
BELGRADE	6/8 P	MUNICH	-1/5 P	LOS ANGELES	10/17 S	BOMBAY	23/33 S
BERLIN	0/6 P	NAPLES	8/13 P	MEXICO	12/25 S	DJAKARTA	26/29 C
BERNE	-2/8 C	OSLO	-7/2 S	MONTREAL	-2/2 N	DUBAI	23/33 S
BRUXELLES	2/11 C	NEW YORK	4/18 S	NEW YORK	4/11 N	HANOI	17/22 C
BUCAREST	4/14 S	SAN FRANCISCO	-1/4 C	SAN FRANCISCO	9/13 N	HONGKONG	18/23 C
BUDAPEST	4/9 C	SANTIAGO/CHI	7/15 S	TORONTO	8/27 S	JERUSALEM	10/20 N
COPENHAGUE	-2/4 P	SEVILLE	10/25 S	WASHINGTON	1/16 C	NEW DEHLI	14/32 S
DUBLIN	8/13 C	SOFIA	0/8 C	AFRIQUE		PEKIN	1/10 S
FRANCFORT	2/9 P	ST-PETERSB.	-1/3 C	ALGER	-1/3 N	SEOUL	1/9 S
GENEVE	1/10 N	STOCKHOLM	12/16 S	DAKAR	16/21 N	SINGAPOUR	26/31 C
HELSINKI	-3/1 P	TENERIFE	6/13 S	KINSHASA	3/6 N	SYDNEY	17/22 C
ISTANBUL	6/13 S	VARSOVIE	3/6 N			TOKYO	2/9 S



ASTRONOMIE

Des Américains découvrent comment prévoir les bouffées du Soleil

C'EST un phénomène courant qui passe pourtant quasiment inaperçu. Plusieurs dizaines de fois par an, la Terre voit arriver dans ses parages d'immenses nuages de particules électriquement chargées, expulsés par le Soleil. Il n'est pas rare que, lors de ces phénomènes appelés éjections de masse coronale (EMC), notre étoile envoie dans l'espace interplanétaire des nuées monstrueuses dépassant parfois les dix milliards de tonnes. Une paille infime pour le Soleil, dont la masse est estimée à deux milliards de milliards de milliards de tonnes, mais un formidable « coup de poing » pour nous. Se

déplaçant à des vitesses généralement comprises entre 300 et 400 kilomètres par seconde, ces bulles de matière mettent entre quatre et cinq jours pour parvenir jusqu'à notre planète quand elles se dirigent dans sa direction.

Heureusement pour ses habitants, la Terre dispose d'une espèce de bouclier naturel, constitué par le champ magnétique terrestre. La plupart du temps, une petite quantité de particules s'infiltre et donne de magnifiques aurores polaires. Les conséquences économiques des EMC ne sont pas nulles pour autant. L'activité aurorale perturbe les communications radio dans les régions concernées et les variations du champ magnétique induisent des courants de sol qui perturbent l'utilisation des câbles téléphoniques.

Comme le signale l'astronome Pierre Lantos dans son livre *Le Soleil en face* (Masson, 1997), ces courants de sol entrent aussi « dans le système électrique par la borne neutre des transformateurs. Ces derniers peuvent saturer et être endommagés par la surchauffe. (...) Durant l'orage géomagnétique de mars 1989, qui a déclenché, en



Prises lors du maximum d'activité solaire de 1989, ces photos montrent le développement rapide d'une éjection de masse coronale. Au bout de trois heures, la bulle de particules est plus grosse que le Soleil, dont le disque est masqué afin d'observer les détails de la couronne.

chaîne, les systèmes de protection des réseaux électriques, la distribution du courant, dans la région du Québec, a été interrompue pendant plusieurs heures, affectant plus de six millions d'utilisateurs et causant une perte de consommation de plus de 20 000 mégawatts. »

Sur le plan économique, le développement d'un outil de prévision des EMC se justifierait donc, notamment pour le continent nord-américain, densément industrialisé et proche du pôle magnétique.

Dans un article publié lundi 15 mars dans les *Geophysical Research Letters*, une équipe de chercheurs américains dirigée par Richard Canfield (université du Montana) annonce avoir découvert une méthode prédictive simple. En analysant deux ans d'images (à raison de cinquante par jour) fournies par le satellite anglo-américano-japonais Yohkoh, ces scientifiques ont mis au jour un lien entre certaines structures présentes à la surface du Soleil et les EMC.

Prises dans la bande des rayons X, ces photographies de la couronne solaire montrent des boucles actives et brillantes, lesquelles, en se recoupant, forment souvent des figures. Financée par la NASA, l'analyse des données a montré que, lorsque ces figures ressemblaient à un S - ou un S inversé -, cela se traduisait, dans 84 % des cas, par une éjection de masse coronale. En revanche, quand ces structures présentent une autre forme, il n'y a qu'une

chance sur deux qu'une EMC se développe. L'étude a également révélé que plus les célèbres taches solaires - ces petites zones « froides » et noires souvent visibles sur les photographies de notre étoile - étaient étendues, plus grande était la probabilité de voir survenir une EMC. Lorsqu'une tache excède 0,01 % de la surface visible du Soleil, une éjection de masse coronale a lieu quatre-vingt-cinq fois sur cent.

Pour être encourageantes, ces deux corrélations statistiques ne sont néanmoins qu'un premier pas dans la prévision des EMC. Encore faut-il affiner l'outil, notamment pour deviner si le nuage de particules expulsé vise ou non la Terre. Nul doute que les industries vitales des bouffées solaires - énergie et télécommunications - seront intéressées par ces travaux. Le 11 janvier 1997, quelques heures après l'arrivée d'une spectaculaire EMC, le satellite américain de communication Telestar 401, d'une valeur de 200 millions de dollars, avait brutalement cessé d'émettre...

Pierre Barthélémy

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99069

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTELEMENT

I. Qui pourrait donner beaucoup plus. - II. Arrive en dernier. Rober-tien, roi de France. - III. A les pieds dans l'eau. Aisances d'hier, bien in-confortables aujourd'hui. - IV. Don-neront leur opinion. Point. - V. Rou-ges dans les étangs. Lavande, ail ou valériane. Fin de verbe. - VI. Des-cend. D'où qu'elle sorte, elle n'est pas toujours bonne à entendre. - VII. Inscription commerciale. Tra-vailla la terre. Engin meurtrier. - VIII. Porteur de fruits. Fait un joli regard.

- IX. On y est, et c'est la fête. Crie au fond du bois. - X. Raccourcie. Ri-chesse apportée par le vent.

VERTICALEMENT

1. Protège des agressions du temps. - 2. Assure la bonne circula-tion du brut. Un peu d'émotion. - 3. Bas de gamme. Donne de la hauteur à la balle. Mesure du temps. - 4. Mé-ritent le détour. Sans façon. - 5. Chef arabe. Ville conciliaire. - 6. Rare dans l'atmosphère. Apportée en fin de repas. - 7. Une faute chez les

quinze. - 8. Elle peut être minuscule et grande en même temps. Article retourné. - 9. Au bout du compte. Joli coup chez les quinze. - 10. Obsé-dante dès qu'on la fixe. A donné son nom à une péninsule. - 11. Toutes les voix possibles. - 12. Préposition. Tiennent les cheveux.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99068

HORIZONTELEMENT

I. Escargotière. - II. Nautille. Cris. - III. Toto. Ondines. - IV. Ruineuse. Sua. - V. El (le). Est. Pétri. - VI. Fée. Potin. Sm. - VII. Prénatal. - VIII. Louer. Te. ONG. - IX. Ebriété. Suie. - X. Tien. Décapés.

VERTICALEMENT

1. Entrefilet. - 2. Saoule. Obi. - 3. Cuti. Epure. - 4. Atone. Rein. - 5. Ri. Espéré. - 6. Glouton. Td. - 7. OENS. Tâtée. - 8. Dépitée. - 9. Ici. ENA. Sa. - 10. Ernst. Loup. - 11. Rieurs. Nie. - 12. Essaimages.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 113

La neuvième carte

Solution du problème n° 112 paru dans *Le Monde* du 16 mars

Réponse :

$$\sqrt{2} \left[(\sqrt{2} \sqrt{2})^{\sqrt{2}} \right] = (\sqrt{2} \sqrt{2})^{\sqrt{2}}$$

Tout vient du fait que $(a^b)^c = a^{bc}$

$$\sqrt{2 + \sqrt{2} + \sqrt{2} + \sqrt{2} \dots} = 2$$

Si l'on appelle x le nombre $\sqrt{2 + \sqrt{2} + \sqrt{2} + \sqrt{2} \dots}$ on voit qu'en élevant x au carré, on supprime le premier symbole \sqrt . D'où : $x^2 = 2 + x$. Or les seuls nombres y tel que $y^2 = 2 + y$ sont 2 et -1. Comme x est positif, c'est 2.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1999

Solution du problème dans *Le Monde* du 30 mars.

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

DISPARITION Jean Guittou, philosophe catholique, est mort dimanche 21 mars à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans. Membre de

l'Académie française depuis 1961, il en était le doyen depuis la mort de Julien Green le 13 août 1998. Il a toujours allié l'intelligence critique à une foi fervente. Ses amitiés avec

Louis Althusser, François Mitterrand et les papes, surtout Paul VI, montrent l'éclectisme de sa pensée. ● DEPUIS son magistral *Portrait de Monsieur Pouget* (1941), il publia

une trentaine d'ouvrages dans les registres les plus divers : romans, critiques, essais, exégèses, autobiographies. ● RÉACTIONS : Jacques Chirac a évoqué « une pensée exi-

geante orientée vers l'essentiel ». Le cardinal Lustiger et la conférence des évêques ont loué le « rayonnement » de Jean Guittou dans la pensée catholique.

Jean Guittou, le dernier des grands philosophes catholiques

Le doyen de l'Académie française est mort dimanche 21 mars, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans. Hanté par la confrontation de la foi avec la raison moderne, il plaida pour un christianisme réconcilié et fréquenta de Gaulle, les papes, Mitterrand, les marxistes et les agnostiques

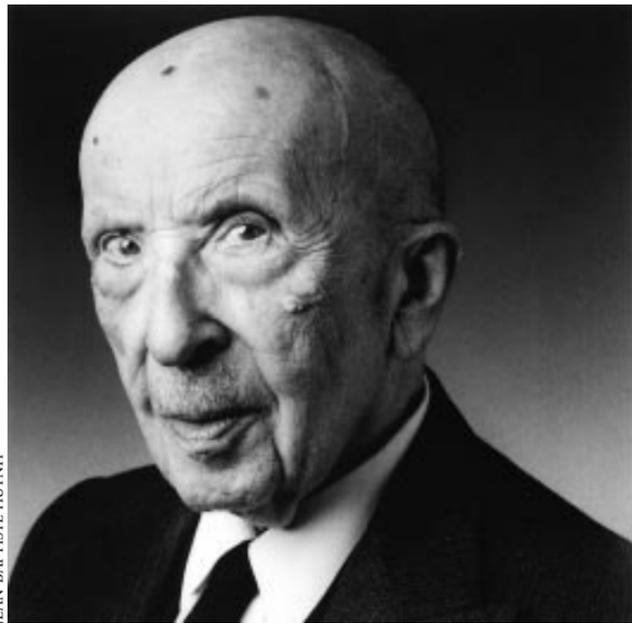
IL AVAIT le front de l'emploi, fait pour abriter de vastes pensées, mais aussi pour jongler avec les idées, les paradoxes. Jean Guittou n'était pas un philosophe morose. Cet éternel étudiant, malicieux, assez religieux pour avoir consacré au christianisme l'essentiel de sa vie, se fit, au long de son existence, une âme de défenseur de la foi, d'apologiste de grande race, un des derniers de notre temps. Apologiste, mais pas polémiste. Jean Guittou n'a jamais affronté de plein fouet les convictions de ses adversaires. Il disait au contraire qu'elles lui rendaient service en l'obligeant à se révéler.

Il y avait comme une connivence entre ce spirituel et les agnostiques dont il parlait avec une telle ferveur qu'on pouvait s'y méprendre. Ainsi du philosophe marxiste Louis Althusser, qui fut son élève - il sera l'un des rares à accompagner Althusser jusqu'à la fin de sa vie, après le meurtre de sa femme, dont il avait été reconnu « irresponsable ». L'hérétique était spontanément sympathique à ce grand-prêtre de l'orthodoxie catholique. Guittou aimait surprendre, jeter des passerelles « entre les modernes qui n'ont pas la foi et les croyants qui n'ont pas l'esprit moderne ». Cet homme n'était pas, au sens propre, un militant catholique. Il se présentait de profil à ses contradicteurs. Si bien que ceux qui ne l'aimaient pas lui reprochaient d'avoir une pensée « molle ».

UN TROUBLE PROFOND

Né le 18 août 1901 à Saint-Etienne, Jean Guittou a partagé, avec une foi fervente, mais sans sectarisme, tous les bouleversements du siècle. Ce qui lui vaudra le titre de dernier philosophe catholique. Philosophe certes : normalien, agrégé de philosophie à vingt et un ans, il enseigne dans plusieurs facultés avant de devenir, en 1955, titulaire de la chaire d'histoire de la philosophie à la Sorbonne. Mais, pour ce fils spirituel de Pascal et de Bergson, la philosophie est toute intellectuelle, engagement moral, exercice spirituel. Elle est ouverte aux objections pour mieux y répondre.

Catholique, il le fut plus sûrement encore : ami des papes, proche du sacerdoce, il a toujours revendiqué sa condition de laïc d'Eglise. Mais son action est moins celle d'un missionnaire engagé que d'un prédicateur animé de quelques solides convictions. Comme ce réformisme modéré qu'il défendit à Rome lors du concile Vatican II (1962-1965) ou cet œcuménisme qu'il apprivoisa dans l'entre-deux-guerres, au cours des « Conversations » de Malines à l'initiative du cardinal Mercier, ancien archevêque de Bruxelles) ou dans l'amitié que lui vouait l'anglican Lord Halifax, qui avait renoncé à une carrière politique en Grande-Bretagne pour la lutte en faveur de



JEAN-BAPTISTE HUYNH

la réconciliation des Eglises.

De Jean Guittou, qui parla presque mieux que personne de Jeanne d'Arc, de Thérèse de Lisieux, de Marthe Robin ou de la Vierge Marie, on a dit qu'il avait une pensée et une intuition féminines. Sans doute tenait-il ces qualités d'une relation presque unique avec sa mère, longuement décrite dans un superbe livre, *Une mère dans la vallée*. Une mère follement aimée, ce qui lui fit dire plus tard dans ses confessions à Francesca Pini : « Je comprends qu'on soit homosexuel en un certain sens, parce quand on a trop aimé sa mère, on ne peut pas aimer une autre femme. Je me suis marié sans raison. » De fait, Jean Guittou se maria sur le tard avec Marie-Louise Bonnet, professeur et

bonne maîtresse de maison, qu'il rejoindra au cimetière proche de sa « Chaumière » de la Creuse, à Devaux, près de Champagnat.

Le 21 juin 1940, Jean Guittou se fait arrêter à Clermont-Ferrand par les Allemands, qui ne sont pourtant restés que huit jours dans la préfecture du Puy-de-Dôme. C'est le début d'une période de captivité de cinq ans qui creusera chez lui, et pour longtemps, un trouble profond. « Je suis entré en captivité, dira-t-il, comme on entre au monastère. » A la citadelle de Colditz (Saxe), il découvre l'amitié - avec, entre autres, Jacques Fauvet, qui deviendra directeur du *Monde* - mais aussi la pauvreté, « mendiant une épluchure de rutabaga comme si c'était un trésor ». De retour en France, une



mauvaise surprise l'attend. En captivité, Jean Guittou parlait avec sympathie de Philippe Pétain. Collaborateur, il ne le fut pas, mais le doute régna un temps. Il est traduit devant une commission d'épuration, alors qu'il avait déjà repris ses cours à la faculté des lettres de Montpellier. Motif : son journal de captivité avait bénéficié d'un imprimatur de l'occupant. Il est rétrogradé en août 1946 dans l'enseignement du second degré, pour intelligence avec l'ennemi et aide à la propagande allemande. Il enseigne pendant deux ans au lycée d'Avignon, mais un maître des requêtes au Conseil d'Etat, du nom de Georges Pompidou, fait un rapport qui casse la sanction. Jean Guittou est nommé à Dijon en 1949 puis à la

Sorbonne, où son arrivée est saluée par des vociférations d'étudiants qui le traitent de « collabo ».

Cet épisode le dépeint totalement. Ce qu'il exècre le plus, c'est la coupure de la France entre les « purs » et les « impurs ». Il sera reçu par le général de Gaulle et mettra sa coquetterie à reprocher à l'hôte de l'Elysée d'avoir été trop sévère à l'égard des pétainistes. Par souci de réconciliation, il ira jusqu'à plaider en faveur du retour des cendres de Pétain à Douaumont. Réponse cinglante de De Gaulle : « Je ne puis empêcher que, trahi par la vieillesse, Pétain ait, dans les circonstances que vous savez, fait naufrage. » Commentaire de Guittou : « Ce mot, dans la bouche du général, avait une splendeur morose, une beauté triste

et définitive. » Applaudi à la fois par Alain et par Camus, le livre qui l'avait rendu célèbre fut son *Portrait de M. Pouget*, du nom de ce prêtre lazariste aveugle qui « voyait » tout, de cet homme de science qui, dès l'avant-guerre, lui ouvrit des portes insoupçonnées et le résumait tout entier : la « vérité » est une chose, la mentalité d'une époque en est une autre, la spiritualité une troisième. Toute parole biblique doit être analysée au travers de ce triple prisme. Aux exégètes de trouver le chemin de leur propre liberté. Car, pour Jean Guittou, le christianisme doit être réfléchi ou il ne sera pas. En captivité, le professeur de philosophie de l'« université » de l'offlag IV D avait créé pour ses amis officiers le CRI, c'est-à-dire le Cercle de la religion intelligente. Il y parlait de l'athéisme, de l'agnosticisme et de cette incomparable chaire de vérité qui se trouvait à Rome, pour peu que le Vatican renonce à ses multiples tentations de pouvoir.

L'ATTRAIT DES CONTRAIRES

Sa philosophie lui interdisait l'intolérance et sa foi catholique la moindre concession. Ce penseur ambigu, chrétien jusqu'à la moelle, papiste intelligent, avait trouvé le moyen d'avoir ses entrées au Vatican sans cesser d'être l'avocat-né de la laïcité. Ses parents avaient préféré au collège jésuite la bonne école laïque. Il fut même un temps où Guittou défendit la présence d'enseignants catholiques dans l'école publique. Il en fut un autre où, « médiateur » dans la querelle empoisonnée avec les catholiques traditionalistes - Mgr Lefebvre à Ecône et M^{re} Ducaud-Bourget à Saint-Nicolas-du-Chardonnet -, il chercha à réconcilier l'irréconciliable.

Il se sera évertué à jeter les bases d'un catholicisme moderne, sans y réussir tout à fait. Cet homme du Massif central se plut toute sa vie dans l'attrait des contraires. « Ce qu'il y a de dramatique dans la nature humaine, confiera-t-il un jour à Francesca Pini, c'est que l'homme est à la fois un esprit incarné et une chair exaltée. » Il laisse une œuvre considérable, merveilleusement écrite, avec une finesse et une limpidité que beaucoup pourraient lui envier. Son axe fut clair : la vérité est libérale, la spiritualité maîtresse et le personnalisme chrétien. L'unité se fera par la chaire de Rome, mais l'étroitesse de vue est la maladie infantile du catholicisme. Quand Guittou ne pouvait plus communiquer sa soif d'intelligence et de raccourcement, son goût pour les idées, il peignait, avec un talent inégal, comme s'il lui était plus facile de donner sa mesure avec un pinceau qu'avec sa plume.

H. T.

Henri Fesquet et Henri Tincq

L'ami de trois papes

SI UN HOMME pouvait se flatter, sans péché d'orgueil, d'avoir été l'ami des papes, c'était Jean Guittou. Il rencontra, quelques mois avant sa mort en 1958, Pie XII, qui l'intimidait « par sa hauteur, par son mystère, par son air céleste, lumineux, comme s'il était hors du monde ». Mais c'est avec ses successeurs, Jean XXIII, Paul VI, Jean Paul II - « une chaîne composée de mailles d'or » -, qu'il se sentit le plus en sympathie.

Angelo Roncalli, futur Jean XXIII, est nonce à Paris après la guerre. Guittou apprécie sa volubilité. C'est un esprit conservateur, dira-t-il, mais son cœur est ouvert à tout et à tous. Un jour d'octobre 1961, il reçoit un télégramme du pape (élu en 1958) le convoquant comme auditeur au concile Vatican II. Ses écrits sur le cardinal Saliège - qui avait défendu les juifs pendant la guerre - et sur l'unité des chrétiens, sa filiation intellectuelle avec le cardinal Newman, dont il se réclamait pour souhaiter un christianisme adapté à son époque, l'avaient fait remarquer de ce vieux pape qui souhaitait le rajeunissement de l'Eglise.

Son entrée dans la basilique Saint-Pierre, à

l'ouverture du concile en octobre 1962, est l'événement de sa vie : « Je vis, en face de moi, immobiles, impassibles, les sénateurs de l'Eglise qui me firent penser à ce que j'avais lu dans *Tite-Live sur le Sénat romain*. » Jean Guittou décrit avec talent l'enjeu et l'ampleur de la réforme opérée par cette assemblée d'évêques qui, « sans rien condamner, expose la foi au monde moderne, en la traduisant dans un langage accordé à ses inquiétudes ». Il est à l'aise dans ce projet qui n'est pas « révolution », mais « révélation », ressourcement dans la tradition par retour à l'origine. Il s'agit « d'éviter que l'Eglise ne soit devancée par le progrès des Lumières, de chercher l'esprit derrière la lettre, la foi derrière les formules, la mystique derrière la politique, la tradition vivante derrière les coutumes, l'unité derrière les divisions ».

Son amitié pour Paul VI remonte à l'époque où Giovanni Battista Montini le « sauva de l'Inquisition ». En captivité, Guittou avait écrit une étude sur Marie qui était loin d'être iconoclaste, mais qui lui avait valu quelques petits ennuis avec le Vatican. De 1950 à la mort de Paul VI, le 6 août

1978, les deux hommes se sont vus au moins une fois par an. Pour ce pape « complexe parce qu'il était complet », qui a tant aimé la France, Guittou est à la fois un conseiller et un confident. Foi, science, morale, ils parlent de tout. Honneur suprême et sans précédent pour un laïc, Guittou est invité, le 3 décembre 1963, à prendre la parole au concile, où il traite de son thème préféré : la nécessité de hâter la réconciliation entre les chrétiens.

C'est à lui aussi que Paul VI confie la question de la dissidence intégriste devenue « la plaie » du pontificat. Jusqu'à l'excommunication de M^{re} Lefebvre, en 1988, Jean Guittou intercédait auprès des traditionalistes. En vain. Autre privilège rare, il obtint le droit d'écrire un livre de *Dialogues* avec Paul VI. C'est ce pape « qui sentait, s'angoissait, souffrait comme les modernes » qu'il a de loin préféré. Il a eu des rapports plus lointains avec Jean Paul II, dont il n'appréciait pas toujours les méthodes, mais louait le souci de fidélité au concile.

H. T.

Les dialogues du philosophe et du président

François Mitterrand fut l'un des plus célèbres visiteurs de Jean Guittou

JEAN GUITTOU interrogea d'incompréhensibles personnalités, dont il traça ensuite des portraits éblouissants. François Mitterrand, qui l'appréciait, lui rendait visite, parfois dans des conditions rocambolesques, comme ce jour de 1982 où le président de la République posa son hélicoptère devant la « chaumière » du philosophe, dans la Creuse, pour converser avec lui de Dieu, de la foi, du rapport entre l'absurde et le mystère.

Expliquez-moi, demande François Mitterrand au philosophe, vos raisons de croire. « Il faut choisir entre l'absurde et le mystère, répond Jean Guittou. En politique aussi, vous devez choisir, mais il y a des compromis, des équivoques. Ici, on est embarqué. Il faut parler. »

« Mais les dogmes ne sont-ils pas des absurdités ? », relance le président.

- C'est l'absurdité de l'absurdité

qui m'oblige à parler pour le mystère, réplique le philosophe croyant. Qu'on le veuille ou non, on est conduit vers l'un ou l'autre de ces deux termes. Et cet acte de liberté raisonnable, ce choix ultime est sans doute le dernier de nos choix. »

Guittou commentera les visites du président de la République en ces termes : « Mitterrand pensait que j'avais des tuyaux sur l'au-delà. Il venait me voir comme un rhumatologue. » Avec le même humour, Jean Guittou raconte l'une des dernières visites que lui rendit François Mitterrand à son domicile parisien le 25 novembre 1994. Les deux hommes parlent encore de Dieu, de la souffrance et de l'enfer :

« Monsieur le Président, pourquoi n'avez-vous pas peur de l'enfer ? », demande Guittou.

- Je crois n'avoir jamais eu peur de rien, ni de personne ; ni sur la

terre ni au ciel.

- Aussi étiez-vous né pour être roi, et vous le fûtes. »

« Je n'ai pas peur de Dieu, insiste François Mitterrand. Je n'ai pas peur de la souffrance. Les châtiments injustes ne m'effraient pas. Ils me révoltent. Les châtiments justes ne m'effraient pas. Je les approuve. Je n'ai pas peur de la souffrance éternelle. »

- Quelle chance vous avez !

- Si Dieu pouvait s'imaginer que je viens ici par peur des flammes et des fourches, je le planterais là et m'en irais tout de suite. Mais s'il existe, il me connaît. Il sait que je n'ai pas peur du châtimement éternel. »

« Alors de quoi avez-vous peur, monsieur le président ? », conclut Jean Guittou.

- De l'avoir mérité. »

H. T.

Bibliographie

La plupart des ouvrages de Jean Guittou ont été publiés chez Desclée de Brouwer (DDB), réunis en *Œuvres complètes* dans « la Bibliothèque européenne ».

● **Portraits** : *Portrait de M. Pouget* (1941, Gallimard, mais intégré dans les *Œuvres complètes* chez DDB) ; *Le Cardinal Saliège* (Grasset, 1957) ; *La Vocation de Bergson* (1960) ; *Une mère dans sa vallée* (1961) ; *Léon Bérard* (1962), tous chez DDB ; *Marthe Robin* (Grasset, 1985) ; *Le Père Lagrange* (Robert Laffont, 1992).

● **Critique religieuse** : *La Pensée de M. Loisy* (1936) ; *La Critique de la critique* (1937) ; *Renan et Newman* (1938) ; *Le Problème de Jésus* (1950-1956) ; *L'Eglise et l'Evangile* (1959), tous chez DDB ; *Dialogues avec Paul VI* (Fayard, 1967) ; *Le Christ de ma vie, dialogue avec Joseph Doré* (DDB, 1987) ; *Jugements* (Gallimard, 1981).

● **Sagesse** : *Nouvel art de pensée* (1946) ; *L'Amour humain* (1948) ;

Le Travail intellectuel (1951) ; *La Pensée et la guerre* (1969) ; *L'Amour divin* (1971) ; *Silence sur l'essentiel* (1987), tous chez DDB ; *Dieu et la science* (Grasset, 1985) ; *L'Impur* (DDB, 1991) ; *Le Livre de la sagesse et des vertus retrouvées* (Perrin, 1998).

● **Philosophie** : *L'Existence temporelle* (1949) ; *Le Temps et l'Eternité chez Plotin et saint Augustin* (1955) ; *Nouvel éloge de la philosophie* (1977) ; *Philosophie de la résurrection et Phénoménologie mystique* (1978) ; *L'Absurde et le Mystère* (1992), tous chez DDB ; *Mon testament philosophique* (Presses de la Renaissance, 1997) ; *Ultima verba* (Gallimard, 1998).

● **Autobiographies** : *Journal de ma vie, 1912-1971* (DDB, 1976) ; *Ecrire comme on se souvient* (Fayard, 1974) ; *Un siècle, une vie* (Robert Laffont, 1988) ; *Le Siècle qui s'annonce* (Bartillat, 1997). Signalons aussi *Portrait de M. Guittou*, de Gérard Leclercq (Bartillat, 1998).

THEATRE
champs
élysées

orchestre
des champs-élysées
philippe herreweghe, direction

mer. 24 mars jeudi 29 avril

20h30 20h30

mozart schubert

Symphonie n°35 andante de la
"Haffner" Symphonie
en ré majeur

Airs de concert

Sibylla Rubens, soprano

Symphonie n°8 "Inachevée"

beethoven mendelssohn

Symphonie n°8 en fa majeur Symphonie n°4 "Italienne"

location 01 49 52 50 50

Ahmad Jamal, compositeur et pianiste

« L'ego, c'est ce qui fait qu'un artiste se met à l'écoute des réactions du public »

NÉ à Pittsburgh (Pennsylvanie), le 2 juillet 1930, le pianiste Ahmad Jamal a été, dans les années 50, l'un des musiciens les plus influents sur l'évolution du jazz. Admiré par le trompettiste Miles Davis, qui recommanda régulièrement à ses pianistes de s'en inspirer, Ahmad Jamal a connu de grands succès (sa reprise d'un thème populaire, *Billy Boy*, sa version du morceau *Poinciana* ou ses compositions comme *Ahmad's Blues*), entrecoupés de périodes de silence. Son nouveau disque, enregistré salle Pleyel à Paris, le 26 octobre 1996, devrait paraître à la mi-avril, pour la compagnie phonographique Birdology, un indépendant français distribué par WEA. En France pour une courte tournée, avec le contrebassiste James Cammack et le batteur James Johnson, il nous a accordé un entretien lors de son passage à Paris.

« Qu'est-ce qui vous a décidé d'être musicien ?

– La musique a décidé pour moi. Elle est venue à moi. J'étais âgé de trois ans, je me suis assis au piano. Et voilà. Mes parents ont pris conscience de ce talent, de ce cadeau. J'ai pris des cours pour le nourrir. A l'âge de onze ans ? Je gagnais déjà ma vie comme musicien. Je n'allais plus au collège.

– Vos innovations, notamment en redistribuant les rôles au sein de la formation en trio, font de vous l'un des créateurs du jazz moderne...

– Nous ne sommes pas des créateurs, aucun d'entre nous. Ce terme me semble inapproprié. Nous pouvons seulement être un reflet de la créativité. Les artistes sont ceux qui ont la capacité d'essayer de trouver les secrets de la

créativité. Il faut pour cela être prêt à recevoir. Il y a des outils : l'étude, le travail, l'exercice...

– Quel est alors le rôle d'un artiste ?

– Quelqu'un qui a reçu et qui accepte ensuite de donner, de transmettre, tout en continuant de chercher pour pouvoir donner plus. C'est une démarche sans fin.

– Qu'est-ce qui vous caractérise en tant que musicien ?

– Avant tout je suis compositeur. La pensée musicale est ma priorité. Vient ensuite l'application de cette pensée qui m'a fait, au cours des années, considérer le piano comme un orchestre à part entière. En tant qu'instrumentiste, ce qui permet de m'identifier c'est le toucher, la dynamique sur le clavier.

– Avez-vous accompli tout ce que vous désiriez en musique ?

– Nous ne sommes sur terre que pour quelques minutes. J'ai certains buts, je sais que je ne pourrai tout faire, mais je ne veux pas vivre dans l'anxiété de ce que je n'aurai pas accompli. On doit se satisfaire de ce que l'on peut réaliser, sans penser à l'ego. L'ego c'est ce qui fait qu'un musicien, un artiste, se met à l'écoute des réactions du public et les sollicite. Un artiste c'est aussi quelqu'un qui accepte les échecs, qui est conscient de ses erreurs.

– Au début des années 60, vous avez dirigé votre club à Chicago.

– Je n'en ai rien retiré d'autre que de savoir que je ne le referai pas. Ce fut trop long, avec trop d'ennuis, de mal de tête, de stress. Je ne pouvais pas être plusieurs choses à la fois. C'est un piège qui est l'un des éléments du raisonnement capitaliste qui consiste à

penser qu'il faut faire beaucoup de choses à la fois, pour gagner de l'argent, de plus en plus.

– Vous évoquez souvent votre quête spirituelle. Votre musique est-elle, en partie, la traduction de cette recherche ?

– Que l'on en soit conscient ou pas, tout le monde s'efforce de rester en contact avec ce grand mystère qu'est l'essence de la vie. C'est en tout cas mon but ultime. Je ne pense pas que la quête spirituelle d'un homme puisse être séparée de ses actes. Pour autant, ma musique n'est pas un reflet systématique de ma recherche. J'ai vécu une vie passionnante, j'ai rencontré beaucoup de gens et été confronté à des expériences très diverses un peu partout dans le monde, j'ai pu en approfondir certaines. Ce sont aussi des éléments d'inspiration. Mais voyager n'est pas une nécessité. Les Beatles sont allés en Inde et tout ce qu'ils ont ramené c'est un gourou qui a essayé de leur dicter leur conduite. Quelle stupidité !

– Dans quelle disposition d'esprit abordez-vous la scène ?

– Je me tiens toujours prêt à agir. On ne peut pas tricher sur la scène. Cela nécessite toute la disponibilité de votre corps et de votre cerveau. J'attends des musiciens le meilleur qu'ils puissent proposer, qu'ils abordent la musique en position de force, avec conviction. Duke Ellington, que j'admire beaucoup, savait obtenir ce que ses musiciens se dépassent.

– Vous ne multipliez pas les concerts, afin de les aborder dans de bonnes conditions. Où jouez-vous dorénavant ?

– J'ai fait mon apprentissage dans les clubs, je suis passé à des



Ahmad Jamal, avec James Cammack à la contrebasse, à Elancourt le 12 mars.

endroits plus grands. Maintenant, je joue surtout dans des salles de concert, qui doivent avoir une excellente acoustique, un piano de grande qualité, un Steinway. C'est moi qui le choisis, sauf si un instrument exceptionnel appartient à la salle. Parfois je participe à des festivals, mais avec les mêmes exigences. Je ne suis pas riche comme Bill Gates, mais je peux me permettre de refuser de jouer dans certains endroits. Pourquoi

devrais-je abaisser les moyens d'exprimer mon art ? Pour de l'argent ? »

Propos recueillis par Sylvain Siclier

★ Festival A Vaulx jazz, centre culturel Charlie-Chaplin, place de la Nation, Vaulx-en-Velin (69). Jeudi 25 mars, 20 h 30 ; première partie : Mario Stantchev Sextet. 100 F (15,25 €). Tél. : 04-72-04-81-

DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE** : la Comédie-Française, la Maison des écrivains et l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud s'associent pour rendre un hommage à l'écrivain allemand Hans Magnus Enzensberger. La Comédie-Française donnera une lecture de poèmes extraits de *Mausolée* (le 24 mars, à 20 h 30, au Studio-Théâtre).

La Maison des écrivains organise une rencontre avec Hans Magnus Enzensberger et son traducteur Maurice Regnault (le 25 mars, à 10 h 30, à la Maison des écrivains). Le 26 mars, à 9 h 30, l'écrivain participera à un atelier de traduction poétique (allemand-français et français-allemand), à l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, 31, avenue Lombart, 92260 Fontenay-aux-Roses. Tél. : 01-41-13-24-00.

■ **Les Scorpions, vétérans allemands du hard rock**, projettent d'enregistrer avec le Philharmonique de Berlin. « Nous aimons surprendre les gens et nous surprendre nous-mêmes, sinon cela deviendrait vite ennuyeux », a déclaré le guitariste Rudolf Schenker, de passage à Paris pour présenter le quatorzième album du groupe, *Eye to Eye*, qui sortira le 26 mars chez EastWest, filiale de Warner Music.

■ **ART** : quatorze projets d'artistes contemporains, réalisés sur Internet dans le cadre de la commande publique du département des arts plastiques au ministère de la culture, ont été inaugurés, le vendredi 19 mars, par Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication. Parmi les artistes qui développent un imaginaire de la virtualité et de l'interactivité, figurent Daniel Buren, Alberto Sorbelli, François Curlet, Ange Leccia, Jean-Jacques Rullier, François Morellet et Rémi Bréval.

Les œuvres sont accessibles sur le serveur du ministère de la culture : www.culture.fr/entree-libre.

Menace sur La Bélière, guinguette à la parisienne

LA BÉLIÈRE est un cabaret de jazz (piano-bar, café, restaurant), rue Daguerre, dans le 14^e arrondissement de Paris, entre le cimetière du Montparnasse et les octrois de Nicolas Ledoux, place Denfert-Rochereau.

C'est une guinguette du XIX^e siècle. Elle a servi de relais de poste, ses fenêtres en « chien assis » lui donnent sa touche et son cachet, son volume a quelque chose de réconfortant, elle est haute d'un étage, c'est une maisonnette à l'angle des rues Daguerre et Deparcieux. Le quartier de feu le marché Daguerre a pas mal souffert des grandes opéra-

tions immobilières, mais, à tout prendre, moins que le sud de l'arrondissement : curieusement, Paris, qui a fait l'objet d'une offensive peu commune dans les trente dernières années, se défend bien. La Bélière est le témoin des faubourgs et d'une idée de vie. Deux femmes aux commandes, Elvira en cuisine et Colette Seillery en salle (à la langue bien pendue), aidée au service par Marcel, batteur de jazz, chanteur, esthète, œnophile.

Le pianiste antillais joue Sidney Bechet et Fats Waller à l'heure du gigot. La Bélière n'a pas l'ambition des grands clubs de jazz, c'est plus familial, sans prétention, de bonne

restauration, et, à partir de minuit, les musiciens qui ont ailleurs fini leur office débarquent, parce qu'ils ne peuvent pas rester bien longtemps sans jouer, et jouer à Paris suppose un lieu, un piano, une batterie, un poil d'amplification pour les basses et guitares, le minimum vital.

FAÇADE PASTICHE

Lundi, des « première année » du conservatoire déchiffrent *Take Five*. Deux heures plus tard, après un trou, Philippe, batteur, se cale au fond de la chaise (position bizarre) et accompagne du bout des baguettes un trio de style brésilien. Parfois, ça chante ou ça danse. En fait, La Bélière sert la musique de la même façon depuis deux siècles. C'est un lieu de plaisir, de mémoire et d'action. Donc, opération immobilière.

Dans un premier temps, le maire de Paris (Jean Tiberi, « chaud partisan d'un urbanisme à visage humain »), président de la commission du Vieux Paris, suit les avis d'icelle (à l'unanimité) et l'opinion de l'architecte des Bâtiments de France. Après deux refus opposés aux promoteurs insistants (le mètre carré dans le secteur est croustillant), tout à trac, volte-face : le maire de Paris décide – c'est Noël – d'accorder le permis de construire (le 22 décembre) et, l'un n'allant pas sans l'autre, celui de détruire (24 décembre).

Association de sauvegarde du patrimoine (Monts 14), signataires de pétition au nombre de trois mille, soutien de Jack Lang (maire de Blois), actions des citoyens Castagnou et Blisko (conseillers de Paris et député), la mobilisation est sérieuse. Un projet prévoit d'inscrire ce genre d'établissements à l'Inventaire des monuments historiques, mais il ne prendra effet qu'après la démolition de La Bélière. Le promoteur envisage une petite résidence de standing avec, en façade, le « pastiche » de La Bélière – on voit le genre... Marcel, tel Aznavour dans *Tirez sur le pianiste*, continue de chanter, balai en main, et de personnaliser, comme tous les chanteurs de restaurants et de bals, les paroles qu'il interprète. Au lieu de « J'aimerais tant voir Syracuse », les oreilles fines l'entendent fredonner « J'aimerais tant boire une Suze... » Ce n'est pas une astuce : c'est de l'autobiographie.

Francis Marmande

La région Languedoc-Roussillon suspend les subventions de trois associations culturelles

MONTPELLIER

de notre correspondant

Trois des principales institutions culturelles de Montpellier, le Théâtre des Treize Vents, le Centre chorégraphique national et l'Orchestre philharmonique, se sont vues privées de subventions par le conseil régional du Languedoc-Roussillon, vendredi 19 mars, à l'issue d'une réunion de sa commission permanente.

Le président de l'exécutif, Jacques Blanc (div. d.), avait pourtant proposé d'en voter le principe, spéculant sans doute sur une possible abstention de la gauche. Mais deux grains de sable sont venus perturber ce scénario. D'abord, la pression des lepénistes, qui ont exigé et obtenu que ces trois dossiers soient traités à part, les autres faisant l'objet d'un vote global. Ensuite, l'assujettissement des subventions à la signature d'une convention exigeant des institutions culturelles qu'elles respectent « des principes de laïcité et de neutralité républicaine, en s'abstenant notamment de porter atteinte, de quelque manière que ce soit, à l'institution régionale ».

La gauche et les lepénistes se sont alors associés pour repousser ces subventions, pour des raisons diamétralement opposées. Pour la gauche, accepter le principe d'une telle convention revenait à exiger des acteurs culturels un acte « d'aléance » à la région inacceptable dans une démocratie. Pour les lepénistes, il n'était pas pensable de soutenir des institutions qui « diffament et insultent » le Front national. Pour la première fois depuis un an, la droite s'est donc retrouvée minoritaire, et ce, malgré le soutien des mégrétistes, pour qui la convention proposée par M. Blanc (et qu'ils semblent avoir inspirée) était une garantie suffisante de neutralité imposée aux institutions culturelles. A l'issue du vote, Jacques Blanc a eu beau jeu de rejeter la responsabilité de cet échec sur la gauche, précisant qu'il aurait préféré que ces subventions soient adoptées, la gauche soulignant de son côté que la région était devenue ingouvernable.

« C'est un triste anniversaire », ont commenté, pour leur part, les acteurs culturels concernés, faisant allusion au 20 mars 1998, jour de l'élection de Jacques Blanc grâce aux voix du FN. Jean-Claude Fall, le directeur du Théâtre des Treize

Vents, qui se voit privé de 1,5 million de francs, rappelle que les trois associations sanctionnées sont celles qui avaient été désignées de longue date par le FN comme « les têtes à couper » (*Le Monde* du 6 novembre 1998). Mathilde Monnier, qui dirige le Centre chorégraphique national, et qui perd 1,8 million de francs, précise que « cela pourra avoir des conséquences dramatiques » sur le fonctionnement de son association.

« NI À VICHY NI SOUS FRANCO »

Quant à René Koering, le directeur de l'Orchestre philharmonique, dont le budget est amputé de 4 millions de francs, il envisage de licencier une trentaine de musiciens sur les cent cinq que compte sa formation, pronostiquant sa disparition si les choses devaient rester en l'état. Tous trois disent cependant comprendre l'attitude de la gauche. « Nous ne sommes ni en URSS dans les années 30, ni à Vichy,

ni sous Franco », souligne M. Koering. Evoquant la convention que Jacques Blanc veut leur imposer, il ajoute qu'« on n'a pas le droit de parler de laïcité lorsqu'on parle d'art ».

Les choses ne devraient pourtant pas en rester là. Le contenu de la convention tant décriée devrait être rediscuté lors d'une prochaine séance plénière du conseil régional ; après quoi, M. Blanc promet que le cas des trois associations menacées sera réexaminé en commission permanente. Mais cela prendra plusieurs semaines. Et on voit mal comment une majorité pourra se dégager, Jacques Blanc étant écartelé entre des lepénistes qui ne souhaitent pas céder, des mégrétistes qui exigent le maintien de la convention, et une gauche qui dit vouloir voter contre toute subvention tant que celle-ci restera soumise à de telles conditions.

Jacques Monin

SALON DU LIVRE - PORTE DE VERSAILLES
ESPACE M60

Café Littéraire de la Fnac Les esprits sont là

O. Assayas, P. Bonitzer, G. Brisac, J. Champion, F. Cheng, M. Desbordes, E. Faye, G. Halimi, M. Houellebecq, J.C. Izzo, R. Klibansky, V. Lou, M. Perrot, J.B. Pouy, H. Prudhon, V. Ravalec, Z. Valdés, M. Winckler...



Tous les rendez-vous du Café Littéraire de la Fnac seront retransmis en direct sur le site Internet www.fnac.fr



Manière de voir LE MONDE
Le bimestriel édité par diplomatique

FEMMES LE MAUVAIS GENRE ?

- La cause des femmes, par Ignacio Ramonet.
- Le sexisme à fleur de mots, par Agnès Callamard.
- Le corps humain mis sur le marché, par Marie-Victoire Louis.
- Tirs croisés contre la pilule abortive, par Michèle Autagnon.
- Pour la « parité domestique », par Alain Bihir et Roland Pfefferkorn.
- Les temps modernes de l'emploi féminin, par Margaret Maruani.
- Une peur irraisonnée des sciences, par Ingrid Carlander.
- En Algérie, prétextes et alibis, par Tassadit Yacine-Titouh.
- Représentant(e)s du peuple ? par Alain Gresh.
- Pour la parité, par Eliane Viennot.
- Au cœur de la domination masculine, par Pierre Bourdieu.
- La maternité au cœur du féminisme, par Francine Descarries et Christine Corbeil.
- Le privé est politique, par Florence Beaugé.
- Etc.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6.86 €

Fan de Molière, Jérôme Savary soumet « L'Avare » à un feu d'artifice d'inventions

Sur la grande scène de Chaillot, Jacques Sereys (Harpagon) emporte l'adhésion

La cassette d'Harpagon dans un sac à dos, un Avare qui file grand train entre horodateurs de parcmètres et Caddies... au milieu des perruques

et carrosses d'époque, c'est L'Avare que présente Jérôme Savary au Théâtre national de Chaillot, jusqu'au 20 mai. Le metteur en scène a toujours été

un fan des dialogues vivants et toujours frais de Molière, qui permettent de galvaniser les salles. Ce à quoi l'aide l'excellent acteur, Jacques Sereys.

L'AVARE de Molière. Mise en scène de Jérôme Savary. Avec Jacques Sereys, Marie-Eve Seyer, Vanessa Devraïne, Maxime Lombard, Catherine Jacob...
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT, 1, place du Trocadéro, Paris 16^e. Tél. : 01-53-65-30-00. M^o Trocadéro. Jusqu'au 20 mai, relâche du 26 avril au 3 mai. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Dimanche, à 15 heures. Duré 2 h 40 avec entracte.

« Et si L'Avare était une œuvre faite pour le populaire ? Pour le public populaire, et non pour Versailles, la Cour, Louis XIV, et d'autres ? », a dit, quand il l'a montée, Jean Vilar. Et il la joua comme ça, et c'était formidable, ça filait, ça flambait, jusqu'au cri final d'Harpagon : « Ma chère cassette ! »

Jérôme Savary n'a pas à se forcer, pour reprendre ce flambeau-là. Il a toujours été un fan de la dynamique et des dialogues incroyablement vivants et comme « frais du jour » de Molière qui permettent de galvaniser, à l'écoute d'œuvres de génie, des salles populaires (Savary croit que Chaillot se nomme encore « Théâtre national popu-

laire », ce n'est là que l'une de ses douces hallucinations, et ses techniciens, ses comédiens, sont bien obligés de « faire avec »).

Par sa mise en scène du *Bourgeois gentilhomme*, Jérôme Savary a fait piétiner de joie des nuées d'écoliers, de lycéens, leurs enseignants pris dans la tempête, et d'anciens cancre ou surdoués qui en oubliaient, pour un soir, leur âge. Avec *L'Avare* il réitère. Il dispose de deux armes secrètes, Savary. La première, c'est l'athlétisme. Idées, inventions, instincts, émotions, les comédiens exercent tout ça franc-jeu, à pleins poumons, comme au cent mètres, au javelot, au saut à la perche. Chaque scène de la pièce est vraiment prise au colback, éperonnée, presse-citronnée. Aucune arrière-pensée de l'auteur n'y échappe. La deuxième, c'est ce que Savary appelle, quand la pièce a plus de trois cents ans, comme *L'Avare*, « jeter des passe-relles entre hier et aujourd'hui ».

Aujourd'hui, le sac à dos est à la

mode. Harpagon, chez Savary, planque sa cassette dans le sac à dos de l'un des nains de *Blanche Neige*. C'est juste une « passe-relle », il y a sur les planches perruques, pourpoints, écritoire, parchemins, tout un saint-frusquin XVII^e, jusqu'à un charmant carrosse (mais il est équipé de moteurs à réaction). Mais cet *Avare* file grand train aussi entre horodateurs de parcmètres, Caddies de supermarchés, jerricanes de mazout...

RUDEMENT COSTAUD

Le feu d'artifice de *L'Avare* doit beaucoup aux tirs dans le mille, aux diableries, aux coups de patte, aux éclairs de déprime, à l'enchanteresse radioactivité, du grand acteur Jacques Sereys. Son Harpagon n'a rien à craindre, il est lui-même plus qu'une cassette : un inestimable trésor. Il est aussi rudement costaud, Jacques Sereys, parce que parvenir à tenir un rôle comme celui-là, jusqu'à la fin, sans crever

comme un chien sous le bombardement de tous les pots de fleurs de délire, insensés, que lui balance, sans perdre une seconde, Savary, il faut être à la fois Jupiter et Hercule, Einstein et Tarzan.

Au Théâtre national de Chaillot, en ces semaines de fièvre de notre enseignement, le triomphe que les lycéens, les lycéens, font chaque soir à Molière est émouvant. Le même bonheur de découvrir, de ressentir, de penser, éclatait à Chaillot quand Vilar y a joué Racine, quand Vitez y a joué Claudel après que ce lieu sacré de la vie de notre culture eut été restauré par les soins de Jack Lang. Il plane sur nos têtes, depuis quelques semaines, une peur. Molière, Racine, Claudel, toutes les grandes voix de ce pays, seraient d'ici peu, et à jamais, interdites de séjour dans les murs de Chaillot. Tous, nous n'en dormons plus. Mais personne n'ose y croire.

Michel Cournot

L'Orchestre de Mulhouse plombe une astucieuse mise en scène d'« Ariane à Naxos »

ARIANE À NAXOS, de Richard Strauss. Avec Yvonne Wiedstruck (le compositeur), Lisa Gasteen (Ariane), Patricia Petibon (Zerbinette), Stephan Genz (Arlequin), Richard Brunner (Bacchus), l'Orchestre symphonique de Mulhouse, Daniel Inbal (direction), Uwe Eric Laufenberg (mise en scène).
OPÉRA DU RHIN, le 19 mars. Prochains spectacles : les 23, 25, 27, 30 mars et 1^{er} avril, à 20 heures. Tél. : 03-88-75-48-23.

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

On ne l'avait pas vue à la Monnaie de Bruxelles, où elle fut créée, ni à Mulhouse, en début de ce mois de mars, mais on ne voulait pas rater cette *Ariane à Naxos*, de Richard Strauss. Pourquoi ? Parce que Patricia Petibon, la soprano française qui monte, y prenait pour la première fois le rôle acrobatique de Zerbinette. Dans les mêmes lieux, elle avait conquis la salle dans le rôle de Constance des *Dialogues des Carmélites*, de Francis Poulenc, dans la magnifique mise en scène de Marthe Keller (*Le Monde* du 20 janvier).

Disons-le d'emblée : elle ne nous fait pas regretter le déplacement, mais ne nous satisfait pas complètement pour autant. Son premier suraigu accroché ? Un trait légèrement savonné ? Peccadilles. C'est, tout simplement, que le rôle, très acrobatique, demande qu'on l'« ait » dans la voix mais aussi dans le corps, inscrit comme dans une mémoire physique que la toute jeune expérience de la soprano française ne lui autorise pas encore. Mais les aigus sont là, on n'en doutait pas, et, bonne nouvelle, le médium prend de la chair, du galbe. Cette belle musicienne saura se dépasser dans les prochaines reprises de ce rôle qui est pour elle, assurément.

On n'en dira pas autant d'Yvonne Wiedstruck, qui incarne

un compositeur raide vocalement (était-elle souffrante ? Ses aigus coincés et un « couac » pourraient l'indiquer), ni vraiment de Lisa Gasteen, Ariane d'une autre stature vocale, sûrement, mais comme à côté du rôle, pas le moins du monde émouvante à nos sens. Joli trio d'ondines (Naiade, Triade, Echo), mais qui devrait avoir la perfection du trio final du *Chevalier à la rose*. Le quatuor d'acteurs italiens est amusant, en bons-hommes mi-Marx Brothers, mi-Frères Jacques. Il est dominé vocalement par Stefan Genz, Arlequin sensible et nettement plus à l'aise scéniquement qu'il le fut naguère dans *La Veuve joyeuse* parisienne (*Le Monde* du 10 décembre 1997).

DANIEL INBAL EFFICACE

Le problème musical le plus crucial de cette production vient de l'Orchestre symphonique de Mulhouse, en formation non symphonique, puisque la partition d'*Ariane à Naxos* requiert une grosse trentaine d'instruments, acteurs sonores d'une partition au raffinement d'écriture prodigieux. La difficulté de ce type de formation,

entre ensemble de solistes et petit orchestre (les cordes jouent par 6 pour les violons, 4 pour les altos, 2 pour les violoncelles, 2 pour les contrebasses), est qu'elle exige une perfection individuelle et collective dont l'Orchestre de Mulhouse est privé, malgré l'efficace direction de Daniel Inbal, requis au dernier moment, qu'on aura plaisir à réentendre ailleurs.

La mise en scène d'Uwe Eric Laufenberg est astucieuse, légère (à quelques surcharges près), avec des personnages de baigneurs et baigneuses en costumes de bain une-pièce, un exquis décor viennois début de siècle. Elle frôle la légèreté du champagne en maints endroits. Hélas ! la fosse ne fait que brasser une mousse bien épaisse. Et, comme toujours, ce qu'on voit ne parvient pas à transfigurer ce qu'on entend, quand l'inverse est toujours possible (on le vérifiait, au Met de New York, avec une *Ariane* quelconque scéniquement, mais formidablement vocalement, *Le Monde* du 18 octobre 1997).

Renaud Machart

SORTIR

PARIS

Felicity Lott (soprano), Graham Johnson (piano)

Œuvres de White, Lehmann, Berners.

La soprano britannique pourrait se contenter de chanter les héroïnes de Richard Strauss sur les scènes du monde entier. Elle préfère alterner ses apparitions avec des soirées où elle chante mélodies et lieder. Son répertoire est immense. La voix qui fait découvrir des mélodies que bien peu connaissent.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7^e. M^o Solferino. Le 23, à 20 heures. Tél. : 01-40-49-47-57.

130 F

Surfeurs

Reprise à la Colline de la pièce de Xavier Durringer créée en 1998 avec un certain bruit à Avignon.

Chronique politique et sociale d'une ville pourrie, quelque part en France, *Surfeurs* surfe sur la réalité. Excellent dialoguiste dans la lignée d'un Audiard, Xavier Durringer pêche parfois par naïveté, mais il sait choisir des comédiens dont la force de conviction est un bonheur. *Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20^e. M^o Gambetta. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30 ; le mardi, à 19 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F* à 160 F. Jusqu'au 25 avril.*

Eddy Louiss

Eddy Louiss publie un nouvel épisode de sa fanfare avec combustion d'orgue (Eddy Louiss, Sentimental Feeling, Dreyfus Jazz). Rien à dire. Les actes musicaux d'Eddy Louiss ne se discutent pas. Au-delà du bien et du mal. De toute façon, même discutable, une fanfare chauffée à blanc par son orgue au Petit Journal, c'est indiscutable.

Petit Journal Montparnasse, 13, rue

du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14^e. M^o Gaité. Du 22 au 25 mars, à 19 heures. Tél. : 01-43-21-56-70.

Edgar de l'Est

Formé au début des années 90 autour du duo Isabelle Becker (cahant, accordéon) et Edgar Daguier (guitare, mandoline), Edgar de l'Est a tracé la route des tournées, de petits lieux en scènes festives, récupérant au passage les musiciens de l'actuel septette. Le son mêle cordes acoustiques, percussions, trombone et violon, vifs et mordants. L'inspiration voyage vers les folklores dansants, comme le laisse entendre leur tout récent album *Ces jours-ci* (Samedisoir/Vergin).

L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17^e. M^o Place-de-Clichy. Tél. : 01-43-87-97-13. Le 22 mars, à 22 h 30. 70 F.

CORSE

Danses, vidéos et île de Beauté

La Corse se met à l'heure de la danse, Ajaccio en tête : les réjouissances y ont lieu au Théâtre Kalliste, à l'Eglise anglicane et au Musée Fesch. D'un côté, le spectacle vivant avec Dumb Type, Alain Buffard, le Quatuor Albrecht Knust, compagnie Art Mouv', Ami Garmon, Stephen Petronio, Compagnie Donde, Claudia Triozzi, Myriam Gourfink... Des jeunes aventuriers de la danse, des rappeurs, des provocateurs. Au Musée Fesch, la vidéo interroge le corps dans les espaces des nouvelles technologies (du 22 mars au 28 août)... Conférences de Bernard Raffalli, de Laurence Louppe, exposition « Un siècle de danse » de Sonia Schoonejans. *Studio Vidéo danse, 20 - Ajaccio. Tél. : 04-95-50-40-80. Du 22 au 28 mars.*

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

La Soif du mal d'Orson Welles. Américain, 1957, noir et blanc (1 h 50). VO : Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17^e (01-43-80-24-81).

FESTIVAL

27^e Rencontres cinématographiques de Digne-les-Bains
Les rencontres de Digne proposent de découvrir deux longs métrages en avant-première : *Trois ponts sur la rivière*, de Jean-Claude Biette, avec Matthieu Amalric et Jeanne Balibar, et *Mektoub*, un road-movie du réalisateur marocain Nabil Ayouch. On pourra voir aussi des inédits et des films peu distribués comme *Le Rire du bourreau*, d'Elsa Chabrol, *Transatlantique*, de Christine Laurent, et *Loïn des yeux*, du Portugais Joao Mario Grillo. Une compétition de courts métrages réservée aux premières œuvres de fiction est organisée, avec onze films.
Rencontres cinéma de Digne-les-Bains, centre culturel Pierre Gassendi, 45, avenue du 8 mai, 04 Digne-les-Bains. Tél. : 04-92-30-87-10. Du 22 au 26 mars.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Frères Volcans

de Sylviane Bernard-Gresh, d'après Vincent Placory, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini.
Artistic-Athévains, 45 bis, rue Richard-Lenoir, Paris 11^e. M^o Voltaire. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-43-56-38-32. 80 F et 150 F. Jusqu'au 11 avril.*

Insomnies avec Cioran

mise en scène de Laurent Fréchuret, avec huit acteurs et Sandrine de Rosa (alto), Marc Audabram (violon) et Bénédicte Bonnet (violoncelle).
Cité internationale (Théâtre), 21, boule-

vard Jourdan, Paris 14^e. RER Cité-Universitaire. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 18 avril.*

Vladimir Mikulka (guitare)
Œuvres de Tansman, Ponce, Falla, Turina, Ohana, Ancelin, Ravel, Milhaud, Roussel.

Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15^e. M^o Porte-de-Vanves. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-45-31-10-96. 100 F.

Irina Decermic (piano)
Mozart : *Rondo KV 511, Sonate pour piano KV 310, Fantaisie KV 475*. Chopin : *Ballade op. 38 n° 2, Sonate pour piano op. 35*.

Buffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10^e. M^o La Chapelle. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-46-07-34-50. 100 F.
Sinfonia Varsovia
Mozart : *Concertos pour violon et orchestre n° 3 et 4, Symphonie n° 41 « Jupiter »*. Renaud Capuçon, Gilles Apap (violon), Tamas Vasary (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^o Ternes. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 100 F à 400 F.

Indigo
Théâtre de Dix-Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris 18^e. M^o Pigalle. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-46-06-10-17. 120 F.

Quarteto Cedron
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2^e. M^o Sentier. Le 22, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.

Musique des lettrés et danse des chamans de Corée
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6^e. M^o Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-45-44-72-30. 100 F.

Yungchen Lhamo, Hukwe Zawose, Iarla O'Lionaird
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. Le 22, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Alfredo Rodriguez Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 22 et 23, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Juan Carlos Caceres
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2^e. M^o Sentier. Le 22, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.

Bratsch
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20^e. M^o Gambetta. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. De 90 F à 120 F.

CONCERTS

Centre culturel Calouste Gulbenkian
51, avenue d'Iéna - 75116 Paris
Jeudi 25 mars - 20 heures

Sequeira Costa, piano
R. Schumann - F. Liszt
G. Sgambati - Vianna da Motta
E. d'Albert - E. Chabrier
Entrée dans la limite des places disponibles
p.c. Valmalete

GAVEAU

Tél. réserv. : 01-49-53-05-07
31 mars 1999 - 20 h 30

Hélène BERGER

piano
Scarlati - Mozart - Beethoven
Rachmaninov - Berger - Chopin - Liszt

cité de la musique
musée, concerts,
centre d'information

J.S Bach

Cantates BWV 170 et 82, Concertos
Michael Chance, contre-ténor
Orchestra of the Age of Enlightenment
28 mars < 16h30

Porte de Pantin
144 84 44 84

dans le cadre du 30^e anniversaire de
l'Orchestre National de Lyon

CONCERT EXCEPTIONNEL

Maxim VENGEROV
violon
Emmanuel KRIVINE
direction

Théâtre des Champs-Élysées
jeudi 1^{er} avril
Florentz, Chedrine, Saint-Saëns, Ferroud
Avec le soutien de « musique nouvelle en liberté », partenaire de l'Orchestre National de Lyon depuis 1991.

LOCATION 01 49 52 50 50

Krystian ZIMERMAN

Mercredi 26 mai - 20 h 30

PLEYEL

CHOPIN - SCHUMANN
Valmalete

Castelar 704
nilda fernandez
le 22 mars en concert au Casino de Paris
Miro CIMELU
Luis GONZALEZ
Gerardo NUÑEZ
Gilles COQUARD
LEO LA NINA
FRANCO INTRA
nouvel album « CASTELAR 704 »

FESTIVAL DE L'IMAGINAIRE

11 mars - 16 avril 1999

YAKSHAGANA

Théâtre de l'Inde, du 26 au 28 mars,
Maison des Cultures du Monde

LES BUSHMEN

Polyphonies, du 29 mars au 4 avril,
Maison des Cultures du Monde

KUMIODORI

Théâtre chanté d'Okinawa
31 mars et 1er avril,
Maison des Cultures du Monde



réservations : 01 45 44 41 42



AUX ABESSES JUSQU'AU SAM. 27 MARS CRÉATION

LA CHAIR EMPOISONNÉE

FRANZ XAVER KROETZ CHRISTOPHE PERTON
D'APRÈS HINKEMANN (1922) D'ERNST TOLLER

• Un chef-d'œuvre de Toller audacieusement rajeuni (...) Ce spectacle est une splendeur (...) un savoir-faire prodigieux dans le genre avant-garde de génie. *Le Monde*

• La pièce est grave et belle, âcre et forte (...) une mise en scène à la rigueur superbe. *La Croix*

• On est remué, sacrément remué. *L'Express*

• Le glas de l'amour (...) Quand la douleur devient chant, cela s'appelle le lyrisme. (...) une funeste splendeur. *Le Figaro*

LOC. 01 42 74 22 77

EN VUE

■ Le 21 novembre 1783, à Paris, **Pilâtre de Rozier**, premier homme à quitter la Terre, s'élève dans un ballon des frères **Montgolfier** à 20 mètres au-dessus du sol.

■ Dimanche 21 mars, le *Mail on Sunday*, journal conservateur, s'interrogeait : **Jack Straw**, ministre britannique de l'intérieur, qui, au cours d'une visite au Chili, a bu à l'âge de 19 ans une tasse de thé avec **Salvador Allende**, pourra-t-il se prononcer sur l'extradition d'**Augusto Pinochet** ?

■ La junte birmane, s'inquiétant du « fardeau que le malade pourrait faire peser sur les ressources médicales limitées du pays », refuse un visa à **Michael Aris**, Britannique, atteint d'un cancer en phase terminale, qui veut revoir **Aung San Suu Kyi**, Prix Nobel de la paix, dirigeante de l'opposition à Rangoon, son épouse.

■ Pour éviter la « fuite des cerveaux » vers les établissements privés, le gouvernement de **Tony Blair** délivrera des bourses de « soutien » scolaire aux 100 000 meilleurs élèves de l'enseignement public.

■ **Jean-Pierre Baillargeon** donnait des coups de règles sur les doigts : instituteur à Genouillé, il vient d'être condamné pour « violence sans incapacité sur mineur de 15 ans par personne ayant autorité », par le tribunal correctionnel de Poitiers.

■ **Michel**, ancien RMiste, gardien d'immeuble, ayant hébergé des sans-logis dans des appartements vides d'une cité d'Aulnay-sous-Bois, licencié pour « faute lourde », devra quitter dans les quinze jours le logement de fonctions mis à sa disposition par la société d'HLM « Toit et Joie ».

■ La municipalité de Bobigny vient d'installer dans un square un pigeonnier de 250 places où les pigeons peuvent se gaver d'aliments contre l'acidité des fientes et couvrir des œufs factices pour éviter l'éclosion d'oisillons non désirés par la Société protectrice des oiseaux de ville (SPOV).

■ Le service d'agriculture et d'élevage (SAG) chilien élimine massivement les pigeons du port d'Antofagasta dévorant chaque année 36 tonnes de blé, souillant de déjections le restant des stocks exposés en plein air.

■ « Dans l'intérêt du service », **Uri Oren**, ambassadeur à Pretoria, a promis à **Ariel Sharon**, ministre israélien des affaires étrangères, de quitter sa maîtresse, officier du renseignement de l'armée sud-africaine.

■ Mercredi 17 mars, dans un canal de l'Elbe, près de Stuttgart, des plongeurs de la police et de la marine allemandes, fouillant en vain à la recherche du cadavre d'une femme découpée en morceaux, ont repêché le tronç d'un homme.

Christian Colombani

La mise en garde du grand-père de Dolly

Le professeur Charles Thibault, l'un des plus grands noms de la biologie de la reproduction animale, s'inquiète dans le mensuel « Gyn-Obs » des dangers de l'assistance médicale à la procréation

SIGNÉ de l'un des noms les plus prestigieux de la physiologie de la reproduction et intitulé « Réflexions d'un biologiste », c'est un texte remarquable et hautement dérangeant que publie, dans son dernier numéro, le mensuel *Gyn-Obs*, revue destinée au corps médical et spécialisée dans les avancées de la gynécologie-obstétrique. Né le 14 juillet 1919, le professeur Charles Thibault a occupé une place essentielle dans le développement d'une discipline qui est à la base des multiples techniques mises en œuvre dans le champ de l'assistance médicale à la reproduction.

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Alors que les responsables politiques sont de plus en plus nombreux à s'exprimer sur le cas de Roland Dumas et à souhaiter platoniquement un départ dont lui seul pourrait prendre l'initiative, le silence des autres membres du Conseil paraît assourdissant. Réputés sages et gardiens de notre Loi fondamentale, ils auraient pourtant trois raisons graves de demander à celui qui préside leur assemblée de démissionner sans pour autant aucunement enfreindre le sacro-saint principe de la présomption d'innocence. Il est avéré, puisque lui-même en est convenu, que Roland Dumas a triché avec l'administration fiscale. En second lieu, il est prouvé que, contraire-

Il a notamment été le premier chercheur au monde à réussir la fécondation *in vitro* d'un œuf de mammifère. Chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique, ancien président du CNRS, le professeur Thibault a formé la quasi-totalité des meilleurs spécialistes français de la reproduction. Et, dans les colonnes de ce mensuel médical, il traite aujourd'hui de la situation pour le moins incohérente dans laquelle se trouve l'assistance médicale à la procréation.

Rappelant que l'homme a progressivement acquis, en un demi-siècle, une maîtrise « assez satis-

ment à la loi à laquelle est soumis tout citoyen, Roland Dumas a effectué sur ses comptes personnels des versements en liquide considérables. Enfin, il est évident que les relations particulières qu'il a entretenues avec M^{me} Deviers-Joncour, si elles relèvent du domaine privé, n'en ont pas moins eu un retentissement désastreux sur l'image même du Conseil.

RFI

Dominique Burg

■ Ce fut un match nul, et à tous les sens du mot. Les enseignants continueront de protester. Claude Allègre poursuivra ses réformes. Le tout dans une atmosphère délétère et néfaste à l'enseignement lui-même. Le monde de l'éducation ne débat pas de ses faiblesses et de ses atouts, il combat contre lui-même, il se déchire, dans une véritable ba-



■ *faisante* » de la fertilité animale et humaine, le professeur Thibault souligne que ce sont bien les performances de la microscopie et de l'imagerie et les outils de la biologie moléculaire qui ont favorisé l'audace expérimentale et la manipulation des gamètes (avec la fécondation *in vitro* et le clonage) et des embryons. « Depuis peu, écrit-il à l'adresse des médecins

gynécologues-obstétriciens, l'idée que tout devient possible en biologie entraîne une impatience du couple et du médecin, qui conduit de fait à expérimenter sur l'homme sans le filet de protection de l'expérimentation animale. Les risques associés à l'extension de la procréation médicalement assistée sont identifiés, mais les connaissances pour les réduire font défaut (...); l'incertitude conduit à propager des gènes défectueux. »

« Cette appropriation trop rapide du vivant et les risques qui peuvent en découler ont entraîné une préoccupation confuse portant le nom d'éthique, qui se veut rem-

part moral de la recherche et règle du jeu de l'audace expérimentale, ce qui n'est pas son rôle, poursuit-il. Le rôle de l'éthique est de mettre en garde contre une utilisation des connaissances actuelles ou des découvertes futures qui conduirait à robotiser la reproduction humaine et à désresponsabiliser le couple vis-à-vis de sa descendance et, à plus longue échéance, vis-à-vis de la fertilité humaine. » Le corollaire d'une telle analyse est clair : la réflexion éthique devrait conduire à encourager les recherches pour accompagner les essais cliniques.

Et pour le professeur Thibault, ces recherches devraient prioritairement concerner les causes de ce qu'il nomme la « subfertilité humaine », cette fertilité insuffisante étant selon lui la caractéristique des espèces en voie de disparition à l'échelle du temps de l'évolution. « Pour le long terme, conclut-il en prenant clairement le risque d'être accusé de défendre des thèses eugéniques, c'est une lourde responsabilité de freiner par la contraception la diffusion des individus fertiles et de favoriser simultanément la diffusion des anomalies génétiques responsables de la subfertilité. » L'avenir de l'humanité dépend, selon lui, de l'avenir de la génétique physiologique, l'ambition devant être non seulement de découvrir les gènes « défectueux » mais de les corriger grâce à la thérapie génique. « Alors, dit-il, le médecin remplira complètement sa mission. »

Jean-Yves Nau

www.elsouk.com

Un authentique marché artisanal nord-africain, où l'on peut même marchander



les commandes arrivant du monde entier *via* Internet. L'artisan ne prend à sa charge que le transport des objets depuis son atelier jusqu'aux locaux de l'ONG locale.

Le catalogue illustré d'El Souk, « remis à jour jusqu'à épuisement des stocks et enrichi deux fois par

mois », propose en moyenne deux cents produits. Les articles sont répartis en cinq familles : poterie, métal, bois, tapis et tissus, verre.

Le long cheminement des objets entraîne des délais de livraison : « entre l'achat en ligne et la réception du colis, il peut s'écouler de deux

à quatre semaines », prévient Anne Risse, directrice du projet chez Wax, la société française chargée de gérer le site. Si le prix moyen des articles est de 25 dollars (environ 22 euros), on trouve également des objets plus onéreux, comme ce « fragment de plafond marocain en acajou, adouiri et bois blanc sculpté et assemblé » d'une valeur de 960 dollars (857 euros). Une base de données permet à tout moment de calculer le montant total de ses achats, d'ajouter ou de retirer un objet de sa commande. La tradition des souks authentiques est respectée : après s'être enregistré sur le site, le client peut marchander le prix d'un article par courrier électronique.

Depuis son ouverture, El Souk a réalisé un millier de ventes, mais l'opération va bientôt changer d'échelle, en accueillant des objets artisanaux venant d'autres pays musulmans : l'Égypte, la Turquie, la Jordanie, la Syrie, l'Algérie et les territoires palestiniens.

Xavier de Moulins

SUR LA TOILE

CRYPTAGE

■ Le *Journal officiel* a publié le 19 mars, premier jour de la Fête de l'Internet, les décrets libéralisant l'utilisation des logiciels de cryptage des données sur Internet. Désormais, les Français peuvent utiliser des clés de chiffrement allant jusqu'à 128 bits, au lieu de 40 précédemment. Cette mesure n'est qu'une étape transitoire vers la liberté complète du cryptage en France, qui nécessitera le vote d'une nouvelle loi.

PUCES

■ Le marché aux Puces de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) a ouvert son site Web officiel, proposant un répertoire de l'ensemble des boutiques regroupées par marchés, et donnant accès à divers services de commerce électronique. www.antikita.com

FRANCE-POLOGNE

■ L'ambassade de France à Varsovie a ouvert un site Web proposant une sélection quotidienne d'articles de la presse polonaise traduits en français, ainsi que des chroniques hebdomadaires sur les événements majeurs de l'actualité polonaise. - (AFP) www.france.org.pl

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : 901MQPA1

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. :

Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 800 022 021 (0,99^{FR}/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to I/M/S of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Damien et Moïse

par Alain Rollat

UNE CAMÉRA qui filme sans broncher le supplice d'un enfant n'est-elle pas complice du crime ? Tu as bien fait, cher Damien, d'apostropher le médiateur de France 2. Ta question renvoyait à des images terrifiantes, en provenance du Sierra Leone, diffusées, le 5 mars, par le journal de 13 heures de cette chaîne. On y voyait un enfant recroquevillé, le visage en larmes. Il hurlait de peur. Un soldat le giflait, puis le jetait, dénudé, sur le plateau d'une camionnette où un autre soldat le plaquait sous sa botte. La caméra, aux premières loges, enregistrerait la scène en gros plan. Une autre séquence disait que cet enfant avait ton âge, dix ans, qu'il s'appelait Moïse, qu'il avait été enrôlé de force par d'autres soldats, dressé à tuer. Capturé, en pleine bataille, suspecté d'être un franc-tireur, il avait été sauvé de l'exécution, *in extremis*, grâce à l'intervention d'un officier et

d'un civil, sans doute deux anges spécialisés dans le sauvetage des Moïse... On le revoyait, peu après, dans un orphelinat. Il semblait en bonne santé mais indifférent à tout. Il ne disait plus un seul mot à personne.

Tu te demandais, cher Damien, pourquoi le cameraman n'était pas intervenu pour aider Moïse le jour de son arrestation. « Les journalistes alors qu'il était en danger au lieu de le secourir. Evidemment qu'il n'a rien à dire à des gens qui, en ne l'aidant pas, l'ont eux aussi humilié en plus de l'avoir laissé aux mains de ses bourreaux ! » Sans doute as-tu raison. Mais, maintenant, tu connais la réponse à ta question. Tu sais que le cameraman a filmé cette scène pour dénoncer l'embrigadement des enfants. Tu sais que la BBC l'a diffusée pour que tout le

monde sache à quoi s'en tenir sur la monstruosité d'une guerre où, une fois encore, des adultes transforment des enfants en tueurs. Tu sais que, même lorsqu'un reporter s'interpose, comme l'a fait un autre journaliste de la BBC, sa carte professionnelle ne sert pas longtemps de bouclier.

Que ta colère, cher Damien, ne se trompe donc pas de cible. Les caméras ne sont pas responsables des vérités qui font vomir quand on les regarde en face. Tu sais désormais que l'homme est capable d'une cruauté sans limite puisque, en s'attaquant à l'innocence, il s'attaque à la part la plus sacrée de lui-même. Mais ne désespère pas. Il y a en chaque enfant une racine d'âme qu'aucun crime contre l'humanité ne pourra jamais anéantir. Ta révolte en est la meilleure preuve. N'a-t-elle pas jeté une éternelle Arche d'alliance entre Moïse et toi ?

LUNDI 22 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.15 Prévention routière, enjeu 8 000 vies par an. Invités : Jehanne Collard ; Christian Gerondeau ; Claude Got ; Isabelle Massin ; Bernard Potel ; Guy Rolin. **Forum Planète**

23.20 La Mort des étoiles. **Forum Planète**

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Doc Gyneco ; Jamel ; Bill Paxton. **Canal +**

19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. Robert Hue. **LCI**

20.00 20 h Paris Première. Isabella Rossellini. **Paris Première**

20.50 Sagas. Spéciale Hollywood. **TF 1**

21.05 Le Point. Les bébés martyrs. Les chiens de race en dégenérescence. **TV 5**

22.40 Mots croisés. Face à face entre Daniel Cohn-Bendit et Nicolas Sarkozy. **France 2**

22.55 Y a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles des régimes. Invités : Vincent Lagaf ; Viktor Lazlo. **TF 1**

0.35 Le Cercle. La littérature pas évidente. Invités : Pierre Bourgeade ; Nicolas Genka ; Jacques Serguine ; Jacques Henric, etc. **France 2**

DOCUMENTAIRES

19.00 Nature. Quand la nature reprend ses droits. **Arte**

19.00 Global Family. La Seiche géante d'Australie. **Odyssée**

19.05 Portrait d'un «Serial Kisser». **Planète**

19.10 Marcel Carné, ma vie à l'écran. **Ciné Classics**

19.25 Going Wild. Le Lynx des Alpes. **Odyssée**

19.55 Le Peuple de la mer. **Odyssée**

20.00 Les Secrets de «La Calisto». **Muzzik**

20.15 Reportage. Dérive roumaine. **Arte**

20.35 L'Épopée des fusées. [11/13]. La propulsion atomique. **Planète**

21.35 Les Merveilles du delta de l'Okavango. **Odyssée**

22.30 Les Couilluses du «Royal Opera» de Londres. [1/6]. **Planète**

0.25 Les Oubliés du Liban. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

19.00 Patinage artistique. Championnats du monde. Programme court couples. **Eurosport**

MUSIQUE

21.00 La Calisto. Opéra de Cavalli. Bruxelles, 1993. par Le Concerto Vocale, dir. René Jacobs. **Muzzik**

22.15 Alban Berg. *Quatuor à cordes*. **Mezzo**

22.45 Anne-Sophie Mutter. Paris, 1998. Avec Lambert Orkis, piano. **Mezzo**

0.15 Rockpalast. Stevie Ray Vaughan. **Canal Jimmy**

0.35 Xerxès. Par l'Orchestre de l'Opera national britannique, dir. Charles Mackerras. **Muzzik**

0.40 Jazz 6. Maria Schneider Jazz Orchestra. **M 6**

TÉLÉFILMS

18.30 La Guerre des haras. Simon Wincer [1/2]. **Téva**

20.30 Le Prince des imposteurs. Jean-Pierre Prévost. **Festival**

20.55 Mort sur le toit du monde. Robert Markowitz. **France 2**

20.55 Soleil d'automne. Jacques Ertaud. **Téva**

23.00 Eché au roi. Paul Seed [1 et 2/4]. **Histoire**

COURTS MÉTRAGES

22.30 Courts au 13. *Stress*. Didier Delaire. **13me Rue**

0.35 Court circuit. *California Sunshine*. David Mackenzie. *Petits enfers*. Edouard Deluc. **Arte**

1.55 Histoires courtes. *Eternelles*. Erick Zonca. **France 2**

SÉRIES

18.45 Cosmos 1999. La planète Archanon. **Série Club**

20.13 Alfred Hitchcock présente. Galop d'essai. **13me Rue**

2.15 Cop Rock. Marital Blitz (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

20.05 Les Virtuoses ■■ Mark Herman (Grande-Bretagne, 1997, 120 min) **TSR**

20.30 L'Air de Paris ■■ Marcel Carné (France - Italie, 1954, N., 105 min) **Ciné Classics**

20.30 Le Cauchemar de Dracula ■■ Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1958, v.o., 80 min) **Ciné Cinéma 3**

20.40 L.A. Confidential ■■ Curtis Hanson (Etats-Unis, 1997, 128 min) **Canal +**

20.40 Le Samouraï ■■ Jean-Pierre Melville (France, 1967, 110 min) **13me Rue**

20.45 Les Amants du Pont-Neuf ■■ Leos Carax (France, 1991, 120 min) **Arte**

21.00 Deux ■■ Claude Zidi (France, 1988, 95 min) **Paris Première**

21.05 Vivre un grand amour ■■ Edward Dmytryk (Grande-Bretagne, 1954, N., v.o., 110 min) **Cinétoile**

22.15 Le Crabe-tambour ■■ Pierre Schoendoerffer (France, 1977, 120 min) **Ciné Cinéma 2**

22.35 Le Diable au corps ■■ Marco Bellocchio (France - Italie, 1986, v.o., 120 min) **Paris Première**

22.40 La Bataille du Rio de la Plata ■■ Michael Powell et Emeric Pressburger (GB, 1956, 120 min) **TMC**



22.45 La Chanteuse de pansori ■■ Im Kwon-Taek. Avec Kim Myung-Gon, Oh Jung-Hae (Corée du Sud, 1992, v.o., 110 min) **Arte**

23.40 Le Sucre ■■ Jacques Rouffio (France, 1978, 100 min) **France 3**

23.40 Les Hommes ne sont pas des ingrats ■■ Guido Brignone (Italie, 1937, N., v.o., 75 min) **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Sagas. Spéciale Hollywood.
22.55 Y a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles des régimes.
0.25 Histoires naturelles. Le parc des Pyrénées, la vie au naturel.

FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Mort sur le toit du monde. Téléfilm. Robert Markowitz. **○**
22.40 Mots croisés.
0.15 Journal, Météo.
0.35 Le Cercle. La littérature pas évidente.
1.55 Histoires courtes. *Eternelles*. Erick Zonca. **○**

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. **○**
20.35 Tout le sport.
20.55 Les Grandes Gueules ■■ Film. Robert Enrico. **○**
23.05 Météo, Soir 3.
23.38 L'Euro, mode d'emploi.
23.40 Le Sucre ■■ Film. Jacques Rouffio. **○**
1.20 La Case de l'Oncle Doc. Nos traces silencieuses.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite.
20.40 La 71^e Cérémonie des Oscars.
20.40 L.A. Confidential ■■ Film. Curtis Hanson. **○**
22.48 Les Sales Blagues de l'Echo. La triade maléfique. **○**
22.50 La 71^e Cérémonie des Oscars. Les Meilleurs Moments des Oscars.
0.25 Boxe hebdo.
1.25 Football. Championnat d'Angleterre. Aston Villa - Chelsea.
3.30 Tempête dans un verre d'eau. Film. Arnold Barkus. **○**

ARTE

19.00 Nature. Quand la nature reprend ses droits.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Dérive roumaine.
20.45 Les Amants du Pont-Neuf ■■ Film. Leos Carax. **○**
22.45 La Chanteuse de pansori ■■ Film. Im Kwon-Taek (v.o.). **○**
0.35 Court-circuit. *California Sunshine*. David Mackenzie. **○**. *Petits enfers*. Edouard Deluc. **○**

M 6

19.20 Mariés, deux enfants. **○**
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. **○**
20.40 Déchocage info, Les Produits stars.
20.50 Les Maîtres du monde ■■ Film. Stuart Orme. **○**
22.50 Gwendoline ■■ Film. Just Jaeckin. **○**
0.40 Jazz 6. Maria Schneider Jazz Orchestra.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Le Grand Débat. Par Alain Rollat en collaboration avec *Le Monde*. L'humanitaire est-il malade ? [2/2]. Invités : Rony Brauman, Paul-Henri Morard, Alberto Navarro, Thérèse Pujolle.
22.10 Fiction. Salon du Livre.
23.00 Nuits magnétiques. Salon du Livre.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Musique espagnole. Saison des concerts euroradio. Par le Chœur de chambre de la Radio finlandaise, dir. Andrew Lawrence-King : Œuvres de De Ribayaz, De Padilla, etc.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Pécou, Schlünz.
23.07 Le Bel Aujourd'hui.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de von Weber. 20.40 Karol Szymanowski. (n° 2). Œuvres de Chopin, Reger, Szymanowski, Debussy, Ravel.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Beethoven, Schubert, Brahms.

Le Monde TELEVISION

ARTE

22.45 La Chanteuse de pansori ■■ Un jeune homme recherche une chanteuse de pansori qu'il accompagna, autrefois, en jouant du tambour. On est tout surpris d'apprendre que ce film est le 94^e du cinéaste coréen Im Kwon-taek. Ce récit d'une recherche du passé est réalisé avec une rigueur absolue, sans tentation mélodramatique, Perfection artistique des couleurs, de la musique. En v.o.

FRANCE 3

1.20 La Case de l'oncle doc Sophie Bredier est arrivée en France à l'âge de quatre ans. Ses parents adoptifs lui ont dit qu'elle venait d'un orphelinat. De la Corée. Pendant trois ans, elle est partie à la recherche de son passé. *Nos traces silencieuses*, réalisé avec la cinéaste Myriam Aziza, est un film riche, dense, sur la mémoire des ruptures et des traumatismes, individuels ou collectifs. Au risque de nouvelles souffrances.

FRANCE 2

1.55 Histoires courtes Comme beaucoup d'autres, Erick Zonca, réalisateur de *La Vie rêvée des anges*, a débuté dans le court métrage. *Eternelles*, cinq fois récompensé, raconte l'histoire d'un garçon de vingt ans, tiraillé entre l'amour pour sa grand-mère mourante et son père, indifférent et dur, qui le forme au métier de maçon. Zonca signe un film abouti, beau et tendre, avec des acteurs remarquables, dont Sylvie Testud.

MARDI 23 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

10.40 Droit d'auteurs. Le Salon du livre. **La Cinquième**

12.30 Un autre journal. L'autorité des parents battue en brèche : c'est de leur faute. **Canal +**

13.50 On s'occupe de vous. Isabella Rossellini. **France 3**

14.00 20h Paris Première. Isabella Rossellini. **Paris Première**

14.30 La Cinquième rencontre... Santé, science : Les biotechnologies. **La Cinquième**

15.35 1 an de +. Invités : Jacques Weber, Dominique Perrault, Jacqueline Sanson. **Canal +**

15.50 Les Dossiers de l'Histoire. Shoaah [2/2]. **Histoire**

16.10 Qu'est ce qu'elle dit, Zazie ? Le Salon du livre **France 3**

16.15 et 20.10 Le Talk Show. Catherine Jacob et Jacques Feyres, Ménélik et Yazid. **LCI**

17.00 Les Lumières du music-hall. Georges Ulmer. Serge Gainsbourg. **Paris Première**

17.15 Le Débat. **LCI**

18.00 Stars en stock. Henry Fonda. Cary Grant. **Paris Première**

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Chris Cuninghame, Georges Bermann, The Ultra Montanes, Patrick Timsit, Mélanie Thierry, Vincent Elbaz, Richard Berry, Martin Monestier. **Canal +**

19.00 Archimède. **Arte**

19.15 et 0.15 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. **LCI**

20.00 20h Paris Première. Marie-José Nat. **Paris Première**

20.50 Pourquoi ça marche. Pourquoi rêvons-nous tous de changer de vie ? **M 6**

21.00 Le Gai Savoir. Autour de Bertrand Tavernier, l'éducation en question. **Paris Première**

23.20 Place de la République. Aux armes citoyennes. **France 2**

23.20 Comment ça va ? Malades de stress. **France 3**

0.25 Capital. Les fortunes des hypermarchés. **M 6**

0.45 Saga-Cités. Spécial Prévention et sécurité. **France 3**

DOCUMENTAIRES

17.55 Les Couilluses de la science. [12/13]. Israël, les origines de la mer Morte. **La Cinquième**

18.05 La Guerre du Golfe. [4/4]. Un goût d'inachevé. **Planète**

19.00 M.C. Escher. **Odyssée**

19.05 L'Autre Sérénade. Sous le soleil de Santiago. **Planète**

20.00 Les Tribus indiennes. [13/20]. Les Narragansets. **Planète**

20.00 Jusqu'à la dernière goutte. **Odyssée**

20.15 Reportage. Le Jack Lang de Schröder. **Arte**

20.30 D-Day. **Forum Planète**

20.35 De l'autre côté du périphérique. [1/2]. Au cœur de la cité. **Planète**

20.45 La Vie en face. Wall Street. **Arte**

20.45 Les Descendants. [7/13]. Les Hohenzollern. **Histoire**

20.45 Henri Matisse. **Mezzo**

20.50 Carnets de vols. Bandage. **Odyssée**

21.30 Naissance d'une voiture de sport, la M.G. **Canal Jimmy**

21.45 et 23.20 Comedia. Hommage à Jacques Lecoq. **Arte**

21.45 Les Chrétiens d'Orient. [1/4]. L'isolement des chrétiens d'Irak. **Histoire**

21.45 Le Lynx des Alpes. **Odyssée**

21.55 La Mafia russe. **13me Rue**

22.00 Portrait d'un «Serial Kisser». **Planète**

22.15 Les Chrétiens d'Orient. [2/4]. La fierté des chrétiens de Syrie. **Histoire**

22.40 Inde, naissance d'une nation. Politique extérieure : la vision d'un homme. **Odyssée**

23.00 Les Celtes. [3/6]. Une trinité païenne. **Histoire**

23.10 L'Oiseau à berceau, play-boy de la forêt australienne. **Odyssée**

23.30 L'Épopée des fusées. [11/13]. La propulsion atomique. **Planète**

0.00 La Corse, l'île nature. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

14.00 et 19.00 Patinage artistique. Championnats du monde. A Helsinki (Finlande). **Eurosport**

16.30 Cyclisme. Semaine Catalane. 2^e étape. En Espagne. **AB Sport**

17.00 Tennis. Tournoi féminin de Key Biscayne (EU). **Eurosport**

20.30 Basket-ball. Eurolique. Quart de finale : Olympiakos - Asvel. **AB Sport**

2.05 Basket NBA. Utah Jazz - Miami Heat. **Canal +**

MUSIQUE

19.00 Boccherini Mosaic Quartet. Dir. Jacques Servaes et Rudi Sillén. **Muzzik**

19.30 La Truite, de Franz Schubert. Londres 1969. Avec Itzhak Perlman ; Pinchas Zuckerman ; Jacqueline Du Pré ; Zubin Mehta ; Daniel Barenboim. **Mezzo**

19.30 Tito Puente. Angoulême 1997. **Muzzik**

21.00 Schoenberg et Debussy, par Pierre Boulez. Avec l'Orchestre symphonique de la BBC. **Muzzik**

21.45 La Mer. De Debussy. Avec Katia Labèque, piano ; Marielle Labèque, piano. Par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. Esa-Pekka Salonen. **Mezzo**

22.15 Quatuor à cordes, de Debussy, par le Brodsky Quartet. **Mezzo**

22.45 Le Prince Igor. Par l'Orchestre et les Chœurs du Royal Opera House de Covent Garden, dir. Bernard Haitink. **Mezzo**

THÉÂTRE

22.35 Comedia, hommage à Jacques Lecoq. *Le Médecin volant*, de Molière. Mise en scène. Dario Fo. **Arte**

TÉLÉFILMS

20.30 Lorna Doone. Andrew Grieve. **Festival**

21.20 Fleurs de sel. Arnaud Sélignac [1/2]. **RTBF 1**

22.15 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. Michel Favart [1/4]. **TV 5**

SÉRIES

17.20 Seconde B. Gamelles. **TMC**

17.50 Hartley, cœurs à vif. **France 2**

20.05 Cosby. Où est l'homme parfait ? **France 3**

20.10 Campus Show. L'anniversaire. **Série Club**

20.13 Alfred Hitchcock présente. La spécialité de la maison. **13me Rue**

20.15 Ellen. Morgan P.I. **RTL 9**

20.40 The Practice. Trahisons. La bénédiction. **Série Club**

20.55 La Vie à cinq. Un choix difficile. **Téva**

21.00 Seinfeld. Le code secret. **Canal Jimmy**

21.45 Ally McBeal. World's Without Love (v.o.). **Téva**

22.15 Twin Peaks. (v.o.). **Série Club**

22.45 High Secret City. Amours et corruption. Pardonne à ceux qui nous ont offensés. **TF 1**

23.05 Star Trek, la nouvelle génération. Liaisons (v.o.). **Canal Jimmy**

23.05 Millennium. L'empreinte de la mort. **TSR**

23.55 Star Trek, Deep Space Nine. Le siège (v.o.). **Canal Jimmy**

0.45 Cop Rock. Marital Blitz (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

13.50 L'Invraisemblable Vérité ■■ Fritz Lang (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 80 min) **Cinétoile**

14.20 L'Air de Paris ■■ Marcel Carné (France - Italie, 1954, N., 105 min) **Ciné Classics**

15.10 La Voleuse ■■ Jean Chapot (France - Allemagne, 1966, N., 85 min) **Cinétoile**

15.25 Beau-père ■■ Bertrand Blier (France, 1981, 120 min) **Ciné Cinéma 2**

16.05 Monsieur Verdoux ■■ Charles Chaplin (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 130 min) **Ciné Classics**

17.00 Sang chaud pour meurtre de sang-froid ■■ Phil Joanou (Etats-Unis, 1992, v.o., 125 min) **Ciné Cinéma 3**

18.10 Smoking ■■ Alain Resnais (France, 1993, 140 min) **Cinéstar 2**

18.30 Le Bon et les Méchants ■■ Claude Lelouch (France, 1976, 120 min) **Ciné Cinéma 2**

20.30 Le Crabe-tambour ■■ Pierre Schoendoerffer (France, 1977, 120 min) **Ciné Cinéma 1**



20.30 Le Cercle des poètes disparus ■■ Peter Weir. Avec Robin Williams, Robert Sean Leonard (Etats-Unis, 1989, 130 min) **Cinéstar 1**

20.55 Mandrin, bandit gentilhomme ■■ Jean-Paul Le Chanois (France, 1962, 110 min) **TMC**

21.05 Vivement dimanche ! ■■ François Truffaut (France, 1983, N., 110 min) **Cinétoile**

22.10 Les hommes ne sont pas des ingrats ■■ Guido Brignone (Italie, 1937, N., v.o., 75 min) **Ciné Classics**



22.30 Drowning by Numbers ■■ Peter Greenaway. Avec Joan Plowright, Bernard Hill (GB, 1988, v.o., 125 min) **Paris Première**

22.40 L'Œil public ■■ Howard Franklin (Etats-Unis, 1992, 95 min) **Cinéstar 1**

22.55 Au hasard Balthazar ■■ Robert Bresson (France, 1966, N., 95 min) **Cinétoile**

0.00 La Belle Noiseuse ■■ Jacques Rivette (France, 1991, 130 min) **Cinéstar 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.35 Vidéo gag.
16.50 Sunset Beach. **○**
17.35 Beverly Hills. **○**
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 La Femme de mon pote ■■ Film. Bertrand Blier. **○**
22.45 High Secret City, la ville du grand secret. Amours et corruption. **○**. Pardonne à ceux qui nous ont offensés. **○**
0.30 Minuit sport.
1.05 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 et 23.05 Un livre, des livres.
17.20 Cap des Pins. **○**
17.50 Hartley, cœurs à vif. **○**
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 La Fille de d'Artagnan. Film. Bertrand Tavernier. **○**
23.10 Bouche à oreille.
23.20 Place de la République. Aux armes citoyennes.
0.50 L'Euro, Journal, Météo.
1.15 Le Cercle. Manières de voir : une sagesse.

FRANCE 3

16.10 Grands gourmands.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.18 L'Euro, mode d'emploi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. **○**
20.35 Tout le sport.
20.55 Questions pour un champion. Les Masters de bronze.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Comment ça va ? Malades de stress.
0.15 Magazine olympique.
0.45 Saga-Cités. Spécial Prévention et sécurité.
1.10 Nocturnales. Festival interceltique de Lorient.

CANAL +

16.25 Speed 2, cap sur le danger. Film. Jan De Bont. **○**
► En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Les Années rebelles ■■ Film. Pat O'Connor. **○**
22.23 Les Sales Blagues de l'Echo. Panique sur le comblanchien. **○**
22.25 Haute trahison ■■ Film. George P. Cosmatos (v.o.). **○**
0.05 Sept hommes en or ■■ Film. Marco Vicario (v.o.). **○**
1.35 Cyberculture. Spécial Internet.

Le Monde TELEVISION

ARTE

21.45 Comedia Pendant près d'un demi-siècle, comédiens, metteurs en scène, mimes, danseurs sont venus chez Jacques Lecoq, un grand maître de la pédagogie théâtrale, décédé le 11 janvier dernier. Jean-Gabriel Carrasso, Jean-Noël Roy, Jean-Claude Lallias ont filmé son bonheur d'enseigner. Quelques-uns de ceux qui sont passés dans l'atelier des merveilles témoignent. Un passionnant voyage.

PARIS PREMIÈRE

22.30 Drowning by Numbers ■■ Trois femmes - la grand-mère, sa fille et sa petite-fille - se débarassent de leurs maris respectifs avec la complicité d'un coroner amoureux. Dans des paysages anglais d'une beauté idyllique, la mort est comme un divertissement morbide, et l'humour noir de Peter Greenaway sème, une fois de plus, le doute dans les esprits, au long d'un suspense quasiment hitchcockien. Diffusion en v.o.

PLANÈTE

1.25 Les coulisses du Royal Opera de Londres Des journalistes britanniques ont filmé, de l'intérieur, le Royal Opera de Londres, pendant un an. Ils en ont tiré un film en six épisodes qui a fait grand bruit outre-Manche. Un travail exemplaire... mais qui met vaguement mal à l'aise, car il prend en otages les personnels d'une maison en crise dont le rapport au public aurait besoin d'être complètement revu.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films

- On peut voir
 - A ne pas manquer
 - Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Mémoires d'un égoïste

par Pierre Georges

IL ÉCRIT ENCORE. Il écrit toujours ; et quand il a fini d'écrire, il met son manuscrit au coffre. Et puis il recommence. Il écrit, il cache, il coffre. Un quart de siècle que cela dure. L'écrivain américain J. D. Salinger fait ce qu'il faut bien appeler de la conserve de roman ou d'essai.

Au rythme des années, au rythme des saisons, il accumule. Il vit dans un bled paumé du New Hampshire, à Cornish. Il y mène, selon le *Sunday Times*, une vie de reclus, loin des médias et du monde de l'édition. Il écrit en bleu de travail et se décrit lui-même comme « un moine bouddhiste raté ».

Personne n'a jamais lu ce que J. D. Salinger écrit depuis tout ce temps. Hormis sa compagne peut-être. Et encore ce n'est pas sûr, puisque, aussi bien, comme il l'a confié à un ami, l'écrivain octogénaire considère que « c'est le contact avec le public qui gêne mon écriture ».

Tous les jours, il écrit, sans repos, ni relâche. Il accumule. Il théosaurise. Il laisse reposer, décanter peut-être, vieillir. Et l'un de ses voisins a raconté qu'un jour, se trouvant avec lui dans la salle du coffre, « un énorme coffre-fort », le vieil écrivain lui avait dit « qu'il y avait là-dedans au moins quinze ou seize livres terminés mais dont il ne savait pas s'ils seraient publiés ».

Voilà, en substance, ce que rapportait le *Sunday Times*. Et c'est tout de même une formidable histoire que celle de l'homme qui ne voulait plus être lu. En connaît-on beaucoup de ces écrivains capables ainsi de se condamner eux-mêmes à la peine capitale de la confidentialité, dans un extraordinaire exercice misanthropique ou un suprême orgueil ? En

imagine-t-on beaucoup d'assez forts pour résister à la tentation, à l'urgence même de paraître ?

Beaucoup d'écrivains, et non des moindres, ont réservé à une publication posthume une part d'eux-mêmes, leur Journal intime le plus souvent, leur correspondance parfois. Beaucoup d'œuvres ont été publiées après la mort de leur auteur rattrapé par une gloire elle aussi posthume et parfois bien peu regardante sur l'art d'accommoder les restes.

Mais écrire pour écrire et sans le moindre souci de « qu'en-écrivra-t-on » ! Écrire toute sa vie d'écrivain et avoir pour l'opinion de ses contemporains, de ses lecteurs potentiels, de ses admirateurs, de ses émules, le plus définitif des mépris, la plus hautaine des indifférences ! Voilà un cas peu banal, presque effrayant, de détachement suprême ou alors maladif d'un écrivain splendidement égoïste.

J. D. Salinger n'est pas mort qui écrit encore. Et il fait sans doute le désespoir de son éditeur, comme en viager de littérature. Son dernier acte de publication, avant la cabane littéraire du New Hampshire, remonte au milieu des années 60, une série de nouvelles. Et depuis, rien, pas l'esquisse d'une ligne imprimée. La rupture imposée entre l'écriture et la lecture.

J. D. Salinger s'est déposé au coffre pour tout dépôt légal. Pourquoi au coffre, d'ailleurs ? Une étagère aurait suffi. Ou alors une malle au grenier. Ou alors une armoire aux trésors inédits. Ou alors... Il n'y a pas d'alors ! Simplemment un coffre-fort, pour interdire aux autres et peut-être à soi-même. Un beau gros coffre-fort qui s'ouvrira un jour, qui sait, au chapitre « fin ».

Le gouvernement s'oppose au PS au sujet de la liberté de la presse

Le projet de loi sur la présomption d'innocence divise la gauche

A LA VEILLE de l'examen en première lecture par l'Assemblée nationale, mardi 23 mars, du projet de loi sur la présomption d'innocence, les dispositions du texte relatives aux médias constituent l'un des principaux points de friction entre le gouvernement et sa majorité. La volonté d'une partie des élus de limiter la publicité des enquêtes judiciaires, que la chancellerie redoutait depuis plusieurs semaines, est apparue au grand jour lors de l'adoption par la commission des lois de l'Assemblée, jeudi 11 mars, d'un amendement défendu par Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime), qui élargit considérablement la notion d'atteinte à la présomption d'innocence, définie dans l'article 9-1 du code civil (*Le Monde* du 13 mars). Le texte approuvé en commission étend le bénéfice de l'article 9-1 aux personnes qui ne sont pas impliquées dans la procédure, et sanctionne la présentation d'une personne comme « pouvant être » coupable, et non plus seulement comme « étant coupable ».

Cet amendement qui, s'il était adopté, interdirait nombre d'articles faisant état de procédures judiciaires, fait l'objet d'intenses tractations parmi les députés socialistes, dont l'embarras est manifeste. Contrairement au souhait initial de leur chef de file, Jean-Marc Ayrault, qui voulait que les « doutes » concernant la liberté de la presse soient « levés » en séance publique, le débat devrait être rouvert sur ce point en réunion de groupe, mardi 23 mars en fin de matinée. Rapporteur du texte gouvernemental au nom de la commission des lois, Christine La-

zerges (PS, Hérault) nous a indiqué, dimanche 21 mars, qu'elle allait demander que cette disposition soit « rediscutée en groupe ». Ancienne ministre déléguée chargée de la communication, la présidente de la commission des lois, Catherine Tasca, nous avait également fait part, le 17 mars, de son souci de voir la question tranchée avant l'ouverture du débat en séance publique, compte tenu du risque qu'une majorité se dessine, dans l'hémicycle, en faveur de cet amendement.

NOUVELLE FORMULATION

Les négociations menées entre M^{me} Bredin d'une part, Arnaud Montebourg (PS, Saône-et-Loire) et Christophe Caresche (PS, Paris) d'autre part, en vue de parvenir à une rédaction commune n'ont pas abouti pour l'instant. La députée de Seine-Maritime, qui indique que son amendement avait été accepté lors d'une réunion du groupe de travail des députés socialistes, a simplement consenti à préparer une nouvelle formulation, proche de la précédente. Les pistes envisagées – ainsi celle qui sanctionnerait la présentation d'une personne comme « étant coupable ou dans des conditions qui laissent présumer qu'elle est coupable », suscitent l'hostilité de M. Montebourg. Compte-tenu de ces divergences persistantes, M^{me} Lazerges nous a indiqué qu'elle souhaitait désormais que le groupe revienne à la seule sanction de la présentation publique d'une personne comme « étant coupable ».

La députée de l'Hérault entend toutefois maintenir la première

partie de l'amendement, qui élargit le champ d'application de l'article 9-1 aux personnes qui ne sont pas impliquées dans la procédure. Une telle rédaction avait été introduite par la loi du 4 janvier 1993, avant d'être modifiée, six mois plus tard, par la nouvelle majorité de droite issue des élections législatives de mars. Dans un ouvrage consacré à la jurisprudence qui s'est dégagée au cours de ces quelques mois d'expérimentation, Alain Lacabarats, vice-président du tribunal de grande instance de Paris, souligne que la rédaction initiale « comportait une approximation dangereuse pour la presse ».

Interrogée sur RTL, lundi matin, M^{me} Bredin a affirmé que « ce que l'on recherche, en fait, c'est simplement une présentation équilibrée qui fait qu'il n'y a pas de préjugement ». Évoquant l'affaire Dumas, la députée a regretté que le « procès public » fait dans la presse ne laisse apparaître que des éléments « extrêmement parcellaires » et « contradictoires ».

De son côté, l'hôtel Matignon confirmait, lundi matin, que, conformément aux engagements du premier ministre, le gouvernement s'opposera à tout amendement qui conduirait à restreindre la liberté de la presse. Dans l'hémicycle, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, s'opposera donc à toute modification de l'article 9-1 du code civil, ainsi qu'aux autres propositions en ce sens, parmi lesquelles un amendement de M^{me} Bredin qui exclut des communiqués du parquet toute mention nominative.

Jean-Baptiste de Montvalon

« Shakespeare in Love » triomphe aux Oscars

LOS ANGELES
correspondance

C'est une Whoopi Goldberg en grande tenue élisabéthaine qui a ouvert, dimanche soir 21 mars, la 71^e cérémonie des Oscars à Los Angeles. La présentation, longue de presque quatre heures, s'est déroulée sans incident malgré la controverse autour de l'Oscar décerné à Elia Kazan (*Le Monde* daté 21-22 mars) et a consacré deux films qui traitent du conflit armé le plus important du siècle et un autre qui célèbre un des artistes les plus connus du millénaire.

Le premier Oscar est allé à un outsider, James Coburn, pour son second rôle dans *Affliction*, de Paul Schrader. Puis les trois films-vedettes en lice pour l'Oscar du meilleur film – *Shakespeare in Love* (sept statuettes), *Il faut sauver le soldat Ryan* (cinq), et *La vie est belle* (trois) – se sont partagés les récompenses. Les actrices de *Shakespeare* ont tout enlevé : meilleur second rôle féminin pour Judi Dench, qui interprète la reine Elizabeth ; meilleure actrice pour la blonde Gwyneth Paltrow, qui joue la muse de Shakespeare.

Rempportant la bataille serrée que le film a menée contre *Il faut sauver le soldat Ryan*, c'est *Shakespeare in Love* qui s'est vu attribuer l'Oscar le plus convoité de meilleur film, tandis que Steven Spielberg décrochait celui de meilleur réalisateur et déclarait : « Ai-je le droit de dire que je le voulais vraiment ? » C'est seulement le deuxième Oscar de meilleur réalisateur pour Spielberg, que l'Académie a souvent boudé.

LE CHOUCHOU DE HOLLYWOOD

Grâce à la personnalité bouillonnante de son réalisateur et à l'efficacité de la machine promotionnelle de son distributeur, Miramax, *La vie est belle*, de Roberto Benigni, non seulement a été consacré meilleur film étranger, mais le comique italien s'est également adjugé le prestigieux Oscar de meilleur acteur (face à Tom Hanks, Ian McKellen, Nick Nolte et Edward Norton). Avec, en prime, le prix pour la musique originale de Nicola Piovani. Plus sautillant et démonstratif que jamais, Benigni rejoignait sa compatriote Sophia Loren (récompensée en 1961 pour *La Ciociara*) dans le petit club des acteurs étrangers ayant remporté un Oscar pour un rôle dans une langue autre que l'anglais.

Devenu le chouchou de Hollywood, omniprésent dans les médias américains, celui que tout le monde appelle désormais « Roberto » tranche par son « style » particulier. Positionné bien avant sa sortie par Miramax auprès de la communauté juive, le film a battu le record de nominations (sept) et le record de recettes sur le territoire américain pour un film étranger (32,8 millions de dollars à la veille de la cérémonie). Steven Spielberg a déclaré avoir « trouvé une inspiration particulière dans la force de vie innocente et pure de Roberto Benigni ».

Le moment de gloire d'Elia Kazan fut bref, mais la fête n'a pas été gâchée. Robert De Niro et Martin Scorsese, qui remettaient cet Oscar consacrant l'ensemble d'une œuvre, sont apparus un peu tendus et même bafouillants. Un comité de scénaristes de la liste noire avait appelé à une protestation silencieuse.

Quand Elia Kazan, marchant d'un pas lent, est apparu sur la scène du Dorothy Chandler Pavilion, Warren Beatty a été le premier à se lever pour applaudir, suivi par Meryl Streep et par une petite moitié de la salle. Certains ont choisi d'applaudir assis, comme Steven Spielberg. D'autres sont restés les bras ostensiblement croisés, comme Nick Nolte et Ed Harris. Le réalisateur de *Sur les quais* a fait un discours bref, remerçant l'Académie « pour son courage », et terminant par : « Maintenant, je peux m'esquiver. »

Claudine Mulard

Violents incidents pour le Nouvel An kurde en Turquie

DES SCÈNES de violence, 1 500 interpellations et le renforcement de l'état d'urgence qui prévaient depuis 1987 dans les régions majoritairement peuplées de Kurdes ont ponctué, dimanche 21 mars en Turquie, la célébration du Nouvel An kurde (*Newroz*). La célébration de cette fête païenne, d'origine zoroastrienne, qui annonce le réveil de la nature au moment de l'équinoxe de printemps, le 21 mars, avait été interdite au Kurdistan en raison de la vague d'attentats qui frappe le pays depuis la capture du chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, en lutte armée contre Ankara depuis 1984) Abdullah Öcalan, le 15 février à Nairobi (Kenya). Les autorités turques interdisent chaque année aux militants des droits de l'homme et aux journalistes étrangers de voyager dans les provinces du Sud-Est lors du *Newroz*. En 1992, des incidents autour de la célébration de cette fête avaient fait cinquante morts.

Dimanche, six policiers et un manifestant ont été blessés au cours d'incidents qui ont éclaté dans différents quartiers populaires d'Istanbul entre les forces de l'ordre et des manifestants qui scandaient des slogans en faveur du PKK à l'occasion du *Newroz*. A Adana (Sud), sept policiers ont été blessés lors d'échauffourées avec des manifestants pro-PKK, selon l'agence Anatolie. La police a fait usage de gaz lacrymogènes et a tiré en l'air pour disperser une foule d'une centaine de personnes, précise Anatolie. Neuf ressortissants étrangers ont été interpellés. Enfin à Konya (centre), une cinquantaine de personnes, dont des

femmes, ont été interpellées par la police. A Diyarbakir, des véhicules blindés circulaient dès l'aube dans les faubourgs de la ville, où des inconnus ont lancé des cocktails Molotov contre la succursale d'une banque et un bâtiment désaffecté appartenant à la municipalité, provoquant des dégâts mais sans faire de victimes.

Dans tout le pays, 1 500 personnes ont été placées en garde à vue pour avoir tenté d'organiser des manifestations. A Nusaybin, dans la province de Mardin (Sud-Est), six Allemands ont été placés en garde à vue pour avoir tenté d'entrer dans la ville par des voies illégales afin de participer aux cé-

lèbrations de la fête du *Newroz*. Vendredi, une explosion s'était produite sur une section de l'oléoduc turco-irakien située dans la province de Mardin. Le pompage de brut irakien vers la Turquie a été interrompu dès vendredi en Turquie, selon une source pétrolière à Bagdad. Selon d'autres sources pétrolières, les opérations de chargement des pétroliers au terminal turc de Ceyhan, sur la Méditerranée, où débouche l'oléoduc, n'ont pas été affectées et se poursuivent. Les autorités turques n'ont pas exclu qu'il s'agisse d'une action perpétrée par les séparatistes kurdes. – (AFP, AP)

Tirage du Monde daté dimanche 21-lundi 22 mars 1999 : 589 280 exemplaires. 1 - 3

COMPUTER BENCH
TEL: 01 49 58 11 00 • FAX: 01 46 78 19 11
13, rue Ambroise Croizat, 94814 Villejuif Cedex
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h. PARKING CLIENTS & VISITEURS

PROMO POWERMACINTOSH G3
INCLUS : Lecteur de disquettes, souris, clavier étendu, 2 ports série (pour modems, imprimantes, etc.), 1 port SCSI externe (pour scanners, etc.) ...

PowerMacintosh G3* 32 Mo/4 Go/CD 24x/Ethernet	7 998Fht	9 646Fht
Ecran Apple 17" Sony Trinitron	3 579Fht	4 316Fht
Ecran Apple 20" Sony Trinitron	5 790Fht	6 982Fht
Microsoft Office 98 Excel, Word, PowerPoint, etc.	1 490Fht	1 797Fht

METTEZ UN PC dans votre **WINDOWS 98 + VIRTUAL PC**
PowerMacintosh G3 pour 995F ht de plus dans le cas d'un achat simultané d'un PowerMac G3 avec moniteur 17" ou 20" Apple. **POUR 995F ht de plus** 1 200F ht

iMac G3 met INTERNET à la portée de TOUS les utilisateurs
233 Mhz : Bleu/32 Mo/4 Go/CD-Rom 24x/Modem 56 Ko
5 796Fht - 6 990Fht

IMAC EN 5 AUTRES COULEURS ET A 266 MHZ
266 Mhz : Myrtille, Raisin, Mandarine, Citron Vert, Fraise **7 340Fht** 8 852Fht

PROMO POWERBOOK G3

233 Mhz 12" TFT/32 Mo/2 Go/CD 20x/Ethernet/Modem 56k	13 795Fht	16 636Fht
233 Mhz 14,1" TFT/32 Mo/2 Go/CD 20x/Ethernet/Modem 56k	14 293Fht	17 237Fht
266 Mhz 14,1" TFT/64 Mo/4 Go/CD 20x/Ethernet/Modem 56k	17 376Fht	20 955Fht

* Prix net, reprise minimale déjà déduite.

Nous reprenons
1 000 Fht minimum
tout ordinateur lors de l'achat d'un PowerMacintosh G3/266
Nous reprenons votre ordinateur éventuellement à un PRIX SUPÉRIEUR après expertise par notre Département Occasions et Reprises

De l'uniforme brodé à la simple retouche
LEGRAND
Tailleur sur mesure
NOUVELLES COLLECTIONS
Hommes et Dames
Très grand choix
de tissus et de prix
27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

SCIENCE & VIE
HORS SÉRIE

Le dossier du dopage

Pourquoi se dope-t-on ?
Les limites des systèmes de contrôle.
La dope du futur.
Enquête sur le dopage amateur

EN KIOSQUE DÈS AUJOURD'HUI